

SOMMAIRE

SONNET DE L'ABBÉ DE RANCÉ.

LA FÊTE DU COLLÈGE.

LE TESTAMENT SCOLAIRE DE M. DE MONZIE.

NOUVELLE PAGINATION.

La Vie au Collège :

LA VIE RELIGIEUSE :

Sermons et instructions

Offices religieux ;

In memoriam ;

Messe du Souvenir ;

Congrégations de la Sainte Vierge et du Sacré-Cœur.

LA VIE INTELLECTUELLE.

Résultats des Examens trimestriels ;

Tableau d'honneur du mois de décembre.

LES ŒUVRES AU COLLÈGE :

Conférences-Notre-Dame du Creisker ;

Conférences d'Education artistique ;

L'Œuvre antialcoolique : Conférence de M. F. Tanguy.

LA VIE SPORTIVE :

Collège (2) contre Gâs-de Morlaix (2).

PAGE BRETONNE.

Le Coin des Anciens :

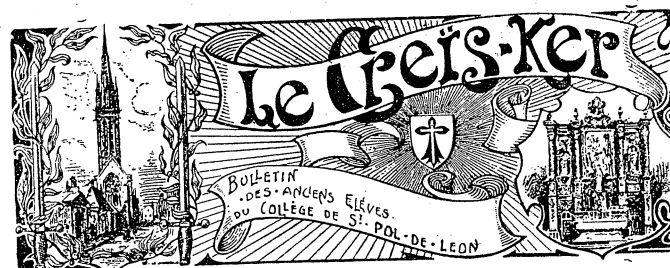
Deuils, Mariages, Nominations, Succès aux examens ;

Correspondances et adresses ;

Au Monastère des Ursulines de St-Pol-de-Léon ;

Souscription Picard.

AVIS. — M. Albert Quéméneur n'a pu nous faire parvenir à temps la suite de ses « NOTES ET SOUVENIRS » sur M. l'abbé Pondaven. Il nous prie de l'excuser auprès des anciens.



1926

Le Creisker

A ses Abonnés & Lecteurs

Sonnet de l'Abbé de Rancé (1626-1700)

Ce peu de temps qui fuit d'un cours imperceptible,
Et qui ne m'est donné qu'afin de me sauver,
Tôt ou tard par ma mort doit enfin s'achever ;
Et de mes jours comptés le terme est infaillible.

D'être surpris coupable en ce moment terrible,
Et de laisser à Dieu de quoi me reprouver,
Dans quel affreux malheur serait-ce me trouver !
Et toutefois, hélas ! ce malheur est possible.

Ce malheur est possible ! et je chante et je ris !
Et des objets mortels mon cœur se sent épris !
Dans quel sommeil mon âme est-elle ensevelie ?

Que fais-je ? Qu'ai-je fait du temps que j'ai passé ?
Ah ! mon amusement me convainc de folie,
Vivre sans vivre en saint, c'est vivre en insensé.

portance qu'on attribuait jadis à l'orthographe. Beaucoup d'enfants et même beaucoup de parents se sont imaginé, bien à tort, cela va sans dire, qu'il n'y avait plus qu'une seule règle à observer : la fantaisie de chacun ! De là, des abus qui se sont généralisés d'inquiétante façon (1). Aussi, les nouveaux programmes de 1925 se préoccupent-ils de ce « fait relativement récent » et nous invitent à remettre en honneur la *dictée* et l'*analyse*. Nous y arriverons sans doute, en éveillant, de plus en plus, chez l'enfant, la *faculté d'attention*. »

★★

Si l'on veut bien tenir compte d'expériences concluantes qui ont été faites par des maîtres de valeur, on devra, de toute évidence, exiger la connaissance parfaite des règles, demander à l'élève de la réflexion, s'adresser tout d'abord à son intelligence, mais il faudra également, pour « l'orthographe d'usage », faire avec soin l'éducation des yeux et celle de l'oreille. Il a été dûment constaté que « quiconque lit mal orthographie mal ». (2)

Au surplus, M. le Ministre prescrit (p. 22) d'enseigner aux enfants de dix à onze ans des notions « très élémentaires » sur les « sons français » et leur « représentation écrite ». C'est une innovation dont il attend d'heureux résultats.

Traitant ensuite du *style* et de la *composition* — (p. 24-30) — M. de Monzie exprime le désir que les sujets proposés aux élèves de Sixième, Cinquième et « peut-être encore de Quatrième » ne dépassent point la portée de leur âge et de leurs moyens. Qu'on débute modestement par la *rédaction*, bref résumé d'observation et de description, pour en arriver graduellement à la *narration* où l'imagination et la sensibilité peuvent déjà se donner libre cours.

Il est souhaitable que des exercices *oraux* viennent compléter la formation ébauchée par les devoirs écrits, afin d'apprendre à l'enfant à *parler* aussi bien qu'à rédiger.

« Avec la classe de Troisième commence vraiment l'enseignement de la *composition* qui se poursuit jusqu'à la

(1) Plusieurs enfants reçus au certificat d'études primaires officiel — (parfois avec mention) — se révèlent d'une faiblesse déconcertante en *dictée*, lors de leur entrée en Sixième. Quant à l'*analyse*, elle est, d'ordinaire, complètement ignorée.

(2) Revue pédagogique — Novembre 1925. P. 368-369.

fin de la Première. » Ici, une entente étroite entre les maîtres des classes supérieures est absolument indispensable. Ils arrêteront d'avance, d'un commun accord, le choix des textes à expliquer et la méthode d'initiation progressive à employer pour en déterminer le caractère et en faire savourer les beautés.

Les rapports entre l'explication des textes et la lecture *courante* d'abord, *expressive* ensuite — (6^e, 5^e, 4^e) — puis entre l'explication des textes et l'histoire littéraire — (3^e, 2^e, 1^{re}) — sont mis fortement en relief en quelques pages d'une précision remarquable. (p. 30 à 40.)

Pour combler, dans une certaine mesure, chez les élèves qui ne feraient ni latin ni grec, une lacune fâcheuse, des notions de littérature ancienne leur seraient données, une heure par semaine, en Troisième. (p. 41-42.)

Il serait opportun également qu'à partir de la Seconde, les élèves reçussent un enseignement complémentaire d'histoire de littérature étrangère. « Qu'ils sachent quelque chose d'un Dante, d'un Cervantès, d'un Shakespeare, d'un Goethe. »

Il n'est pas possible qu'un esprit cultivé ignore qu'il y a une science des littératures comparées. (p. 43.)

II. — Latin

« L'étude du latin dans les établissements secondaires est avant tout un puissant instrument d'éducation intellectuelle. Les intimes ressemblances de cette langue et de la nôtre, pour le vocabulaire, la morphologie et la syntaxe, venant s'ajouter aux ressemblances morales que la nature et l'histoire ont établies entre les deux civilisations, rendent cette étude particulièrement facile et féconde à de jeunes Français... »

C'est en ces termes que débute l'éloquent plaidoyer de M. le Ministre en faveur du latin. Il insiste sur l'application soutenue avec laquelle les élèves doivent apprendre le vocabulaire et la grammaire — (6^e, 5^e, 4^e). Puis il explique nettement ce qu'il entend par *séances de travail dirigé* où il s'agit d'alléger la besogne de l'élève plutôt que d'y ajouter. (p. 50 et 51.)

Ce passage, très clair par lui-même, contient des indications précieuses. Il ouvre des horizons nouveaux, au point de vue pédagogique, à des professeurs consciencieux et dévoués, comme le sont nos maîtres chrétiens.

L'explication des textes qui devient l'exercice fondamental, surtout à partir de la Quatrième et de la Troisième, la version qui doit toujours être bien choisie, le thème, moyen de contrôle qu'il faut se garder de négliger, les notions de *prosodie* et de *versification* qui font sentir aux élèves le caractère propre de la poésie latine, les notions d'*histoire littéraire* qu'il est expédient de relier entre elles, et enfin la question du *manuel*, « adjuvant commode et danger permanent », autant de points examinés, à tour de rôle, par le spécialiste fort compétent, semble-t-il, qui a prêté son concours à M. de Monzie pour rédiger ce chapitre très intéressant concernant l'étude rationnelle du latin. (p. 44 à 57.)

III. — Grec

« C'est par l'attrait des études déjà faites (dans les classes précédentes), que les élèves pourront être retenus à la fin de la classe de Troisième dans la section A. Les professeurs doivent donc se dire que l'orientation de la jeunesse dépend d'eux pour une large part. S'ils réussissent à répandre le goût du grec, ils gagneront des esprits à la culture la plus fine du monde antique... » (p. 57.)

Enseigner le grec en se servant autant que possible de la connaissance du latin, indiquer les rapprochements et les contrastes entre les deux langues, telle est la méthode qu'il faut utiliser. (p. 58.)

Pour le grec, comme pour les autres matières, le travail « actif et vibrant » obtenu par les premiers maîtres, facilite la tâche de ceux qui, dans les hautes classes, abordent avec les futurs bacheliers l'étude des auteurs. (1)

La conclusion mérite d'être reproduite textuellement :

« On ne saurait trop insister sur l'importance qu'il y a pour les élèves à étudier chez les écrivains grecs les modèles dont se sont inspirés les latins, et, après eux, les modernes, notamment les Français, depuis la Renaissance. Il faut qu'en sortant de la classe de Première A, les jeunes gens aient appris à sentir la beauté sans vieillesse d'Homère, de Sophocle et de Démosthène. »

(A suivre.)

(1) Détail à signaler : les élèves qui, avec les programmes de 1902, persévéraient dans l'étude du grec, jusqu'en Première inclusivement, traduisaient mieux en général les versions grecques que les versions latines.

AVIS

Nos lecteurs ont pu s'apercevoir que nous avons adopté une nouvelle forme de **pagination**. Le numéro de décembre commençait à la page 628. Voici pourquoi.

Les premières années du Bulletin (Juin 1916 à Décembre 1919) forment une collection à part et peuvent être reliées ensemble : c'est la *collection de guerre*, ancien format.

Les quatre années qui suivent (1920-21-22-23) formeraient un *deuxième volume*, de grosseur convenable.

Le *troisième volume* commencerait avec le numéro de Janvier 1924. Jusqu'au numéro de Novembre inclusivement, les bulletins donnent un total de 627 pages, ce qui permettait de commencer le numéro de Décembre à la page 628.

À la fin de la 4^e année, nous donnerons une *table des matières* des quatre années écoulées.

L. R.

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

Le dimanche 13 décembre, sermon de M. Paul Corre sur ces paroles du Pater : *Sanctificetur nomen tuum...*

Le dimanche suivant, M. le Supérieur commente la deuxième demande de l'Oraison dominicale : *Adveniat regnum tuum...*

OFFICES RELIGIEUX

Le dimanche 20 décembre, 4^e de l'Avent, la Grand'Messe a été chantée par M. l'abbé Hellard, aumônier des Filles du Saint-Esprit (Ecole ménagère de St-Pol-de-Léon).

M. l'abbé Hellard, qui depuis le mois d'octobre est devenu notre commensal, fêtait le 51^e anniversaire de son sacerdoce, reçu à Nevers des mains de Mgr De Ladoue. Il eut pour diacre, M. l'abbé Auguste Baron, surveillant au collège, ordonné la veille.

Au vénérable jubilaire et à l'heureux lévite, avec nos meilleurs vœux, l'assurance de nos prières !

IN MEMORIAM

Le 24 Janvier, 6^e anniversaire de la mort de M. le Chanoine *Floc'h*, la messe de communion sera dite à 6 h. 1/2 au Creisker par M. le Chanoine Mesguen pour le repos de l'âme de notre ancien supérieur.

MESSE DU SOUVENIR

Ce même jour, 24 Janvier — Pardon du Collège — la Grand-Messe sera chantée à l'intention de tous les anciens.

La messe du *souvenir* du mois de **Février** sera dite le 2, en la fête de la Purification de la Sainte Vierge.

Union de prières.

CONGRÉGATION DE LA SAINTE VIERGE

8 Décembre. — *Fête de la Congrégation*. — Le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée-Conception de la S^{te} Vierge, 21 approbanistes ont prononcé leur acte de consécration à Marie ; 13 postulants ont été admis comme approbanistes.

M. *Galès*, professeur de 3^e, a prononcé le sermon d'usage. Il nous a montré en Marie la mère de la miséricorde.

Un salut solennel du Saint-Sacrement a clôturé la cérémonie.

Le Secrétaire : F. GUIVARC'H.



La Vie Intellectuelle

PREMIER TRIMESTRE 1925-1926

EXAMENS TRIMESTRIELS

Philosophie. — 1. H. Guillerm (Très Bien) ; 2. H. Chapel (Bien).
Mathématiques Élémentaires. — 1. R. Madec (Bien) ; 2. L. Laviee.

Première. — 1. L. Sévère (Très Bien) ; 2. L. Birien (Bien).
Seconde. — 1. R. Guilcher et L. Laizet (Bien) ; 3. A. Quéré (Bien).

Troisième. — 1. J. Pailler (Très Bien) ; 2. A. Pailler (T. Bien).
Quatrième. — 1. Y. Péron (Très Bien) ; 2. G. Quéguiner (Bien).

Cinquième blanche. — 1. A. Sévère (Très Bien) ; 2. J. Feutren (Très Bien).

Cinquième rouge. — 1. L. Le Goff (Bien) ; 2. Y. Guillerm et J. Sévéleder (Bien).

Sixième blanche. — 1. R. Péron (Bien) ; 2. J. Palud (Bien).

Sixième rouge. — 1. Y. Bertévas (Très Bien) ; 2. Y. Bihan (Très Bien).

Septième. — 1. J. Le Part (Très Bien) ; 2. C. Tallec (T. Bien).

Huitième. — 1. L. Siohan (Très Bien) ; 2. F. Poisson (T. Bien).

Neuvième. — 1^{re} Division : 1. A. Péron (Très Bien) ; 2. A. Cabic (Très Bien) ; — 2^e Division : 1. J. Cévaër (Très Bien) ; 2. L. Kerhoas (Très Bien).

MOIS DE DECEMBRE 1925

TABLEAU D'HONNEUR

Philosophie et Mathématiques Élémentaires. — 1. Guillerm et Guivarc'h ; 3. Cadiou ; 4. Coïc ; 5. Berre et H. Chapel ; 7. Coat ; 8. Dessommes et Bizien ; 10. Pont ; 11. Le Borgne ; 12. M. Lin-tanf.

Première. — 1. Sévère ; 2. Birien ; 3. Le Bihan ; 4. Daniellou ; 5. Guézennec et F. Abgrall ; 7. Le Roux.

Seconde. — 1. Guilcher ; 2. J. Cadiou ; 3. Laizet, Cren et Quéré ; 6. Quémerc'h ; 7. Congar ; 8. Cozic ; 9. Ricou.

Troisième. — 1. J. Pailler ; 2. A. Pailler ; 3. Guillerm ; 4. Qué-méner ; 5. Lautrou.

Quatrième. — 1. Péron ; 2. Mesguen ; 3. Quéau et Rannou ;

5. Sparfel ; 6. Guyader et Quéguiner ; 8. Rolland ; 9. Jézéquel ; 10. Galès ; 11. Elard ; 12. Hamon ; 13. Mazo ; 14. Congar et Godéc.

Cinquième blanche. — 1. Sévère ; 2. F. Abgrall ; 3. Feutren ; 4. L'Hénoret ; 5. Bocher ; 6. Y. Autret ; 7. Bodeur et Kervian ; 9. Corbel ; 10. Pouliquen ; 11. Y. Favé ; 12. Kerdilès.

Cinquième rouge. — 1. Moal ; 2. Cloâtre ; 3. Guyader ; 4. Rolland et Guillerm ; 6. Le Goff ; 7. Sévéléder ; 8. Abalain ; 9. Daniélou ; 10. Roualec ; 11. Bléas ; 12. Corderoch ; 13. Grall et Le Bihan ; 15. L. Favé ; 16. Merret ; 17. Le Paih.

Sixième blanche. — 1. Palud ; 2. Guyomar ; 3. Péron ; 4. J. Grall ; 5. Abgrall ; 6. J. Kerscaven ; 7. Le Denn ; 8. Quéguiner ; 9. Chavoit ; 10. Loac'h ; 11. Bizien ; 12. Dilasser.

Sixième rouge. — 1. Bertévas ; 2. Y. Le Bihan ; 3. L. Lavalou ; 4. Diraison ; 5. Moreau ; 6. Lotrus ; 7. Cocaïgn ; 8. Séité ; 9. Boulé et J.-M. Kerdilès ; 11. Breton, Déroff et Kerroc'h ; 14. Abjean, Rolland, Y. Kerdilès.

Septième. — 1. Tallec ; 2. Tardivel ; 3. Le Part ; 4. Glémarec ; 5. Guerch ; 6. Biannic ; 7. Cessou ; 8. Créac'h, Urien et Paul ; 11. Corbel.

Huitième. — 1. F. Poisson ; 2. Bohic ; 3. Morel ; 4. P. Grall ; 5. Siohan ; 6. Le Bihan ; 7. Quéré ; 8. Gallou ; 9. Nédélec ; 10. V. Créac'h ; 11. Saliou.

Neuvième. — 1^{re} Division : A. Péron ; — 2^e Division : 1. J. Cevaër ; 2. J. Quéré ; 3. M. de Kermenguy.

Les Œuvres au Collège

1^o CONFÉRENCES NOTRE-DAME DU CREISKER

Séance du 2 Décembre 1925

LE RÔLE SOCIAL DE L'EGLISE

M. Madec commente ce soir le passage de l'Evangile où Notre-Seigneur Jésus-Christ parle de la *nécessité des œuvres*. Il ne suffit pas de connaître notre devoir, il faut avoir la force d'âme de l'accomplir. Nous devons avoir pour but constant de faire notre salut en mettant Dieu à la base de tous nos actes. Nous avons aussi des obligations envers la société : obligations qui revêtent un côté négatif — il ne faut pas détourner nos frères du droit chemin, — et un côté positif — il faut leur faire du bien et les aider à faire leur salut.

Après la lecture du compte rendu de la séance précédente, le vice-président, René Madec, monte à la tribune au milieu d'ap-

plaudissements frénétiques. Tout le monde sait qu'il sera à la hauteur de sa tâche pour traiter la question si intéressante du « *Rôle social de l'Eglise* ». Après un début, orné d'images poétiques, où il oppose à l'homme et à la société qui passent, sans laisser plus de trace que les navires sur l'Océan, l'Eglise, qui reste toujours inébranlable sur son soc de pierre, Madec entreprend l'exposé de l'influence sociale de l'Eglise.

Au moment de la venue du Christ, deux religions se partageaient le monde méditerranéen : la religion juive et le paganisme. Toutes deux étaient exclusives et incomplètes. Pour le Juif, comme pour le Grec et le Romain, tout étranger était presque un ennemi : il ne pouvait être admis à la vie de la cité. L'esclave est ravalé au rang de la bête : il est la chose du maître. La famille antique n'avait pas de base solide : la femme était considérée comme inférieure à l'homme, les enfants étaient sous la dépendance entière de leur père.

C'est au milieu de ces désordres qu'est apparue l'Eglise : s'inspirant de la doctrine du Christ : « *Aimez-vous les uns les autres* », elle a fait tomber les barrières qui séparaient le citoyen de l'étranger, l'homme libre de l'esclave. A tous, en effet, elle présente la même loi et la même foi. Elle a relevé la famille en condamnant le divorce, en élevant la femme au rang de l'homme.

Pour rendre son œuvre de relèvement social aimable et sérieuse, l'Eglise a dû intervenir de plus en plus efficacement dans la question des pouvoirs publics, des droits individuels et des relations économiques des citoyens. Dans tous ces domaines, elle présente la véritable doctrine du Christ fondée sur l'amour réciproque.

Voici enfin ce qui constitue sa sphère d'activité immédiate, c'est-à-dire la science, la morale et la charité. C'est en vain que les adversaires de l'Eglise objectent le prétendu antagonisme entre la foi et la science. L'Eglise a toujours favorisé les études : témoin ces belles écoles épiscopales du temps de Charlemagne et d'Alcuin. Et pendant longtemps même, il n'y eut des savants que chez elle. En face de l'anarchie des temps modernes, elle est la seule gardienne de la morale ; elle montre aux hommes la distinction entre le bien et le mal, la nécessité d'une sanction morale. En matière de charité, on sait quel fut toujours le rôle de l'Eglise. Dans la Gaule Franque, elle multiplie les hôpitaux, les léproseries, les grands ordres hospitaliers. Au XVIII^e siècle, un nom d'apôtre de la charité est célèbre, c'est celui de Saint Vincent de Paul. Et ces dévouements se continuent aujourd'hui dans l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Dans une magnifique péroraison, l'orateur nous invite à tourner nos regards vers l'avenir : « Le ciel paraît sombre, la barque qui porte notre vieille civilisation craque de toutes parts sous la poussée du vent des idées nouvelles. » Mais, au milieu de ces orages, regardons la barque de Pierre, c'est d'elle que nous viendra le secours.

Ce discours admirable est universellement goûté ; cependant, tout le monde n'est pas satisfait. Berre demande si l'Eglise n'a pas parfois entravé le développement de la science, et il cite l'éternel exemple de Galilée. On lui répond que ce n'est là qu'un incident regrettable, dont on peut d'ailleurs trouver l'explication dans le « Manuel d'Apologétique ». Jacq demande quelle est

L'opinion de l'Eglise dans la question du vote des femmes. L'Eglise n'a pas tranché la question. Le secrétaire *Le Bihan* se lève à son tour : l'Eglise n'est-elle pas en partie responsable de la Révolution ? Aux Etats-Généraux, le haut clergé était allié à la noblesse. Monsieur *Madec* lui répond en le renvoyant à son histoire : l'Eglise n'est nullement responsable de la Révolution. *Pont*, lui, désirerait que l'Eglise soit représentée à la Société des Nations : c'est justement ce qu'elle veut, mais elle se heurte à l'hostilité de certains Etats. *Guivarc'h* prétend, contrairement à ce qu'a dit le conférencier, que l'Eglise ne s'est jamais prononcée dans la question du gouvernement. Ici, Monsieur *Madec* intervient : toute autorité, dit-il, vient de Dieu et l'Eglise admet toutes les formes légitimes de gouvernement.

Monsieur *Madec* félicite l'orateur de son travail où se trouvent réunies les qualités du philosophe, de l'orateur et même du poète. Bravo !

Séance du 16 Décembre 1925

LE SOCIALISME

Aujourd'hui, Monsieur *Madec* retient, de la lecture de l'Evangile, ces paroles de Notre-Seigneur : « *Ma vérité vous rendra libre... quiconque commet le péché devient esclave du péché !* » Le péché, en effet, amoindrit notre nature : il obscurcit notre intelligence, affaiblit notre volonté et nous réduit ainsi peu à peu à la servitude, servitude odieuse aux yeux de Dieu, et dont tout homme doit s'affranchir. Il lui suffit pour cela de repousser les offres séduisantes du démon, et de ne servir que Dieu, dont la vérité le rendra libre.

Le secrétaire *Sévère* donne ensuite lecture du compte-rendu de la séance précédente, et, comme il ne soulève aucune objection, le président donne la parole au trésorier *Guillerm*. Il va nous entretenir sur un sujet d'actualité, intéressant entre tous, le *Socialisme*.

« *Socialisme ?* » Que veut donc dire ce mot que personne n'ignore et qu'une foule d'hommes prononcent à tout moment, assurés qu'il résume leurs espérances et désigne le remède à tous les maux de la société, celui qui doit rétablir dans le monde... l'âge d'or ? Et pourtant ! tel est essentiellement le programme assez terne du socialisme : substitution de la propriété collective du sol à la propriété privée ; abolition du salariat ; abolition du patronat.

Après cet exposé lumineux, l'orateur s'attache à démontrer la fausseté de chacun de ces principes, soit parce qu'ils sont intrinsèquement mauvais, soit parce qu'ils sont inapplicables dans une vaste société.

D'abord, contrairement à ce que prétendent les socialistes, la propriété privée est non seulement légitime, mais de plus un droit inhérent à la nature humaine : c'est ce que *Guillerm* n'a pas de peine à nous démontrer.

En ce qui concerne l'organisation du travail, les prétentions socialistes ne sont guère plus justifiées. D'abord, s'ils condam-

nent le salariat, c'est qu'ils exagèrent à plaisir ses inconvénients peu graves, et ne songent pas assez aux précieux avantages qu'il présente à l'ouvrier. Celui-ci ne reçoit pas toujours sans doute le produit intégral de son travail, mais, à défaut, est largement compensé par ce fait que l'ouvrier a son salaire assuré, indépendamment du succès ou de l'insuccès de l'entreprise à laquelle il coopère. Quelle autre erreur que de dire : de patrons, il n'en faut plus ! Le patronat, quoi qu'en pensent les socialistes, est en effet une institution non seulement utile, mais nécessaire. Si les ouvriers ont du travail assuré, s'ils ont un salaire équitable, si l'entreprise prospère, n'est-ce pas grâce aux soins du patron, qui y est le plus directement intéressé.

Guillerm termine sa conférence en faisant à son tour le procès des théories socialistes, qui sont ou illégitimes ou inapplicables, et il nous exhorte à contribuer plus tard au relèvement de la société en faisant en sorte que « ce soit le droit qui prime la force, et non la force qui prime le droit ».

Ce beau discours est vivement applaudi, mais n'échappe pas cependant à de nombreuses critiques.

Après une remarque de *René Madec*, qui demande si l'on ne peut pas concevoir un « *socialisme chrétien* », *Henri Chapel* se lève : à son avis, le conférencier aurait pu citer certains avantages qu'offre le socialisme au lieu d'insister continuellement sur les défauts. *Guillerm* n'est pas à son aise, en s'entendant accuser de « partialité », et M. *Madec* doit intervenir pour répondre à l'éloquent contradicteur, qu'en général, tous les principes socialistes sont faux ou inapplicables dans la vaste société qu'est une nation. Ensuite, *Brien* pose cette question au conférencier :

« *Peut-on être bon catholique et socialiste en même temps ?* » Un peu de raisonnement suffit pour s'apercevoir que la doctrine chrétienne et la doctrine socialiste sont incompatibles et exclusives. *René Madec* revient à la charge et demande à *Guillerm* ce qu'il faut penser des « *Etats-Unis d'Europe* » : c'est, lui répond-on, un projet excellent, souhaité par d'autres que les socialistes, mais que l'antagonisme des races rend, sinon impossible, du moins difficile. D'autres remarques intéressantes sont faites par *Menut* qui s'en prend aux sociétés anonymes, par *Guimar* dont l'objection finit par provoquer une discussion inopportune entre le président et *Pont*, qui, sans le savoir, sont... parfaitement d'accord ; par *Berre* enfin qui tient à clore le débat.

Quel profond contraste entre cette séance sur le socialisme, et celle de l'année dernière, qui languissait faute de contradicteurs ! Un réel progrès s'accuse ! Courage ! — A la cloche, M. *Madec* doit interrompre la discussion. Il félicite le conférencier de son travail sérieux qui décèle chez lui de belles qualités littéraires, et de sa parole pleine de chaleur. Toutefois, il lui conseille de mettre plus de variété dans ses gestes pour devenir un bon orateur.

PROMENADE DU « CERCLE » A KEROUZÉRE

Dès une heure moins le quart, nous nous groupons sur le perron, autour de notre cher directeur et, une fois au complet,

la bande s'ébranle joyeusement. Les jambes vont bon train, les langues aussi : le chemin en est raccourci d'autant, et l'on est étonné de voir non loin le clocher de Sibiril et les toits pointus qui couronnent les tours du château. Nous traversons une vallée riante où les eaux claires d'une petite rivière coulent auprès de vieux logis de pierre qui semblent se chauffer paisiblement au soleil ; nous passons auprès de charmants coins boisés où les feuilles mortes des ormes mêlent encore leurs ors aux tons cuivrés ou fauves des hêtres.

Mais voici le château de Kérouzéré ! Bâti au xv^e siècle par Jehan de Kérouzéré, il a encore fière allure avec ses trois tours crénelées, ses hautes murailles percées de meurtrières et munies de mâchicoulis. En 1590, sa tour d'angle Sud-Ouest fut démantelée et rasée par la ligue. La chapelle, éclairée par un vitrail, est bâtie en encorbellement sur la façade Sud, et la tour du Sud-Est soutient une poivrière du plus gracieux effet.

Lorsqu'on pénètre sous les voûtes basses et sombres, tout s'assourdit et l'on croirait que la gaieté générale tombe un peu. L'escalier de pierre tourne avec des recoins obscurs et parfois une lourde porte de chêne massif nous arrête. Nous arrivons à une haute salle avec une grande cheminée et des fenêtres aux profondes embrasures ; sur les murs, de belles tapisseries des Gobelins et des Flandres, ça et là de vieux meubles, des coffrets sculptés, une vieille armure damasquinée. Nous montons jusqu'au chemin de ronde et enfin dans la tour du guet d'où la vue s'étend fort loin sur la campagne et sur la mer bleue berçant de ses flots calmes l'île de Sieck.

Les pas s'éloignent, tout retombe dans le silence, et ces mélancoliques témoins du passé reprennent leur rêverie interrompue : ils ont l'air de regretter les dames d'antan, les chevaliers et les jongleurs ; l'on dirait même qu'ils se demandent si subsiste encore cet idéal des preux, cet amour du Christ et de la « douce France », ou s'il est flétri comme l'œillet sauvage des vieilles murailles arraché par le vent de la tempête. A la cime d'un peuplier chante un rouge-gorge, et si plaintive est sa mélodie, ses élans sont parfois si vibrants qu'on dirait tour à tour une douloureuse mélodie funèbre ou un cri ardent d'espérance.

Entre les hauts talus qu'embaument encore quelques ajoncs tardifs, la bande joyeuse retourne avec le même entrain vers le clocher à jour doré de lichens. Aux derniers rayons du couchant, l'île de Batz mire ses maisons blanches, sa frange de sables d'or dans la mer azurée aux reflets d'opale d'où monte bientôt une brume violette.

Nous passons près de la roche du diable, célèbre par sa légende : Un soir, le diable, passant à Carantec, vit sur la pourpre sombre du couchant le merveilleux Creisker découpant sur le ciel embrasé ses clochetons et leurs fines colonnettes, ses balustrades, ses gargouilles et toute sa dentelle de pierre. Satan arracha de l'île Callot une pierre énorme et il mit tant de rage que le temps n'a pu y effacer l'empreinte de ses griffes. Il la lança sur le Creisker. Mais la Vierge veillait qui, de sa blanche main, écarta le rocher et le fit tomber dans une lande déserte. Et depuis, dit la légende, onques nul n'ouït parler de Satan au pays de Léon. Mais, on raconte encore que, lorsque le clair de lune argente les ruisseaux et que tout s'enveloppe d'un

brouillard mauve, les korrigans mènent autour de la pierre maudite leurs rondes infernales.

★★

Quand la nuit est venue, lorsqu'autour du dortoir le surveillant de son pas monotone inlassablement se promène, les heureux promeneurs se laissent aller aux songes. Beaucoup, encore tout réjouis du bon goûter qui les accueillit au retour, rêvent de festins et voient le vin couler des aiguères d'argent dans les hanaps ciselés. Et qui sait ? il y en eut peut-être qui partirent en guerre contre les païens félons en pensant à quelque preux du temps jadis qui pourfendait son adversaire d'un seul coup de sa grande et large épée !...

F. D.

2^e CONFÉRENCES D'EDUCATION ARTISTIQUE

Les 3 premières Conférences 1925-1926 :

MUSIQUE — PEINTURE — ARCHITECTURE

Nous avons tenu nos lecteurs et amis au courant du programme des Conférences d'Education Artistique qui ont eu lieu dans la Salle des Fêtes du Collège. Nous voulons y revenir, et nous présentons aujourd'hui un aperçu des enseignements qui ont été donnés à nos grands élèves au cours du 1^{er} trimestre.

★★

1^{re} CONFÉRENCE-CONCERT DU JEUDI 29 OCTOBRE : Les Romantiques

La première Conférence d'Education artistique de l'année scolaire 1925-1926 a eu lieu le Jeudi 29 Octobre, à 15 heures.

M. l'Abbé Le Berre, recteur de St-Melaine de Morlaix, dont la compétence musicale est bien connue, nous avait, l'an dernier, vivement intéressés, en nous parlant des *Classiques* de la Musique. Cette fois, il a voulu nous faire connaître les **Romantiques** et, comme il fallait se borner, il a choisi comme sujet de sa conférence six des plus connus : *Weber, Schubert, Schumann, Berlioz, Chopin et Liszt*, réservant, sans doute, pour une autre conférence : *Richard Wagner, César Franck* et peut-être *Claude Debussy*.

★★

Vers 1780, nous voyons naître et se développer l'art romantique dont le germe se trouve dans les dernières productions de *Beethoven*. Désormais, les formes, sans cesser d'être pures, sont

plus voilées et plus fantaisistes, moins rigides, les agencements harmoniques plus libres et plus osés ; l'ensemble devient plus pittoresque, plus descriptif ; enfin, on sent dans toutes les œuvres la tendance un peu sensuelle qui devait conduire au romantisme moderne.

Weber est l'un des chefs de file de la nouvelle école.

Charles-Marie de **Weber** (1786-1826) est un compositeur plein d'originalité, de verve, de fougue et d'une poésie fantastique qui lui est particulière. C'est un des plus grands génies de son temps et on doit d'autant plus admirer sa puissance expressive, qu'il a eu à lutter contre le défaut d'instruction spéciale et qu'il a dû se créer par lui-même un style. M. *Le Berre* nous parle de ses principales œuvres, d'abord les opéras : *Euryante*, *Freischütz*, *Obéron* et *Preciosa* ; puis de ses *Concertos*, *Sonates*, *Polonaises* et de l'*Invitation à la Valse*. Nous avons eu la bonne fortune d'entendre le chœur d'*Euryanthe*, pour violons, joué par M. *Tirot*, professeur de violon, et ses élèves ; puis M. *Robert*, organiste à la Cathédrale, nous joue, au piano, l'*Invitation à la Valse*.

Après cette première audition, le conférencier nous présente un musicien doué d'un charme poétique tout particulier.

François **Schubert** (1797-1828) a surtout excellé dans les mélodies ou lieder dont beaucoup sont célèbres, comme le *Roi des Aulnes*, l'*Ave Maria*, la *Sérénade*, la *Jeune Religieuse*, l'*Adieu*, *Marguerite*, etc... M. *Robert* nous joue l'*Impromptu* en si bémol. Ensuite, habilement accompagnée au piano par Mme *Prat*, Mlle *Pochard*, d'une belle voix pure, nous chante : *Le Départ*. Puis les instruments à cordes jouent le troisième moment musical de la *Hongroise*. Enfin, M. *Robert*, qu'accompagne Mlle *Grassal*, chante la *Sérénade*.

Robert **Schumann** (1810-1856) est un musicien au génie rêveur, dont les productions dégagent une poésie intense et intime. Ses titres à la gloire sont le délicieux oratorio : le *Paradis* et la *Péri*, ses deux recueils de mélodies, des symphonies, un superbe quintette, et un quatuor en mi bémol pour piano et instruments à cordes, les études symphoniques, les *Scènes d'enfants*, le *Carnaval*, etc...

Ici encore, nous avons le plaisir d'entendre : 1° un trio pour piano, violon, violoncelle, admirablement exécuté par Mme *Prat* au piano, MM. *Tirot* et *Robert* ; 2° *Les Deux Grenadiers*, chanté par M. *Robert* accompagné par Mlle *Grassal* ; 3° les scènes d'enfants jouées au piano par M. *Robert* ; 4° *J'ai pardonné*, chanté par Mlle *Pochard* accompagnée par Mme *Prat* ; 5° *Chant du soir*, morceau de violoncelle joué par M. *Robert* accompagné par Mlle *Grassal*.

Avec Hector **Berlioz** (1803-1869), nous voyons un des plus pénibles exemples de l'homme de génie incompris de son temps. Elève de Lesueur et de Reicha, il ne retint de l'enseignement de ces deux maîtres que certaines idées ou procédés de Lesueur, et se créa de toutes pièces son style personnel par la contemplation des anciens chefs-d'œuvre. Le conférencier nous parle brièvement de ses ouvrages : *Benvenuto Cellini*, la *Prise de Troie*, les *Troyens*, la *Damnation de Faust*, l'*Enfance du Christ*, une

messe et un *Requiem*, etc... *Berlioz* n'a pas été surpassé pour le coloris orchestral. — Mlle *Pochard* et M. *Robert* chantent le duo de *Marie et Joseph*, extrait de l'*Enfance du Christ*. Au piano, Mme *Prat*. Puis l'orchestre joue la *Valse des Sylphes*.

La conférence se termine par quelques mots sur deux virtuoses du piano : *Chopin* et *Liszt*.

Le premier, Frédéric-François **Chopin** (1810-1849) est tour à tour chevaleresque, élégiaque, passionné ; il n'est jamais franchement gai ; c'est un rêveur maladif, un triste exilé, doué d'une attraction singulière ; c'est l'Alfred de Musset de la Musique. Il a laissé deux concertos, deux sonates (l'andante de la deuxième, c'est la fameuse Marche Funèbre) et une quantité de Polonaises, Mazurkas, Valses, Nocturnes, etc..., environ quatre-vingts numéros d'œuvres connus de tous les pianistes.

Son ami Frantz **Liszt** fut le plus extraordinaire et le plus prestigieux pianiste qui ait jamais existé, et un improvisateur des plus étonnants. Il ne se plaît que dans les complications. Ceux qui ne sont pas ses admirateurs passionnés ne le considèrent pas comme exempt d'une certaine dose de charlatanisme. M. *Robert* nous joue, pour finir, quelques préludes et l'*Impromptu* en la bémol de *Chopin*, et le *Chant polonais* de *Liszt*.

2° CONFÉRENCE DU DIMANCHE 29 NOVEMBRE : La Peinture

Le Dimanche 29 Novembre, nous eûmes le plaisir d'entendre, pour la seconde fois, M. *Masseron* nous parler de l'art italien.

L'éminent conférencier, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Brest, Lauréat de l'Académie Française, avait pris comme sujet : **Les Initiateurs du Quattrocento**.

Après avoir évoqué la puissante figure de Saint François d'Assise, il signala rapidement le déclin de l'*Ecole giottesque*, victime d'une imitation stérile, et de l'*Ecole siennoise* que discréditèrent des tendances excessives au mysticisme.

Le renouveau dans l'art, au début du *Quattrocento*, auquel contribua grandement le *Poverello*, par le sentiment de la nature qu'il développa autour de lui, eut pour auteurs : *Masolino*, *Masaccio*, *Filippo Lippi*, et *Fra Angelico*.

Le conférencier nous montre, en les accompagnant d'explications d'un vif intérêt, quelques-unes des œuvres de ces artistes. Il s'arrêta plus longuement sur *Fra Angelico*, et, dans ses œuvres multiples et variées, nous fit voir la joie sereine de son âme sainte, son goût de la réalité et sa technique toujours en progrès. Il le plaça dans le milieu somptueux de la Florence du xv^e siècle, entouré de ses protecteurs *Cosme de Médicis*, et *Saint Antonin* de Florence, travaillant à *San Marco* : ce qui fut l'occasion d'une page d'histoire fort vivante. Enfin, M. *Masseron* termina par quelques mots sur *Benozzo Gozzoli* et annonça, à la plus grande satisfaction de ses auditeurs enchantés, sa prochaine conférence — (17 Janvier) — où il parlera des autres artistes italiens antérieurs à *Raphaël* et *Michel-Ange*.

3^e CONFÉRENCE DU JEUDI 10 DÉCEMBRE : L'Architecture

La 3^e Conférence d'Education artistique consacrée à l'**Architecture et à la Sculpture en Egypte et en Grèce** s'est tenue le 10 Décembre, sous la présidence de S. G. Mgr de Guébriant, supérieur des Missions Etrangères. Il avait à ses côtés M. le Curé et M. le Maire de Saint-Pol. La réputation du distingué conférencier avait, comme d'habitude, attiré dans la salle des fêtes du Collège, un auditoire d'élite.

La conférence de M. Heuzé comprend deux parties : une partie théorique et une partie documentaire avec projections.

Dans la première partie, le conférencier établit avec une grande netteté ce qu'il faut entendre par le beau, qui, selon une définition célèbre, n'est autre chose que la splendeur du vrai. Puis, il nous parle de l'art qui est l'expression du beau. Dans toute œuvre d'art, il importe de distinguer trois éléments également importants : d'abord l'inspiration ou conception, ensuite la composition ou exécution, et enfin l'expression. Et, sur chacun de ces points qu'il développe longuement, M. Heuzé nous donne les explications les plus claires et les plus précises.

Pour bien juger une œuvre d'art, nous dit-il, il faut en premier lieu faire le départ entre ce qui appartient en propre à l'artiste et ce qu'il doit au milieu et à l'époque où il a vécu ; il faut aussi considérer l'état de la civilisation en ce moment et la nature des matériaux dont il pouvait disposer ; il reste enfin à voir quelle est l'expression particulière que l'artiste a voulu donner à son œuvre : expression d'immobilité, de vie ou de mouvement.

Son exposé dictatique terminé, M. Heuzé nous transporte en Egypte où florissait, plus de 30 siècles avant l'ère chrétienne, un art grave, austère, tout imprégné de l'idée de la mort et de l'au-delà. Il fait passer sur l'écran devant nos yeux émerveillés les principaux monuments de la vieille civilisation égyptienne : les hautes pyramides, le Sphinx du désert, les ruines imposantes de Karnac, et le fameux temple de Louqsor avec ses obélisques, ses pylônes et ses colonnades. De tous ces monuments, dont la masse indestructible a fatigué le temps, se dégage une impression très nette de grandeur, de force et de majesté.

L'art grec, que M. Heuzé étudie ensuite, s'est inspiré d'un idéal différent. Les grands artistes du temps de Périclès délaissent les constructions massives et colossales pour des œuvres de moindres dimensions, mais particulièrement belles, harmonieusement équilibrées et d'un travail fini et délicat. Ils ont le culte de la beauté parfaite et les chefs-d'œuvre qu'ils nous ont laissés demeurent pour nous les types achevés de l'art le plus simple et le plus vrai, le plus expressif et le plus savant à la fois. Le Parthénon surtout, dont M. Heuzé nous fait admirer les beautés, nous ravit par la justesse des proportions, la pureté des lignes et la perfection des moindres détails. Le fronton est superbe, les frises incomparablement belles et les colonnes placées tout autour du temple lui donnent de la légèreté et de la grâce. Quelle vie aussi et quel mouvement dans les statues et les groupes qui ornent ce célèbre monument et les autres édifices qui sont la gloire immortelle d'Athènes et de la Grèce ! On ne se lasse pas d'admirer tant de chefs-d'œuvre, surtout lorsqu'on a pour

guide un connaisseur comme M. Heuzé qui joint à une culture étendue et variée un goût si sûr et si fin. Ses jeunes auditeurs ne lui ont pas ménagé leurs chaleureux applaudissements et ils les lui renouvelleront lorsqu'il reviendra, en Février prochain, leur parler de la *Sculpture et de l'Architecture à Rome et en Italie*.

★★

Dimanche 17 Janvier : Conférence sur LA PEINTURE par M. Masseron.

Jeudi 11 Février : Conférence sur L'ARCHITECTURE par M. Heuzé.

3^e L'ŒUVRE ANTIALCOOLIQUE : LA CROIX D'OR

Nos lecteurs se souviennent de la belle conférence de M. Francis Tanguy publiée dans notre numéro de Janvier dernier et qui eut depuis lors les honneurs de la « Croix d'Or » (1), organe mensuel et officiel des Catholiques abstinents.

Le lundi 16 et le vendredi 20 Novembre, M. Francis Tanguy est « revenu à la charge » auprès de nos grands et moyens élèves, et nous avons encore cette fois le plaisir d'offrir à nos chers lecteurs un régal tout aussi substantiel où ils aimeront à retrouver la même clarté dans l'exposé des faits, la même rigueur de logique dans l'argumentation, le même style imagé et plein d'humour, le même ton ardent et convaincu enfin dans la défense d'une cause si chère au cœur de tous les bons français et dont le Pape Pie X, de sainte mémoire, disait qu'il n'en est pas de « plus urgente » : autant de qualités qui feront de ce petit chef-d'œuvre un nouveau modèle « du genre avec lequel on peut aborder la question antialcoolique dans les collèges et petits séminaires ».

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR, MES CHERS AMIS,

Ne vous étonnez pas de me voir revenir à la charge et poser encore une fois devant votre intelligence et votre cœur la question antialcoolique.

En vous promenant le long du littoral, vous avez contemplé ces énormes festons granitiques qui valent à notre seul département 800 kilomètres de côtes. Ne semble-t-il pas que ce soient là travaux de géants ? Oui, certes, mais de géants qui ne se

(1) Numéro de février 1925 : « La Croix d'Or, Mornay-sur-Ailier. Cher ».

pressent guère, dont la puissance réside dans la ténacité et qui ont pour allié le plus fort des agents créés : le temps. Grain par grain, la pluie, le vent et le flot ont eu raison des falaises rocheuses et la mer jalouse, comme gage de sa victoire, enserre dans ses bras les innombrables îlots qu'elle a arrachés au cours des siècles à la résistance du continent.

C'est ainsi que la vérité peu à peu pénètre les masses ; sous ses chocs répétés, lentement, le bloc des préjugés s'effrite ; souvent repoussée, elle se retire, mais non sans avoir arraché à son adversaire l'imperceptible parcelle qui prépare la désagrégation finale.

Et voilà pourquoi, mes chers amis, bravant les rebuffades possibles, je n'hésite pas à mettre de nouveau la thèse abstinentie en contact avec votre jeune jugement. Choissant parmi les aspects si variés du problème antialcoolique, mon ambition serait de vous montrer aujourd'hui dans l'alcool le perfide ennemi du bonheur humain, qui prolonge ses méfaits, en les aggravant, au delà des frontières du temps jusque dans les régions insondables de l'éternité.

Plaisir
et
Bonheur.

La création est une œuvre d'amour. Dieu étant immuable, un seul motif pouvait le déterminer à appeler d'autres êtres à l'existence : le désir de les rendre heureux. Et, de fait, nous savons que, dans les desseins du Créateur, la vie de l'homme devait s'écouler entre deux paradis : le premier, établi sur la terre, pouvait lui fournir toutes les satisfactions proportionnées à sa nature corporelle et raisonnable ; le second lui réservait, dans la vision des perfections divines, des délices si ravissantes qu'une intervention surnaturelle devenait nécessaire pour y adapter sa capacité de jouissance.

Un seul obstacle pouvait empêcher la réalisation de ce plan : le refus de l'homme. Notre premier père portait en lui trois principes de vie que, pour répondre à l'ordre fixé par la Providence, il devait maintenir dans une dépendance harmonieuse : la sensibilité, la raison et la grâce. Soumettre les appétits du corps au contrôle de la raison, c'était vivre en homme ; suppléer aux défaillances de la raison par les certitudes de la foi, c'était vivre en dieu. Mais, au moment de la tentation, Adam oublia de consulter le ciel ; il négligea de citer au tribunal de son intelligence l'acte défendu suggéré par le démon ; il céda au plaisir et perdit le bonheur.

Quel échange ! Et depuis, dans la pauvre humanité, l'histoire du premier jour est devenue l'histoire de tous les jours : l'opposition entre le plaisir et le bonheur, voulue exceptionnellement par Dieu en vue de l'épreuve, est désormais la règle presque générale. Pour nous en convaincre, nous avons plus que l'aveu désabusé des jouisseurs, nous avons la parole même et l'exemple du Fils de Dieu : « Bienheureux ceux qui souffrent — Malheur à ceux qui vivent dans les voluptés. »

Sans doute, le Sauveur n'est pas venu proscrire de la terre toute joie sensible et l'Eglise a condamné les hérétiques qui confondaient plaisir et péché. Il reste, de l'enseignement du Maître comme de l'expérience d'Adam, que le plaisir ne saurait être un guide sûr ; il est dangereux par sa tendance à prévenir

ou à circonvenir le jugement de la raison ; il est mauvais s'il sollicite la volonté à l'encontre du devoir ; il devient criminel lorsqu'il a pour effet ou pour but d'arracher entièrement à l'intelligence et par suite à la foi la direction morale pour l'abandonner aux caprices aveugles de la sensibilité.

Et voici qui nous ramène en plein dans notre sujet dont nous avons peut-être paru nous écarter un moment : l'alcool doit être suspect à tous parce qu'il flatte les sens ; il est mauvais pour beaucoup parce qu'il les égare hors du chemin étroit qui conduit au bonheur ; pour quelques-uns, et qui en dira le nombre, il est cet ennemi contre lequel Notre-Seigneur nous mettait en garde : « Craignez celui qui peut tuer à la fois le corps et l'âme et les précipiter tous deux dans les flammes éternelles. »

L'Alcool Pour séduire nos premiers parents, le démon avait pris la forme d'un serpent. La Sainte Ecriture, dans le livre des Proverbes XXIII-31, établit un rapprochement qui devrait nous donner à réfléchir : « Ne regarde pas le vin quand il brille dans le verre. Il entre doucement, mais à la fin il mordra comme le serpent. » N'est-ce pas nous rappeler que sous les reflets chatoyants ou le bouquet savoureux comme autrefois sous la peau du reptile, c'est toujours le même ennemi qui se cache, celui que N.-S. appelait le « Père du mensonge » et qu'un de nos poètes bretons, Théodore Botrel, a dénoncé dans une chanson à la fois amusante et instructive : *le diable en bouteille* ? Promettre, voilà la tactique du démon ; éluder constamment l'exécution de ses promesses sans jamais lasser la patience de ses victimes, c'est son triomphe.

L'alcool offre aussi des espérances merveilleuses. Comme ces charlatans de foire qui, selon les besoins du moment, attribuent à leur poudre de perlimpinpin le don de guérir les cors aux pieds, les maux d'oreilles ou les rhumes de cerveau, l'alcool propose à l'homme, dans les circonstances les plus variées, le secours de son omnipotence. Se pliant, avec une souplesse merveilleuse, aux nécessités de l'organisme, il versera à volonté dans vos veines le feu ardent ou la glace rafraîchissante. Prenez-le à onze heures, il est apéritif ; à deux heures, il sera digestif. Il vous aidera à rire ou à pleurer, à jeûner les jours de disette, à accumuler aux jours d'abondance. Au poète, il donnera l'inspiration, au soldat le courage, à tous la santé, car il est l'« eau-de-vie ». Et, parce que l'alcool se présente sous un aspect engageant, toutes ses forfanteries seront acceptées sans hésitation : la science pourra parler, la raison aura beau essayer d'émettre une timide protestation, toutes leurs démonstrations viendront se briser contre cet argument sans réplique : *si le bon Dieu a fait de bonnes choses, c'est pour qu'on s'en serve.*

Et oui, sans doute, toutes les choses sorties des mains du Créateur sont bonnes, toutes sont mises à la disposition de l'homme, mais il y a différentes manières de s'en servir et, parfois, le meilleur usage que nous en puissions faire est de nous en abstenir.

Écartons pour le moment l'idée de sacrifice, dont nos adversaires voudraient faire l'essence du mouvement abstinent, afin

de pouvoir plus facilement en restreindre la portée. Au paradis terrestre se trouvait un arbre qui portait de beaux fruits — « à l'aspect délectable », note l'écrivain sacré. — Quel bonheur pour le monde entier, si Adam n'en eut pas mangé ! Je sais bien qu'il y avait là violation expresse d'un commandement divin, tandis qu'aucune loi positive de Dieu ou de l'Eglise n'interdit l'usage de l'alcool. Mais les volontés de Dieu sur nous ne sont pas toutes codifiées : la Providence n'intervient pas d'une façon explicite pour régler chacun des détails matériels de notre vie : c'est à notre intelligence de déterminer quel usage des créatures les fera le mieux servir à notre fin.

Or, si l'intelligence, appuyée sur les expériences scientifiques, était admise à produire les résultats de son enquête, voici ce qu'elle proclamerait :

L'alcool nous trompe par les réclames intéressées des journaux et des périodiques ; par les immenses affiches qui se disputent les pignons en vedette et dont la profusion aboutit à nous impressionner ; par les milliers de chansons et de pièces de théâtre où on assimile tendancieusement vin et gaité ; par les préjugés « intangibles » que nous ont transmis nos ancêtres ; par les déguisements et les tempéraments qu'il adopte afin de prendre déjà l'homme dans l'enfant ; surtout par les illusions qu'il provoque.

Il réchauffe : c'est-à-dire qu'il détermine un afflux de sang vers la périphérie du corps : d'où l'impression de chaleur, mais aussi grande déperdition de calories par rayonnement.

Il rafraîchit... dans la mesure où il contient encore un peu d'eau ; mais cette eau qu'il cède à l'organisme, il la lui reprend aussitôt en déshydratant les cellules.

Il ouvre l'appétit, comme le rossignol d'un cambrioleur ouvre la serrure d'un coffre-fort, en le détraquant.

Il donne des forces : c'est-à-dire qu'il dilapidé les réserves vitales en les soustrayant au contrôle de la volonté et libère ainsi, en pure perte, beaucoup plus d'énergie que ne le réclamait l'action entreprise. — Il est vrai que pour paraître riche, il n'est tel que de dépenser.

Il entretient la santé, du moins si l'on admet que la coloration des joues, même lorsqu'elle pousse des pointes indiscretes sur l'appendice nasal, est un signe infailible du bon état des organes.

Il s'intitule eau-de-vie et, comme preuve, il charrie des milliers de cadavres, ceux des microbes auxquels il doit son existence. Car, on ne le répètera jamais assez, l'alcool est un produit de désassimilation, un déchet que l'organisme doit évacuer sous peine de mort.

Vous êtes-vous parfois demandé pourquoi tel vin titrait 15 degrés tandis que tel autre n'en comportait que 9 ? pourquoi, par exemple, la fermentation du bordeaux s'arrêtait avant celle du madère ? — La réponse est simple : la fermentation s'arrête au moment où périt le microbe qui la produit et celui-ci meurt lorsque l'alcool dont il a dû se débarrasser pour éviter un trépas plus rapide atteint dans la solution vinique une proportion qui ne lui permet plus d'y vivre. L'infortuné parasite installé sous l'enveloppe du raisin de Madère, plus vigoureux que celui qui a élu domicile dans les vignes du Bordelais, résiste plus longtemps et prolonge son agonie, pour aboutir d'ailleurs au même destin.

Cela est tellement vrai qu'un des procédés préconisés pour conserver au jus de raisin toute sa teneur en sucre consiste à ajouter au liquide frais échappé du pressoir la quantité d'alcool correspondant au titre que ce vignoble peut atteindre ; dans ces conditions, il ne se produit aucune fermentation : le poison a tué d'avance l'empoisonneur.

Le grand mot est dit : *l'alcool est un poison*, un poison séduisant et voilà le véritable fondement de la lutte antialcoolique. Le poison, c'est l'arme sournoise entre toutes, celle qui sous une apparence inoffensive s'insinue jusqu'aux principes de la vie pour en contaminer la source, plus dangereux si, comme l'alcool, après avoir trompé sur son identité, il réussit à masquer ou à démasquer ses forfaits.

★★

Le comble de l'habileté pour un assassin surpris en flagrant délit est d'arriver à convaincre ses juges de son innocence.

L'alcool a cette adresse. Opposez-lui tous les méfaits de l'alcoolisme, dressez devant lui le tableau effrayant des souffrances, des vices, des tares physiques et mentales qui en résultent, il s'attendrira avec vous sur ces innombrables misères, vous offrira même, à l'occasion, son aide pour les supporter ou les oublier, mais jurera ses grands dieux qu'il en est parfaitement innocent : *le coupable, — le seul coupable, entendez-vous — c'est l'abus*, l'abus qu'il réprouve, qu'il condamne parfois en termes virulents lorsqu'il emprunte pour traduire sa vertueuse indignation la plume d'un Pierre l'Ermite : « Conspuons les abominables ivrognes et les alcooliques plus hideux encore et les mastroquets faiseurs d'élections et les déboussoleurs de cerveaux. » Vraiment, un membre de la Croix d'Or n'aurait pas osé tant dire et, après une profession de foi aussi nette, qui pourrait encore hésiter à prononcer l'absolution sur la tête sympathique du prévenu, victime de la calomnie des abstinents ?

Et, enhardi par les sourires approbateurs de ses nombreux amis tout heureux de n'avoir pas à porter son deuil, l'accusé se redresse et passe à l'offensive : « Depuis quand a-t-on vu qu'un petit verre ait fait du mal à quelqu'un ? Dites-donc, Messieurs les buveurs d'eau, avez-vous souvent rencontré des hommes devenus fous furieux après avoir bu un verre de bénédictine ? Et vous-même, s'il vous prenait fantaisie de vider à votre repas deux ou trois carafes, n'en seriez-vous pas sérieusement incommodés ? Vous voyez bien qu'en tout le mal vient de l'excès et non pas de l'usage. » Alors, tout fier d'avoir plongé ses dénonciateurs dans l'embarras, l'astucieux inculpé accueille avec un sourire malin, amendes honorables et promesses de fidélité.

L'argument est spécieux. Pour le réfuter, il nous faudra d'abord le dépouiller des vains ornements qui en voilent la réelle faiblesse et l'utiliser ensuite pour d'autres cas qui n'impliquent aucun intérêt capable de fausser la rectitude du jugement.

Traduite en langage plus sobre, l'objection se ramène à l'affirmation suivante : dans une bouteille d'un litre, l'alcool est poison ; dans un verre de dix centilitres, il ne l'est pas. Preuve : un litre d'alcool tue son homme, un petit verre ne laisse pas de trace apparente. Et comme, d'ordinaire, avant de passer par le

gosier des consommateurs, l'alcool se déverse dans une série de petits verres, il esquivé facilement toute responsabilité.

Vous voyez, c'est simple : un mètre cube d'hydrogène pèse 90 grammes, mais un centimètre cube ne pèse rien puisqu'il n'influence pas sensiblement les plateaux d'une balance ordinaire. — Vous allez vous récrier qu'il y a des appareils plus sensibles révélant l'existence de la pesanteur même chez les corps pratiquement impondérables. C'est possible, mais ces instruments de précision perdent, sans doute, toute leur valeur dès qu'ils prétendent soumettre à leur mesure les effets de l'alcool. — Ne parlez pas des expériences de laboratoire réalisées dans les meilleures conditions de justesse et d'impartialité par les docteurs Kroepelin, Joss, Tottermann, Mestrées, etc... ; surtout, ne répétez pas après Frankfurter que l'absorption de 40 centilitres de vin augmente 17 fois le nombre relatif des erreurs chez les dactylographes : on vous traiterait de petits esprits, de pharisiens, de défaitistes. Et pourtant, j'ai mal à comprendre que si le premier verre d'alcool n'a eu sur mon organisme aucune mauvaise influence, le quatrième, en tout semblable au premier, produise un effet totalement différent ; on m'a toujours cité comme des axiomes, en mathématiques, que le tout est égal à la somme des parties et que zéro ajouté à zéro donne encore zéro. N'est-ce pas au premier coup de brosse que commence l'usure du veston et à la chute du premier cheveu la calvitie ?

Malheureusement, le langage populaire se fait ici complice de l'erreur : « Il a bu un verre de trop », dit-on, en suivant d'un regard indulgent les évolutions d'un poivrot qui zigzague dans la rue et distribue de tendres accolades à tous les becs de gaz.

« Un verre de trop », oui, mais pas celui que vous pensez, pas celui qu'il vient de reposer d'une main tremblante sur le zinc, au cabaret du coin ; le « verre de trop », c'est le premier, celui qu'il a pris à jeun ce matin et qui a préparé la voie aux autres. L'abus, ici, se confond avec l'usage.

Et qu'on n'aillè pas, dans le but de créer une diversion, faire dériver sur l'eau l'accusation que nous portons contre l'alcool. Sans doute, mon estomac supportera difficilement de fournir l'hospitalité à cinq ou six litres d'eau ; il n'a pas, en effet, à sa disposition, comme certains animaux de l'Afrique du Nord, des réservoirs de grande capacité ; et puis, cinq litres d'eau, dame, dans le système décimal, ça pèse cinq kilogs. Mais un litre d'alcool ne vaut jamais qu'un décimètre cube et, sur les parois de l'estomac tout comme sur le plateau d'une balance, il n'exercera même pas une pression d'un kilogramme.

D'où viennent donc les troubles organiques qui suivent la consommation de cette quantité d'alcool comparativement faible ? De ce que l'alcool est un toxique, c'est-à-dire un corps qui, de sa nature, tend à tuer et qui, en fait, tuera chaque fois qu'il pourra disposer d'une dose proportionnée à la résistance de l'adversaire assez imprudent pour l'accepter comme ami. La science, l'expérience, la raison unissent leurs témoignages et, sur les étiquettes multicolores qui servent de passe-port au perfide, elles écrivent en lettres rouges ce réquisitoire accablant : *l'alcool est un menteur* ; c'est sur lui que retombent toutes les misères et toutes les hontes de l'alcoolisme.

*l'Alcool,
ennemi
du
bonheur
temporel.*

L'homme possède un pouvoir funeste : il oublie et l'histoire a beau être un perpétuel recommencement, ses leçons, trop souvent, restent sans effet. La cruelle expérience d'Adam n'a guère profité à l'humanité ; Dieu nous propose encore le bonheur, même sur la terre, mais il maintient la condition qu'il avait imposée à notre premier père : le respect de l'ordre, la soumission, violente désormais, des appétits sensibles à l'autorité de la raison accréditée par la foi.

Lorsqu'un souverain redoute une révolte de ses sujets, il veille et, si un citoyen lui est signalé comme fauteur de trouble, il prend des mesures efficaces pour l'empêcher de nuire. L'alcool est un séditionnaire : il pousse l'imagination à se soustraire à l'examen de l'intelligence, les passions à secouer le joug de la volonté. Vous avez tous remarqué cette détente qui se produit après l'absorption de liqueurs généreuses : la langue est plus déliée, le regard plus vif, le geste plus rapide, le rire et la chanson montent facilement aux lèvres, un sentiment de délivrance se fait jour, analogue à celui qu'éprouvent instinctivement les élèves lorsque se détourne d'eux le regard du surveillant et, peut-être, à ce moment, de la bouche d'un des convives est sorti, à l'adresse des malencontreux abstinents, le refrain coutumier : « *Bonum vinum laetificat cor hominis.* »

Il faut bien le croire puisque c'est l'Écriture qui le dit, mais, avant de me mettre la Bible entre les mains, on a eu soin de me prévenir que les auteurs sacrés ne garantissaient nullement la moralité de ce qu'ils rapportaient ou constataient.

Or, quelle est la cause de cette explosion de gaîté ? La réunion de plusieurs amis ? Dans ce cas, le motif est noble, mais alors la boisson n'y est pour rien. Ou bien est-elle l'effet du breuvage ? Alors, c'est une gaîté forcée, factice, qui semble bien montrer que les feux de l'amitié ne sont pas ici bien ardents puisqu'ils ne peuvent rivaliser avec quelques gouttes de liquide. Le vrai est que la raison, sous la poussée subite des sens exaltés par l'alcool, a dû relâcher les rênes et l'activité corporelle ne sentant plus le frein se répand en joyeux caprices.

Le mal, direz-vous, n'est pas bien grand : le cavalier, parfois, laisse flotter la bride sur le cou de son cheval et, après une longue étape, il lui permet d'arracher en passant quelques touffes d'herbe au talus du chemin. Il fait bon rire de temps en temps dans la vie : ce n'est pas tous les jours carême et ne va-t-on pas répétant qu'« un saint triste est un triste saint » ?

Sans doute, mais ne voyez-vous pas que, dans notre cas, ce n'est plus le cavalier qui, librement, accorde le répit ; c'est la monture qui se rebelle et prétend diriger la course. Voici qui peut devenir périlleux, surtout si les écarts se multiplient et si le conducteur n'a pas la poigne solide. Or, précisément, l'alcool s'offre partout, sous toutes les formes, sous tous les goûts et son pouvoir séducteur se trouve renforcé par les insistances d'une hospitalité mal comprise. Il est malaisé de résister à toutes les avances, aux sourires étonnés ou entendus qui accueillent le refus : c'est ce qui fait la difficulté de l'abstinence, c'est aussi ce qui en montre l'opportunité.

D'ailleurs, l'alcool ne lâche pas si vite ses joyeuses victimes. La première fois, il leur a procuré à bon compte le plaisir ; peu à peu, il se montrera plus exigeant : pour retrouver la même

sensation, il faudra augmenter la dose, de sorte qu'on aura depuis longtemps franchi les limites imprécises de la sobriété et on se croira encore sur le terrain de la tempérance. Un jour, peut-être, on s'apercevra de son erreur ; on voudra s'arrêter, faire machine en arrière ; mais, pour immobiliser le lourd volant de l'habitude, il faut une grande force d'âme à laquelle des capitulations successives n'ont guère préparé le buveur ; on ne s'improvise pas ascète et l'adage populaire ne se vérifie que trop souvent : « *Qui a bu, boira.* »

Et plusieurs en arrivent, esclaves de leur passion, à rechercher les délectations sensibles avec tant d'ardeur qu'ils ne reculent pas, pour se les procurer, à forcer la nature en lui faisant rendre en quelques instants, à l'aide d'excitants, le maximum de jouissances. Jeux dangereux, calculs faux, car les fortes doses, en même temps qu'elles émoussent par leur violence même la puissance de sentir, engendrent dans l'organisme un besoin tyrannique qui ne pourra pas toujours être satisfait. On appelle le plaisir, et c'est la souffrance qui se présente, non pas cette « bonne souffrance » dont parle François Coppée qui, en humiliant le corps, élève l'âme, mais le tourment du blasé qui, pour avoir abusé de tout, est dégoûté de tout et de lui-même.

Faites défiler maintenant le cortège des maladies, des accidents, des misères répugnantes que recèlent les galetas, les hôpitaux, les prisons et dites-moi s'il a bien placé sa confiance celui qui s'est laissé prendre aux sortilèges de l'alcool. Et toutes les victimes innocentes ! La jeune femme qui a cru naïvement que son amour serait assez fort pour retenir son mari loin du cabaret, qui a supporté patiemment les premiers écarts espérant que l'esprit familial aurait le dernier mot et qui, maintenant désabusée, porte le deuil de son bonheur à peine entrevu ! Et les enfants voués, avant même que de naître, aux tares physiques et mentales, courbés sous le poids d'un atavisme qui les jette vers le poison qui a tué leur père et a fait mourir de chagrin leur pauvre mère ! Et les bras qui refusent de tenir ou n'ont plus la force de manier l'instrument de travail que l'étranger recueille avidement de leurs mains défaillantes, commençant dans la paix l'invasion du pays ! Et le crédit de la France qui se meurt, tué par les désordres politiques, mais aussi par le gaspillage !

C'est aux fruits que se reconnaît la qualité de l'arbre : les feuilles peuvent être fraîches, les fleurs chargées d'espérances ; si, finalement, sous ce couvert trompeur, je découvre les laideurs de l'alcoolisme, l'arbre est maudit et prêt pour la cognée.

L'Alcool,
ennemi
du
bonheur
éternel.

Vous connaissez sans doute ce conte arabe.

Un jour, le diable apparut à un jeune Bédouin et lui promit de grandes richesses à l'une des trois conditions suivantes : tuer son père, battre sa sœur ou boire un grand verre d'alcool. Notre jeune homme, sans hésiter, choisit ce dernier parti. Heureux d'en être quitte à si bon compte, il prend la liqueur infernale. Mais voici que l'alcool lui monte au cerveau : il rencontre sa

sœur et la roue de coups ; le père accourt : il le tue d'un coup de hache et, subitement dégrisé par la vue du sang, plein d'horreur pour lui-même, il va se pendre.

Ce n'est qu'une légende, mais elle renferme une morale que trop de faits divers confirment chaque jour : « L'alcool éteint l'ange et allume la bête. » Les juges de nos tribunaux pourraient nous en montrer les conséquences dans l'ordre social ; il appartient au prêtre de porter plus loin et plus haut son regard attristé et de dénoncer les terribles ravages de l'alcool dans le monde des âmes, ses effets désastreux dans l'éternité.

L'homme, disent les philosophes, est un animal raisonnable, et les théologiens ajoutent : divinisé par la raison. Ne serait-on pas tenté parfois d'expliquer ainsi cette définition : raisonnable, c'est-à-dire capable de déraisonner ?

Regardez cet homme qui sort en titubant du cabaret : toute flamme d'intelligence est éteinte dans son regard ; ses propos sont incohérents ; il apostrophe les passants, s'irrite contre des objets inanimés : est-ce là l'image du Créateur, le chef-d'œuvre visible de Dieu ? Comment le Tout-Puissant pourrait-il encore honorer de son amitié cet insensé qui, appelé à mener une vie divine, se ravale par son libre choix au-dessous même de la brute ? N'est-ce pas un sacrilège de profaner ainsi le temple du Saint-Esprit ? Ah ! ne rions jamais en voyant un homme ivre : c'est une âme qui vient de se livrer à Satan. Laissons le démon se réjouir de sa conquête ; plaignons le malheureux qui vient de renouveler le stupide marché d'Esau en échangeant son éternel bonheur contre le triste privilège de vivre, quelques heures, les émotions de la bête. Craignons l'alcool, non pour nous plier comme tant d'autres sous sa domination tyrannique, mais pour le démasquer, pour le combattre et lui arracher des proies.

Mais il est d'autres méfaits, moins apparents peut-être, sinon moins graves, à inscrire à l'actif de l'alcool. Le livre des Proverbes nous en signale le principal : « *In vino luxuria.* » Voilà le grand danger qui, aujourd'hui plus que jamais, guette l'adolescent. Depuis quelques années, une vague de sensualisme déferle sur le monde : on veut jouir de tout, goûter tous les plaisirs, et c'est à peine si la raison et les considérations de la foi suffisent à maintenir une frêle barrière entre la passion aux abois et l'objet dangereux ou franchement mauvais. Ce dernier obstacle, l'alcool le supprime et ils le savent bien, tous ces corrupteurs qui spéculent sur l'immoralité publique : c'est au cabaret que trône le piano automatique et la buvette fournit au théâtre déshonnête des spectateurs prêts à applaudir les pires insanités.

Et ce n'est pas seulement à la luxure que l'alcool ouvre ainsi la porte : en supprimant le contrôle de la raison, il lâche la bride à tous les mauvais instincts. Que de meurtres, que de vols, de querelles et de rancunes doivent, en dernière analyse, lui être attribuées ! Que de médisances et de paroles vaines dont il faudra rendre compte au jour du jugement ! De même que dans le domaine physique l'usage habituel de l'alcool prédispose à toutes les maladies en diminuant la résistance de l'organisme, de même dans le domaine moral, en énervant la volonté, il conduit à toutes les capitulations.

Et cela d'autant plus sûrement qu'il écarte une des conditions essentielles auxquelles est attachée la victoire. Il est impossible que l'homme demeure longtemps en état de grâce sans un secours particulier de Dieu qui n'est accordé qu'à la prière. Mais la prière est une élévation de l'âme, et l'alcool, c'est le corps, lui, qu'il exalte. Comment soupirer après les pures joies du ciel lorsqu'on multiplie à plaisir les liens qui rattachent à la terre ? Comment espérer parvenir sans encombre au port du salut lorsqu'on laisse sa barque voguer sans gouvernail à la merci des vents et des courants ? Est-il sage de choisir pour franchir le chemin étroit qui mène à l'éternelle félicité un guide aveugle dont les divagations ont déjà précipité tant de voyageurs dans l'abîme sans fond de l'enfer ou les gouffres désolés du purgatoire ?

Conclusion. Mes chers amis, vous êtes jeunes : l'avenir vous apparaît souriant, embaumé des douces senteurs du printemps, enveloppé des légères brumes de l'inconnu qui en voilent les aspérités ; vous rêvez de bonheur et vous avez raison. Mais rappelez-vous qu'il y a de nombreuses contrefaçons ; n'ouvrez pas la porte indistinctement à tous les plaisirs ; exigez d'abord qu'ils soumettent leurs titres au visa de votre jugement. Défendez-vous surtout contre les câlineries hypocrites de l'alcool et, dès maintenant, rangez-vous crânement aux côtés de ceux qui le combattent. Ce n'est pas seulement votre bonheur que vous sauverez ainsi, mais celui de vos amis, de vos compatriotes, de vos frères. Vous ne voulez pas vivre en égoïstes, vous avez hâte de mettre au service de la société les ressources de votre zèle ; mais, quel que soit le canal qu'empruntera votre apostolat charitable, que vous fassiez partie des conférences de St-Vincent-de-Paul, que vous vous occupiez d'œuvres de mutualité ou de patronages, toujours vous rencontrerez le même adversaire qui ruine les santés, vide les bourses, détourne des joies saines : l'alcool. Il est bien vrai et bien vérifié le mot du cardinal Manning : « En vain améliorez-vous les salaires s'ils sont dépensés à mesure par l'alcool. C'est comme si l'on versait de l'eau dans un panier. » Et nous concluons avec Sa Sainteté Pie X : « Parmi les œuvres sociales, il n'en est pas de plus urgente que l'œuvre antialcoolique. »

Francis TANGUY, prêtre.



La Vie Sportive

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Collège (2) contre « Gâs de Morlaix » (2)

Après les aînés, les benjamins. Le dimanche 22 Novembre, c'est en effet la seconde équipe des « Gâs » qui vient nous faire visite. Le Collège présentait l'équipe suivante :

Guillerm Francis
Pont M. Le Roux.

J. Péron Y. Le Bihan Dohér
F. Rolland A. Lintanff Morvan Le Brenn J. Kerrien

Le jeu fut arbitré par Marcel Lintanff, notre sympathique capitaine de première, qui s'en tira très bien.

La première mi-temps fut nettement à l'avantage des Collégiens qui s'amuserent pendant trois quarts d'heure devant les bois adverses. Aussi les « Gâs » durent-ils nous opposer pendant tout ce temps une défense acharnée ; les arrières n'avaient pas un moment de repos et à peine avaient-ils « dégagés » que nos demis expédiaient encore le ballon devant leur but. Le « goal » eut une lourde tâche, et dut laisser passer trois coups : le premier rentré à la suite d'un « corner » bien shooté par Kerrien ; le second dû à Morvan, qui fut toujours dangereux ; le troisième enfin fut l'exploit peu commun de Rolland : celui-ci, profitant d'un « corner », lança directement le ballon dans le but, en le faisant passer entre les jambes du gardien, lequel pourtant n'était pas un colosse. Nos arrières firent quelques rares shoots... Quant à Guillerm, il eut plutôt l'air d'un spectateur tranquille et insouciant que d'un joueur... La mi-temps fut donc sifflée sur ce résultat flatteur et engageant pour nous : 3 à 0.

Il n'en fut pas de même dans la seconde partie du jeu. Dès le début, les « Gâs » firent une descente dans nos bois et s'y maintinrent quelque temps. Une « main » faite par un des nôtres leur donna l'avantage d'un penalty. Mais que pouvait Guillerm contre un shoot pour ainsi dire « à bout portant » ? Après ce succès, nos amis changèrent de tactique : ils se mirent à bombarder le but du plus loin possible, et maintes fois le ballon fut expédié dans les mains de notre goal du milieu du terrain. Ce jeu, peu scientifique, fut cependant très efficace, car ils purent nous rentrer deux buts. Les nôtres, les demis surtout, déroutés, continuèrent à opérer par petites passes ; le succès vint enfin couronner leurs efforts : Lintanff et Le Brenn marquèrent chacun un but. C'est sur le résultat de 5 à 3 que la fin fut sifflée.

Et les collégiens méritèrent ainsi de remporter une nouvelle victoire.

N. B. — Lire dans la « Correspondance des Anciens » la lettre de Rivoalen, ancien capitaine de 1^{re}.

Le jeudi 28 Janvier, match à Lesneven de l'équipe première de l'Institution N.-D. du Creisker contre l'équipe première de l'Institution Saint-François.

ÉPHÉMÉRIDES



Le mois de décembre a été presque tout entier occupé par la préparation immédiate des grandes compositions. A part la sortie générale, accordée pour le 3 décembre par M. le Supérieur à l'occasion de sa fête, et la Conférence artistique d'architecture le jeudi 10, rien n'est venu distraire les collégiens de leurs études.

Les examens trimestriels ont eu lieu les 19 et 21 décembre.

Le trimestre était alors virtuellement terminé. Les classes ordinaires ont cependant été continuées les 22 et 23.

Le 22 au soir, M. Paul Corre a fait à l'étude des grands, sous forme de lecture spirituelle, une *Conférence avec chants sur la liturgie de Noël*, plus spécialement sur l'office et la messe de la nuit. Le lendemain, il a réuni à l'étude des Moyens, de 3 heures à 4 heures, les élèves de 3^e et de 4^e, et M. Galès a bien voulu cette fois lui prêter son précieux concours.

Ce même soir, à 5 heures, après la collation, les élèves au grand complet — car qui eût voulu y manquer ? — étaient réunis dans la Salle des Fêtes. M. le Supérieur avait encore fait appel au zèle de M. Golias en le priant d'organiser une petite séance récréative avant les vacances. M. le Supérieur cependant y avait mis ses conditions : « si la conduite est bonne jusqu'au bout ». Et l'on avait été bien sage.

Deux heures durant, nos jeunes comédiens nous ont tenus suspendus à leurs lèvres. Au programme, 3 petites pièces telles que M. Golias sait en choisir ; quelques monologues et chants. Et, pour finir, un salut à l'Emmanuel, chœur à 4 voix mixtes exécuté par la musique vocale de M. Sacca-das. Agréable soirée, pleine de franche gaieté.

Le 24 au matin, c'était le départ... Dès 4 heures 1/2, les « petite ligne » étaient debout... et, à 8 heures, la maison était vide... jusqu'au lundi 4 Janvier.

Spectator.

PAGE BRETONNE

Nous avons le plaisir d'offrir à nos lecteurs la traduction bretonne de la fameuse « Prière du dimanche » de Mme Tastu. Ces vers bretons sont l'œuvre de M. l'abbé Hellard. On reconnaîtra vite sous cette version la plume très avertie d'un pur linguiste, mais nous laissons à nos « Académiciens » eux-mêmes le soin de juger.

PEDEN AR ZUL

O Tad karet d'an oll, hon Tad euz an Envou,
Var ho pugaligou c'hwi zell gant trugarez ;
Mez klevet a garfec'h vit ho madoberou
Ar feiz o c'houlou euz an oll galonou
Kement 'ra deomp dienez.

D'inn e roit peb tra, buez ha sklerijenn,
Gwiniz d'ober bara ha bleuniou ha frouez,
Hag eun tad hag eur vamm ha kerent all ouspenn :
'Vit ho meuli, va Zad, lavaran va feden,
D'ar mintin ha d'ar pardaez.

D'am yaouankiz, va Zad, bezit madelezes ;
'Vit va zud, evit-hon daoulinet me ho ped :
Roit d'in ar furnez 'vit ma vezint euruz :
Ra vo ho bugale out-ho bepred sentuz
Ganeoc'h ha gant-ho vint karet. (1)

HELLARD, prêtre.



(1) PRIÈRE DU DIMANCHE

Notre Père des Cieux, père de tout le monde,
De vos petits enfants, c'est vous qui prenez soin,
Mais à tant de bonté vous voulez qu'on réponde
Et qu'on demande aussi, dans une foi profonde,
Les choses dont on a besoin.

Nous donnerons la prochaine fois les « KLEMMOU VIRJIL
AR BARZ MEUR ».

Vous m'avez tout donné : la vie et la lumière.
Le blé qui fait le pain, les fleurs qu'on aime à voir,
Et mon père, et ma mère, et ma famille entière.
Moi, je n'ai rien pour Vous, mon Dieu, que la prière
Que je vous dis matin et soir.

Notre Père des Cieux, bénissez ma jeunesse.
Pour mes parents, pour moi, je vous prie à genoux :
Afin qu'ils soient heureux, donnez-moi la sagesse,
Et puissent leurs enfants les contenter sans cesse
Pour être aimés d'eux et de vous !

M^{me} TASTU.

Le Coin des Anciens

DEUILS :

Nous recommandons aux prières de nos anciens :

Mme veuve *Lozac'h*, grand'mère de *Olivier Le Guern*, élève de 3^e, décédée à Plouigneau le 3 décembre.

Mme veuve *Kerhoas*, grand'mère d'*Hervé Rospars*, élève de 5^e, décédée à Châteaulin le 15 décembre.

M. Jean-Marie *Nicolas*, père de M. l'abbé *Nicolas*, professeur au collège, décédé à Henvic le 29 décembre.

M. Claude *Corre*, grand-père de *Claude* et de *René Corre*, élèves de 3^e et de 6^e, oncle de M. l'abbé *Jean Corre*, surveillant au collège, décédé à St-Pol-de-Léon le 18 décembre.

M. le Chanoine *Le Sann*, ancien élève, curé-doyen de Saint-Thegonnec, décédé à Saint-Thegonnec le 21 décembre. L'inhumation a eu lieu le 23 au cimetière de Saint-Pol-de-Léon.

★★

Nous avons eu la douleur d'apprendre la mort de *Sœur Sainte Pauline*, notre ancienne sœur concierge.

Sœur Sainte Pauline nous avait quittés pour raison de santé dans le courant du mois d'octobre dernier. Retirée à la Maison générale des Filles du Saint-Esprit à Saint-Brieuc, c'est là qu'elle est décédée le 14 décembre, à l'âge de 62 ans, dont 41 de religion.

« Nous sommes persuadées, écrivait la *Révérende Mère générale* nous annonçant le décès, que, de là-haut, la

chère défunte veillera sur le Collège qui fut le théâtre des dernières années de sa vie et qu'elle lui obtiendra de Dieu des grâces très spéciales. »

A *Madame la Supérieure* des Religieuses du Collège et à ses dévouées compagnes, nous offrons l'hommage de nos plus pieuses condoléances.

A tous les anciens et plus particulièrement à tous ceux qui ont connu *Sœur Sainte Pauline*, nous demandons de prier pour elle.

De Profundis !

MARIAGES :

On nous a fait part du mariage de :

M. Jean *Cochard*, attaché à l'agent général du Canal de Suez, frère de *Julien Cochard*, élève de première, avec Mlle *Madeleine Van den Eynde*. Le mariage a été célébré au Caire le mercredi 9 décembre 1925 en l'église Saint-Joseph d'Ismailieh.

NOMINATIONS :

Nous faisons volontiers écho à la Semaine Religieuse et au Bulletin « En Avant » du Collège de Lesneven, en publiant ici la nomination de M. le Chanoine *Moënnier*, supérieur de l'Institution Saint-François, comme vicaire-coadjuteur de Mgr Roull et administrateur de Saint-Louis de Brest.

M. l'abbé *Dujardin*, professeur de philosophie, est nommé supérieur du Collège de Lesneven.

★★

M. l'abbé *Améry*, vicaire à Penhars, a été nommé vicaire à Pont-Aven.

SUCCÈS AUX EXAMENS :

Nous avons été très heureux d'apprendre que M. l'abbé *A. Gestin* (cours 1919), étudiant à l'Université grégorienne à Rome, vient de conquérir le grade de « Docteur en philosophie de l'Académie romaine de Saint-Thomas ».

Jean Léon, de Sizun (cours 1921), a également passé avec succès les épreuves de la licence en droit.

Nos plus chaleureuses félicitations !

Correspondances, Nouvelles et Adresses des Anciens

Pierre *Bothorel*, étudiant en pharmacie à l'Ecole de Santé Militaire, s'excuse d'avoir tant tardé à nous donner de ses nouvelles. Il nous a écrit seulement le 27 Novembre, plus d'un mois après son arrivée à Lyon. « Dès les premiers jours de mon arrivée ici, dit-il, on nous a fait faire quelques exercices militaires : apprendre à marcher au pas, faire le demi-tour, saluer, et d'autres choses semblables. Les joueurs de bouclier de cinquième font cela beaucoup mieux que nous, c'est sûr.

« Après la rentrée des anciens, nous avons commencé les cours : cours de physique, de chimie, de matière médicale, éducation physique, quelques travaux pratiques, bref à peu près tout, sauf de la pharmacie...

« La discipline est assez sévère... De ma promotion, nous sommes seulement cinq étudiants-pharmaciens ici, les autres sont détachés dans une autre Faculté. A l'école, nous sommes beaucoup de bretons, cinq anciens de Saint-Pol... »

Henri *Couteller*, de Plévin, élève de seconde, qui a dû nous quitter momentanément dans le courant d'octobre pour raison de santé, se remet lentement. Il compte bien venir nous voir pour la fête du Collège.

Jean *Léon* (cours 1920) fait partie du 151^e Régiment d'infanterie, en garnison à Coblenz. Mais, à peine arrivé à la caserne, il a été désigné d'office pour suivre le peloton d'E. O. R., et c'est la raison pour laquelle il se trouve actuellement — il nous écrivait le 3 décembre — à Düren (près d'Aix-La-Chapelle), au 17^e Chasseurs. « ... Pour ce qui est de la vie militaire, dit-il, je ne me plains pas, du moins pour le moment. Nous sommes très bien logés, et aussi bien nourris. Par ailleurs, l'exercice n'est pas des plus difficiles... Nous avons pourtant à nous plaindre un peu du froid. Tous les jours et toutes les nuits, il neige sans cesse... » Voici l'adresse de notre ami : Jean *Léon*, Peloton des E. O. R., en subsistance au 17^e B. C. A. Secteur postal 191.

Albert *Guillou* (cours 1918) est ingénieur-électricien. Il a élu domicile à la « Villa Bon-Repos, Hardricourt, Seine-et-Oise ».

Nous avons eu le 6 décembre la visite — oh ! très rapide — de Jean *Nicol*, soldat au 118^e R. I. à Quimper. Il se trouvait de passage à Saint-Pol au cours d'une permission. Nous espérons bien qu'il aura plus de temps la prochaine fois.

Augustin *Laurent* n'est plus à Spire (Secteur Postal 109). Comme Jean *Léon*, il suit les cours d'élève officier de réserve, et se trouve actuellement « en subsistance au 97^e R. I., Peloton des E. O. R., Secteur Postal 192 ».

Auguste *Bourlès* est désormais clerc de notaire à Saint-Brice-en-Coglès (Ille-et-Vilaine).

Alfred *Guillou* n'est plus à Kerléna, Roscoff. Depuis le début de décembre, il remplit les fonctions de surveillant à l'« Ecole Saint-Joseph, Place Daumesnil, Morlaix ».

Le R. P. *Bozec*, missionnaire dans l'Inde, nous écrit le 18 novembre une charmante missive dont nous extrayons de larges passages. Elle fera certainement plaisir aux collégiens du Trégor, compatriotes du P. *Bozec* ; elle sera aussi un nouvel écho, combien de fois répété, de la plainte du prophète : « *Parvuli petierunt panem et nemo erat qui frangeret eis...* » Elle nous permettra surtout de remercier le Révérend Père Bozec...

« Je vous envoie ci-inclus un *money order* de seize francs que j'ai fait prendre pour vous à Pondichéry. Notre pauvre franc converti en monnaie de ce pays équivaut à moins de quatre sous. Vous voyez que c'est à fort compte qu'un missionnaire de l'Inde peut se payer le double plaisir de faire partie de l'Association des Anciens Elèves du Creisker et de recevoir le charmant bulletin bleu.

« Celui-ci fait parfois l'école buissonnière en route. Il arrive quand même, résonnant comme des grelots, quand on l'attend le moins. La surprise alors intensifie le plaisir.

« Parmi les nombreuses jouissances que je goûte à le lire, je compte celle de constater que l'élément trégorrois continue à être honorablement représenté au collège de Léon, celle aussi de parfois reconnaître des neveux parmi

les élèves des cantons de Lanmeur et de Plouigneau. Aucune pourtant ne m'est plus agréable que celle de voir que notre Société des Missions Etrangères est de plus en plus connue et aimée dans notre cher collège. Les adresses d'anciens données par le « bulletin » témoignent que chaque année quelque philosophe ou quelque « rhétoricien » s'achemine vers la Rue du Bac...

« Qui sait ? Je verrai peut-être bientôt débarquer à Pondichéry un de ces enfants du Creisker dont la vocation, comme la mienne, aura levé « à l'ombre du clocher à jour ! ». Quelle joie ce sera d'embrasser ce benjamin ! Quelle fête de recueillir de sa bouche l'histoire du bien-aimé collège au cours des trente-cinq dernières années ! Puis-je caresser ce rêve ? Toutes nos missions sont si lamentablement dégarnies depuis la guerre ! Quelques-unes sont réduites à l'état de musées d'invalides. Notre Supérieur général, Mgr de Guébriant, doit éprouver un cruel embarras, quand il s'agit de distribuer et de répartir les renforts bien limités dont il dispose !

« Ici, l'effervescence est toujours grande. C'est effrayant le chiffre de congrès qui se tiennent tous les jours par toute la péninsule, le chiffre de discours qui se débitent dans ces congrès, de motions qui y sont votées, toutes réclamant invariablement le droit pour les Indiens de régler leurs affaires eux-mêmes. Si on recueillait chaque matin toute la littérature que le sujet du *Home Rule* a fait éclore la veille, on pourrait charger des tombereaux. Les Anglais ne paraissent pas s'inquiéter de ce tapage et de cette consommation de papier. Nous avons les *big guns*, disent-ils, les Indiens n'ont que leur encre et leur salive.

« Au milieu de cette fièvre, les chrétiens ne perdent pas... le Nord. Ils restent gens d'ordre, sachant faire la part des utopies insensées et des revendications raisonnables. Ils continuent à tenir honorablement leur rang. Le président du *Législation conseil*, le Parlement de Madras, M. *Sami-campillay*, un pieux catholique, vient de mourir. Il a été remplacé par un autre fervent catholique, M. *Rattinasamy*, parfait gentleman. Très instruit, ce dernier a fait une partie de ses études en Angleterre où il a conquis le diplôme de *Barrister at Law* (avocat en procès). C'est un travailleur acharné, et un homme d'une grande pondération : autant de qualités qui l'ont imposé aux suffrages de ses pairs, les membres de la Haute Assemblée, tous ou à peu près musulmans ou hindous... »

Pierre *Rivoalen* (cours 1924) a été très flatté de « l'aimable petit mot inséré à son adresse dans le bulletin de Novembre ». Il a tenu à remercier M. le Directeur des Jeux par une lettre tout aussi « aimable ». Il adresse ses « plus sincères félicitations à toute l'équipe et particulièrement au capitaine... » Notre ami ajoute : « De mon côté, je n'ai pas délaissé le football. Je joue maintenant arrière, l'équipe est très bonne. Nous sommes engagés dans le championnat scolaire de Paris, et si nos succès continuent, nous sommes presque sûrs d'en sortir vainqueurs.

« Nous avons ici la faculté de voir de très beaux matchs, comme celui de « *Paris-Prague* », auquel j'ai assisté tout dernièrement. Ces gens-là jouent merveilleusement, et l'on gagne beaucoup à les voir. C'est une leçon de choses...

« Après les matchs du jeudi, nous avons composition de « math. ». Vous pourrez dire à M. *Abily* que cela fait un drôle d'effet de manier les « déterminants » en sortant d'un terrain de football. Mais on s'y habitue très vite... »

Etienne *Briand* (cours 1920) jouit en ce moment à Morlaix, 1, rue des Vignes, d'un congé de 2 mois, jusqu'au 11 Janvier. Il va continuer sa carrière dans la marine et sera pour longtemps affecté au dépôt de Brest. Nous avons eu le plaisir de sa visite le 15 décembre.

C'est par erreur que nous avons annoncé dans le dernier bulletin le prochain départ de Joseph *Queinnec* de Guiclan pour l'Indo-Chine. Il est exact toutefois que notre ami vient d'être libéré comme sous-lieutenant au 8^e hussards et qu'il se trouve actuellement au Goarem, en Guiclan, préparant son doctorat en droit. Nous avons tenu à réparer notre erreur. Voici l'adresse exacte de son frère *Pierre* : Médecin Aide-Major, Direction du Service de Santé, Brazza-ville (A. E. F.).

Louis *Nicol*, de Guerlesquin, étudiant à Alfort, nous a écrit une longue lettre le 19 décembre : « J'ai reçu hier au soir le dernier « *Creisker* ». Je crains que ma lettre n'arrive trop tard avec le montant de mon réabonnement pour que mon inscription soit faite avant le 20. Peut-être votre bienveillance me fera grâce de ce jour de retard. Je vous en serais très reconnaissant, car je tiens beaucoup à la lecture de ce bulletin qui me donne chaque mois des nouvelles de ce cher collège où j'ai passé dix bonnes années. Je suis,

en effet, entré à Saint-Pol au mois d'octobre 1913 et j'ai seulement terminé en juillet 1923 : en math-élem, j'étais bien, je crois, le doyen des élèves...

« Le « Creisker » m'apporte des nouvelles de tous les anciens que j'ai connus pendant ces dix années et surtout de mes condisciples de cours : Louis *Perrien*, Jean-Pierre *Crenn* et les autres.

« Par ailleurs, j'ai vu à Paris Jean *Moreau* qui se trouvait au Val-de-Grâce ; Jean *Le Vaillant* avec qui je passe de bons moments chaque fois qu'il vient à Paris... Dimanche dernier, j'ai rencontré Jean *Le Parc* à Nogent, qui n'est pas loin d'Alfort : j'espère le revoir après Noël.

« A l'école, nous sommes nombreux du Finistère et des Côtes-du-Nord, et si les Bretons continuent à affluer, je me demande si chacun de nous pourra « se caser » convenablement au pays.

« Je me plais à voir que toutes les traditions sont conservées au collège... Une fête, par exemple, qui nous était bien chère, à nous, musiciens, et qui tirait beaucoup de charmes de son intimité, c'était la fête de M. Saccadas. Et alors, quand je lis le compte-rendu de cette petite séance, cela me fait envie.

« Je suis heureux aussi de voir que le Cercle d'Etudes est toujours en progrès...

« Demain, ont lieu nos examens. Mercredi soir, 23, nous partons en vacances jusqu'au lundi 4 janvier... »

Henri *Le Bihan*, de Carhaix (cours 1923), étudie le droit à Auray (Morbihan) depuis bientôt trois mois : il nous écrivait le 21 décembre. Il se plaît beaucoup dans ce charmant pays. Et puis Sainte Anne est tout près, Ste-Anne-d'Auray où notre ami a prié pour tous. Nous l'en remercions. Voici son adresse : « *Restaurant Guidelo, Place de la Mairie, Auray* ».

Luc *Rapine*, qui nous avait annoncé son prochain départ pour le Maroc, fidèle à sa promesse, nous écrit le 20 décembre de Rabat : « ... Je suis ici depuis le 30 novembre. Partis le 23 de Paris, nous avons quitté Marseille le 25 à bord du « *Maréchal Lyautey* ». La traversée a duré 5 jours, y compris une escale de huit heures en rade de Tanger. Nous avons passé en vue des îles Baléares, puis nous avons longé la côte espagnole. Le débarquement s'est effectué à

Casablanca, le port de Rabat ne pouvant recevoir des navires de fort tonnage. En 3 heures, un train omnibus nous conduisit à Rabat. Les formalités d'incorporation furent rapidement exécutées. J'ai été malade pendant deux jours à la suite des piqûres, avec près de 40° de fièvre. Le 5^e jour, nous étions équipés et armés et nous commençons nos classes. Elles sont rondement menées, car le temps est très limité...

« A l'heure actuelle, je sais déjà me débrouiller dans le métier. Nous faisons des marches de 15 à 20 kilomètres dans la campagne, sac au dos, fusil à la bretelle. C'est un peu rude, car il fait aussi chaud qu'à St-Pol en août.

« Nous allons régulièrement à l'école des tranchées, des mines et artifices, des ponts sur le Bou-Regreg qui coule à Rabat... Car je suis sapeur... Je fais partie aussi du peloton des E. O. R.

« Voici mon adresse : *Luc Rapine, sapeur à la 1^{re} C^{ie} du 31^e Bataillon du Génie, à Rabat, Maroc.* »

François *Guivarc'h*, de Roscoff (cours 1916), travaille à Angers dans une banque régionale qui n'est autre que le « *Comptoir commercial et agricole du Maine-Anjou* ». Il a son domicile : 17, rue de la Préfecture, Angers, Maine-et-Loire ».

Léon *Tchéou* est à l'Université de Gand, Belgique, et nous a communiqué son adresse : 40, quai des Momies.

Le départ de M. le Chanoine Moënner, Supérieur de l'Institution Saint-François de Lesneven, nommé administrateur de la Cure de Saint-Louis de Brest, a entraîné des modifications dans le corps professoral du Collège.

Ont été nommés : Professeur d'histoire : M. l'abbé A. *Herry* ; professeur de troisième : M. l'abbé E. *Pichon* ; professeur de cinquième : M. l'abbé *Guéguen*.

M. l'abbé François *Moal*, séminariste, a été nommé surveillant.



Au Monastère des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon

Les Religieuses Ursulines de St-Pol-de-Léon ont fait célébrer les 26, 27 et 28 Novembre un *Triduum* de prières et d'actions de grâces en l'honneur des *Bienheureuses Martyres d'Orange* parmi lesquelles elles comptent seize religieuses de leur Ordre.

La clôture de ce Triduum coïncidait avec le 25^e Anniversaire de la fondation de l'Union romaine des Ursulines.

Nous offrons à cette occasion à la Révérende Mère Prieure et à toutes les religieuses de la communauté l'hommage de notre profonde et religieuse sympathie en Notre-Seigneur.

Cet entrefilet devait paraître dans le numéro de décembre. Le retard est dû à un oubli involontaire du typographe. Qu'on veuille bien nous excuser !

Souscription pour élever une Croix sur la Tombe de M. PICARD, Ancien Professeur

(4^e LISTE)

Total des listes précédentes.....	229	»
Yves Caër, pharmacien à Briec.....	5	»
Abbé Le Goff, vicaire à Douarnenez.....	5	»
R. P. Daridon, O. M. I.	10	»
Abbé Sparfel, économe au Grand Séminaire.....	5	»
M. Rox, Chimay (Belgique).....	5	»
Abbé A. Herry, professeur à Lesneven.....	5	»
Abbé L. Le Boëtté, Morlaix.....	10	»
Abbé Chapalain, vicaire à St-Martin de Brest.....	10	»
Total des 4 listes.....	284	»

Le Gérant : P. CORRE.

M. L'ABBÉ GABRIEL PONDAVEN... (A. QUÉMÉNEUR.) (Suite.)
LE TESTAMENT SCOLAIRE DE M. DE MONZIE. (Suite.)
RECTIFICATION.

La Vie au Collège :

LA VIE RELIGIEUSE :

Sermons et Instructions ;
Congrégation du Sacré-Cœur ;
Messe du Souvenir ;
La Fête du Collège.

LA VIE INTELLECTUELLE :

Places de Compositions et Tableau d'honneur.

LES ŒUVRES AU COLLÈGE :

L'Œuvre de la Propagation de la Foi ;
Conférences Notre-Dame du Creisker ;
L'Œuvre antialcoolique.

PAGE BRETONNE :

Klemmou Virjil ar barz Meur. (A. H.)
Mes impressions en avion. (V. F.)

ÉPHÉMÉRIDES.

Le Coin des Anciens :

DÉUILS, NAISSANCES, MARIAGES, NOMINATIONS ;

SUCCÈS AUX EXAMENS ;

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES :

Reconnaissance à Marie ;
Aux Anciens ;

Lettres de J. Roualec, Louis Le Bras, J. Le Gall, Simon
Le Naélou ; — Jean Senneville, L. Rapine, P. Ollivier,
Y. Rannoù, F. Nguyen, J.-B. Mazurier, V. Roualec,
H. Le Bihan ;

Quelques adresses.

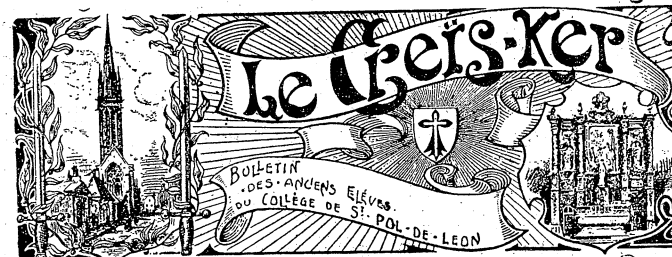
SOUSCRIPTION PICARD.

ŒUVRE DES VOCATIONS

Conformément à l'ordonnance de Monseigneur l'Evêque instituant l'*Œuvre des Vocations sacerdotales* dans le diocèse, une Messe sera dite chaque mois aux intentions des associés et bienfaiteurs de cette œuvre, vivants ou défunts.

De plus, les élèves de l'Institution Notre-Dame du Creisker sont invités à prier chaque jour aux mêmes intentions.

La Messe du mois de Mars sera dite le 19 mars, jour de la fête de Saint Joseph.



M. l'Abbé Gabriel PONDAVEN

NOTES ET SOUVENIRS (1)

VI

... *Minister...*

Jeudi ... décembre 190... — Six heures. Les grands arbres de la cour du collège bruissent sous la caresse un peu rude du vent. Le sifflet strident d'une locomotive fend l'air. Là, maison silencieuse, blottie frileusement, dévotement aussi, au pied du Creisker majestueux, semble dormir. Dans une chambre du second étage, — dernière porte à droite, au fond du couloir, — le bon Monsieur Pondaven, assis à sa table de travail, déchiffre ses hiéroglyphes, s'amuse avec « des barres et des ronds ». Au coin du feu, deux élèves s'absorbent dans la lecture, qui d'un roman, qui d'un numéro de la « *Revue pratique d'apologétique* ». Que dis-je ? Deux... Ils sont trois, quatre... Allez donc les deviner l'un derrière l'autre, immobiles qu'ils sont comme des souches... qui penseraient ! Car, ne vous y trompez pas ! Le corps semble dormir, — la randonnée fut longue, l'après-midi : les « grands » n'ont-ils pas vaillamment arpenté — de « une à quatre » — le chemin qui conduit au bois de Santec ? — mais l'esprit travaille, travaille, travaille, — et le cœur

(1) Cf. *Le Creisker* : mars 1925, avril 1925, mai-juin 1925, novembre 1925, décembre 1925.

donc?... Tiens, un cinquième compagnon, — un « philo » s'il vous plaît, — s'est niché, — le malin, — dans un fauteuil; tout contre la cheminée et penche son nez d'aigle sur..... Un frôlement dans le couloir... Attention! Encore un amateur de livres! Non. Au bruit des pas qui glissent, si légers, si légers, se mêle le cliquetis d'un rosaire. La bonne et diligente « *Sœur Elie* » veut évidemment pour sa lingerie au parquet luisant, net comme un miroir, la perfection de l'ordre. Et elle se hâte, se hâte, courant après le temps précieux... — Pan, pan... — Entrez... — La... collection des importuns se complète. Où diable va se caser le nouvel arrivé? C'est fait... « On » s'est serré sans mot dire; a-t-on seulement regardé ce lecteur de la dernière heure, qui s'installe, les « *Lettres d'un militant* » dans les mains? Une plume gratte le papier. C'est l'abbé qui a repris un magnifique tracé de « projection ». Quel merveilleux voyage dans l'« imaginaire » va pouvoir effectuer cet esprit... de géométrie!

Un pas lent, lourd, à l'étage au-dessous. Mère Saint *Médéric* fait sa tournée des malades. Bon, un éclat de rire... Les nez se lèvent, interrogateurs... Y, le grave, le sérieux, l'austère Y se tient les côtes en se remémorant la dernière aventure d'un élève « en pénitence chez les Jésuites ». — En pénitence? Le héros peut-être, pas le lecteur bien sûr? Eh! mais... on rit ici: ne pleure-t-on pas là-bas? Il a des yeux bizarres, singulièrement embués, Z: les gestes héroïques de Marguerite et d'André Renaud vont-elles provoquer un déluge?

L'abbé se lève à son bureau, adresse à chacun de ses... hôtes un mot aimable, demande la permission de dire son chapelet. Le silence va se faire plus pesant. Du... cabinet de lecture à la... cellule voisine, de la chambre au bureau, le bon Monsieur *Pondaven* promène, au pas de route — (c'est sa façon à lui de se chauffer) — sa silhouette penchée et laisse se perdre sa pensée dans une ardente prière à la Vierge du Creisker, la Mère divine dont il est le fils très aimant et assurément très aimé.

Des sandales traînent dans le couloir du premier: sans doute le vénéré père *Audic*, — un abri de saints, en vérité, ce collègue! — regagne-t-il l'asile qu'il partage avec Dame *Pauvreté*.

Crac... Un tison éclate dans la cheminée... Dégringolade de bûches. Qui donc y fait attention dans le demi-cercle de l'âtre? Il faudra que le bon ange de cette « librairie »,

comme disait Montaigne, mette les pincettes aux mains de C qui tiendrait évidemment son porte-plume, — faisons-en la généreuse supposition, — avec plus d'adresse. Et retombe le silence... Des cerveaux peuvent bouillonner, des cœurs accentuer leur cadence: cela ne s'entend guère. Mais je vous assure que ne perdent leur temps ni les métaphysiciens enthousiasmés par une discussion profonde, serrée, de l'« *Evolution créatrice* » de Bergson, ni les sensibles soulevés par l'évangélique dévouement d'un apôtre.

Une tête se lève pourtant, puis deux, puis... Parbleu! Ça sent le roussi! Le grand distrait de X a laissé s'établir un contact trop étroit entre une braise et son chausson. On ne peut tout de même admettre qu'il ait voulu connaître le plaisir de se faire rôtir la plante des pieds!...

Drelin... drelin... drelin... Déjà... Et chacun glisse entre les feuillets du livre enjôleur une marquante, s'étire discrètement: il faisait si bon, si bon, près de ce feu! se lève à regret. L'abbé a déjà signé les billets de rentrée à l'étude... Et l'on s'en va, des idées pleines la tête, des velléités de dévouement plein le cœur, en songeant au jour proche où il sera permis de revenir chez M. *Pondaven*, — autant dire de se laisser prendre un peu plus à l'amorce que ce pêcheur a si bellement préparée pour attirer dans la masse du Seigneur quelques âmes de plus.

Mais, direz-vous, il ne s'est pas échangé dix paroles sérieuses au cours de cette soirée! En effet! Aussi bien, — vous connaissez la formule: *verba, flatus vocis*, combien souvent! L'action de l'aimant sur la limaille est-elle le fait de mots, je veux dire de vous? Rien ne s'est dit, chez le saint professeur, — rien, ou presque... mais quelque chose s'est fait... qui prépare l'avenir. L'article, le livre ont dû, — le contesterez-vous, — laisser dans cette âme ou cette autre quelque bon grain que pourra faire germer le chaud soleil de la Providence. Ce résultat est-il négligeable? Il en est un autre, plus important. Ne devinez-vous pas que le prêtre, — géomètre passionné de démonstrations en forme, — est, avant tout, homme de Dieu, et que, avidement, follement désireux d'abondantes conquêtes spirituelles, il a comme l'obsession des voies à préparer pour Celui qui doit venir? Aussi « expérimente »-t-il, — sans même que les « sujets » s'en doutent, — la tournure raisonneuse de cet esprit, la tendance charitable de cette nature sensible. L'intérêt accordé à telle lecture n'est-il pas révélateur? Encore quelques séances comme celle dont j'ai esquissé la physionomie,

et le maître de céans aura pesé votre valeur, fait le tour de vos capacités de l'ordre moral et divin. Les constatations utiles achevées, il ne faudra pour aboutir aux déterminations pratiques les plus exactes qu'un peu d'« esprit de finesse ». Monsieur *Pondaven* n'en manque guère. Et il saura, comme pas un, faire désirer des conversations utiles, provoquer les entretiens nécessaires qui lui permettront de répandre chez tous ceux qui auront été lentement « noyés en Dieu » pour leur joie et pour leur gloire, les clartés vivantes de la foi et les ardeurs sans fin de l'amour.

(A suivre.)

A. QUÉMÉNEUR.

Le Testament Scolaire de M. de MONZIE

(SUITE)

INSTRUCTIONS DU 2 SEPTEMBRE 1925 (P. 60 à 126)

DES CHEFS-D'ŒUVRE DE L'ART

Une jeune revue qui est en même temps une revue de jeunes (1) vient d'entreprendre une vaste enquête sur « *La culture générale et les étudiants* ». Des articles fort intéressants qui ont été déjà publiés sous la signature de MM. Gaétan Bernoville, Jean Lévêque et Robert Garric, extrayons le passage suivant qui nous semble caractéristique (p. 2 et 3) :

« On renonce aux élites si l'on renonce à la culture générale... »

« Le problème apparaît comme national au premier chef. Oui, au moment où la livre est à 130 et le mécontentement général à son comble, il est bon, il est opportun, il est de salut public, que l'on s'efforce de remédier à la crise de la culture générale. Seuls des esprits légers crie-

(1) Cf. *Les Lettres*, Janvier 1926.

raient au byzantinisme. Tenir la culture générale pour un article de luxe, c'est se tromper du tout au tout. »

Il faut savoir, à l'occasion, rendre hommage à M. de Monzie ; c'est un devoir de justice. En inscrivant au programme du nouvel enseignement, l'*explicitation des chefs-d'œuvre de l'art*, il a eu, incontestablement, le souci de favoriser « la culture générale », dans nos lycées et collèges. C'est un chapitre inédit qu'il vient d'annexer au code de la pédagogie traditionnelle demeurée, chez nous, fort étroite par certains côtés. Il a vu, sur ce point, plus large que ses devanciers et les « honnêtes gens » sont d'accord pour le louer de son initiative.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit pas de faire de nos élèves des architectes, des sculpteurs, des peintres ou des musiciens. On connaît sans doute le mot fameux prononcé par Le Corrège devant la *Sainte Cécile* de Raphaël : « *Anch' io son' pittore !* » (1) Que, de loin en loin, des vocations spéciales s'éveillent en présence des admirables monuments que « la piété des siècles nous a conservés » ou à l'audition de morceaux empruntés aux œuvres des grands maîtres, ce serait, certes, un événement heureux dont il y aurait lieu de se féliciter.

Mais, à vrai dire, ce n'est nullement la fin que nous nous proposons en instituant, dans nos établissements d'enseignement secondaire, des *Conférences d'éducation artistique*. Nos prétentions sont infiniment plus modestes : développer, chez l'écolier, le don d'observation, affiner sa sensibilité, c'est toute notre ambition.

★ ★

Pour ce qui est de l'*architecture*, de la *sculpture* et de la *peinture*, il y aurait, évidemment, un avantage incomparable à placer les élèves devant des œuvres originales, devant des monuments réels. Le plus souvent on devra se résigner à faire donner l'enseignement, à l'aide de projections lumineuses (2), en faisant appel au concours d'hommes compétents, aptes à vulgariser les notions d'esthétique,

(1) « Et moi aussi je suis peintre ! »

(2) Au Congrès du Puy (1925), on a présenté en *film cinématographique*, au cours d'une séance de démonstration, les diverses parties de la *Sainte Chapelle*, comme on l'eût fait pour les aspects différents d'un paysage ou d'un drame, par exemple. A notre avis, c'est une erreur ! Pour donner l'impression exacte de tel ou tel monument, mieux vaut la *projection fixe*.

avec la réserve et la délicatesse qu'impose la morale chrétienne. Les voyages qui forment la jeunesse, dit-on, et qui sont plus que jamais à la mode, depuis que chacun se plaint de « la vie chère », compléteront, un jour ou l'autre, les rudiments appris dans une salle de collège. Ce qui est souhaitable, ce qui est possible, dès le collège même, c'est que la curiosité d'un adolescent s'émeuve quand on fait valoir devant lui l'harmonie des lignes d'un édifice, la noblesse d'une statue, l'expression d'un tableau.

Un directeur de patronage visitait, il y a quelques mois, l'une des cathédrales de notre diocèse, avec un groupe de gymnastes de quinze à dix-huit ans. Il poursuivait ses explications de chapelle latérale en chapelle latérale, lorsqu'il s'aperçut que presque tous ses auditeurs s'étaient éclipsés les uns après les autres !... Rien n'avait préparé ces jeunes gens à goûter la leçon d'art que leur offrait bénévolement leur aimable cicérone. C'est le cas de répéter le vieil adage : « *Ignoti nulla cupido.* » « L'indifférence naît de l'ignorance. »

★ ★

En ce qui concerne l'éducation musicale, les « Instructions » officielles se bornent à exprimer un désir timide, à cause des difficultés que l'on peut rencontrer, en particulier dans les établissements éloignés des grandes villes, pour organiser des « auditions » ou des « conférences-concerts ».

Il est indispensable, en effet, d'adjoindre au conférencier — (qui doit être capable de « jouer » ou « d'exécuter » l'œuvre dont il parle), — un pianiste ou deux, et il serait utile, en certaines circonstances, de faire entendre également un violoniste et un chanteur ou une chanteuse. Sinon, le caractère d'une œuvre serait faussé ou dénaturé.

Le programme proposé est d'une inspiration intelligente, ne témoigne d'aucun parti-pris, puisqu'il comprend le chant d'Eglise ou plain-chant, la musique polyphonique du 16^e siècle et les compositions des grands maîtres depuis Lulli et Rameau jusqu'à Wagner et Debussy.

★ ★

Pour conclure, nous dirons qu'il suffit d'avoir fait un « essai loyal », pour être pleinement convaincu que les élèves sentent, obscurément peut-être, mais rapidement et d'une façon très vive, le charme qu'éprouve toute âme humaine, quand elle prend contact avec le beau, sous quelque forme qu'il se manifeste.

DE L'HISTOIRE ET DE LA GEOGRAPHIE

I. — Pourquoi enseigne-t-on l'histoire ? — « Pour donner aux hommes la conscience du passé et l'explication de ce qu'ils voient autour d'eux. »

1^o L'utilité scientifique de l'histoire ; 2^o sa valeur éducative au point de vue : a) intellectuel ; b) moral ; c) national — et d) chrétien, ajouterions-nous volontiers, — sont hautement reconnues par tout homme qui réfléchit. (P. 78.)

II. — Afin d'enseigner l'histoire générale aux écoliers, sans les en accabler, on a renoncé dans le nouveau plan d'études au système des deux cycles. (Cf. Programmes de 1902.)

Désormais, l'histoire de l'antiquité sera étudiée en 6^e et en 5^e ; celle du Moyen-Age en 4^e ; le programme de Troisième commence en 1328 et se termine en 1610 ; celui de Seconde va de 1610 à 1789 ; celui de Première de 1787 à 1848 ; celui de Philosophie-Mathématiques, de 1848 à la Grande Guerre de 1914-1918 inclusivement.

III. — Savoir « choisir » dans l'amoncellement des faits et dans la foule des personnages, ceux qui peuvent le mieux contribuer à représenter et à expliquer une époque ; amener, progressivement, les élèves à se rendre bien compte qu'il faut se garder de juger les générations des siècles passés avec nos seules idées d'aujourd'hui, tel est le grand art pour le professeur d'histoire.

IV. — « Peu de sciences ont sans doute fait plus de progrès à notre époque que la géographie. C'est seulement depuis environ un demi-siècle qu'elle a pris vraiment conscience de son objet et déterminé la méthode qui lui permettait de le réaliser. Tout le développement de notre civilisation lui en a fourni, d'ailleurs, le moyen... Peu à peu, la planète livre ses secrets... et la science géographique a pris un caractère tout nouveau... »

V. — Le seul changement sérieux apporté aux programmes de géographie en vigueur depuis 1902, a été la transposition qui a mis à la place l'un de l'autre les programmes des classes de Quatrième et de Troisième. C'est en Quatrième, dorénavant, qu'on étudiera « la France considérée dans son ensemble ». L'objet du cours de Troisième ce sera l'Europe qu'on étudiait jusqu'à présent en Quatrième.

VI. — Quel doit être le rôle du manuel et de la carte murale ? — Que penser des résumés ou sommaires et du Cahier de notes ? — Quelle importance faut-il accorder à l'interrogation et comment convient-il de la conduire ?

Ne serait-il pas opportun, par des devoirs appropriés, d'apprendre aux élèves, sur des sujets tirés de l'histoire, à penser juste et à écrire correctement ? (1)

Dans les classes supérieures tout au moins, ne pourrait-on pas réserver une place, — modeste si l'on veut, — à des « conférences parlées », faites par les élèves eux-mêmes sur tel ou tel point précis du programme ?

Ne serait-il pas conforme au « progrès moderne » d'introduire, dans la classe même, des cartes postales représentant des vues de divers pays, une... lanterne à projections ou un cinéma scolaire ?

Enfin, ne serait-ce pas compléter de la manière la plus pratique et la plus vivante, les cours faits par le professeur, que d'y ajouter, de temps à autre, une « promenade historique ou géographique », ou bien encore quelques « causeries » sur l'histoire régionale et locale ?

Tel est l'examen de conscience très détaillé qui est soumis aux méditations communes des maîtres et des élèves.

(A suivre.)

Rectification

Une *erreur d'impression* bien involontaire, mais très regrettable, s'est glissée dans la Conférence de M. Francis Tanguy, parue dans notre dernier numéro. Nous avons tenu à la relever ici, afin de ne laisser aucune place au doute et de laver l'honorable conférencier de toutes les censures qui auraient pu être portées contre lui.

A la page 678, 12^e ligne, il faut donc lire : non pas « divinisé par la *raison* », mais bien, de toute évidence : « divinisé par la *grâce* ». Nos lecteurs, nous en sommes persuadés, avaient déjà fait la correction voulue. L. R.

(1) Au 18^e siècle, pour ne citer que cette époque, la littérature ne se comprend bien qu'à la lumière des événements de l'histoire. « La littérature n'est plus seulement un art, mais une arme. »

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

Le dimanche 10 Janvier, en la solennité de l'Épiphanie, M. Jacq nous a entretenus de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Le dimanche suivant, M. Cozanet a commenté la 3^e demande du *Pater* : Que votre volonté soit faite...

Le 24 Janvier, le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Hellard.

Les dimanches 31 Janvier et 7 Février, lecture de la Lettre-circulaire de Monseigneur l'Evêque annonçant l'ouverture du Jubilé...

CONGRÉGATION DU SACRÉ-CŒUR

Le dimanche 17 Janvier, 2^e après l'Épiphanie (1), a eu lieu la réception de 15 nouveaux approbanistes et de 4 nouveaux congréganistes. Notre directeur en a profité pour nous rappeler en quelques mots les obligations que nous impose notre nouveau titre : Piété, travail et bonne conduite.

Le Secrétaire.

MESSE DU SOUVENIR

Mois de Mars : Jeudi 25, en la fête de l'Annonciation.



La Fête du Collège

(23-24 JANVIER)

Saint-Pol-de-Léon, ce 25/1/26.

MON CHER AMI,

Je ne veux pas remettre à plus tard une lettre que tu attends avec impatience et que je t'ai promise. Au reste, ma mémoire peu fidèle ne garderait plus dans quelques

(1) La fête du Saint Nom de Jésus se célébrait désormais le dimanche qui se rencontre entre le 1^{er} et le 6 Janvier, la réception des nouveaux Congréganistes ne peut plus avoir lieu ce jour-là.

jours le souvenir de cette belle fête que tu m'as demandé de te raconter dans tous ses détails. Je crois que tu es un peu gourmand, et ne t'en prends qu'à toi si je ne te fais pas apprécier à leur valeur les beautés artistiques, dramatiques, comiques, voire même culinaires de la fête : il fallait s'adresser à un interprète plus capable ! Sache pourtant que j'éternue en ton honneur une superbe boîte de papier à lettre gagnée à la loterie. Mais n'anticipons pas !

Donc, dès l'après-midi du samedi 23, la fête commence. Hélas ! il pleut, le ciel est tout gris, mais la gaieté remplace le soleil qui boude et nous partons allègrement en promenade sans nous soucier outre mesure du mauvais temps. D'ailleurs, la mer est belle : les longues vagues glauques à la crête d'écume viennent se briser en gerbes neigeuses sur les rochers noirs, retombent en cascades blanches qui mettent des marbrures aux flots d'un beau vert pâle. Qu'importe ! La promenade me parut bien longue et, au retour, après le goûter, le défilé interminable avant d'entrer dans la salle des fêtes ! Nous oubliâmes bien vite nos impatiences, en admirant, entassées sur les tables, des merveilles plus belles, plus variées que tous les trésors de la caverne d'Ali-Baba. Par quel artifice avait-on pu disposer avec harmonie : gâteaux, chaussettes, réveil, boîtes de bonbons, tabatières, papier à lettre, ballon, etc... ? Problème insoluble, semble-t-il, qu'à force de dextérité et de goût les religieuses étaient parvenues à résoudre. Au milieu d'une respectable armée de bouteilles où luit le bon vin de France, la traditionnelle tête de veau s'offre à l'admiration ou aux plaisanteries de toute la salle. Un élève de première, quelque peu sensible, s'apitoie sur son air attendrissant et plaint la pauvre bête qui n'a « mérité ni cet excès d'honneur ni cette indignité ». Pour moi, je te confierai que son air de profonde songerie m'a fait penser à certain philosophe perdu dans une dissertation... mais, chut ! respect aux philosophes !... Je te dirai aussi — puisque c'est entre nous — qu'elle me paraissait bien pénible la situation de ce minuscule bambin chargé de tirer les billets à côté du grand professeur qui proclamait les numéros sortants.

Durant tout ce temps-là, les langues allaient leur train, comme bien tu penses. Mais voici que, pour ouvrir la séance, M. Saccadas fait exécuter à ses musiciens un « pas redoublé » et, aussitôt après, commence la loterie.

Elle fut aussi gaie et aussi mouvante que d'habi-

tude ; la sonnette qui s'agitait avec frénésie ne parvenait guère à calmer les bavards, grands et petits. C'est la classe de 4^e qui emporta le premier lot : une Imitation de J.-C., et le sort les favorisa largement par la suite. Les 3^e, eux aussi, eurent beau jeu : récompense due à leur dévoué professeur qui se dépensait en la circonstance. Quant à moi, je fus au comble du bonheur lorsque je me vis adjudger la boîte de papier à lettre dont je t'ai déjà parlé. Un de mes voisins méditait sur les beautés d'un jeu de l'oie renouvelé des Grecs, tandis qu'un jeune « première » imberbe — toujours les premières — contemplait avec mélancolie un beau savon à barbe... La « Croix Blanche » eut beaucoup de succès et put s'enorgueillir même d'une... « conduite intérieure » ! Une tabatière ! A qui ? C'est bon pour les professeurs, se dit-on... Hélas ! 5812, Dessommes... Tu penses si on en a bien ri... Ce fut Le Mer, un 3^e cette fois, qui reçut dans ses bras la tête de veau.

La loterie servait d'entr'acte au drame. Ah ! cette pièce, elle a partagé avec la loterie durant de longs jours les pensées des collégiens. On sait que M. Golias a toujours trouvé de beaux drames et qu'il sait faire choix d'acteurs qui, sans prétendre se comparer à un Coquelin, réussissent néanmoins à intéresser un auditoire plus difficile parfois qu'on ne pense.

« VERGINGÉTORIX » : drame en 3 actes et en vers. C'était la pièce que M. Golias préparait depuis quelques semaines, employant tous ses loisirs et profitant de tous les moments libres des élèves pour ne les déranger de leurs études que le moins possible. « En vers » ai-je dit, mais nos acteurs devaient s'en tirer à leur honneur.

Le sujet ? Cette grande lutte qui cinquante ans avant notre ère, mit aux prises deux hommes fameux : César, chef des forces civilisées du monde romain, et Vergingétorix, chef élu des tribus barbares de la Gaule, tous deux passionnés pour la gloire et habiles dans l'art de la guerre.

Drame historique donc, un des plus fameux épisodes de notre histoire nationale, avec quelques additions et modifications au récit de la Guerre des Gaules. L'auteur du « *De Bello Gallico* » n'a sans doute pas tout dit et, si nous devons lire avec intérêt, dans leur « brièveté correcte et lumineuse », les mémoires du proconsul romain, il nous est permis de penser que le héros de cette histoire nationale n'est peut-être pas « cet aventurier féroce, ce héros un peu

pâle des « Commentaires » qui recule de défaite en défaite devant les Romains et dont les plans sont toujours déjoués par l'habileté de son rival ». Ici, en tous cas, *Vercingétorix* nous apparaît grandi, homme de guerre accompli et nous plaignons le sort malheureux que lui valut la trahison des Eduens et de leur chef *Teutomat*.

« Peindre cette grande lutte des Romains et des Gaulois, faire entrevoir à travers la domination romaine la grandeur future de notre patrie, ... inspirer aux jeunes gens qui l'interpréteront le culte de *Vercingétorix* et l'amour de la France » : c'était le but que se proposait l'auteur du drame, dont je vais essayer de te donner le résumé.

ACTE 1^{er}. — La Gaule s'est soulevée dans une insurrection formidable pour chasser l'envahisseur romain. Dans la forêt de Gergovie, les chefs gaulois se rassemblent pour élire un chef. Le Druides, vêtu de blanc, sur la tête une couronne de chêne, et à la ceinture une faucille d'or, debout sur le dolmen, préside le grand conseil. Moment solennel où le prêtre de Teutatès, après avoir invoqué les dieux, pose nettement la question :

« Vous, princes, décidez : la paix ou bien la guerre. »

Tous ne sont pas d'accord. Arvernes, Eburons, Eduens, Armoricaains, Gaulois ne s'entendent pas. Les uns veulent la guerre, les autres la paix. *Teutomat*, surtout, le chef des Eduens, *Teutomat*, déjà traître en son cœur, réclame énergiquement la soumission à *César*. Mais *Vercingétorix* ne peut admettre que la Gaule soit morte, car

« ... son cœur bat encor
Et la liberté luit au fond de la nuit sombre. »

Au milieu du débat, arrive *Critogniat*, messager de Genabum : « La guerre est déclarée, annonce-t-il, et il faut un chef. » Sur le conseil de *Camulogène*, vieillard à la barbe blanche, roi de Lutèce, on fait appel au suffrage des enfants. Ils accourent, et *Celtill*, le fils de *Teutomat*, montrant du doigt *Vercingétorix*, le désigne pour chef. Le druide lui remet l'épée. *Teutomat* semble un moment se réconcilier à la voix de *Vercingétorix* :

« Eduen, relève-toi ; la querelle est finie ;
Nous n'avons plus qu'un même intérêt : la Patrie... »

On apporte les étendards, et alors — moment sublime ! — tous, « sur ces drapeaux sacrés », jurent « à *César*, aux Romains, une haine éternelle ». On entonne le chant de guerre, et les soldats s'en vont.

César, qui, caché derrière un rocher, a assisté à tout ce grand conseil, arrive avec son lieutenant *Labiénu*s. Il trouve *Teutomat*, resté seul. Cette fois, la trahison est décidée. *Teutomat* « passera au camp de *César* ».

ACTE 2. — Un intervalle de six mois sépare le second acte du premier. Les débuts de la guerre n'ont pas été heureux pour les Gaulois... Mais *César* subit bientôt une déroute complète à *Gergovie*. Cependant, les deux armées se rencontrèrent non loin de la Saône. Après des prodiges de valeur, les Gaulois furent rejetés sous les murs d'*Alésia*. *Vercingétorix* appela la Gaule entière à sa délivrance. Plus de 200.000 guerriers arrivèrent enfin à son secours. Mais la défection des Eduens consumma la ruine. *Vercingétorix*, fier jusque dans la défaite et grand surtout dans son dévouement, vint jeter ses armes aux pieds de *César*.

C'est tout le fond du second acte. Nous sommes à *Alésia*. La scène représente l'esplanade de la forteresse. Au lever du rideau, *Celtill* est sur la tour et semble interroger l'horizon. Aux pieds des remparts, plusieurs groupes de soldats. Alternatives d'espoir et de défaillance. Car ils sont là depuis six mois et les renforts n'apparaissent pas.

Mais voici le druide qui vient annoncer que *Vercingétorix* va livrer une bataille suprême. Le son du cor retentit. Ce sont les armées gauloises qui apparaissent à l'horizon, ce sont les 200.000 qui ont juré de ne pas reculer tant que flotterait à la citadelle le drapeau d'*Alésia*. *Teutomat* reste seul pour garder le drapeau. Il voit fuir les Romains, il admire la mort héroïque de *Camulogène* ; son remords s'anime. Mais lorsqu'il voit acclamer son rival, toute sa rancœur et sa haine renaissent ; il arrache le drapeau, le jette à terre et s'enfuit. Les Gaulois alors battent en retraite. *Vercingétorix* est repoussé, il revient aux remparts résolu à combattre jusqu'à la mort, mais, sur la prière du druide, il consent à se livrer pour sauver le reste des Gaulois et le rideau tombe, tandis que les soldats s'inclinent pour saluer « la Gaule qui passe ».

3^e ACTE. — Depuis six ans, *Vercingétorix* est enchaîné dans la sombre prison Mamertine en compagnie de *Celtill*. Celui-ci, de sa « voix fraîche et pure », exhale sa douleur

en une complainte dont les derniers accords réveillent *Vercingétorix* qui dormait. Le noble Arverne demande à *Celtill* un chant qui lui rappelle la Patrie et *Celtill* chante le joyeux chant de l'alouette. *Vercingétorix* raconte le songe qu'il vient d'avoir : il a vu la Gaule triomphante libre et fière, la Druidesse chantant le chant de la Harpe d'Or. Mais bientôt :

« ... La Gaule n'était plus... Elle portait un nom,
Un nom plein de douceur, d'amour et de puissance !...
... C'était la France ! »

Au moment où il vient d'achever le récit de son beau rêve, éclatent au dehors les chants de triomphe en l'honneur de *César*.

Pourtant un espoir luit soudain, car voici que le geôlier — un Gaulois — découvre le drapeau de Gergovie qu'il tenait caché sur son cœur et délivre les prisonniers. *César* arrive sur ces entrefaites et réclame les prisonniers. Ce n'est pas assez pour lui de faire mourir celui dont la gloire si courte mais sans tache fait une ombre à la sienne, il veut l'avilir. Mais le noble Arverne refuse avec mépris la liberté que lui offre *César* : « *Clémence de Romain*, dit-il, c'est la honte ou la mort », et son fier regard fait reculer le tyran. Le druide — car c'était lui qui s'était fait geôlier pour délivrer *Vercingétorix* — sera enchaîné aussi avec ce dernier et *Celtill* au char de *César*. Mais rien ne peut ternir leur gloire : ils sont morts pour « la Gaule et la France » et « *Vercingétorix* est plus grand que *César* ».

Voilà le drame. Tout était terminé avant 7 heures. On se rendit au réfectoire, et le soir on s'endormit rêvant d'Alésia ou de la sombre prison Mamertine.

★★

La nuit avait été plus longue que d'habitude : couchés plus tôt, levés plus tard, puisque le réveil ne fut sonné qu'à 6 heures. Mais c'était bien aujourd'hui, n'est-ce pas ? la fête, le « pardon », comme on dit chez nous.

Comment te dire la paix et la douceur de cette messe de communion matinale ? Tu te souviens : en ces jours de fête, elle a un charme tout particulier, une beauté voilée de mystère, un je ne sais quoi que l'on sent, et que l'on ne peut définir. Il y a plus de ferveur en nos âmes, et la

Vierge qui trône au-dessus de l'autel, au milieu des fleurs et de la verdure, semble plus attirante, plus maternelle, plus douce. C'est vers elle que montent les cantiques :

Salut, reine des Cieux, Sainte Vierge Marie...

C'est elle qui, dans la communion, nous présente son divin Fils, notre soutien et notre force.

Saintes émotions, qui se renouvelleront au cours de la journée ! La grand-messe est chantée à neuf heures par M. le Chanoine *Berthou*, Curé-Doyen de Landivisiau, assisté de MM. Paul *Corre* et A. *Baron*. Tandis qu'à l'autel les cérémonies se déroulent dans un ordre parfait, les élèves chantent avec entrain comme aux grands jours de fête. J'écoute dans le ravissement le gracieux *alleluia* « *Post partum* » du Commun de la Sainte Vierge, à la fois compliment à Marie, hommage à sa pureté virginale toujours demeurée sans tâche, profession de foi et d'admiration en ce glorieux mystère, prière enfin à la Mère de Dieu ; je mêle ma voix au concert unanime dans le suave et suppliant *Kyrie* de la Vierge.

Après les sonorités calmes et priantes du chant grégorien, ce sont, à l'offertoire, au salut du soir, les puissantes harmonies de chœurs à 3 et 4 voix, soigneusement préparés par M. *Saccadas*.

A la grand-messe, après le chant de l'évangile, M. l'abbé *Hellard* monte en chaire. M. l'abbé *Grall* s'étant trouvé empêché quelques jours auparavant, M. le Supérieur avait prié M. l'abbé *Hellard* de le remplacer. Marie, espérance de l'Ancien testament et du Testament nouveau : Ce fut le sujet de ce beau discours qui nous a fort touchés.

★★

Après la grand-messe, pour attendre midi, nous eûmes une courte promenade. Le soleil, cette fois, était de la fête. Sur la mer bleue, les goélands prenaient leurs ébats. Au retour, j'ai vu dans une ornière une blanche mouette, pauvre petit être ivre d'espace et d'azur infini, venu s'abattre là pour mourir dans la boue ; et j'ai pensé aux malheureux de la terre qui, toute leur vie, cherchent en vain un rayon de bonheur. Et je songeais en moi-même : *O fortunatos !...*

Je n'insisterai pas sur le menu. Il fut celui des grands

jours. Mais, M. le Curé de Landivisiau, par une générosité inconnue jusqu'ici chez nous, nous a payé à tous une bouteille de vin supplémentaire par carré. Nous avons applaudi, et c'est tout. Mais veuillez bien lui confier à l'occasion, mon cher ami, que les collégiens ont été très sensibles à ses largesses et qu'ils en garderont longtemps le souvenir.

A 2 heures, des Vêpres, et puis une nouvelle promenade. Seuls, les acteurs, les musiciens et les chanteurs restent là, pour assister à la séance de 4 heures, réservée aux familles. Privilégiés, tous ceux-là, avec quelques autres, rares, dont je suis cependant !

De l'avis de tous, ce soir du dimanche, les acteurs ont mieux joué que la veille. Pour moi, j'ai eu grand plaisir à revoir ce beau drame. Vraiment, il y avait de magnifiques scènes : le conseil des Gaulois rangés autour du Druide dans la forêt de Gergovie ; le serment solennel sur les étendards ; la scène où le Druide confie à Vercingétorix que César le réclame en otage, et d'autres encore... Et puis, surtout, le 3^e acte : les chants de Celtill (*Cochennec*) et de Vercingétorix (*Coïc*) ; la prière de l'enfant au « Dieu puissant de sa patrie », prière si plaintive, si pure, si douce... ; le chant joyeux de l'alouette, « vieil air gaulois, tendre, mélodieux » ; l'hymne de « la druidesse blonde » chanté d'une voix pleine et vibrante par *Coïc*. Oui, vraiment, je tressaillais, j'étais charmé. Et, à l'heure où je t'écris, ces chants me reviennent encore, je les fredonne sans pouvoir les chasser.

Scène sublime aussi que celle où César recule devant son célèbre prisonnier qui lui crache au visage de dures vérités :

« Mon cœur est à l'abri de perfides appâts,
Les faveurs d'un romain ne le séduisent pas... »

Et puis :

« Alésia sera le remords de ta vie !
Ni le temps ni les dieux jamais n'effaceront
Ce crime que la mort a gravé sur ton front !... »

« ... Vercingétorix te brave dans la mort,
Car, n'ayant pas de crime, il n'a pas de remords ;
Tu peux tuer mon corps, le briser fibre à fibre,
Mon âme rit de toi, mon âme reste libre... »

Et ces vers qui marquent la fin du drame, avant le supplice :

« Debout, enfant ! Courage !

Le ciel en ce moment nous fait un beau partage.

Oui, nous allons mourir... Mais pour la Gaule, enfant !

— O drapeau, puisses-tu, tout baigné dans mon sang,

Aller porter aux miens ma dernière espérance :

Dis-leur que je suis mort pour la Gaule... et la France ! »

Quant aux acteurs eux-mêmes, je t'ai laissé entendre qu'ils furent à la hauteur de leur tâche. On ne leur a point ménagé les applaudissements, et ils le méritaient bien. César (*De Villeneuve*) fut à la fois fourbe, cruel, sinistre à souhait ; *Coïc*, superbe dans son rôle de Vercingétorix ; par moments, il enlevait toute la salle. J'ai félicité aussi *Jules Taniou*, digne comme il convenait à un Druide. Teutomat (*F. Rolland*) avait un rôle ingrat, mais qu'il sut interpréter avec beaucoup de vie. D'ailleurs, je devrais citer tous et chacun : Labiénus, lieutenant de César (*Bizien*), Ambiorix, chef des Eburons (*Yvinec*), Camulogène (*M. Leroux*), Critognat (*Congar*) ; René Madec, vieux soldat fidèle à Vercingétorix, etc., etc...

Dans les entr'actes, la musique instrumentale exécutait avec son brio accoutumé les principaux morceaux de son répertoire. — François Rolland obtint un franc succès dans la chansonnette « *Le conscrit de chez nous* », avec accompagnement de clarinette de Jules Taniou. Puis, une petite pièce comique : « *Le fluide merveilleux du Docteur Maboulof* » déclina les rires et les applaudissements de toute la salle : *De Villeneuve* (*D^r Maboulof*), *Rolland*, *Coïc*, *Fouillard*, *J. Chapel* en furent les merveilleux acteurs.

Pour terminer, un chœur à 4 voix mixtes : « *C'est le Sauveur Emmanuel* », d'après une mélodie du 16^e siècle.

Un salut solennel clôtura magnifiquement une telle journée. En entendant chanter le Cantique des anciens :

Heureux enfants d'une mère chérie...,

dé douces émotions pénétraient mon âme. Le « Plus tard »

du dernier couplet n'était plus très loin de moi. Et je me promettais de garder en mon cœur

... le pieux souvenir de notre bonne mère
et des

... beaux jours passés en ce lieu tutélaire
A l'ombre du clocher à jour.



Es-tu enfin satisfait ? Avoue que je n'ai pas été avare de ma prose. J'ai peut-être trop bavardé. Alors, fais comme moi.

A bientôt. Ton tout dévoué,

X...



La Vie Intellectuelle

MOIS DE JANVIER

1^o TABLEAU D'HONNEUR

Philosophie et Mathématiques Élémentaires. — 1. Guillermin ; 2. Madec ; 3. Bizien ; 4. Guivarc'h ; 5. Pont ; 6. Berre.

Première. — 1. Sévère ; 2. Birien ; 3. Le Roux ; 4. Le Bihan ; 5. Daniellou ; 6. Coat ; 7. Cocharde ; 8. J. Kerrien.

Seconde. — 1. Laizet ; 2. Cren et Quémerc'h ; 4. Quéré ; 5. Le Guen et Guilcher ; 7. Ricou et Cadiou ; 9. Congar.

Troisième. — 1. J. Pailler ; 2. A. Pailler.

Quatrième. — 1. Péron ; 2. Mesguen ; 3. Quéau ; 4. Guyader ; 5. Sparfel ; 6. Sizun ; 7. Rolland ; 8. Quéguiner ; 9. Galès et Rannou.

Cinquième Blanche. — 1. Feutren ; 2. Sévère ; 3. L'Hénoret ; 4. Abgrall ; 5. Pouliquen ; 6. Bocher et Corbel ; 8. Autret ; 9. Calvez ; 10. Penven ; 11. Le Saout ; 12. Gélébart ; 13. Kervian ; 14. Bodeur et Caroff.

Cinquième Rouge. — 1. Guyader ; 2. Rolland ; 3. Moal ; 4. Le Goff ; 5. Cloâtre et Roualec ; 7. de Kermerchou et Le Bihan ; 9. Daniellou ; 10. Abalain.

Sixième Blanche. — 1. Palud ; 2. Guyomarc'h et Péron ; 4. Quéguiner ; 5. Larvor ; 6. Bizien ; 7. Abgrall ; 8. Le Denn ; 9. J. Grall.

Sixième Rouge. — 1. Bertévas ; 2. Bihan ; 3. Lavalou ; 4. Diraison ; 5. Cocaïgn ; 6. Moreau ; 7. Boulé ; 8. Lotrus ; 9. Breton ; 10. Séité ; 11. J.-M. Kerdilès ; 12. Déroff ; 13. Abjean.

Septième. — 1. Tallec ; 2. Glémarec ; 3. Le Part ; 4. Tardivel ; 5. Biannic ; 6. Guerch ; 7. L. Coïc ; 8. Bihan ; 9. Corbel ; 10. Cessou ; 11. H. Créac'h ; 12. Kerjean.

Huitième. — 1. J. Le Bihan ; 2. Morel ; 3. Rolland.

Neuvième. — *Première Division* : 1. Le Gall ; 2. Cabic ; 3. Péron ; — *Deuxième Division* : 1. A. Le Bihan ; 2. Combote ; 3. de Kermenguy ; 4. Quéré ; 5. Cevaër.

2^o PLACES DE COMPOSITIONS

Classe de Philosophie. — Philosophie : 1. Guillermin ; 2. Des-sommes.

Première. — Version grecque : 1. Sévère ; 2. Plantec ; — Thème latin : 1. Sévère ; 2. Le Roux ; — Thème grec : 1. Sévère ; 2. Birien.

Seconde. — Thème latin : 1. Cren ; 2. Guilcher ; — Thème grec : 1. Cren ; 2. Quémerc'h.

Troisième. — Narration : 1. Berre ; 2. Le Treut ; — Version latine : 1. A. Pailler ; 2. Legendre.

Quatrième. — Thème latin : 1. Péron ; 2. Mesguen ; — Thème grec : 1. Sizun ; 2. Palud ; — Thème latin : 1. Péron ; 2. Mesguen.

Cinquième Blanche. — Orthographe : 1. Caroff ; 2. Gélébart ; — Version latine : 1. Feutren ; 2. Sévère ; — Version grecque : 1. F. Abgrall ; 2. Feutren.

Cinquième Rouge. — Version latine : 1. Rolland ; 2. Sévélédor ; — Orthographe : 1. Daniellou ; 2. Grall ; — Version grecque : 1. Lavalou ; 2. Rolland.

Sixième Blanche. — Orthographe : 1. Le Denn ; 2. Guyomarc'h ; — Narration : 1. Le Denn ; 2. Le Reste ; — Orthographe : 1. Guyomarc'h ; 2. Palud ; — Analyses : 1. Palud ; 2. J. Grall.

Sixième Rouge. — Orthographe : 1. J.-M. Kerdilès ; 2. Y. Kerdilès ; — Narration : 1. J.-M. Kerdilès ; 2. Abjean ; — Orthographe : 1. Bertévas ; 2. Bihan ; — Analyses : 1. Bertévas ; 2. Bihan.

Septième. — Orthographe : 1. Paul ; 2. Parc ; — Ecriture : 1. Créac'h ; 2. Biannic ; — Narration : 1. Paul ; 2. Fouchard ; — Orthographe : 1. Paul ; 2. Le Bihan.

Huitième. — Orthographe : 1. L. Bohic ; 2. Nédélec ; — Lecture : 1. Nédélec ; 2. Plantec ; — Arithmétique : 1. Siohan ; 2. Nédélec ; — Ecriture : 1. Urien ; 2. Grall ; — Rédaction : 1. Monot ; 2. Rolland ; — Grammaire : 1. L. Bohic ; 2. Créac'h.

Neuvième. — Ecriture (1^{re} Division) : 1. H. Monot ; 2. Péron ; (2^e Division) : 1. Quéré ; 2. Cevaër ; — Arithmétique (1^{re} Division) : 1. Le Gall ; 2. Péron ; (2^e Division) : 1. Penn ; 2. Saliou ; — Lecture (1^{re} Division) : 1. Cabic ; 2. Péron ; (2^e Division) : 1. Quéré ; 2. Cevaër ; — Catéchisme (1^{re} Division) : 1. Cabic ; 2. Le Gall ; (2^e Division) : 1. Cevaër ; 2. de Kermenguy.

Les Œuvres au Collège

1^o L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Le total des aumônes recueillies en l'année 1925 pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi s'est élevé à 3000 francs, soit 1000 francs de plus que l'an dernier.

Nos félicitations aux dizainiers et à leur directeur, M. Colias ; nos remerciements aux généreux donateurs.

2^o CONFÉRENCE NOTRE-DAME DU CREISKER

Séance du 23 Décembre 1925

LA FÊTE DE M. MADEC

Avant le départ en vacances, nous nous réunissons pour présenter à notre dévoué directeur nos meilleurs souhaits de fête. Notre président, Louis Lavieç, a lu un fort gracieux compliment auquel M. Madec a répondu en termes tout paternels, félicitant le porte-parole du Cercle, nous remerciant tous et chacun, et traçant en quelques mots le programme du Cercle d'études : faire de nous des jeunes gens aux convictions fortes et au cœur généreux. A l'heure présente surtout, la France a besoin d'une élite, et c'est à nous qu'il appartient de la former.

En terminant, M. Madec nous offre ses souhaits de joyeux Noël, de bonnes vacances et de sainte année.

Séance du 13 Janvier 1926

LA MISSION DIVINE DU PRÊTRE

Ce soir, M. Madec nous commente le passage de l'Evangile qui a trait à la vocation des Apôtres. Et cela est bien de circonstance, puisqu'il sera question tout à l'heure de la « Mission divine du prêtre ».

La parole est à Bagot, et, après la lecture du compte-rendu de la précédente séance, l'orateur monte à la tribune : son air sérieux, son regard assuré, toute son attitude montre bien qu'il a pleine conscience de la gravité du sujet qu'il va traiter.

Après avoir exposé brièvement le but que Notre-Seigneur s'est proposé en venant sur la terre, Bagot nous montre que la mission du Christ eût été vaine, s'il n'avait laissé des successeurs chargés de continuer et de perpétuer son œuvre : « Allez, enseignez toutes les nations... »

Ces successeurs, ce sont précisément les prêtres. « Le sacerdoce chrétien n'est autre que le prolongement de la vie du Christ sur la terre » : *sacerdos alter Christus*. La mission du prêtre revêt donc un caractère divin comme celle de Notre-Seigneur et peut se résumer ainsi : le prêtre doit contribuer à racheter l'humanité déchue, lui enseigner les lois auxquelles Dieu l'a soumises, la

mettre en relation avec Dieu par la prière et les sacrements, organiser la société sur les bases de la justice chrétienne et de la charité... Il termine avec un accent plein d'émotion en assurant que le prêtre seul pourra régénérer la société.

Ce beau discours, qui paraissait à l'abri de toute critique, soulève cependant quelques remarques. Guivarc'h s'étonne que « le prêtre doit expier comme le Christ ». Bagot répond, et n'a point de peine à mettre son interlocuteur d'accord avec lui. Le Bihan aurait désiré que le conférencier abordât le rôle social du prêtre et Chapel prétend que le discours est plus théorique que pratique. L'orateur leur a répondu par un malin sourire, les invitant tous les deux à « suivre ses conseils », ce qui sera de la pratique. Une petite remarque très intéressante de Pont, et la cloche met fin aux discussions.

M. Madec se déclare très satisfait de la séance ; il félicite le conférencier de son travail sérieux et de ses qualités oratoires. Le président, sans doute, n'était pas aussi satisfait, car il frappa d'une amende de 0.25 deux bavards qui prétendaient être plus éloquents que l'orateur.

Séance du 20 Janvier

LA FAMILLE

Voici l'une des meilleures conférences de l'année. C'est Berre qui va nous entretenir ce soir de « La Famille ». La réunion a lieu dans la Salle des Fêtes.

« La famille, nous dit le conférencier, peut être envisagée à un double point de vue : les matérialistes la considèrent comme une association momentanée, formée au hasard des caprices et des circonstances, dans le but de propager l'espèce humaine. Suivant la conception chrétienne, elle est, au contraire, une association d'ordre divin, d'un caractère sacré, basée sur la loi naturelle, et formée selon un type providentiel pour propager l'espèce humaine.

Œuvre de Dieu, elle a reçu de lui ses lois essentielles. Il en a fait une société hiérarchisée, ayant pour caractères fondamentaux : l'unité, l'autonomie, la stabilité et la sainteté... »

L'orateur développe chacun de ces points et termine son remarquable discours aux applaudissements de tous. Chapel fait ensuite remarquer que l'Etat, pour défendre la famille, devrait accorder des allocations aux familles nombreuses ; Pierre de Ville-neuve demande l'avis du conférencier sur la question du travail des femmes : il lui est répondu que cela est permis, sans préjudice de l'éducation des enfants. — S'il faut, dit Lavieç, payer les ouvriers en proportion du nombre d'enfants, les patrons n'auraient-ils pas intérêt à employer des célibataires ? Réponse : le salaire du père doit être suffisant pour nourrir sa famille et rien n'empêche en tous cas la création de caisses régionales, comme il en existe dans les régions du Nord et du Sud-Est. Pour terminer, quelques remarques de Jacq., Le Bihan, Menut, Guyader.

Les Secrétaires : SÈVÈRE et LE BIHAN.

3° L'ŒUVRE ANTIALCOOLIQUE

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DE LA CROIX-BLANCHE

Premier trimestre : Octobre-Décembre 1925

Le mois d'Octobre est revenu et, avec lui, la rentrée. A la surprise de quelques-uns de nos camarades, la *Croix-Blanche*, dont ils avaient chanté les proches funérailles, est encore debout, plus solide que jamais, puisqu'elle plonge maintenant de fortes racines dans la *Croix d'Or* : on ne se laisse pas enterrer quand on débordé de vie !

Il était entendu que cette année serait marquée par un travail intense ; aussi, M. le Président, après avoir fait à l'étude des Grands et à l'étude des Moyens la conférence traditionnelle, nous annonce bientôt une première réunion. Avec des sourires ironiques, on s'apprêtait à saluer le « *pusillus grex* » qui, apparemment, répondrait à cette convocation. Mais, oh ! déception. La salle fut comble. Les quelques Moyens que M. le Président avait invités avaient fait preuve de bonne volonté.

Après avoir récité le « *Veni Sancte* », M. Tanguy, l'esprit encore tout rempli des souvenirs du Congrès de la Croix d'Or, nous donne un bref aperçu des travaux accomplis à Quimper durant les trois premiers jours de Septembre. Il nous dit comment la chaude parole de Monseigneur Duparc apporta à tous les congressistes un précieux encouragement et avec quelle ardeur Monseigneur Ariens, prélat de Hollande, exposa ses convictions antialcooliques.

Avant de lever la séance, notre président nous rappelle que, pour que notre œuvre demeure bien vivante, la propagande individuelle s'impose. Faisons connaître la Croix-Blanche sous son vrai jour, en la présentant comme le seul moyen pratique d'enrayer les progrès effrayants de l'alcoolisme : ainsi, peu à peu, les oppositions tomberont et l'indifférence elle-même finira par s'ébranler.

Lundi, 30 Novembre. — Nouvelle réunion, plus intime. Malgré l'absence fortuite de quelques membres, on procède à l'élection du bureau. Notre sympathique surveillant, M. Baron, qui, à ce moment, commandait des mouvements de gymnastique, est nommé vice-président par acclamations. La fonction de secrétaire échoit à Francis Ricou et à Yves Daniellou.

Vendredi, 18 Décembre. — La séance comportait une conférence du vice-président. Mais, à cette date, M. Baron se préparait, dans la retraite, à recevoir le diaconat. Cependant, on se réunit et M. Tanguy nous fit connaître une recette merveilleuse pour la préparation du pernod, à l'usage des abstinents et de tous les gens sensés ; après quoi, il nous donna lecture de la conférence si instructive que le docteur Lagriffe, directeur de l'asile Saint-Athanase, avait développée au congrès de Quimper. Il nous communiqua enfin le programme des conférences qui se feront au cours des deux trimestres suivants : le tableau est bien garni, car nombreux ont été les volontaires, mais plus nombreux encore sont les croisés qui, chaque semaine, offrent une communion pour que la Croix-Blanche vive et progresse.

Les Secrétaires : Yves DANIELLOU et Francis RICOU.

PAGE BRETONNE

1° KLEMMOU VIRJIL AR BARZ MEUR

Hos ego verticulos feci, tulit alter honores ;
Great meuz rimadellou, da eun all an honor ;
Sic vos, non vobis, nidificatis aves ;
Evel se, 'vit eun all, e lakit en avor (1)

Laboussed ho neiz.

Sic vos, non vobis, mellificatis apes ;
Evel se, 'vit eun all, 'rit ho mel er goudor
Gwenanennou keiz.

Sic vos, non vobis, vellera fertis oves ;
Evel se, 'vit eun all, tougit dre ribl ar mor
Miud, ho kloan leiz.

Sic vos, non vobis, fertis aratra boves.
Evel se, 'vit eun all, ec'h arit an arvor
Ejennedou reiz.

A. HELLARD, prêtre.

2° MES IMPRESSIONS EN AVION

Nous devons à une plume que nos lecteurs connaissent déjà ces quelques lignes que les fervents de notre belle langue nationale liront avec intérêt.

..... E pennou kenta va amzer zoudard e tisplegen deoc'h aman petra oa ar Skiant-Amzer. — « *Météorologie* » (1) — pe seurt labour a veze graet enni, ha m'ho peus sonj e lavaren deoc'h penaos an T. S. F. a rae kals vad d'ez, dre ma kase eb dale amzer pep korn bro, ar pezh n'eo ket gwir eus an « *Téléphone* » ; rak gouzout a reomp holl dre skiant-prena penaos e rankomp gedal awechou euriou penn da benn er postou evit kaout tro, da c'hedal ma vez echu

(1) Aurone, plante, buisson. — Louzaouen an drean — Aussi : avroun.

(1) Numéro de Février 1925.

o c'hrogad gan Per ha Pol, pe aliesoc'h o rannellerez gant Janed ha Janedig... Eur pennadig a oa abaoe m'edon oc'h ober gand an T. S. F. : selaou war an deiz amzer ar broiou pelloc'h el lec'h sellet ha dastumm hini ar c'horn bro m'edon ennan, setu oa breman va micher. Labour aes ha skanv a dra zur ; labour laosk awalc'h ive evit rei tro d'in da anaout Tours hag ar vro tro-dro, dreist-holl traoniennou glaz ha pinvidik al Loire hag ar Cher, hag ar c'hestell ha maneriou kaer a gaver enno...

Mevelienn oamp gand an nijerien : evid an nijerien e gwirionez oamp graet, hag en o c'hichen eo e vevemp. Farsus e viche bet d'in evelato tremen bloaz e kichen an nijerien, gwelet bembez epad an amzer-se ar c'hirri-nij ouz an druilh o sevel hag o tiskenn, ep na vichen savet morse en hini ebet. Koulskoude n'oa ket aes tre hen ober : pep arr-nij (da viana ar re hon doa e Tours) o doa daou blas : hini ar bleiner hag hini ar mekaniker pe ar seller ; ar bleiner a zo ret atao, setu perak ne c'hell morse rei e blas ; m' ho peus c'hoant sevel eo red deoc'h en em glevet gand an eil ; setu petra am eus graet hag evel-se em eus gallet ober diou zro e bro al laboused : ar wech kenta ez oun chomet en er eun hanter- eur, hag an eil gwech eun eur leun. Chomet oamp etre 1200 ha 1500 m. uhelder ; ha bet oamp a-us Tours ha da hed al Loire hag ar vro a zo a bep tu dezi. Met setu ma klevan meur a hini o lavaret d'in :

— « Oh ! n'e poa ket bet a aoun o sevel e traou evel-se ?

— Nan, aoun ebet ; ha c'houi ho piche ma welfec'h anezo o tont hag o vont bembez a-us d'ho penn, ep na viche morse kouezet hini warnoc'h ? ma welfec'h anezo bembez o c'hoariellaat en er hag o tistrei daoust da ze seder ha yac'h mat ?

— Ze zo brao da lavaret, met ne gredan ket e viche ker brao an traou e gwirionez ; ha pet kwech n'am eus ket lennet war ar c'hazetennou en doa an hen-man-hen torret e benn gand e garr-nij ; ya, ha ped darvoud c'hoarvezet evel-se ?...

— Meur a zarvoud a c'hoarvez evel-se, ya ; met nebeut avat war an niver bras a girri a zo bembez o nijal ; ar c'hazetennou a evesa mat da rei deoc'h da anaout kement gwall- eur a c'hoarvez met ne lavaront ket deoc'h ez eus bemdez koulz lavaret, e kement park-nij, eun 30 karr o vont en er ; ez eus, e Bro-C'hall, eun 8 pe 10 rejimant evid an nijerez, hag e vez evel-se kant ha kant o nijal beindez pa

vez dereat an amzer ; ha sonjet ho peus morse en traou-ze ? N'o peus ket ; a hend-all ne deufec'h ket da lavaret d'in, e vez niverus ar gwall-euriou en nijerez.

— Ne vichen ket e peoc'h, memes tra, ha pa viche nemet ar zonz e c'hell da bep mare ar « moteur » chom a zav, pe c'hoari fall, a viche awalc'h evid ankenia ac' hanon.

— Bezit e peoc'h va mignon ; araok sevel, ar « moteur » a vez laketa kals muic'h a herr ennan eget na vez goudeze pa vez en er, ha me gav d'in, ma z'eus eun dra bennak toc' hor ennan, e tlie en em rei d'ar poent-se ; ha goude ma teufe da derri en er, n'eman ket c'hoaz ar maro : ousspenn unan a zo bet gwelet o tiskenn evel-se yac'h ha seder ; m'ez eo risklus nemet pa vezer d'ar poent-se a-us eur ger bennak pe eur c'hoad, met peurliesha an nijerez ne vez nag e kreiz ar c'heriou, nag e kreiz ar menezioù, nebeutoc'h c'hoaz e kreiz ar c'hoajou.

— Ha petra zonzjer neuze pa vezer ken uhel a-us pep tra ; eun dra bennak a dlier da zantout c'hoaz evelato d'ar mare-ze.

— Lod a lavar e vezont klanv gand al fusk evel pa vezer en eur vag war ar mor, deist-holl pa vezer o sevel hag o tiskenn ; evidon me n'em eus santet metra eus a gement-se ; e peoc'h edon mestall ma vichen bet war an douar, ha biskoaz n'em eus bevet ken doun galloud spered an den, en deus ijinet eun dra ker kaer ; kredi a ran ma viche bet ar c'hirri-nij anezo d'ar mare ma vevê Hor Salver, el lec'h kas anezan war lein an Templ, an diaoul en diche Her c'haset en eur c'harr-nij ; ne weler eus a nep lec'h kemend a vro, ha n'eus e nep lec'h eun taol lagad ker brao ; beva a reer a dost e gwirionez, d'ar mare-ze, ar c'halloud dispar roet gand Doue da spered an den, ha dont a ra er zonz d'Hen trugarekaat, ar re da viana o deus an eurvad d'Hen anaout ha d'Her c'haret ; ar re-all avat a gemer lorc'h, a dol warno o unan ar c'halloud-se, a deu evel-se da fougeal, d'ober o fenn o-unan ; kaout a ra dezo n'eus den ebet ken evito betek an deiz ma teu an Holl-C'halloudek da ziskouez dezo ez int c'hoaz E grouadurien hag E zujidi, dre lezel da zont warno eur gwall darvoud bennak.

Iffig FAVE.

La Vie Sportive

L' « Etoile d'Arvor » (Collège de Lesneven)

bat le Collège de Saint-Pol par 5 à 0.

(28 Janvier)

Il est environ neuf heures et demie. Une douzaine de « veinards » délaissent livres et cahiers — choses ennuyeuses — et franchissent gaiement le seuil du collège, heureux de respirer le grand air de la liberté. La rencontre annuelle et amicale de l' « Etoile d'Arvor » et de l'équipe 1^{re} de l'Institution N.-D. du Creisker doit avoir lieu aujourd'hui à Lesneven. M. le Supérieur et quelques professeurs accompagnent M. Rolland et ses « matcheurs ».

Depuis que les Landivisiens, un jour de sortie, ont étrenné la fameuse « Torpille », personne n'en veut plus d'autre. Eux, ils étaient trente-sept, bien à leur aise... Nous, nous serons vingt au plus. Pensez si nous aurons de la place !

En route ! On nous mène à bonne allure, doucement, presque sans faire de bruit. Un arrêt à Kergidu pour visiter notre camarade Jean-Louis *Le Borgne*, élève de philosophie, souffrant. A Berven, c'est un interminable défilé de « bêtes à cornes » se rendant à la foire. Voici Lanhouarneau et son fameux clocher. Et puis enfin Lesneven. On nous dépose au collège.

Un accueil des plus aimables nous y était réservé. A midi, notre dîner fut digne de la bonté de M. l'Econome. En sortant de table, nous eûmes le plaisir de revoir notre ancien condisciple François *Le Rest*, aujourd'hui surveillant à l'Institution Saint-François. Sa bonne mine, son air souriant témoignaient assez qu'il était heureux. On le serait à moins !

★★

L'heure avance et il est temps de rejoindre le champ de combat. Le Stade Lesnevien a bien voulu mettre son terrain à la disposition des joueurs ; son rapporteur d'ailleurs est là, « Jakik » *Jézéquel*, un ancien de Saint-Pol aussi. Le ciel, hélas ! devient sombre, et c'est sous la pluie que les équipiers s'alignent, dans la formation suivante :

Guillerm Francis

M. Lintanf (cap.) J. Cochard

P. Laviec L. Baron A. Kerrien

L. Laviec F. Kerdilès J. Pouliquen F. Guézennec Y. Miossec

Ce que fut la partie. — Dès le début, les « Lesneviens » s'assurent le contrôle de la balle et annihilent sans difficulté nos efforts. *Pouliquen*, il est vrai, fait quelques descentes dangereuses et s'attire les applaudissements mérités de la « galerie ». Notre jeu néanmoins reste inefficace et, sauf à un certain moment où nous réalisons, nos adversaires dominent incontestablement. La mi-temps est sifflée sur le résultat de 2 à 0 en faveur de l' « Etoile d'Arvor ».

Privés durant quelque temps des services de *Pouliquen*, force nous est de nous défendre avec acharnement, durant la seconde moitié du jeu. Nos bois sont bombardés sans cesse et *Guillerm* doit laisser rentrer trois nouveaux buts. Ce n'est que vers la fin, quand il est trop tard, que nous semblons prendre l'offensive, au point d'inquiéter le goal de l' « Etoile ». *Guézennec* et *Miossec* manquent deux belles occasions de marquer et le match se termine sur le résultat de 5 à 0.

Défaite cuisante, certes ! A quoi l'attribuer ? A la nette infériorité de notre équipe ? Peut-être ! La revanche du 4 Mars nous l'apprendra. A mon avis, le mauvais temps y fut pour quelque chose et le terrain pour beaucoup. Habitués à jouer sur un terrain exigü, nous pratiquâmes, à Lesneven comme chez nous, le petit jeu à courtes passes : méthode scientifique peut-être, mais sans efficacité sur un vaste terrain.

★★

Après le match, M. l'Econome nous fit encore les honneurs de sa table. Il nous régala d'un bon café bien chaud, qui nous remit d'aplomb pour le retour.

Quoique battus et bien battus, nous rentrâmes chez nous, en bons et sages philosophes, riant, chantant, comme si nous étions « triomphants ».

Au fait, délicieuse journée ! Puisse cette bonne tradition durer aussi longtemps que les deux illustres collèges du Léon !

Le rapporteur : Y. LE B.

★★

Le dimanche 31 Janvier, l'équipe 2^e du Collège a battu l'équipe 1^{re} de « la Légion Saint-Pierre » de Plougasnou par 8 buts à 2. Le compte-rendu paraîtra dans le prochain numéro.

Le match-revanche de l'Equipe 1^{re} du Collège contre l' « Etoile d'Arvor » aura lieu le Jeudi 4 Mars, à Saint-Pol.

ÉPHÉMÉRIDES

4 Janvier. — Rentrée. Certes, c'est le cas de dire : « *Sunt lacrymæ rerum...* » Les vacances ont été noyées dans l'eau... Que de projets non réalisés ! Et aujourd'hui, il pleut encore : « ce ne sont que ruisseaux, que torrents d'eau bourbeuse... » Il pleut...

Le train de 8 h. 57 a ramené les moins pressés ; une demi-heure après, Orphée dans ses bras avait enlacé les dormeurs.

5 Janvier. — Les classes ont repris dès 8 heures.

14 Janvier. — Aujourd'hui, il neige, mais pas assez, au gré des collégiens, qui n'ont guère eu le temps de se battre.

Au retour de la promenade, conférence avec projections par Mgr Cessou, de la Société des Missions Africaines de Lyon, Vicaire apostolique du Togo (Afrique Occidentale).

21 Janvier. — Sortie du mois.

23-24 Janvier. — Fête du Collège.

28 Janvier. — Nos matcheurs sont partis ce matin pour Lesneven.

SPECTATOR.

Le Coin des Anciens

DEUILS :

Nous recommandons aux prières de nos amis :

M. Alain Elléouet, grand-père de J. Crenn, élève de 2^e, décédé à Lampaul-Guimiliau le 31 décembre.

M. Yves Ollichon, oncle de Jean Cozic, élève de 4^e, décédé à Roscoff le 5 Janvier.

M. H. Saliou, oncle de Pierre Berric, élève de 5^e, décédé à Morlaix le 9 Janvier.

Mme Quélenec, cousine de M. l'abbé Quillévéry, professeur de 2^e, décédée le 11 Janvier à St-Pol-de-Léon, 22, rue Cadiou.

M. Jean-Marie Mingam, jardinier au Collège, décédé le 4 Février, à l'âge de 80 ans.

M. l'abbé Désiré Le Goaziou, professeur à l'Institution Saint-François (Lesneven), décédé le 31 Janvier. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Martin-des-Champs (Morlaix) le 2 février.

M. l'abbé Kersaudy, recteur de Plounéour-Ménez, ami de la maison, décédé le 15 Janvier.

Mme veuve Guivarc'h, grand-mère de F. Guivarc'h, élève de philosophie, décédée à Landivisiau le 24 Janvier.

Le R. P. Haudelin, des Missions d'Haïti, notre compatriote pendant cinq mois lors de la fondation du petit séminaire de la rue Verdérel. L'inhumation a eu lieu à Rochefort-en-Terre le 27 Janvier.

★★

Le lundi 18 Janvier ont eu lieu à Landerneau les obsèques de Ludovic Bazin, du 352^e régiment d'infanterie, mort pour la France, au lazaret du camp de Lagensalza, en Allemagne, le 12 mars 1915.

De Profundis !

NAISSANCES :

M. et Mme Henri Guirriec nous ont fait part de la naissance de leur fils Pierre. — (Haï-Duong, Tonkin, décembre 1925.)

MARIAGES :

Le Docteur et Mme Bagot nous ont fait part du mariage de M. Charles Bagot, leur fils, notaire à Matignon (Côtes-du-Nord, avec Mlle Suzanne Voisin. — (Paris, 28 Janvier.)

Respectueuses félicitations et meilleurs vœux.

NOMINATIONS :

Monseigneur l'Evêque de Quimper a nommé tout récemment chanoines honoraires de sa Cathédrale :

M. Bodériou, curé-doyen de Plabennec ;

M. Léon, professeur au Grand Séminaire.

Nous prions les nouveaux chanoines d'agréer l'expression de nos respectueuses félicitations.

★★

Par décision de Monseigneur, ont été nommés également :

Curé-Doyen de St-Thegonnec, M. l'abbé Conseil, recteur de Tréfléz, prédicateur de notre dernière retraite de rentrée ;

Recteur de Tréfléz, M. l'abbé *Pouliguen*, vicaire à Plabennec ;

Vicaire à Plabennec, M. l'abbé Y. *Tanguy*, vicaire à Coray ;

Recteur de Dinéault, M. l'abbé *Quéré*, recteur de Motreff (nomination omise par erreur dans le dernier bulletin) ;

Aumônier de l'Hôpital Maritime de Brest, M. l'abbé *Cloarec*, ancien vicaire de Saint-Martin de Morlaix ;

Recteur du Tréhou, M. l'abbé *Le Boëtté*, ancien vicaire à St-Martin de Brest, ancien aumônier de l'armée et de la marine, chevalier de la Légion d'honneur.

★★

Le R. P. *Tanguy*, de Plouvorn, prêtre des Missions d'Haïti, rentré de congé le 19 Novembre, précédemment administrateur de la plaine du Nord, a été nommé vicaire à Pilate, diocèse du Cap Haïtien. (*Bulletin diocésain d'Haïti.*)

SUCCÈS AUX EXAMENS :

Facultés Catholiques de l'Ouest.

La Direction de chacune des Facultés Catholiques des 6 Ecoles Supérieures de l'Ouest (Théologie, Droit, Lettres, Sciences, Agriculture, Commerce) ayant eu à désigner celui qu'elle considèrerait comme son *meilleur étudiant* pour l'année 1924-1925 :

la Théologie a désigné M. l'abbé *Hilion*, professeur à l'Ecole Saint-Yves de Quimper ;

les Lettres : M. l'abbé *Galès*, notre professeur de 3^e.

Il s'agissait d'attribuer à l'un de ces 6 élèves, la Cyclo-Moto offerte par la Maison Peugeot.

Le sort, chargé de départager les candidats a été favorable à M. Jean Renaudin, élève sortant de 2^e année à l'Ecole Supérieure d'Agriculture. (*D'après le Bulletin des F. C.*)

Il n'en reste pas moins que le Diocèse de Quimper a lieu d'être fier de posséder ces deux « *meilleurs étudiants* » et notre Institution a bien le droit aussi d'apprécier l'honneur qui rejaillit sur elle en la circonstance.

Aux deux lauréats, nos plus vives félicitations.

Doctorat en médecine : Soutenance de thèse.

Nous adressons les mêmes félicitations à nos amis André

Le Roux et Eugène Le Lay (Cours 1917) qui viennent de terminer à Bordeaux leurs études de médecine. Tous deux ont soutenu avec succès leur thèse de doctorat.

André Le Roux a présenté le sujet suivant : « *Résultats du Stovarsol dans le traitement de la lambliose intestinale* ».

Eugène Le Lay : « *Le Cancer chez l'adulte âgé de moins de 35 ans* ».

Nos deux jeunes docteurs achèvent en ce moment leur éducation professionnelle à l'Ecole d'application de Marseille, avant leur départ aux Colonies.



Correspondances et Nouvelles

RECONNAISSANCE A MARIE

L'un de nos jeunes anciens se déclare redevable à N.-D. du Creisker d'une prompte guérison obtenue à la suite d'une neuvaine de prières faite à la Vierge bénie.

Nous sommes heureux de porter aux anciens et à tous les dévots de Notre-Dame cette bonne nouvelle et nous les invitons à remercier avec nous la Mère de miséricorde qui continue à veiller sur ceux qui ont placé en elle leur confiance.

★★

AUX ANCIENS.

Chers Anciens, ils sont nombreux, ceux d'entre vous qui nous ont adressé, à l'occasion du nouvel an, leur lettre de bonne et heureuse année. Nous les en remercions, car ce sont là des témoignages d'affectueuse sympathie auxquels nous sommes bien sensibles.

Il nous plaît de savoir que vous êtes « souvent en esprit dans cet heureux collège, témoin de vos premiers plaisirs ; [vous assistez] encore à ces utiles exercices où se formèrent et [votre] goût et [vos] principes... » La vie du Collège, en effet, est faite de souvenirs, de traditions, de choses anciennes qu'il est doux plus tard de se rappeler. Votre petit bulletin essaie de vous faire revivre ce passé heureux. C'est ce que nous écrivait l'un de vous : « J'aime à voir que

toutes les traditions sont conservées au Collège et que rien n'est changé. »

N'oubliez pas cependant que « *Le Creisker* » a été créé pour vous. « Grouper autour de la chère image du Creisker et des souvenirs d'autrefois, tous les anciens du Collège » : telle fut l'« œuvre d'amitié » entreprise au cours des années terribles. Cette œuvre continue. « *Tous collaborateurs* » : ce doit être votre résolution d'aujourd'hui. La « *Correspondance des Anciens* » doit prendre de plus en plus de place dans nos 32 pages, souvent largement dépassées. Donnez-nous de vos nouvelles ; faites-nous part de tout ce qui vous intéressant nous intéresse et intéresse vos amis. Donnez-nous des nouvelles de ceux avec qui vous êtes en relations ou que vous avez pu rencontrer ; dites-nous leurs joies ou leurs deuils, leurs succès que, trop souvent, par excès de modestie, ils négligent de nous faire connaître. Envoyez-nous des nouvelles de tous et de tout.

Et puis, profitez de l'occasion pour nous donner quelques conseils ; faites-nous connaître les lacunes, les défauts de notre — de « votre » bulletin ; dites-nous vos desiderata, les questions que vous voudriez y voir traiter, les sujets aussi qu'il vous plairait de traiter vous-mêmes. Allez-y en toute simplicité ! Que d'articles promis ou de correspondances annoncées qui « restent en panne ! »

Laissez-vous faire, chers Anciens ! Pour « l'honneur du Creisker ! »

★★

Nous remercions ceux qui ont réglé avec M. le trésorier le prix de leur abonnement. Nous nous sommes permis de lancer un nouveau rappel aux retardataires. *Memoria minuitur nisi eam exerceas*. Qu'ils veuillent bien se hâter de réparer leur oubli !

Ceux qui auraient déjà payé voudront bien ne pas se formaliser s'ils trouvent dans leur Bulletin un rappel de paiement : ils le tiendront pour non avenu. Quant à ceux que nous avons oubliés, ils n'ignorent pas leur situation.

Ceux de nos abonnés qui ne reçoivent pas le Bulletin régulièrement sont priés de nous en avertir. Cependant, n'y a-t-il pas parfois de la faute du destinataire lui-même qui a omis de nous communiquer son changement d'adresse ?

★★

Enfin, chers Anciens, songez dès maintenant à la pro-

chaine réunion de septembre. L'un de vous nous écrivait en octobre : « Je regrette que nos réunions annuelles soient toujours fixées le jeudi, jour de marché ici. Impossible de m'absenter. Le D^r J... est dans le même cas. Aussi, je vous prie de tâcher de fixer la réunion prochaine à un autre jour pour que nous puissions nous y rendre. D'autres certainement pensent comme moi. »

Oui, sûrement ! Mais, déjà, dans son numéro de février 1925, le « *Creisker* » ouvrait une enquête pour savoir « à quelle date et à quelle époque il serait intéressant de fixer la réunion des Anciens ». L'an dernier, une coïncidence fâcheuse que nous n'avions pas prévue avait empêché certains de nos amis d'être présents à la fête. Dites-nous donc les dates à écarter. On essaiera de contenter tout le monde.

Et puis, faites-vous annoncer longtemps à l'avance. Si l'on sait que vous devez être à la fête, combien d'amis se déplaceront pour vous voir ! Et l'on n'entendra plus : « Seul encore de mon cours ! Lamentable ! »

Bien vôtre,

Un Ancien.

★★

Joseph Roualec, de l'Île de Batz, un de nos tout jeunes anciens, entré il y a quelques mois dans la marine, suit actuellement les cours de timonier à bord du croiseur-école « Jeanne d'Arc ». Il nous a écrit le 20 décembre et l'enveloppe portait le cachet de Colon (1) à Saint-Nazaire. Notre ami effectue en effet une croisière sur l'Océan. Il a visité avec beaucoup d'intérêt, nous dit-il, des pays nouveaux, allant de Ténériffe à Fort-de-France, et trouvant partout à se régaler de bananes, d'oranges, de cocos, de homards, à très bon compte... Il nous prie de transmettre son meilleur souvenir à ses amis de l'année dernière, et en particulier aux « Math-Elém ».

Louis Le Bras, de Lampaul-Guimiliau (cours 1918), étudiant en médecine, 21, boulevard Jourdan, Paris (14^e), après avoir passé une année à la Faculté d'Alger, poursuit ses études à Paris. « Régulièrement, dit-il, je devrais finir ma scolarité l'année prochaine, mais à Paris, il faut compter

(1) Ville de la République de Panama.

un an de clinique après la fin des études avant de présenter sa thèse... Je prépare cette année l'Externat des Hôpitaux.

Notre ami a pour camarades dans la capitale « les frères *Le Bourhis*, dont le plus jeune, *Pierre*, vient de subir avec succès le premier examen de Doctorat en droit ». Il rencontre aussi « *Edouard Le Saout* (cours 1915) qui vient d'être nommé Inspecteur d'assurances. »

Joseph *Le Gall* (cours 1917), Abbaye Saint-Jacques, Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine), nous a adressé le 18 Janvier une charmante missive où il nous dit le plaisir qu'il goûte chaque mois à lire le « *Creisker* » et à y trouver des nouvelles d'amis. Il en a revu si peu depuis 1917 ! En septembre dernier, il a eu l'agréable surprise d'une visite inattendue : celle d'un condisciple de cours, H. T... Il a été « particulièrement heureux de savoir que Maurice *Le Bian* s'en était tiré à bon compte des opérations du Maroc. Il le savait engagé dans les opérations riffaines et n'avait pas manqué de le recommander tous les jours à Notre-Dame. » — « Au reste, continue notre ami, je n'oublie personne. Mais, des messieurs comme Marcel *Jaffré*, Henri *Combot*, André *Le Roux*, etc... feraient bien cependant de dire un peu ce qu'ils deviennent... Le « *Creisker* » transmettra aussi à Henri *Guirriec* mes amitiés et mon religieux souvenir. »

Et plus loin : « Je vous adresse un exemplaire de la « *Vraie dévotion* » et la lettre du Cardinal Mercier concernant le Dogme de la Médiation universelle de la Très Sainte Vierge. J'ai fait partie du bureau de dépouillement des adhésions des Evêques du monde entier à l'opportunité de la définition du dogme de Marie médiatrice. Il y avait là toutes les langues, même du grec... La définition du dogme sera une intention de l'Apostolat de la Prière pour 1926. Mais, dès maintenant, que vos élèves veuillent bien prier à ces intentions, car il ne faut pas qu'il puisse être dit que les enfants de N.-D. du *Creisker* n'ont rien fait pour incruster dans le diadème de leur Mère la plus belle perle de ses prérogatives au Ciel... »

Simon *Le Naélou*, de Carhaix, soldat au 401^e D. C. A., 10^e batterie, Fort de Rosny-sous-Bois (Seine), n'a passé qu'un jour au Fort de Romainville. Il a été affecté à la 10^e C^{ie}, au fort de Rosny, où il se trouve encore. Là, il

apprend l'automobile, et tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour être un bon soldat.

Nous avons également reçu de bonnes nouvelles de Frère Jean *Senneville*, au Noviciat des Pères Blancs, Maison Carrée, Alger, toujours en excellente santé, ainsi que ses 70 confrères (27 décembre) ;

de Luc *Rapine*, sapeur à Rabat, Maroc (6 janvier) ;
de Pierre *Ollivier*, clerc de notaire à Binic (Côtes-du-Nord) ;

d'Yves *Rannou*, de Pleuven, qui poursuit ses études à l'Institut industriel de Lille. Il rencontre souvent Sylvain *Peyron* et quelques autres bretons, très nombreux à la Faculté et à l'Institut Catholique des Arts et Métiers. Il espère pousser jusqu'à St-Pol-de-Léon à la prochaine réunion des Anciens (10 Janvier) ;

de François *Nguyen*, étudiant à Rennes, qui a été heureux de revoir St-Pol aux dernières vacances de Noël. Son frère Louis, élève à Ste-Geneviève, a été classé premier en force relative à la fin du trimestre dernier. Nous lui adressons ici nos plus sincères félicitations ;

de Jean-Baptiste *Mazurier*, Médecin Aide-Major de 2^e classe des Troupes Coloniales à Mindouli, Moyen-Congo, A. E. F. « Son poste se trouve à proximité de la voie de fer de Brazzaville à La Pointe Noire. Il est médecin de l'assistance indigène, et son collègue fait les villages de la circonscription. Pierre *Queinnec* se trouve à Loudima... » (Lettre de M. Mazurier, père. Plounéour-Méner, 17 Janvier) ;

de Victor *Roualec*, surveillant à l'Ecole Saint-Yves. Il se plaît beaucoup à Quimper. Il a été heureux de rencontrer aux dernières vacances quelques-uns de ses camarades de cours, *Rivoalen*, Louis *Thien*... Il se présente le 2 mars devant le conseil de revision à Saint-Pol ;

d'Henri *Le Bihan* (cours 1923), étudiant en droit à Auray, qui serait heureux d'avoir la visite de « tous ceux qui feront cette année le pèlerinage de Sainte-Anne » (21 Janvier).

QUESQUES ADRESSES :

Joseph *Lelièvre*, enseigne de vaisseau, Torpilleur d'escadre « *Marocain* », Lorient.

Yves *Messenger*, soldat au 44^e Génie, Poste-radio de l'Etat-Major du Général Naulin, Fez (Maroc).

Frédéric *Reynolds*, St-George's College, Woburn-Park, Weybridge (Angleterre : Surrey).

Joseph Robin, Brigadier, 305^e R. A. C. P., 2^e Groupe, 4^e B^e, Le Mans (Sarthe).

Francis Kerautret, 6, rue Charles Nodier, Paris (18^e).

René Masson, 66^e R. T. M., C^e d'Instruction, Meknès (Maroc).

Jean Roche, 14, rue Monseigneur Morelle, St-Brieuc.

Jean Adam, cavalier au 7^e Chasseurs, 4^e escadron, 4^e groupe, Evreux (Eure).

Ambroise Guillou, 10^e section d'Infirmiers, Hôpital militaire, Rennes.

André Le Roux, Médecin Aide-Major de 2^e classe, Ecole de Médecine Coloniale du Pharo, Marseille.

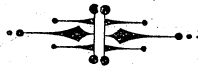
Chasseur Paul Vincent, 510^e R. C. C., Cours de Saint-Cyr, Lycée français de Mayence, S. P. 180.

Souscription pour élever une Croix sur la Tombe de M. PICARD, Ancien Professeur

(5^e LISTE)

Total des listes précédentes.....	284 »
M. Vallée, 23, rue Saint-Benoît, Saint-Brieuc.....	100 »
Bizien, Saint-Brieuc.....	3 50
M. J. Choleau, rue Poterie, Vitré.....	20 »
M. A. Mellac, 10, rue du Gaz, Lorient.....	20 »
Un petit « Mercelot », Vitré.....	2 15
An aotrou X..., beleg e Y..., — Breiz-Izel.....	5 »
Charles Guiomar, Landerneau.....	10 »

Total jusqu'à ce jour..... 444 65



Le Gérant : P. CORRE.

IMP. DU NOUVELLISTE — RENNES

Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie

DU DIOCESE DE QUIMPER ET DE LEON

SOMMAIRE DE JANVIER-FÉVRIER 1926

- I. G. PONDAVEN et J. M. ABRALL : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon : Locronan (suite et fin).
- II. Dom J.-L. MALGORN : Le Cardinal Alain de Coëtivy (1407-1474) (suite).
- III. Abbé GUÉGUEN, Recteur du Folgoat : Les Prônes d'un Recteur de Landunvez au temps de Louis XIV (suite).
- IV. Abbé MONTFORT : Pleyben, Contribution à son histoire, Confréries et pieuses Associations.
- V. Chanoine PÉRENNES : Quelques auteurs de Cantiques bretons : Charles Bris. — An exerciçou spirituel euz ar vuez Christen (suite et fin).
- VI. Abbé SALUDEN : Un curé constitutionnel, Emmanuel Pillet, Curé de Landerneau (1758-1836) (à suivre).
- VII. G. PONDAVEN : Mise au point : M. de Kerdanet a-t-il composé : *La liste des Eglises et Chappelles de Notre-Dame basties en l'Evesché de Léon*?
- VIII. Inondation à Quimper.

LES ABONNEMENTS (12 francs par an) PARTENT DE JANVIER

Le Directeur-Gérant :
Chanoine PERROT,
Secrétaire Général de l'Evêché de Quimper.

(C/C 3.480, NANTES).

Pour la Rédaction, s'adresser à M. le Chanoine PÉRENNES,
Aumônier de l'Hôpital, Quimper.

SOMMAIRE

LAETARE !

M. L'ABBÉ GABRIEL PONDAYEN (Suite)

LE TESTAMENT SCOLAIRE DE M. DE MONZIE (Suite)

LETRE A UN ELEVE DE LA DIVISION DES MOYENS

La Vie au Collège :

LA VIE RELIGIEUSE

Sermons et Instructions

Messe du Souvenir

Messe des Vocations

LA VIE INTELLECTUELLE

Tableau d'Honneur et Places de Compositions

LES ŒUVRES AU COLLÈGE :

Conférences Notre-Dame du Greisker

LA VIE ARTISTIQUE

Conférence-Concert du 11 Mars

LA VIE SPORTIVE

Matches du 31 Janvier, du 7 Février, du 16 Février

Match retour du 4 Mars : Collège-Etoile d'Arvor

EPHÉMÉRIDES

Le Coin des Anciens :

DEUILS, NAISSANCES, MARIAGES, NOMINATIONS, TRAVAUX DE NOS ANCIENS

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES :

Etienne Querné, Henri Moreau, J.-B. Mazurier, Edouard Clairon, Léon Renaud — Nos Conscripts
Quelques adresses

NÉCROLOGIE

Jean-Marie Mingant

Abbé D. Le Goaziou

SOUSCRIPTION PICARD



Laetare !

~~~~~

Réjouis-toi, Jérusalem !

L'Eglise est en deuil, elle appelle ses enfants à la pénitence, et voici qu'au milieu de son Carême, une voix retentit d'un bout du monde à l'autre, et lui crie : « Réjouis-toi, Jérusalem ! »

Et l'Eglise, encore qu'elle souffre, encore qu'elle pleure, encore qu'elle fasse pénitence, l'Eglise répond : *Laetatus sum*, je me suis réjoui.

Et elle chante sa joie, et elle la proclame à la face du monde entier.

★★

Quel est donc ce secret de la joie de l'Eglise ?

Le secret de la joie de l'Eglise est le fruit d'un autre secret, celui de son amour.

L'Eglise aime son Dieu. Elle a tout reçu de Lui, sa foi, son espérance, son amour. Elle trouve dans son amour le principe de sa joie. Car il n'y a pas d'amour qui ne fasse naître quelque joie. Cette joie, il est vrai, est de la nature de l'amour dont elle découle, et l'amour est de la nature de l'objet aimé.

Quand l'objet aimé est bon, l'amour est bon, la joie est bonne. Et quand l'objet aimé est Dieu, le Souverain Bien, l'amour est parfaitement bon, la joie parfaitement bonne.

Donc, réjouis-toi, Jérusalem. *Laetare, Jerusalem !*

R. P. EMMANUEL, « Méditations ».

# M. l'Abbé Gabriel PONDAVEN

## NOTES ET SOUVENIRS

### VII

... Minister...

Je viens de relire, maître aimé, ces pages vieilles, bien vieilles, — et si jeunes ! — que vous écrivîtes jadis à l'intention de tous ceux que vous vouliez soulever dans un « essor » définitif vers Dieu (1). Elles ont évoqué en mon esprit le souvenir des années radieuses où des collégiens du Creisker percurent, au tréfonds de leur être, l'écho, prolongé à l'infini, du « *Silio* » déchirant du Calvaire. Ils menaient la vie terne, quelconque, de malheureux sans idéal lorsque, « vers la quinzième année, un grand, un providentiel changement se fit dans leurs pensées ». Ils se traînaient sur les chemins bordés de fleurs souvent empoisonnées. Ils se redressèrent soudain et, d'un pas alerte, comme galvanisés par quelque clairon de mystère, s'élancèrent dans le sentier pierreux du Bien. Ils se cantonnaient dans leur égoïsme, se complaisaient dans le culte d'un Moi déifié ? Forts de la divine grâce, ils acceptèrent de devenir, par leur vertu rayonnante, le sel de la terre affadie, — plus encore, le levain de la pâte molle et flasque.

La magnifique transformation ! qui réunit aux pieds du grand Altéré de la Croix tant et de si ardentes bonnes volontés !

Je ne puis me défendre de songer, Maître, que vous en fûtes, de longues années durant, l'infatigable ouvrier. Combien sont-ils, ces « vieux enfants », nés naguère à la vie de Jésus, qui, en ressuscitant dans leur âme frissonnante la prodigieuse minute du pacte scellé, « vers la quinzième année », entre eux et « le Christ attirant », revoient en même temps, penchée sur leur misère et leurs généreux enthousiasmes, votre figure anxieuse, mais compatissante ! Entendez le cri de leur reconnaissance : « Merci, merci, merci, ô vous qui nous avez remplis, au nom

(1) « *L'Essor* ». Cf. Le Creisker, Mars 1924.

du Seigneur, des richesses incorruptibles, de la foi, de l'espérance et de la charité ».

5 h. 35... 5 h. 40... Une ombre s'agite dans la sacristie du Creisker. Affairé, mais grave, le très cher et très vénéré Monsieur l'Abbé C. R... se prépare à célébrer la Sainte Messe. Il va, vient, court au lavabo, revêt les ornements sacrés, puis, la chasuble aux épaules, la barrette sur la tête, attend... le bon plaisir de son servant... Le vent frôle les vitraux de la chapelle, ébranle les voûtes, fait gronder comme un immense tuyau d'orgue la céleste flèche ajourée.

Le gravier d'une allée crie sous un pas pressé. L'enfant de chœur surgit de l'ombre, les yeux gros encore de sommeil. Il se précipite vers l'armoire aux missels, allume une bougie, pénètre dans le sanctuaire plongé dans les ténèbres lourdes à peine étoilées par la flamme de l'éternelle veilleuse. Il découvre l'autel, descend, monte, s'empresse... Les cierges brillent à l'« Epître » et à l'« Evangile »... Tout est prêt. L'officiant avance, gravit les marches qui le rapprochent et du Christ au Tabernacle et de la Madone qui, blanche sur le noir d'un vitrail, tend vers les fidèles qui la viendront implorer, le Fils du Miracle.

Une fleur blafarde s'épand dans le chœur ; dans la masse d'ombre qui les presse, les piliers de la nef paraissent plus grands, et plus lointaines les voûtes. Sur les « bancs des externes », quelques taches pâles mettent une clarté diffuse.

Une porte s'ouvre !... Des sabots claquent sur les dalles du Lieu Saint. Une silhouette se perd dans l'obscurité entre les colonnes élancées qui portent la « merveille ».

La clochette tinte... *Introibo ad altare Dei*... Et la sainte Liturgie déploie ses beautés... *Ecce Agnus*... L'Agneau vient... Le prêtre sera-t-il seul à se nourrir de la Chair virginale de la Victime ?... *Confiteor*... Un bruit de pieds près de la Table Sainte annonce que des pauvres affamés attendent là le Viatique divin.

Combien sont-ils ? Dix, douze peut-être. Ils seront vingt, trente même, demain.

Qui sont-ils ? Regardez-les. Ne trouvez-vous pas qu'ils ressemblent singulièrement : celui-ci au rigide Y, celui-là à Z, l'ami des R... ?

Cet autre au « disputeur » des théories bergnoniennes ? Ce sont eux, en effet, qui, ayant goûté une fois... dix fois...

la douceur des divins contacts, veulent renouveler sans fin le geste adorable du « Bien-Aimé » recherchant, à la lèvre, le cœur à cœur avec Jésus.

Le résultat des séances... sans paroles dans le cabinet de travail de M. Pondaven ? Le voilà ! Le prêtre, « pêcheur d'homme », a-t-il utilement peiné ? Psychologue perspicace, il a, en des entretiens de « direction » heureusement provoqués, et par des sondages adroits, discerné les possibilités de sanctification de ses petits amis. Guide sage, entraîneur prudent, il a su aiguiller vers la communion d'abord, et vers la communion fréquente, ceux dont il voulait faire les instruments d'évangélisation. Les premiers « croisés » (1) soulevés par son zèle ont été conquérants à leur tour : le mouvement « eucharistique » a vite fait tache d'huile. Qu'il dût maintes fois tressaillir d'émotion, le bon ouvrier, — instrument de la grâce, — dont la généreuse activité, secondée par ses pères dans le sacerdoce, avait créé le courant qui, vers 1905-1906, entraînait vers le Dieu du Tabernacle une foule de vaillants chevaliers, au collège de Léon !

(A suivre).

A. QUÉMÉNEUR.

## Le Testament Scolaire de M. de MONZIE

(SUITE)

### LES LANGUES VIVANTES (Cf. 127 à 150)

« Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse ! », tel est le mot qui vient naturellement à l'esprit quand on lit le « préambule » de la page 127.

« Soit qu'elles s'adjoignent aux langues anciennes, soit qu'à deux elles les suppléent pour assouplir et affiner l'esprit, les langues vivantes sont appelées à jouer, dans l'enseignement secondaire rénové, un rôle de premier plan. La tâche est lourde mais belle. Prêt depuis plus d'une gé-

(1) Qu'il me soit permis de rendre à l'un de ces bons, de ces dévoués « auxiliaires » : — j'ai nommé le saint abbé *Désiré Le Goaziou*, dont la mort vient de frapper cruellement ses innombrables amis, — un hommage particulier !

nération, le personnel ne la redoute pas. Dans l'ensemble, il l'appelle de ses vœux ».

Qu'est-ce à dire ?

Pour mettre à exécution les programmes de 1902, qui comprenaient, parallèlement à la section latin-grec (A) et à la section latin-sciences (C), la section latin-langues (B) et la section sciences-langues (D), il avait bien fallu, au cours de ces vingt-cinq dernières années, multiplier les professeurs de langues vivantes. La section B qui était, en apparence, la section du « moindre effort », était devenue, en réalité, le refuge ordinaire des élèves paresseux et, par là même, elle avait fini par être fort dépréciée, du moins dans les lycées et collèges de garçons. Il est avéré, du reste, qu'aux examens, le pourcentage des succès obtenus en B était, en général, très inférieur à la moyenne (1).

Les faveurs de ceux qui, plus laborieux, voulaient néanmoins se contenter d'études soi disant secondaires, faites sans latin, allaient à la section D (sciences-langues). On assure que dans beaucoup d'établissements officiels, cette section était, désormais, encombrée, comme s'est trouvée encombrée, par voie de conséquence, semble-t-il, depuis la Grande Guerre surtout, la carrière d'ingénieur (2).

Or, déjà, « bien avant la guerre, on constatait que des ingénieurs, des chefs de grandes entreprises, d'ailleurs spécialistes distingués, se révélaient incapables de rédiger en un français correct, un mémoire ou un rapport (3).

Comment se fait-il que ces hommes intelligents, bien doués pour telle ou telle branche de l'activité humaine, ne sachent point exprimer leur pensée dans un style clair et précis ? A quoi attribuer cette régression, si l'on peut ainsi parler, dans les milieux scientifiques ? Les Buffon, les d'Alembert et, plus près de nous, les Pasteur, les Cl. Ber-

(1) A la dernière Session d'Octobre du Baccalauréat, à Paris, 50 jeunes gens seulement furent déclarés *admissibles* dans une série de 240 — (B). « Ils étaient d'une faiblesse déourageante », a dit le Doyen de la Faculté des Lettres, M. Brunot.

(2) La crise dont souffrent actuellement l'industrie et le commerce explique aussi, pour une large part, pourquoi beaucoup d'ingénieurs frais émoulus des Grandes Ecoles sont condamnés à une sorte de chômage forcé. Il en est qui acceptent un emploi de contremaître ou de commis voyageur, afin de n'être point à charge à leurs familles.

(3) Cf. *Les Lettres*, Février 1926, p. 173 et suiv.

nard et tant d'autres, étaient passés maîtres dans l'art d'écrire !...

Aucun doute n'est possible à ce sujet, déclarent des personnalités qualifiées du monde universitaire lui-même. La culture littéraire que peuvent procurer aux bacheliers de la section D, — non point les sciences qui ne sont nullement en cause, cela va de soi, mais les langues vivantes seules, — est notoirement insuffisante. Il faut le reconnaître sans tergiverser : la réforme Bérard qui était loin de répudier l'étude des langues vivantes mais leur assignait leur véritable place dans les programmes de l'enseignement secondaire, aurait contribué à « sauver l'esprit français ». Ce dernier, en effet, on ne saurait trop le répéter aux familles intéressées, s'apparente directement au génie latin et au génie grec. Ce n'est que dans une assez faible mesure qu'il est tributaire de l'influence germanique ou saxonne, russe ou arabe... Est-il besoin de faire remarquer en outre que, pratiquement, on ne possède une langue vivante qu'après avoir séjourné ou longuement voyagé dans le pays où elle est d'usage courant ?

Bref, avant de livrer à l'impression son dithyrambe en l'honneur des langues modernes « appelées à jouer... un rôle de premier plan », M. le Ministre aurait dû se souvenir d'une réflexion émise par Henri Poincaré, mathématicien éminent, s'il en fût : « Les savants qui ont bénéficié de l'éducation classique s'en félicitent tous. Ceux qui en ont été privés le regrettent pour la plupart ».

★★

Pourquoi, en définitive, M. de Monzie, emboitant le pas à M. François-Albert, s'est-il obstiné, en dépit d'une expérience vieille d'un quart de siècle et malgré l'évidence des faits, à maintenir l'équivalence des langues vivantes et des langues anciennes « pour former les esprits » ?

Négligeons les mesquines querelles des partis politiques, et arrêtons-nous à cette petite phrase du *Préambule*, citée plus haut : « Le personnel est prêt, depuis plus d'une génération ». Ces quelques mots sont révélateurs : ils signifient, en bon français, qu'avec l'application intégrale des programmes Bérard, une foule de professeurs de langues et littératures étrangères recrutés pour satisfaire aux exigences des programmes de 1902, allaient, à brève échéance,

devenir inutiles ou inutilisables. Que leur sort fût digne d'intérêt, qui voudrait le nier ?

Serait-il, dès lors, téméraire de penser que, si la réforme de 1923 a été profondément modifiée par M. de Monzie, c'est qu'elle devait, selon toute apparence, porter préjudice, étant donné la suppression automatique de leurs chaires, à nombre de membres de l'enseignement. En créant, ou plutôt en rétablissant, à côté de la section des langues anciennes, celle des langues vivantes, M. le Ministre a tenu peut-être à se prononcer lui-même sur une méthode de culture fort discutée ; il s'est surtout flatté d'avoir trouvé une solution élégante à une sérieuse difficulté d'ordre pratique. « Avant même la mise en application du nouveau système d'études, les circonstances amenèrent à autoriser le maintien de la section moderne dans certains établissements ». (1).

On devine aisément quelles étaient ces « circonstances ». Que faire des maîtres « spéciaux » des sections B et D — (latin-langues et sciences-langues) — qui auraient été, sous peu, privés de leurs élèves et qui pourtant n'avaient pas démérité ?... Aujourd'hui, les « vœux » de ces maîtres sont comblés, sans nul doute. En tout cas, « *alea jacta est* » ! A l'avenir de départager les opinions concernant l'enseignement secondaire par les langues vivantes.

★★

Résumons maintenant les « Instructions » proprement dites, ou conseils donnés soit pour enseigner, soit pour apprendre ces langues (2).

Il faut noter tout d'abord qu'elles sont *vivantes*. « L'élève doit donc les *parler*, les lire, les écrire, les traduire ; bref, en avoir, dans la mesure que comportent son âge et sa maturité, la possession effective ».

C'est un idéal qu'on ne saurait réaliser, bien entendu, que graduellement, méthodiquement, par étapes.

« Dès le début, le professeur apportera tous ses soins

(1) Rapport de M. de Monzie au Président de la République Française. (11 Mai 1925).

(2) Les seules langues vivantes admises jusqu'à présent aux épreuves écrites et orales du Baccalauréat par la Faculté de Rennes, étaient l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol. Espérons que le breton aura bientôt, lui aussi, droit de cité. — L'anglais ou l'allemand sera obligatoirement exigé dans la Section moderne.



à la *prononciation*... et se rappellera ce fait assez récemment mis en lumière par la psychologie du langage, à savoir qu'un son étranger n'est bien perçu par l'oreille de l'enfant que quand ses organes vocaux ont réussi, ne fût-ce qu'une fois, à l'émettre ».

La gymnastique vocale, individuelle ou collective, peut être aidée par l'emploi judicieux et discret : 1° de l'alphabet phonétique ; 2° du phonographe ; 3° de la T. S. F. : « l'audition de radios étrangers serait pour les premiers en composition une récompense et une incitation de premier ordre ».

L'enseignement du *Vocabulaire* est étroitement lié à celui de la *grammaire* qui sera toujours le guide essentiel. Mais pour rendre attrayante l'étude des mots, il faut les enfermer dans des phrases courtes, en passant du concret — (6°, 5°) à l'abstrait. Il ne faut pas hésiter à demander beaucoup à la mémoire de l'enfant ; elle est encore fraîche et souple, et elle enregistre, sans effort excessif, des séries de formes qu'elle retient, plus tard, avec moins d'aisance et de fidélité.

On pourra contrôler les connaissances acquises dans les classes inférieures, en se servant du *cahier-journal*, avant de passer aux devoirs écrits traditionnels — (version, thème, composition en langue étrangère) — qui sont réservés aux classes moyennes et supérieures.

Détail important : la distinction établie par les programmes de 1902 entre « première » et « seconde » langue n'existera plus. Il n'y aura pas de langue fondamentale et de langue complémentaire. Au sortir du collège, les bacheliers de la section moderne devront posséder *également* les deux langues qu'ils auront présentées à l'examen. Ils ne vaincront pas sans péril (1).

Bien plus, on leur recommande de s'attacher à connaître le pays, les mœurs, les coutumes... des peuples étrangers avec qui nous sommes en relations. C'est ainsi qu'étudier l'allemand sera étudier l'Allemagne, apprendre l'anglais sera apprendre l'Angleterre...

L'étude de la *civilisation* doit aller de pair avec celle de la *langue*, puisque, dans la réalité, elles sont inséparables.

(A suivre).

(1) A l'oral, l'examineur accorde rarement une note supérieure ou même égale à la moyenne, c'est-à-dire (20 sur 40), au candidat qui est incapable de converser avec lui dans la langue étrangère mentionnée au Livret Scolaire comme langue d'option.

## Lettre à un Elève de la Division des Moyens

MON CHER COUSIN,

Je profite des privilèges que me confèrent une affection déjà vieille et des moustaches déjà fortes, pour te gronder fraternellement.

L'an dernier, je recevais, chaque trimestre, une longue lettre où tu me narrais les menus détails de ta vie d'écolier et j'avais le plaisir de reconnaître, sous les phrases un peu maladroites, mais si franches, un heureux caractère et un bon cœur.

Cinq mois se sont écoulés depuis la rentrée d'octobre, et je n'ai pas encore eu l'occasion de déchiffrer ton écriture. A peine t'ai-je entrevu aux vacances de Noël : le temps de constater que ton habit, trop court, ne pourrait plus bientôt te prêter ses services, et qu'un pantalon aux longues jambes devenait nécessaire pour voiler un peu l'austérité de tes mollets. Je crois même avoir aperçu un soupçon de duvet à ta lèvre supérieure, et j'ai été surpris de ne plus retrouver dans ton « *bonne année, cousin !* », le joli timbre cristallin que M. le Vicaire était heureux d'utiliser pour le chant des leçons de la Nativité.

Tous ces indices me laissent supposer que, dans le chemin de la vie, tu es arrivé à un tournant : tu dis un dernier adieu aux années de l'enfance avant de pénétrer dans le sombre tunnel qui s'ouvre sur la jeunesse. Tu changes, c'est fatal, mais c'est dangereux, et voilà pourquoi je m'autorise de mon droit d'aïeule pour te donner quelques conseils.

Aussi bien, ton dernier bulletin a causé de l'inquiétude à tes parents : les notes, qui, jusqu'alors, oscillaient dans la région moyenne, ont baissé brusquement et sont devenues franchement mauvaises ; un avis de Monsieur le Supérieur nous apprend que tu deviens fantasque et susceptible, recevant mal des observations qui voudraient être bienveillantes, et obligeant tes maîtres à user de rigueur.

Oh ! j'entends d'ici ton excuse : on t'en veut spécialement ; partout et toujours, à l'étude comme en classe, on

est à l'affût pour te trouver en défaut et t'accabler de punitions.

Mon pauvre Joseph, permets-moi de te plaindre sincèrement, non pas de la persécution dont tu prétends être l'innocente victime, mais de l'erreur monumentale qui serait la tienne si tu te croyais toi-même. Tu m'as dit qu'il y a plus de cent élèves dans ton étude ; je puis t'affirmer *a priori* qu'il y en a au moins une douzaine qui se servent du même cliché, qui sont prêts à se décerner le brevet du martyre.

Tu te rappelles, quand tu étais tout petit et que nous allions nous promener en voiture : il te semblait que les arbres couraient le long de la route, tandis que le trot régulier de « *Blanchette* » nous menait rapidement aux sables de la grève. C'est une impression du même genre que tu éprouves aujourd'hui : il te paraît que les maîtres ont changé, que leur affection pour toi s'est éclipsée, alors que c'est au contraire la force même de cette affection qui les porte à rechercher la méthode appropriée à la crise physique et morale que tu traverses à ce moment.

Ton père est jardinier : as-tu remarqué avec quelle attention il surveille les jeunes pommiers ? Dès qu'une branche s'écarte de la direction prévue, il la redresse, la fixe au besoin à l'aide d'un lien, et c'est ainsi qu'il obtient les beaux arbres dont il est justement fier. Ces mois derniers, sous la poussée de la sève vitale, ton corps a pris un développement un peu anormal, et la raison, qui marche pas à pas, est restée en arrière : il en résulte une sorte de déséquilibre qui nécessite une vigilance continuelle de la part de ceux qui ont assumé la charge de ta formation.

Tu es à l'âge où commencent à se cristalliser les habitudes qui orientent la vie et en mesurent le rendement : il importe que tu n'en prennes que de bonnes.

*Ne te fie pas à ton jugement* : outre que les conditions physiologiques dans lesquelles tu te trouves influent faiblement sur la rectitude de tes appréciations, tu ne saurais, sans témérité, vouloir te passer des leçons de l'expérience.

*Fais donc confiance à tes maîtres* : s'ils t'inspectent de si près, s'ils ne te font grâce d'aucun détail, c'est qu'ils te connaissent mieux que toi-même ; ils savent que si le blé demande beaucoup de soins pour lever, les herbes folles, elles, poussent toutes seules, et ils ne veulent pas que

l'ivraie envahisse la riche moisson. Ils t'aiment, et parce qu'ils t'aiment, ils voudraient te conduire au degré de perfection qu'appellent les talents que tu as reçus : ils luttent contre ton inertie et, lorsque, par ta faute, leurs efforts échouent, ils te plaignent, ils ne t'en veulent pas.

Tout cela, tu le comprendras beaucoup mieux plus tard, lorsque tu auras, comme moi, quitté les bancs du collège, et que tu te seras heurté au dur égoïsme que recèle toujours la flatterie. En attendant, laisse-toi modeler sans résistance par des doigts amis, qui ne se font rudes que pour ôter les aspérités.

*Sois ouvert* ; qu'au fond de tes yeux purs on puisse lire, comme autrefois, les secrets de ton âme. Si tu savais tout ce que Dieu y a semé de grand et de beau !

Et tout d'abord, la *vocation*, ce désir d'être prêtre qui a déterminé ton entrée au collège. C'était un jeudi de mai, tu venais de faire ta première communion. Après le déjeuner, au moment où tout le monde s'appêtait à répondre à l'invitation joyeuse des cloches, tu me dis ton dessein : tu voulais être prêtre, donner plus tard aux autres ce Jésus qui venait de se révéler si doucement à ton cœur. Soutenu par cet espoir, tu te mis avec ardeur à l'étude du latin ; hélas ! ton idéal d'apostolat n'aura-t-il pas suivi la même courbe que tes ambitions littéraires ?

La vocation n'est qu'un germe ; pour éclore, il faut qu'elle trouve un terrain bien meuble ; pour porter de beaux fruits, elle doit puiser dans un sol riche une sève vigoureuse. C'est le *règlement*, loyalement accepté avec ses menus détails, qui assouplit le caractère et donne peu à peu conscience d'une force qui dompte le caprice ; la grâce divine, alimentée par la *réception fréquente et sérieuse des Sacrements*, trouve alors dans l'énergie de la volonté un appui qui lui permet de triompher de tous les obstacles et de répandre dans l'âme sa merveilleuse fécondité.

Quand je parle de Sacrements, tu penses d'abord à l'*Eucharistie* : n'est-elle pas la source de vie, l'aliment surnaturel par excellence ? N'est-ce pas elle qui établit le contact le plus intime entre le Créateur et sa pauvre créature ?

Mais il s'agit de vocation, c'est-à-dire de l'orientation spéciale que Dieu entend donner à une existence libre, et ici, il n'y a qu'un guide sûr : le *confesseur*. Lui seul a reçu mission d'indiquer le chemin. Qui, mieux que lui, peut parer aux dangers de la route et pourvoir aux besoins du voyage ?



Naturellement, pour remplir son rôle de *directeur*, le confesseur a besoin de connaître parfaitement l'âme qu'il doit piloter : les ennemis extérieurs, il te les signalera ; à toi de lui découvrir les complices intimes, les tendances mauvaises qui constituent ta part dans l'héritage d'Adam. Il doit savoir de quelle façon tu accomplis les principaux actes de la journée ; quels sont tes sentiments envers Dieu, envers tes maîtres, envers tes condisciples, envers le règlement ; quelle est ta tournure d'esprit, tes goûts et tes répugnances ; quelles difficultés tu rencontres dans l'étude, quelle application tu apportes à te vaincre. Une telle confession suppose une *préparation sérieuse*, un *désir sincère de se faire connaître* ; ce n'est plus une simple formalité hebdomadaire, une démarche officielle, un « *admittatur* » à la Table Sainte : c'est un renouvellement intérieur, une *pause* le long du chemin pour reprendre haleine et se débarrasser de la poussière ou de la boue de l'étape, un élan pour reprendre une nouvelle ascension mesurée par la prudence du confesseur. C'est à ce prix que tu assureras la sécurité et l'épanouissement de ta vie morale ; tu ne connaîtras pas l'angoisse de ces présomptueux qui, confiants en leur seul jugement, se sont fourvoyés hors du chemin où les attendait la grâce, et traînent désormais une existence sans harmonie. Et si, comme je le souhaite ardemment, le Bon Dieu t'appelle à son service, quel avantage pour toi de commencer dès à présent, sous le contrôle de ton directeur, l'acquisition des vertus qui sont l'ornement d'une vie sacerdotale !

Mon cher Joseph, excuse le ton un peu sermonneur de cette lettre. En te l'adressant, j'obéis au désir de ta mère qui m'a prié d'appuyer de toute mon influence les avertissements que lui dictent ton attitude et son chagrin : je cède surtout à une affection que tu sais sincère. L'annonce de bonnes résolutions confirmées bientôt par un excellent Bulletin me rendra très heureux. Courage ! »

*Ton grand cousin.*



# La Vie au Collège

## La Vie Religieuse

### SERMONS ET INSTRUCTIONS

*Dimanches 14, 21, 28 Février* : Lecture de la Lettre-circulaire de Monseigneur l'Evêque annonçant le Jubilé pour l'année 1926, et de la Lettre Pastorale et Mandement pour le saint Temps du Carême.

### MESSE DU SOUVENIR

*Mois de Mars* : Jeudi 25, en la fête de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie.

*Mois d'Avril* : Samedi 17 Avril, « *dē beata* ».

### MESSE DES VOCATIONS

*Mois de Mars* : 12 Mars, en la fête de Saint Pol de Léon.

*Mois d'Avril* : 21 Avril, en la fête du Patronage de Saint Joseph.



## La Vie Intellectuelle

### MOIS DE FÉVRIER 1926

#### — 1<sup>o</sup> TABLEAU D'HONNEUR —

*Philosophie et Mathématiques Élémentaires.* — 1. Guivarc'h ; 2. Guillerm ; 3. Madec ; 4. Dessommes ; 5. A. Kerrien ; 6. Lavie ; 7. Pont.

*Première.* — 1. Birien ; 2. Le Roux ; 3. Le Bihan ; 4. Sévère ; 5. Miossec ; 6. Coat ; 7. J. Kerrien ; 8. Daniellou ; 9. François Abgrall ; 10. Normand ; 11. Juzeau.

*Seconde.* — 1. Laizet ; 2. J. Cadiou ; 3. Guilcher ; 4. Quémenc'h ; 5. Congar ; Cren ; Le Guen ; 8. Quéré ; 9. Cloarec ; 10. Plassart ; 11. Cozic.

*Troisième.* — 1. J. Pailler ; 2. Le Guern ; 3. Quémener ; 4. Morvan ; 5. Guillerm ; 6. Lautrou ; 7. A. Pailler.

*Quatrième.* — 1. Péron ; 2. J. Guyader et Mesguen ; 4. Sparfel ; 5. Quéau et Quéguiner ; 7. Rolland ; 8. Sizun ; 9. Godec ; 10. Congar ; 11. Hamon.

*Cinquième Blanche.* — 1. Feutren ; 2. Sévère ; 3. François Pouliquen ; 4. L'Hénoret et François Abgrall ; 6. Kervian ; 7. Corbel ; 8. Autret ; 9. Penven ; 10. Bodeur et Bocher ; 12. Caroff ; 13. Kerdilès.

*Cinquième Rouge.* — 1. Cloâtre ; 2. Rolland ; 3. Le Goff ; 4. A. Guyader ; 5. Roualec ; 6. Moal ; 7. Sévélédér ; 8. Le Bihan ; 9. Goasglas ; 10. Abalain et Daniélou ; 12. Corderoch.

*Sixième Blanche.* — 1. Péron ; 2. Quéguiner ; 3. Palud ; 4. Kerscaven ; 5. Guyomarc'h ; 6. Larvor ; 7. Chavoit ; 8. Guillou.

*Sixième Rouge.* — 1. Bihan ; 2. Bertévas ; 3. Cocaign ; 4. Séité ; 5. Abjean et Diraison ; 7. Lotrus ; 8. Boulé ; 9. Déroff ; 10. Breton.

*Septième.* — 1. Tallec ; 2. Glémarec ; 3. Tardivel ; 4. Le Part ; 5. Delahaie ; 6. M. Bihan ; 7. Y. Guerch.

*Huitième.* — 1. Morel ; 2. Guillermin ; 3. L. Bohic ; 4. Gallou ; 5. Quéré ; 6. J. Guyader.

*Neuvième.* — Première Division : 1. A. Péron ; 2. J. Le Gall.

— Deuxième Division : 1. A. Le Bihan ; 2. P. Combet ; 3. J. Cévaër ; 4. M. de Kermenguy.

## PROFESSEUR — 2<sup>e</sup> PLACES DE COMPOSITIONS

*Mathématiques Élémentaires.* — Mécanique : 1. J.-L. Lavie ; 2. Kerrien.

*Première.* — Composition française : 1. Sévère ; 2. François Abgrall ; — Version latine : 1. Sévère ; 2. Le Bant ; — Version grecque : 1. Sévère ; 2. Le Bihan ; — Histoire littéraire : 1. Sévère ; 2. François Abgrall.

*Première C D.* — Algèbre : 1. R. Coat ; 2. E. Baron.

*Seconde.* — Version latine : 1. Laizet ; 2. Cren ; — Composition française : 1. Cren ; 2. Quémere'h ; — Version grecque : 1. Quémere'h ; 2. Rolland.

*Deuxième C.* — Algèbre : 1. Le Guen ; 2. Laizet.

*Troisième.* — Version grecque : 1. A. Pailler ; 2. Lantrou ; — Thème latin : 1. Quémener ; 2. Tanion ; — Thème grec : 1. Lantrou ; 2. Thobie ; — Narration : 1. Berre ; 2. Fouillard et Balant ; — Version grecque : 1. A. Pailler ; 2. Tanion et J. Pailler ; — Anglais : 1. Guillermin ; 2. Prigent.

*Quatrième.* — Narration : 1. Le Joliff ; 2. Péron ; — Version grecque : 1. Péron ; 2. Palud et Hamon ; — Version latine : 1. Hamon ; 2. Péron ; — Thème grec : 1. Mesguen ; 2. Péron et Rannou.

*Cinquième Blanche.* — Narration : 1. Gélébart ; 2. L'Hénoret ; — Thème latin : 1. Feutren ; 2. Sévère ; — Thème grec : 1. Feutren ; 2. Sévère ; — Géographie : 1. François Abgrall ; 2. Le Traon.

*Cinquième Rouge.* — Thème latin : 1. Le Paih ; 2. Rolland ; — Thème grec : 1. Daniélou ; 2. Le Paih ; — Narration : 1. Roualec ; 2. Le Goff ; — Arithmétique : 1. Abalain ; 2. Corderoch.

*Sixième Blanche.* — Narration : 1. Le Denn ; 2. Le Reste ; — Thème latin : 1. Palud ; 2. Le Denn ; — Version latine : 1. Palud ; 2. Le Denn ; — Histoire : 1. Guyomarc'h ; 2. Palud.

*Sixième Rouge.* — Narration : 1. Bihan ; 2. J.-M. Kerdilès ; — Thème latin : 1. Diraison ; 2. Bertévas ; — Version latine : 1. Bihan ; 2. J.-M. Kerdilès ; — Histoire : 1. Bihan ; 2. Bertévas.

*Septième.* — Arithmétique : 1. Tallec ; 2. Le Part ; — Analyse : 1. Bihan ; Coïc ; Glémarec ; — Catéchisme et Bible : 1. Delahaie ; 2. Glémarec ; — Version latine : 1. Glémarec ; 2. Jacq ; — Arithmétique : 1. Tallec ; 2. Guerch.

*Huitième.* — Catéchisme : 1. Guillermin ; 2. Morel ; — Histoire de France : 1. Guillermin ; 2. Siohan ; — Géographie : 1. Guillermin ; 2. Gallou ; — Orthographe : 1. Bohic ; 2. Morel.

*Neuvième.* — Ecriture (1<sup>re</sup> Division) : 1. Péron ; 2. Monot. (2<sup>e</sup> Division) : 1. Quéré ; 2. Cévaër. — Grammaire : (1<sup>re</sup> Division) : 1. Péron ; 2. Le Gall. — Orthographe : (1<sup>re</sup> Division) : 1. Monot ; 2. Cabc. (2<sup>e</sup> Division) : 1. Combet ; 2. Le Bihan. — Géographie (1<sup>re</sup> Division) : 1. Cabc ; 2. Péron. — Lecture 1<sup>re</sup> Division) : 1. Cabc ; 2. Monot. (2<sup>e</sup> Division) : 1. Quéré ; 2. Cévaër. — Arithmétique (1<sup>re</sup> Division) : 1. Péron ; 2. Monot. (2<sup>e</sup> Division) : 1. Plantec ; 2. Penn. — Catéchisme (1<sup>re</sup> Division) : 1. Péron ; 2. Cabc. (2<sup>e</sup> Division) : 1. Cévaër ; 2. Combet.



## Les Œuvres au Collège

### CONFÉRENCES NOTRE-DAME DU CREISKER

Séance du 3 Février 1926

#### LA PRESSE

Lecture et commentaire de l'Evangile selon Saint Mathieu, la mission des Douze Apôtres, X. 1-42. — Lecture du compte rendu de la précédente séance.

La parole est à *Henri Chapel*. Il va parler de LA PRESSE. Après avoir exposé les origines du « journalisme », l'orateur décrit longuement la puissance considérable du journal à l'heure actuelle. Pénétrant partout, son action s'étend à tous les milieux et à tous les individus. Action plutôt néfaste, d'ailleurs, il faut en convenir : le journal est beaucoup plus l'organe des idées malsaines, antireligieuses et antimorales, que l'instrument de la vérité. D'où la nécessité qui s'impose aux catholiques de combattre cette influence perverse. Dans ce but, on a créé l'œuvre de la « Bonne Presse » avec son grand quotidien « La Croix ». Pour faire vivre les journaux catholiques et accroître leur diffusion, on a fondé l'œuvre du « Franc de la Presse ». Rien de plus utile encore que la création de « salles de lectures populaires », comme celle de Rennes, par exemple. Enfin, le conférencier déclare qu'il faut énergiquement réclamer l'interdiction des journaux et revues pornographiques, vrai poison de la jeunesse et ruine de la famille.

Jacq fait remarquer à Chapel qu'il aurait pu et dû parler davantage de la presse d'information : le conférencier répond qu'il n'a voulu traiter que ce qui concerne la question sociale. Madec observe que les journaux les mieux informés sont les plus lus ; il importe par suite que les bons journaux ne le cèdent en rien aux mauvais sur ce point. Guivarc'h conteste l'utilité des salles de lecture : Chapel lui montre qu'il a tort. La séance est levée.

★★

La conférence a porté ses fruits. La quête du lendemain, faite par les soins de notre dévoué président, au profit de l'Œuvre du « Franc de la Presse », a produit une jolie somme. M. le Directeur en a été très touché et remercie bien sincèrement les généreux donateurs.

Séance du 10 Février 1926

### LAÏCISME

Commentaire de l'épisode du Bon Samaritain, Saint Luc, X. 25-37, et lecture du compte rendu de la séance précédente.

René Chapel monte à la tribune pour nous entretenir du laïcisme. « C'est Gambetta, dit-il, qui déclara la guerre au catholicisme, et son parti, arrivé au pouvoir en 1877, essaya de déchristianiser la France. Le mal s'aggrava de 1899 à 1914. C'est l'époque des persécutions contre les associations religieuses, de la Loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat. La guerre de 1914-1918 avait opéré l'union sacrée. Et voici que les radicaux élus aux élections de 1924, viennent troubler cette union en essayant d'appliquer les lois maçonniques.

Qu'est-ce donc que ce laïcisme dont l'effet se fait sentir si profondément dans la persécution religieuse ? Il y a deux variétés : d'abord, le laïcisme mondain, cet indifférentisme pratique que M. Léon Bérard appelait « impartialité respectueuse vis-à-vis de toutes les confessions religieuses » ; et puis, surtout, le laïcisme de combat, l'anticléricalisme maçonnique qui tient sous son joug bon nombre de parlementaires, et dicte ces lois impies qui oppriment les catholiques.

Il s'attaque d'abord à l'enfant. Il veut supprimer l'enseignement religieux, remplacer les écoles libres par l'« école unique » dont l'Etat athée aurait le monopole. Il porte aussi ses coups sur ce sanctuaire sacré qu'est la famille : émancipation de la femme, divorce, etc..., ce sont les principaux points de son programme.

Aujourd'hui, c'est une lutte à mort, sans trêve ni merci, entre le Catholicisme et la Franc-Maçonnerie. Levons-nous pour la défense de notre foi, et guerre au laïcisme révolutionnaire et maçonnique.

Le conférencier, unanimement applaudi, doit cependant répondre à quelques remarques. Henri Chapel ne trouve pas que le projet d'« école obligatoire et gratuite » soit répréhensible en soi : l'application seule en est mauvaise. Quant aux remèdes

contre le laïcisme, M. Madec en énumère quelques-uns : intensifier la propagande religieuse, chercher à dessiller les yeux de certains électeurs, s'opposer à l'introduction des lois laïques. — H. Chapel revient à la charge et demande des explications sur la légitimité du refus des catholiques de payer l'impôt en cas de persécution : on lui répond que c'est un moyen extrême. Sur ces paroles, la séance est levée.

Les Secrétaires :

SÉVÈRE et LE BIHAN.

## La Vie Sportive

### LE COLLEGE DE SAINT-POL (2)

BAT LES « GAS DE PLOUGASNOU » (1) par 8 buts à 2

(31 Janvier)

Match assez intéressant, malgré la pluie qui n'a guère cessé de tomber durant toute la partie.

Aux prises, l'équipe 1<sup>re</sup> des « Gâs de Plougasnou », dont notre ami Jean Le Vaillant, ancien élève (cours 1922), est le capitaine, et l'équipe 2<sup>e</sup> du Collège, ainsi composée :

|          |                   |                    |
|----------|-------------------|--------------------|
|          | Guillerm          |                    |
| Pont     |                   | Le Roux            |
| Dohér    | Le Bihan (cap.)   | Péron              |
| Kerdilès | Lintanf A. Morvan | Le Bren Kerrien J. |

Les « Gâs », plus robustes, nous inspirent au début quelque inquiétude. Leur aile gauche déborde notre défense, et leur première descente échoue de peu. Les Collégiens se ressaisissent ; ils attaquent à leur tour. Favorisés par la pente, ils prennent pied dans le camp adverse. Ils y restent. Les buts succèdent aux buts. Vingt minutes à peine se sont écoulées, et le score est déjà de 4 à 0 en notre faveur. Pont compte déjà, le sourire aux lèvres, les gâteaux que lui vaudra la victoire. Mais, tandis qu'il s'absorbe dans ses pensées, une descente soudaine et rapide des visiteurs le surprend. Il essaie en vain d'arrêter l'aile gauche. Mais Guillerm était là qui reçut la balle. L'honneur était sauf. Après cet incident, les nôtres reprennent l'offensive : coup sur coup, trois nouveaux buts sont rentrés, et la première mi-temps se termine sur le résultat de 7 à 0, vraiment encourageant.

Tout autre est la physionomie de la seconde partie du jeu. La pente seconde les adversaires et nos jambes se ressentent un peu des efforts fournis jusque là. Le jeu devient alors plutôt égal. Nos avants voient échouer leurs essais devant le courage de « Peter », notre ancien condisciple. Le Vaillant ouvre sans cesse

à l'aile gauche. Un premier but est marqué par les « Gás » ; les nôtres ripostent par un nouveau succès. La balle vole d'un bord à l'autre. Notre goal, blessé, ne parvient pas à arrêter un second but. La fin est sifflée. La seconde équipe ajoute à son palmarès une nouvelle victoire : 8 à 2.

### L'ÉQUIPE 2<sup>e</sup> DU COLLÈGE

BAT LA « PHALANGE N.-D. DU CREISKER » (1) par 7 à 0

(7 Février)

L'équipe 2<sup>e</sup> du Collège a rencontré en match amical, le 7 Février, l'équipe 1<sup>re</sup> du Patronage de Saint-Pol, récemment fondée par M. l'Abbé Roudaut.

La victoire resta évidemment aux Collégiens, qui triomphèrent par 7 à 0. Le match-revanche sera certainement plus disputé.

### LE COLLEGE DE SAINT-POL

BAT

L' « ÉTOILE St-ETIENNE » (1) de PLOUEZOC'H, par 5 à 0

(16 Février)

M. l'Abbé Martin a conduit le 16 Février, à Saint-Pol, l'équipe formée à Plouézoc'h par les soins de M. l'Abbé Hall, ancien surveillant au Collège.

Si la victoire est restée aux Collégiens, — *Dohér* à lui seul rentra 4 buts, — nous nous devons de féliciter l'*Etoile Saint-Etienne* pour sa bonne tenue sur le terrain : l'avant-centre, les arrières et le goal en particulier ont été remarqués.

L' « ÉTOILE D'ARVOR » (Collège de Leneven)

BAT LE COLLEGE DE SAINT-POL, par 2 à 0

(Match-retour du 4 Mars)

Match-revanche impatientement attendu ! Il s'agissait de laver nos couleurs de la cuisante défaite du 28 Janvier, match-clôture de la saison, mettant aux prises deux équipes, deux collègues amis.

Le temps idéal de la semaine précédente laissait espérer pour le Jeudi 4 Mars une belle journée, et partant, une partie intéressante. Hélas ! le vent souffle en rafale et le terrain de Létiez si exposé est littéralement balayé de l'Ouest.

Aussi, dès le coup d'envoi, la balle est lancée dans « le haut du champ », — en l'espèce, le camp Lesnevien, — et elle ne le quittera plus de toute la première moitié du jeu. Le danger paraît grand pour l' « Etoile », et pourtant, rien à faire. Si les Lesneviens ne peuvent chasser la balle que le vent renvoie inlassablement, les nôtres non plus ne peuvent diriger leurs coups : les six mètres, les corners, les touches se succèdent, et la première partie se termine sur un résultat nul.

Quelques minutes de repos et le jeu reprend. Les « Verts et Blancs » descendent la pente, mais à leur tour de lutter. Au fait, ils font de nombreuses incursions dans le camp adverse. Mais le goal arrête tout. Un penalty en faveur de l' « Etoile » lui donne l'avantage d'un premier but, bientôt suivi d'un second, rentré sur corner. La fin est sifflée sur le résultat de 2 à 0.

★★

Serait-il téméraire de penser que Saint-Pol méritait de gagner cette fois ? Je ne le crois pas. Nos avants et demis fournirent un bon jeu. *Baron* fut très actif, bien secondé d'ailleurs par *Lavičc* et *Pont*. La triplète centrale-avant se montra très ardente et il est regrettable que *Pouliquen* ne put jouer que par intervalles. *Morvan* cependant, fut un digne remplaçant.

A l'année prochaine !

Y. LE B...

## ÉPHÉMÉRIDES

*Dimanche 31 Janvier.* — Vraiment, la première équipe s'est déshonorée, jeudi dernier, à Lesneven !... Aujourd'hui, la seconde lui fait la leçon : et, dans sa rencontre avec l'équipe de Plougasnou, remporte une victoire décisive, par 8 à 2 !

*Jeudi 4 Février.* — Les bonnes vieilles traditions sont toujours reçues avec plaisir... Cette année, comme toujours, pour récompenser les acteurs, qui ont si bien joué lors de la fête du Collège, M. le Supérieur leur accorde une promenade de faveur. Ils s'en vont donc, cet après-midi, avec M. *Golias*, au « dolmen »... sans doute pour y rêver encore de la « Druidesse blonde » et de la faucille d'or...

Mais, certainement ce qui leur fait le plus de plaisir, c'est la collation. Diable ! Une tranche de lard, un « quart » de vin, une tasse de café, des gâteaux ! C'est plus qu'au complet, le « five o'clock » de nos bons Bretons.

*Samedi 6 Février.* — Notre vieux jardinier a été enterré aujourd'hui à Morlaix, bien regretté des professeurs et des élèves.

*Dimanche 7 Février.* — L'équipe du Patronage de Saint-Pol se fait battre par la seconde du Collège : 7 à 0.

*Jeudi 11 Février.* — Conférence artistique d'Architecture et de Sculpture, par M. Heuzé : *Art romain et Art roman.*

*Dimanche 14 Février.* — Ce soir, commence au Collège, l'adoration des Quarante-Heures, de 4 heures et demie à 6 heures et demie.

*Mardi 16 Février.* — A l'occasion du Mardi-Gras, nous avons congé cet après-midi.

Nos jeunes matcheurs de « seconde » vont chercher un nouveau succès au terrain de foot-ball, contre Plouézoc'h. Ils gagnent par 5 à 0. Décidément, l'équipe promet pour plus tard !

*Mercredi 17 Février.* — L'office des Cendres a lieu à sept heures. Et chacun médite les paroles si touchantes de la liturgie : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris...*

Les classes reprennent à neuf heures.

*Jeudi 18 Février.* — Sortie du mois... Les Landivisiens s'embarquent à sept heures, dans la « Torpille » qui, de « son train de sénateur », met plus d'une heure à les mener à destination. Enfin, le principal, c'est qu'ils sont arrivés... et même retournés !

SPECTATOR.

---

## Le Coin des Anciens

---

### DEUILS :

*Nous recommandons aux prières de nos amis :*

Mlle G. Page, sœur de Louis Page, élève de 7<sup>e</sup>, nièce de M. l'Abbé Jean Corre, surveillant au Collège, décédée le 31 janvier, à Saint-Pol-de-Léon.

Mme Kerdilès, mère de F. Kerdilès, élève de 1<sup>re</sup>, décédée à Roscoff, le 13 février.

Mme Brochec, mère de E. Brochec, élève de 6<sup>e</sup>, décédée à Landerneau, le 15 février.

M. Robert Razil, oncle de M. l'Abbé Rolland, surveillant au Collège, décédé à Brest, le 15 février.

### SERVICE ANNIVERSAIRE :

Un Service anniversaire a été chanté à Riec, le 10 février dernier, pour le repos de l'âme de M. l'Abbé J. Tanguy, ancien surveillant au Collège, décédé le 13 février 1925.

*De Profundis !*

### NAISSANCES :

Monsieur et Madame Hily nous ont fait part de la naissance de leur dixième enfant, Anne-Marie. — (Landerneau, 13 février).

*Respectueux compliments !*

### MARIAGES :

Nous avons été heureux d'apprendre le mariage de M. Jean-Claude Le Gall, de Plougastel-Daoulas (cours 1917), rédacteur-administrateur au « Courrier du Finistère », avec Mlle Marguerite Goasguen, d'Irvillac. — (18 janvier).

On nous a fait part du mariage de M. Félix Le Verge, de Plounévez-Lochrist, frère de Paul Le Verge, élève de 7<sup>e</sup>, avec Mlle Bernardine Boutouiller, de Saint-Pol-de-Léon. La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par M. l'Abbé H. Combet, directeur de l'Ecole libre de l'Île de Batz. — (Saint-Pol-de-Léon, le 10 février).

*Respectueuses félicitations et meilleurs vœux !*

### NOMINATIONS :

*Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :*

Vicaire à Kerlouan, M. l'Abbé Nedelec, vicaire à Edern ;

Vicaire à Beuzec-Conq, M. l'Abbé Y. Quéguiner (cours 1918) ; vicaire à Plomelin.



## Travaux de nos Anciens

---

M. l'Abbé Piriou, vicaire à Saint-Corentin de Quimper, vient de faire paraître :

1<sup>o</sup> *pour les amis de Saint François*, le Poverello d'Assise, dont on va célébrer cette année le septième centenaire, une brochure polycopiée de 140 pages, avec illustrations, intitulée :

## LE PETIT SAINT FRANÇOIS

Ce recueil contient une centaine de causeries sur le Tiers-Ordre de Saint-François, l'Esprit de Saint François, la Vie et l'Influence de Saint François, la Vêtue et la Profession dans le Tiers-Ordre, la Règle du Tiers-Ordre.

2<sup>e</sup> pour les amateurs de liturgie, un cours en six leçons sur l'« HISTOIRE DE LA MESSE ROMAINE ». M. l'Abbé Piriou traite successivement de : 1) la Messe dans les premiers siècles ; 2) la Messe après les persécutions ; 3) les grandes liturgies : byzantine, gallicane, romaine ; 4) la Messe romaine pure ; 5) les causes de modifications et 6) les modifications elles-mêmes dans la Messe romaine après l'an 800.

Nous nous permettons de féliciter M. l'Abbé Piriou, et nous recommandons à nos lecteurs ces deux ouvrages en vente chez l'auteur : le premier franco 6 francs, le second franco 2 fr. 50.



## Correspondances et Nouvelles

Etienne Querné, de Carhaix (cours 1918), est rentré à Paris pour achever ses études interrompues depuis deux années pour raison de santé. (20 janvier). Voici son adresse : 26, Boulevard des Filles-du-Calvaire, PARIS (11<sup>e</sup>).

Henri Moreau (cours 1921), en religion Frère Joseph-Léon, O. P., nous a écrit le 27 janvier, de Ryckholt (Limbourg Hollandais). « Je me trouve actuellement, dit-il, dans l'année d'apologétique, qui, d'après notre « ratio studiorum », est intercalée entre deux années de philosophie et quatre de théologie. Mes études m'intéressent beaucoup. Je suis toujours très heureux dans la vie dominicaine, qu'il me faudra, hélas ! probablement quitter bientôt pour quelque temps, si je suis reconnu apte au service militaire. En ce cas, je serai incorporé au mois de novembre, car j'ai demandé un sursis de six mois.

« Ces derniers temps, nous avons souffert de grands froids, et la Meuse a inondé en partie la région. Les dégâts sont considérables, surtout à Liège et à Venloo.

« Ma santé ne laisse rien à désirer... Je prie pour l'Institution Notre-Dame du Creisker... »

Jean-Baptiste Mazurier (cours 1917) nous écrit de Mindouli, Moyen-Congo (A. E. F.), le 20 janvier :

« Au dernier courrier, j'ai reçu le « Creisker ». Il m'a fait grand plaisir, car le « Creisker » pour un colonial — pour un jeune colonial surtout — c'est une parcelle de France et, qui mieux est, de Bretagne ! Et tout ce qui vient de « là-bas » est bien doux au cœur d'un « broussard ».

« Le « Creisker » ? C'est toute une première jeunesse combien insouciant et heureuse ! C'est le pur dévouement d'une pléiade de professeurs voués à votre formation...

« C'est l'évocation de figures aimées et disparues ! Avec quelle fervente piété les Anciens ne liront-ils pas la liste de nos aînés et condisciples tombés au Champ d'Honneur ! (1).

« Le « Creisker », c'est aussi le messenger qui, pour notre plus grande joie, transmet aux quatre coins du monde les nouvelles des camarades, parfois sujets à éclipses, mais jamais oublieux de notre vieille Institution.

« Pour cela, le « Creisker » est secourable au « chien de brousse ».

« En choisissant l'A. O. F., je nourrissais le secret espoir de monter au Tchad, d'attirance un peu mystérieuse pour tout Africain, pays aux vastes horizons, terre de grandes chasses et de folles chevauchées ! La Direction, peu sentimentale, m'a affecté au Moyen-Congo...

« Malgré tout, dès demain, je pars pour la brousse avec une belle confiance. Je viens de terminer à l'Institut Pasteur de Brazza mon stage de prophylaxie : dépistage et traitement de sommeilleux. Pierre Queinnec est monté depuis un mois à Loudima : nous sommes voisins, c'est-à-dire que nous ne sommes qu'à huit jours de « marche » l'un de l'autre.

« Par la voix du « Creisker », transmettez mes sympathies à René Thomas, Laou Cléguer, au Congolais Lagadec, à J.-M. Mazé et à P'tit B... que j'avais rencontré à Marseille au moment de son départ pour l'A. O. F., et aux camarades du cours... »

Nous avons su par Edouard Clairon, de Brest, que Léon Renaud (cours 1918), est contrôleur-adjoint des Douanes à Saint-Louis (Haut-Rhin). Il fait actuellement un stage à Paris.

(1) Cf. Bulletin de Décembre 1925.

Nous avons reçu d'Antoine GESTIN, élève au Séminaire français à Rome, une charmante épître toute parfumée de liturgie, datée du « 23 février 1926, fête tierce de la première semaine du Carême, la station étant à Sainte Anastasie ». Nous en extrayons les lignes suivantes :

« Que n'êtes-vous ici pour goûter le charme de la liturgie de l'Eglise et pour y puiser le plus solide des aliments spirituels ! Chaque fête du Carême nous conduit en pèlerinage à une église différente de la Ville, et là, on récite en commun les prières qui, depuis de longs siècles, furent chaque jour en ces lieux récitées par nos pères.

« Il est difficile, quand on n'a pas séjourné à Rome, d'avoir cette dévotion stationale : mais quel bonheur, quelle grâce aussi de pouvoir toute la vie refaire par la pensée, après les avoir accomplis de corps, ces pieux et saints pèlerinages ! A Sainte Marie in Dominica dimanche prochain, à Saint Laurent ensuite, nous rencontrerons l'Eglise entière célébrant le jour du Seigneur ; puis au IV<sup>e</sup> dimanche, ce sera le « *Lætare* » de « *Santa Hierusalem* » à la Basilique de Sainte-Croix. *Haec omnia fecit Dominus ut manifestaretur gloria sua in corpore suo quod est Ecclesia* ».



#### NOS CONSCRITS

Quelques-uns de nos grands élèves se sont présentés ces temps derniers devant les conseils de révision. Ont été reconnus aptes au service militaire : S. Le Brenn, L. Plasart, M. Lintanff, C. Abgrall, A. Kerrien, M. Ollivier, J.-B. Guillou.

Et parmi nos jeunes Anciens : V. Roualec, M. Mège, L. Glérant, N. Fauchoux, P. Rivoalen ; les abbés E. Le Ruë, Y. Péron, J. Corre, J.-L. Calvez, P. Rolland, R. Kérautret, L. Le Sann.

#### Quelques Adresses

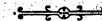
François Cornec, sergent au 23<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens, Fez (Maroc).

François L'Azou, pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe, Hôpital Militaire Percy, Clamart (Seine).

#### NÉCROLOGIE

### Jean-Marie MINGANT

JARDINIER DU COLLÈGE



Nous avons perdu, le 5 Février dernier, un de ces vieux serviteurs dont on apprécie, de leur vivant, le dévouement silencieux, la fidélité à toute épreuve, et dont la disparition subite laisse, dans une famille où dans une maison comme la nôtre, un vide difficile à combler.



Notre chef-jardinier, Jean-Marie Mingant, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingts ans, a été emporté par une attaque foudroyante de paralysie. Jusqu'au jour où la maladie le terrassa brutalement, il était resté d'une vigueur surprenante, et il avait conservé toutes ses facultés.

Son éloge funèbre tient en deux mots.

C'était un homme laborieux et honnête, à la manière des gens d'autrefois.

Le travail semblait être pour lui un plaisir autant qu'un besoin. Quelque temps qu'il fit, en hiver, on le voyait, la poitrine et le dos protégés contre la pluie par une peau de mouton, occupé à sarcler ses plates-bandes ou à travailler ses arbres. En été, il s'adonnait à sa tâche quotidienne avec une sorte d'ivresse.

Levé dès l'aube, pour faire la chasse aux limaces gourmandes, attardées dans les allées, il profitait des dernières lueurs du couchant pour écheniller ses beaux légumes — son orgueil.

Jean-Marie aimait la terre, « parce qu'elle rapporte », disait-il en souriant ; mais s'il lui faisait rendre au maximum ce qu'il attendait d'elle, c'est qu'il connaissait et chérissait son métier.



Econome de son temps, prodigue de ses forces, affichant un profond dédain pour les partisans de « la journée de huit heures », il surveillait jalousement les intérêts qui lui étaient confiés.

L'une de ses nièces nous contait, à ce sujet, une anecdote bien savoureuse.

« L'été dernier, je faisais, en compagnie de mon oncle, le tour de votre jardin. J'aperçus, tombée à terre, une poire magnifique et fort succulente en apparence, mais en partie dévorée, soit par un merle, soit par un colimaçon. Je me baissais déjà pour la ramasser, quand un mot sec de mon oncle prévint mon geste : « Laisse cela, ce n'est pas à toi ! » En rentrant chez lui, je vis, sur le rebord de sa fenêtre, d'autres fruits qui achevaient de mûrir et de se dorer aux rayons du soleil. Mentalement, je faisais mon choix d'une « Bonne Louise » ou d'une « Duchesse ». Mais il devina ma pensée : « Des fruits bien venus, n'est-ce pas ? fit-il... Nous n'y toucherons pas... C'est à la Maison ! »

Caton l'Ancien eut admiré le langage de ce vieillard, rigide et incorruptible comme lui. Ils se seraient compris : ils étaient de la même trempe.

Mais Jean-Marie avait sur tous les Caton du monde une grande supériorité. C'était un chrétien de la vieille roche, et il suivait nos offices du dimanche, avec une régularité exemplaire.

Le Bon Dieu, en le recevant Là-Haut, lui aura sans doute tenu compte de la dignité constante de sa vie, et l'aura récompensé de ses nombreuses années de bons et loyaux services chez les Religieuses Ursulines de Saint-Pol, avant leur exil en Belgique ; puis à l'Ecole Saint-Yves de Quimper, et enfin, à l'Institution N.-D. du Creisker.

Nous avons voulu, pour notre part, honorer, comme il convenait, la dépouille mortelle de notre jardinier. Une délégation de cent élèves environ et de plusieurs professeurs, escortait son cercueil, jusqu'à la chapelle de Saint-Pierre. La levée du corps a été présidée par M. le Supérieur, le nocturne par M. le Chanoine Goulven, aumônier

des Ursulines ; M. l'Econome a chanté la Messe des funérailles, M. Galès le « Libera », et M. le Chanoine Caugant, Supérieur de Saint-Joseph, a donné l'absoute.

★★

Celui dont l'existence fut presque tout entière consacrée à un labeur acharné, repose maintenant parmi les siens, au cimetière de la paroisse Saint-Martin, à Morlaix.

*Requiescat in pace !*

~~~~~

L'Abbé Désiré LE GOAZIOU

Durant la nuit du 31 janvier, s'endormait tout doucement dans le Seigneur un ancien du Collège de Léon, l'abbé *Désiré Le Goaziou*, professeur à Lesneven. Cette nouvelle, apprise par télégramme le dimanche matin, nous plongeait dans un douloureux étonnement. Plusieurs professeurs étaient allés, le jeudi précédent, au Collège Saint-François ; ils avaient trouvé Désiré alité, mais n'envisageaient pas la possibilité d'une issue fatale. Et voici que la mort est venue nous enlever rapidement cet excellent confrère.

Je ne voudrais point faire l'éloge du cher disparu : de tels prêtres dépassent toute louange ; leurs œuvres parlent pour eux, et l'on a dit combien l'abbé *Le Goaziou* « avait su, grâce à ses exquises qualités de cœur et d'intelligence, attirer la sympathie de tous les élèves et de ses collègues de Lesneven ».

Et pourtant, j'ose soulever un coin du voile dont mon ami savait si bien environner sa vie discrète.

★★

C'était un soir de juillet 1923.

Le hasard de notre promenade nous avait amenés, mes compagnons et moi, vers la grève du Man, et nous regar-

dions voler les mouettes, lorsque nos yeux furent attirés par un spectacle peu ordinaire. Autour d'une haute silhouette, vêtue d'une soutane dont les plis claquaient à la brise du large, une bande d'enfants se serraient ; des voix joyeuses ou pleureuses montaient : « *M'sieur l'Abbé, un crabe m'a pincé !... M'sieur l'Abbé, Jean m'a jeté de l'eau à la figure !...* » Et la silhouette se penchait vers l'un, puis l'autre. — Un silence se fait, tous les bérets disparaissent, un murmure de prière s'élève, et nous voyons chacun de ces enfants s'en aller, le nez plongé dans une imposante tartine aux confitures : l'abbé distribuait le goûter à ses « colons ». On s'approche pour mieux jouir de cette scène si charmante..., c'était notre ami *Désiré*, au bon sourire, qui dirigeait sa colonie de vacances de Kersaliou.

Immédiatement, le lien s'établit : *Désiré* avait la parole si convaincante, puis une telle bonté s'échappait de toute sa personne, pour s'étendre sur tout ce qui l'entourait.

C'est dans ce milieu tranquille que l'abbé *Le Goaziou* venait consacrer ses vacances aux enfants de Morlaix et de Paris. Il était, à la fois, gazetier et chansonnier pour les jours maussades, médecin et pharmacien pour les morsures de crabes et les piqûres de ronces ; savait distribuer le pain et raccommoquer le ballon de foot-ball ; et surtout mêlait agréablement la fermeté et la délicatesse dans sa double charge de Directeur de la Colonie et d'Aumônier de la Pension de Famille. Aussi était-il aimé de sa petite paroisse !

Sitôt le lever sonné, « dans le silence du matin », alors que le soleil se levait tout rouge au-dessus des brumes de Lannion, *Désiré* réunissait ses enfants dans la chapelle : avec quelle onction, quelle douceur récitait-il la prière et célébrait-il la Messe ! Les enfants étaient charmés.

Puis c'était le déjeuner, où, paternellement, il venait se rendre compte des beaux rêves que l'on avait faits pendant la nuit ; il tapotait les joues pâlottes de tel petit qu'il fallait revigorer, et l'encourageait à dévorer les tartines que la cuisinière avait soigneusement préparées.

Mais cela ne durait guère : des garçons escamotent un

repas plus rapidement que ne le ferait le plus habile prestidigitateur. Et bientôt l'on pouvait apercevoir *Désiré*, armé de sa canne, scandant à coups de sifflets la marche de sa colonne. Le plus souvent pourtant, s'élevaient dans l'air calme les couplets du « *P'tit Navire* » ou l'un de ces nombreux chants qu'il savait découvrir à droite et à gauche, les uns plaisants, car partout *Désiré* faisait briller son sourire, les autres élevés, car il permettait souvent à son âme ardente d'attirer après elle les jeunes cœurs qui l'escortaient.

Et le soir, après les multiples péripéties de la journée, après avoir calmé les chagrins de ses « gosses », séché les pleurs provenant de légères disputes, pris part aux jeux, permis à ce petit de 7 ou 8 ans de monter sur son dos, autorisé cet autre à se servir de sa canne pour en faire le mâât d'un navire de sable, et répondu à une foule de « *M'sieur l'Abbé !* », — après tout cela et le reste, le bon *Désiré* ramenait ses enfants auprès du Maître... Il fait, à haute voix, l'examen de la journée, gronde les dissipés (mais une telle douceur sort de lui que cette gronderie se transforme en une sorte de caresse !), félicite ceux qui se sont signalés par leur bonne conduite et leur ardeur aux jeux, puis donne ses avis pour la journée du lendemain, et après une dernière prière, va surveiller le sommeil de ses petits.

Ce n'est que tard, bien tard dans la nuit, que *Désiré*, ayant enfin trouvé la tranquillité suffisante, récitait son bréviaire et son chapelet, puis s'endormait... pour recommencer encore et toujours : car c'était ainsi du début à la fin des vacances.

Et que dire de sa tâche d'aumônier près de la Pension de Famille ? Une seule parole suffira : *Désiré* fut le prêtre parfait dont parlait Saint Jérôme, trouvant toujours dans son âme, surnaturalisée par une piété constante, le mot ardent qui pouvait exciter ou relever ou ranimer les autres âmes fatiguées.

Certes, c'est une grande perte pour la Maison de Kersaliou : un aumônier et un directeur d'une telle valeur ne se peuvent remplacer... Si mon ami me voyait écrire ces

mots, il me dirait avec son bon sourire : « Ne dis point cela ! » Et pourtant, je me suis cru autorisé à dévoiler cette partie de la vie cachée de ce prêtre zélé, que Dieu aura déjà, sans doute, récompensé dans son Ciel, car il est écrit : « *Opera illorum sequuntur illos* ».

★★

« Seigneur, daignez agréer, en union avec les mérites ineffables de Jésus et de Marie, les œuvres miséricordieuses de votre serviteur ; accordez-lui dans votre Paradis la lumière, le rafraîchissement et la paix, qu'il travailla durant sa vie, à procurer à vos petits enfants sur terre ».

Ainsi soit-il !

F. G.



Nous avons reçu, d'autre part, d'un Ancien, ces « SOUVENIRS SUR L'ABBÉ LE GOAZIOU » :

Il ne manquera ni de voix, ni de plumes, pour faire revivre la personnalité de *Désiré Le Goaziou*, dont la disparition imprévue laisse, comme aveuglés par l'éclair d'un coup de foudre, tous ceux qui, vivant loin de lui et n'ayant eu nulle nouvelle de sa maladie, s'imaginaient qu'un sourire pareillement céleste ne devait jamais s'éteindre dans son regard ! Que tous ceux qui ne l'ont pas connu et dont l'esprit curieux se trouvera rêveur après la lecture des portraits que *Quéméneur*, ou *Quilleveré*, ou *Sanquer* nous « doivent » de *Désiré*, sachent que tout ce qu'on dira ou écrira de lui et de son influence, ne sera que l'image anémique d'une âme dont les ressorts et la vitalité devaient « transporter les montagnes ».

A 17 ans, l'on disait de *Désiré* qu'il était d'un sérieux et d'une « maturité » incomparables. A 37 ans, je dirais de son âme qu'elle était d'une « jeunesse » éclatante. Ses professeurs témoigneront de son intelligence prompte et limpide. Ses directeurs et ses dirigés raconteront sa piété, l'austérité de sa règle, la puissance de sa vie intérieure. Pour moi, je ne puis détacher mon souvenir de sa silhouette mince, errant d'un groupe à l'autre dans les récréations de notre si cher ancien collège de Léon, sous les arbres où

s'ébattaient nos 15 arts ! *Désiré* était tout sourire, au point que ses paupières en étaient toutes ridées, comme les vieilles pommes rainettes de la *Sœur Médéric* !

Lorsqu'il descendait, à la récréation, le perron de la cour des « grands », *Désiré*, toujours en retard — (s'il vivait, l'abbé *Pondaven* nous dirait peut-être pourquoi ?) — jetait sur toute la cour son regard brillant... Dans un coin, près du trapèze, un « Troisième » cherchant l'écart, s'isolait du jeu de ballon et poussait quelques cailloux du pied, le nez à terre... Au tournant du plus gros arbre, en face de la septième, la haute taille de *Désiré* lui apparaissait. Quelles mystérieuses « antennes » de son âme l'avaient guidé ? ? « Alors, petit J..., ça ne va pas ? » Un autre, on l'eut rembarqué. Mais *Désiré* ! ! ! ! Il était d'abord si grand que sa taille en imposait. Et puis, il y avait ses yeux qui frisaient si gaiement, qu'un doute inconscient venait immédiatement à *Petit J...* sur « l'utilité » de son cafard, puisque *Désiré*, lui, souriait toujours !... Au bout de quelques minutes toute tristesse s'évaporait, comme le gros nuage effloché par la flèche du « Creisker », vers lequel s'élevait le ballon lancé par le pied vigoureux de *Doumic* !

Il était bon, de cette bonté douce et caressante que les sinistres pantins qui s'appellent le « Monde » appellent de la « Bêtise », parce que rien n'est « intelligent » pour eux que ce qui « rapporte ». Certes, elle n'a jamais dû lui « rapporter » beaucoup, à lui, sa Bonté ! En ce monde, tout au moins ! Mais, aux autres, que n'a-t-elle pas valu ?

Désiré, cependant, avait des sursauts de révolte : les chahuts imbéciles, les plaisanteries idiotes le mettaient hors de lui. Et c'était impressionnant sa véhémence dans sa diatribe contre tout ce qui lui apparaissait absurde. Je n'ai connu que le brave *Jean-Claude Riou* pour s'indigner pareillement de nos démonstrations soviétiques ! Encore, ce très cher *Jean-Claude* avait-il l'indignation un tantinet effarée et naïve !

Je me souviens qu'un jour, ayant suivi les grands dans leur promenade à Pont-Glaz, je vis avec un certain étonnement apparaître au tournant de la route, un groupe de gendarmes revenant de l'expulsion des Ursulines de Saint-Pol. L'enthousiasme est ardent quand on est collégien

du Creisker. De toutes parts, les sifflets retentirent. Comme un diable de sa boîte, *Désiré* débouche de la lande du fossé et invective notre bande : « *C'est idiot d'insulter ces types-là ! Ils font de la sale besogne, d'accord ! mais ils sont obligés de la faire ! C'est idiot ce que vous faites-là... c'est idiot... c'est idiot !* » Le pauvre *Désiré* s'époumonne tant et si bien que... les gendarmes disparus, nous nous aperçûmes en effet que c'était idiot de continuer à crier... *Désiré*, dans son ardeur, ne s'aperçut pas de la cause véritable de son succès. Il crut nous avoir persuadés et décida séance tenante, que nous devions manifester contre le renvoi des Ursulines qui avait eu lieu le matin même (12 décembre 1907, si je ne me trompe). *Leroux* prend la parole, juché sur la tribune complaisante des épaules de trois « camarades ». Je ne me souviens plus du discours de *Leroux*. Mais ce que je sais, c'est que *Désiré*, succédant à *Leroux* dans cette tribune improvisée, se mit, sur le ton des grands jours, à haranguer petits et grands, protestant de la plus véhémence façon contre l'injuste expulsion, n'oubliant même pas de faire voter l'ordre du jour suivant dont je garantis l'absolue authenticité : « *Cent citoyens, réunis sur la route de Pont-Glaz, protestent énergiquement contre le renvoi des Sœurs, et prennent la résolution de travailler de plus en plus pour la Justice* »

Voilà, certes, un ordre du jour qui dénote chez des collégiens une mentalité d'une rare envergure. Je ne veux pas médire des Jeunes, mais je leur lègue cet exemple de *Désiré Le Goaziou*. A 18 ans, il remuait des âmes de collégiens. A 30 ans, il soutenait des âmes de poilus... A 37 ans, que voulez-vous ? il n'était plus digne que de servir dans la milice céleste !

N. J.

SOUSCRIPTION

**pour élever une croix sur la tombe de M. Picard
ancien professeur**

(6^e LISTE)

Total des listes précédentes	444 65
Anonyme	5 »
Jean Queinnec, 1, Rue de Brest, Morlaix	10 »

TOTAL jusqu'à ce jour 469 65

BIBLIOGRAPHIE

1^{er} Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archeologie

Sommaire de Mars-Avril 1926

- I. — *H. Pérennès* et *J.-M. Abgrall* : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon : Locudy (à suivre).
- II. — *Abbé Mével*, Recteur de Plonévez-Portzay : Nos vieux Saints Bretons, deux disciples de Saint Guénolé : Saint-Balay et Saint Martin.
- III. — Quelques droits de l'Evêque de Tréguier au XVII^e siècle.
- IV. — *Abbé Guéguen*, Recteur du Folgoat : Les Prônes d'un Recteur de Landunvez au temps de Louis XIV (à suivre).
- V. — *Abbé Saluden* : Un Curé constitutionnel, Emmanuel Pillet, curé de Landerneau (1758-1836) (à suivre).
- VI. — Association Bretonne : Congrès de 1926 à Auray.
- VII. — Bibliographie.

Les Abonnements (12 francs par an)
partent de Janvier

Le Directeur-Gérant : Chanoine FERROT,
Secrétaire Général de l'Evêché de Quimper.
(C/C 3480, Nantes)

Pour la rédaction, s'adresser à M. le Chanoine Pérennès, aumonier de l'Hôpital, Quimper.

2^e *Abbé Hervé Calvez* : SAINT HERVE
Imprimerie de la Presse Libérale, 4, Rue du Château, Brest.
66 pages, 29 illustrations.

3^e *Alexandre Masseron* : SAINT ANNE
Collection « L'Art et les Saints ». Henri Laurens, éditeur, 6,
Rue de Tournon, Paris (6^e).

4^e *A. Masseron* : SAINT ANTONIN (1389-1459)
Collection « Les Saints », Lecoffre.

Le Gérant : P. CORRE

IMP. DU NOUVELLISTE — RENNES

PRÉFACÉ. — PORTRAIT DE S. I. *Le Père du Séminaire*
 M. L'ABBÉ FONDATION. — SOUVENIRS PAR A. OUCHENET (Suite)
 LE TROISIÈME SCOLAIRE DU VIEUX MONASTÈRE (Suite de l'Épître)

Le Vieux Collège

LA VIE RELIGIEUSE
 Séminaires et Institutions
 Messes du Soir et Messes des Vocations
 La Première Communion Solennelle
 La Fête de Saint-Jeanne d'Arc
 LA VIE ÉTUDIANTINE
 Tableau d'Honneur et Places de Composition
 LES CHAMPIONS DU COMBAT
 Conférences: Notre-Dame du Crozier
 LA VIE SPORTIVE
 Festival et Concours de Gymnastique
 ÉPIGRAMMES

ANNUAIRE. — Examens, Concours, Distribution des Prix, Réception d'Otions, Abonnement au Bulletin, Dates de l'année

Le Collège des Anciens

DEUILS, NAISSANCES, MARIAGES, FIANÇAILLES
 NOMINATIONS
 SUCS AUX EXAMENS
 CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

R. P. BAZEN (Cortin), R. P. Maze (Saint-Thomé), Luc Rapin (Mendel), Nicolas Panchoux (Rochefort), M. de Gersonon (Mavange)
 Quelques adresses

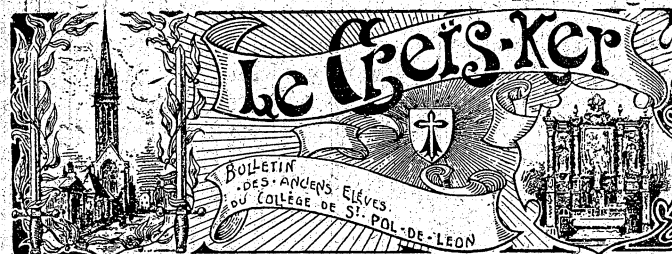
L'Abbé DUBOIS, L'Évêque de Saint-Denis (Suite)

PAGE SÉMINAIRE

Conférence de M. Roche à l'Université Catholique d'Angers — La Religion

PAGE ÉPIGRAMME (A. H. H.)

N. B. — Le Numéro de l'Éclair (qui paraîtra seulement dans la première quinzaine d'Avril)



Prêtre ! Pourquoi pas ?

LETTRE DU SÉMINAIRE

MON CHER AMI,

Les voilà bientôt envolées ces années de collège qui, naguère encore, te semblaient ne devoir jamais finir ! Et maintenant, tu te demandes où se porteront tes pas quand tu auras franchi pour la dernière fois la grille de la vieille Institution qui abrita ton enfance. Veux-tu me permettre de t'aider un peu dans tes réflexions ? Que je serais heureux si je pouvais faire luire en ton esprit le rayon directeur !

Ton âge est celui de l'enthousiasme. Sur le terrain fertile et soigneusement préparé de ton âme s'épanouit la flore des généreux sentiments : tu rêves de te donner, de te dévouer, d'avoir une vie utile et grande. Je me rappelle avoir lu dans la vie d'Ozanam qu'à la fin de ses études, il se sentit pris d'une immense pitié au spectacle des jeunes gens, nombreux autour de lui, qui, lâchant la foi que leur avaient inculquée leurs mères, s'établissaient dans le doute comme s'ils prenaient possession d'une conquête...

Cette pitié, ne la sens-tu pas se soulever dans ton cœur ? Regarde autour de toi : il y a aujourd'hui une foule d'hommes qui, franchissant l'étape du doute, ont pris nettement position pour l'incrédulité ; ils sont légion ceux

qui, de nos jours, se laissent berner par les théories les plus décevantes et qui, privés des immortelles espérances que donne la foi, se laissent aller aux désordres les plus honteux pour essayer, — mais en vain, — d'étancher cette soif de bonheur que Dieu a mise en eux. Que leur sort est triste, dis ! Ils sont faits pour Dieu et ils ne le connaissent pas ; le terme de leurs désirs est au ciel et ils le cherchent sur la terre ; ils se condamnent à mener ici-bas une vie misérable et s'exposent au danger d'être éternellement malheureux. Je suis sûr que ce spectacle lamentable a fait vibrer dans ton cœur la fibre de la pitié et t'a inspiré depuis longtemps la résolution de travailler à rendre aux égarés de notre époque ce qui leur manque : *Dieu !* Cela, c'est ton devoir de chrétien : tu le feras vaillamment, quelle que soit ta carrière plus tard.

Mais la grande tristesse de quiconque veut se dévouer, c'est ce que Lacordaire appelait « l'impuissance de l'homme pour l'homme ». Nous sommes limités dans notre amour pour nos frères, et souvent la seule chose que nous puissions faire, c'est de pleurer avec eux. Laïc, tu pourras sans doute leur faire entrevoir le Dieu qui veut être leur récompense, mais tu ne pourras pas Le donner à leurs âmes ; tu recevras peut-être l'aveu de leurs maladies et de leurs misères morales, mais tu ne pourras en être que le confident, pas le médecin. Tu auras peut-être l'occasion de constater la faiblesse de leur vie spirituelle, mais tu n'auras pas à ta disposition, pour le leur offrir, le seul aliment capable de les fortifier ; tu entendras leurs soupirs vers le ciel, mais tu ne pourras pas leur infuser la vigueur qui leur sera nécessaire pour y monter. Un seul homme concentre en lui ces pouvoirs merveilleux : cet homme, c'est le prêtre. Quelle puissance que celle du prêtre ! Et, sans rien diminuer des grandeurs que peuvent avoir les carrières humaines, n'est-il pas vrai de dire que la vie du prêtre est d'emblée la plus belle et la plus féconde ? Cette vie peut être la tienne. Pourquoi pas ?

Je t'entends me dire : « C'est trop triste la vie du prêtre ; je ne pourrai jamais la supporter ! » — Triste ? Tu te trompes. Le prêtre, qui s'est séparé du commun des hommes par ses promesses et ses vœux, goûte les joies les plus profondes qui se puissent rêver. La paix du Christ embaumera ton âme ; ton désir de savoir s'apaisera dans l'étude des sciences sacrées ; ton besoin d'aimer et d'être aimé trouvera sa satisfaction dans le vaste courant de

charité qui nous unit, et surtout dans Jésus, ton immortel ami ; ta soif de te dévouer pour le Royaume du Christ te fera savourer par avance les douces joies qu'éprouve le prêtre en conquérant les âmes à Dieu. Sans doute, il y a à côté de ce bonheur, quelques peines, quelques douleurs ; mais c'est la devise des âmes qui montent : « Il est facile de souffrir, quand on souffre par amour... *Ubi amatur, non laboratur ; vel si laboratur, labor amatur* ».

Tu me diras encore : « Tout cela est bien beau, mon ami, mais je n'éprouve aucun goût ; or, dans tous les livres que j'ai lus et qui traitent de vocation, l'auteur mentionne avant toute autre marque l'attrait, et tous disent que l'attrait est nécessaire ! » — Ah ! l'attrait, le mot fameux qui a tant fait couler d'encre ! Mais, mon ami, ne crois-tu pas que l'on doive ici procéder, sinon par dénombrements entiers, du moins par définitions claires ? — Elle est grande et noble, avant toute œuvre de raison, la tâche de la conversion des pécheurs. Crois-tu que Dieu exige pour cela que le candidat au Sacerdoce ait le goût des belles cérémonies ou du chant suave ? (Combien de mauvais prêtres n'avons-nous donc pas alors, malheureux que nous sommes !) Ou bien peut-être Dieu exigerait-il l'attrait des courses nocturnes par le vent, la pluie, la boue et les fondrières pour la visite d'un agonisant ? (Pour ma part, je ne trouve pas cela réjouissant, et je n'y vois aucun attrait !) L'attrait, dont parlent les auteurs qui traitent de vocation, ne doit pas être entendu dans le sens d'une « inclination sensible aux choses d'église ». Cet attrait est la volonté personnelle, éclairée, droite et constante qu'a le candidat au Sacerdoce, de se consacrer tout entier au salut du prochain. C'est un désir ferme qu'attire (*ad, trahere*) le jeune homme à l'apostolat, le désir de faire le plus de bien possible autour de soi. — Cet attrait te manque, mon ami, toi qui as l'âme si généreuse ? Allons donc ! Dans le silence du Creisker, lorsque tu récites devant la Vierge grise tes prières du matin, ou que tu reviens de ta Communion quotidienne ; quand, à l'étude, tu lis quelques versets des Saints Evangiles ou d'un livre pieux, je sais bien, car tu me l'as dit souvent, que tu penses aux pécheurs qui se damnent parce qu'ils ne connaissent pas la suavité du Christ. N'est-ce pas le désir de les convertir qui te pénètre l'âme ? Mon ami, applique-toi de plus en plus à ces exercices de piété, qui peu à peu forment ton âme à faire partie de l'armée (*exercitus*) des

sauveurs. Aie ce désir au fond du cœur, et ne recherche pas d'autre attrait ; si l'attrait sensible te vient, remercie Dieu, car c'est une grâce spéciale ; mais chacun peut-il attendre ces grâces choisies ? Les méritons-nous ?...

Sur ces graves sujets, mon cher ami, consulte ton confesseur, et obéis-lui religieusement. S'il reconnaît que tu n'as pas la volonté qu'il faut, ou que tu n'es pas apte pour telle ou telle autre raison à faire un prêtre utile, écoute-le et sois un apôtre dans le monde ; si, par bonheur, il t'engage à entrer au Séminaire, viens avec confiance, et ne sois pas comme ces jeunes gens dont parle le P. Gratry, et « qu'une sombre horreur glace au seuil du Sacerdoce ». Tu verras combien il est doux de s'être donné !...

Je prie pour toi. En ce mois de juin, je demande au Sacré-Cœur de Jésus de t'attirer toujours de plus en plus à Lui. Il est le Roi des nations et des cœurs ; Il nous appelle « tous » à Le suivre. Dans tes peines et tes angoisses, au milieu des fatigues inséparables de toute vie humaine, confie-toi à Lui ; Il saura te refaire et Lui seul pourra donner à ton âme le repos et la paix.

Prie pour moi aussi. Allons ! J'ai bien confiance qu'au mois d'Octobre tu seras parmi nous.

Ton tout dévoué dans le Christ-Jésus.

M. l'Abbé Gabriel PONDAVEN

NOTES ET SOUVENIRS (1)

VIII

... *Minister*...

La réception fréquente de la Sainte Eucharistie par nombre d'adolescents aux yeux clairs, aux rêves purs, aux nobles velléités, ce fut, nous l'avons dit, le premier résultat

(1) Cf. *Le Creisker*, Mars 1925, (Hommage à M. Pondaven) — Avril 1925 (M. Pondaven homme de science et de bon sens) — Mai-Juin 1925 (M. Pondaven « pédagogue ») — Novembre 1925 (M. Pondaven éducateur ; le directeur ; le soin de la vocation) — Février 1926 (M. Pondaven éducateur. Une « soirée » chez le bon prêtre) — Mars 1926 (M. Pondaven éducateur, et la Communion fréquente).

tat de l'action « humble, mais tenace » du « manieur d'âmes » dont nous évoquons à grands traits le labeur fécond. M. l'abbé *Pondaven*, en poussant au contact du Dispensateur de tous les biens les jeunes qui attendaient de lui les paroles illuminatrices et vivifiantes, voulait assurément contribuer pour sa part à former une élite de chrétiens intègres ; il avait aussi l'ambition de « façonner » pour la conquête de l'univers des générations ardentes de « témoins du Christ ». Qu'il ait réussi dans l'une et l'autre tâche : les innombrables apôtres remplis par lui d'amour filial pour Dieu et de tendresse fraternelle pour le prochain le pourront proclamer au grand jour de justice.

Combien furent-ils ceux qui, initiés par le bon prêtre à la vie de douce intimité avec Jésus, ont connu, grâce à ses conseils sages, durant les années troublantes de leur jeunesse « en proie aux tentations de l'orgueil et de la chair », — la paix, cette paix que le monde ne donne pas mais qu'ils avaient su, eux, conquérir, au prix de quelles luttes amères ! parce qu'ils avaient continué à « se reconforter » souvent, — comme sur les dalles du *Creisker*, — avec l'incorruptible Pain ? Ils vous ont dit, maître, leurs émotions les plus délicates, leurs joies les plus pleines ; viennent pour eux des heures vécues « sous le soleil de Satan », le souvenir leur restera des délices goûtées dans la compagnie du grand Ami vers qui vous les menâtes naguère comme par la main ; et, qui sait s'ils n'y trouveront pas une raison d'écarter à jamais la coupe aux liqueurs frelatées tendue sur leurs lèvres avides, et de revenir, en fils prodigues, mais repentants, vers la maison du Père de famille !

Que, par ailleurs, une multitude de ces jeunes remplis d'amour de Dieu ait eu le désir de « rayonner », quoi de plus naturel ? On donne, on se donne si volontiers quand on porte au cœur un bel idéal ! Monsieur *Pondaven*, — nous l'avons laissé entendre, — travailla persévéramment à assurer la prise de possession de « ses » âmes par la divine charité. Et d'abord, il fortifia en chacune d'elles la volonté d'être un reflet de moins en moins imparfait du « Modèle ». Aussi bien, fallait-il de toute nécessité que les familiers du divin Banquet fussent, aux regards de leurs condisciples, quasi sans reproche. Pouvaient-ils tolérer qu'ils donnassent prise, — comme les autres, — à des remarques touchant leur application ou leur conduite ? « En chambre »,

cet élève que, le matin même, l'on avait pu voir à la Sainte Table ? Le beau scandale ! Pour n'en pas porter la responsabilité, et donc pour ne pas démeriter, chacun se haussa, — de plus en plus, — au niveau de la figure de collégien proposée à son imitation, fournit un travail assidu, évita tous écarts de conduite, se montra pour ses camarades d'une complaisance sans bornes, fut, d'un mot, le « bon élève » dans toute la force du terme.

Cette prédication par l'exemple porta vite des fruits. N'est-ce pas un fait, — d'ailleurs constaté par de bons juges ! (1) — que l'esprit des collégiens de Saint-Pol subit, au cours des années 1906-1910, une progressive évolution qui devait aboutir à la disparition quasi-totale des manifestations, parfois singulières, de la... mentalité (2) collégienne ! Plus de « cabales » en classe ou en étude, plus de « chahuts », plus d'actes d'indiscipline, ou si peu !... Mais en revanche, une saine émulation dans le bien, la volonté chez la plupart de mener une vie sans tache, et non point seulement exempte des lourdes fautes qui accablent si aisément la conscience d'un jeune homme convaincu qu'il n'y a rien à faire pour échapper au « démon du matin », mais libérée même de ces menues faiblesses qui empêchent l'âme de prendre tout son essor vers les sommets !

Ah ! la belle vie ! Ah ! les heures douces goûtées sous le regard de Dieu « aux beaux temps du collège de Léon » !

(A suivre).

A. QUÉMÉNEUR.

(1) « En 1907 déjà, plusieurs professeurs laïques constataient, sans en deviner la cause, les heureux changements survenus dans la marche générale du Collège et, plus tard, on pouvait les entendre dire que les meilleures années passées à Saint-Pol avaient été précisément les dernières, celles qui avaient précédé la rupture avec l'« Université ».

(« En Avant », de Saint-François de Lesneven, Décembre 1924, page 54).

(2) Monsieur l'Abbé H... me pardonnera-t-il d'avoir employé ce vilain mot qu'il détestait si fort, mais que je n'ose, — je ne sais pourquoi, — remplacer par idiosyncrasie ?

ERRATA

« CREISKER » de Mars 1926 :

Page 730, au bas de la page :

lire « *l'ami des Renaud* », (héros des « *Lettres d'un militant* »).

Page 731, 3^e ligne :

au lieu de « *recherchant à la lèvres* », lire : « *recherchant à la Cène* ».

A la fin de l'article :

au lieu de « *secondée par ses pères* », lire : « *secondée par ses frères* ».

Le Testament Scolaire de M. de MONZIE

(SUITE ET FIN)

INSTRUCTIONS RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE (P. 197, p. 210)

I

« *Finis coronat opus* ». C'est la fin qui couronne l'œuvre.

Un jeune homme ne fait point d'études secondaires complètes ni vraiment sérieuses, s'il ne consacre au moins une année à suivre les cours d'un enseignement philosophique, « élémentaire, mais ample et distinct » (1).

« Par cet effort intellectuel d'un genre nouveau », l'esprit acquiert une méthode de réflexion plus vigoureuse, se familiarise avec des principes généraux qui peuvent avoir sur la vie une influence profonde, sinon décisive. Aussi importe-t-il que ces principes soient sains, élevés et, au point de vue catholique, d'une orthodoxie irréprochable.

(1) Les jeunes gens qui entrent au Séminaire immédiatement après la classe de Première reçoivent, et pour cause, un enseignement philosophique des plus solides. *Philosophia ancilla theologiae*.

Au nom de l'axiome : « L'erreur n'a pas de droits », nous ne saurions donc admettre sans réserve les premières lignes qui, dans les « Instructions », concernent *l'esprit de l'enseignement philosophique* (p. 197 et 198).

Qu'est-ce que la « liberté d'opinion » que M. le Ministre prétend faire respecter et qui, sous sa plume, se confond, en dernière analyse, avec la « tolérance » ou la fameuse « neutralité laïque » ? Ce n'est là qu'un mythe ou un essai de piperie par des mots qui font sourire les gens avertis, parce qu'ils n'y croient plus !

En dépit des conseils de « tact et de prudence » qui sont donnés aux professeurs, les élèves s'apercevront bien vite des préférences secrètes ou avérées d'un maître, et il en est peu qui soient « capables de résister à l'influence de son autorité ». Que, consciemment ou non, il prenne, en parlant d'un auteur, un certain ton de voix, qu'il s'étende avec une complaisance marquée sur tel ou tel système philosophique, c'en est assez pour que la classe devine à qui vont ses sympathies et s'enthousiasme, en bloc, pour l'une des idées chères à Kant (1), par exemple, ou la considère, avec Schopenhauer comme une « coquille sans noyau ».

★

En pareille matière plus qu'en toute autre peut-être, la jeunesse a besoin d'être dirigée par un guide sûr, car elle n'est pas encore éclairée par la science et l'expérience personnelle, et « elle verse volontiers dans les doctrines qui la frappent avec leur nouveauté ou leur caractère tranchant ». Si on ne réussit point à lui inculquer de bonne heure des convictions fortes et justes, elle tombe fatalement, tôt ou tard, dans un scepticisme désabusé.

C'est précisément le danger qu'offre l'enseignement philosophique qui se prétend « neutre ». En vertu même des prémisses posées, il ne saurait aboutir à aucune conclusion

(1) Le Cardinal Mercier, qui fut longtemps professeur à l'Institut supérieur de philosophie de Louvain, avant d'en être le directeur, a écrit pendant la Grande Guerre (12 juillet 1916), à propos d'une théorie perverse où il discernait l'inspiration kantienne : « Kant, dont je me flatte d'avoir toute ma vie combattu la pernicieuse influence, Kant a voulu soustraire le Droit à la Morale... ». Cf. *ETUDES*, N° du 20 Février 1926.

ferme, définitive ; il ne peut que conduire au doute : « *Quid est veritas ?* » (1).

L'Eglise, elle, possède la vérité et s'efforce, partout et toujours, de la maintenir intacte. Son attitude est des plus nettes et elle donne le même mot d'ordre aux établissements qui relèvent de sa juridiction et sont soumis à son contrôle. Du commencement au terme de ses études, « un enfant chrétien a droit à une éducation chrétienne, un enfant catholique à une éducation catholique » (2).

La présence, dans les chaires de nos collèges, de prêtres choisis par l'autorité diocésaine, constitue pour les familles qui nous confient leurs enfants la plus précieuse des garanties. Qu'il soit littéraire, historique ou philosophique, l'enseignement reste constamment en harmonie avec les croyances des élèves. La variété des directions et des disciplines n'exclut nullement l'unité d'inspiration et de formation morale.

II.

Au point de vue pédagogique, les « Instructions » contiennent beaucoup d'aperçus intéressants (3).

Si le professeur doit tâcher dans l'expression, la présentation et l'application des idées philosophiques, de les rendre accessibles à la moyenne des esprits, il se méfiera par contre de ce qu'on pourrait appeler la « clarté verbale » des formules. Il faut se garder de confondre mémoire des mots et compréhension du sujet.

Voilà pourquoi un maître expérimenté cherche toujours à s'assurer de ce que l'élève met sous le langage spécial de la phraséologie philosophique, en l'obligeant à traduire ce langage d'une façon moins abstraite. « Pas de faits sans idées ; mais pas d'idées sans faits », telle est la grande règle (p. 200).

Mieux vaut d'ailleurs se contenter d'apprendre à des « novices » à bien *poser* les questions plutôt qu'à discuter des « thèses ». Rien n'empêche, bien entendu, le professeur de profiter des occasions que le programme lui offre si nombreuses, pour mettre la culture philosophique en re-

(1) Cf. Mgr Baunard : « *Le Doute et ses Victimes* ».

(2) Cardinal Manning.

(3) Cf. aussi *l'Enseignement chrétien* (Supplément de Mars 1926). Philosophie. Comprendre le sujet et composer avec art. (p. 65, 66, 67).

lation avec les problèmes réels qui se rencontrent dans la vie morale sociale, économique, des milieux où le jeune homme est appelé à vivre (1) (p. 201). « Ce n'est nullement introduire la politique dans nos classes ».

L'ordonnance du cours, les programmes le disent expressément, est laissée à la convenance du maître. A lui de juger, suivant les cas, quel parti on peut tirer des résumés, des sommaires, des leçons expliquées, du manuel, des notes, des interrogations... L'essentiel est que l'élève ne soit pas un auditeur indifférent ou simplement passif. Aussi, le « cours dicté » demeure-t-il, comme antérieurement, rigoureusement interdit.

Aux leçons s'ajoutent, à intervalles réguliers, des devoirs.

Vérifier les connaissances acquises, mais, de plus et surtout, exercer les jeunes gens à élaborer les idées, à les exposer avec ordre, à composer et à rédiger, tel est le but qu'on se propose par la *dissertation*, qu'elle soit « préparée » ou non par le professeur. La *dissertation* est la forme la plus personnelle du travail de l'élève de Philosophie. C'est là que se mesure pleinement son intelligence. Du reste, au baccalauréat, on tend, de plus en plus, à éviter la simple « question de cours », trop favorable à la pure mémoire, et à poser de préférence un « problème » philosophique nouveau qui exige l'intervention de la réflexion (p. 206).

★★

Les études philosophiques ne devront pas faire négliger totalement les études littéraires. Dans très peu d'années, le français, le latin et le grec — (à moins de modifications toujours possibles), — seront en honneur, même dans la classe de philosophie. Le français en particulier comportera quelques notions relatives à la littérature contemporaine (2).

★★

En terminant l'analyse succincte des « Instructions » de M. de Monzie, nous croyons qu'il est utile, pour donner

(1) Il est à peine besoin de faire remarquer que le *Cercle d'Etudes* peut apporter à la classe de Philosophie le complément le plus heureux et le plus pratique.

(2) Français-Latin-Grec (2 heures par semaine). — Cf. Horaires et programmes, p. 89.

une vue d'ensemble de la nouvelle organisation des études, de reproduire le tableau qui figure en tête des Horaires et Programmes de l'Enseignement secondaire (1925).

SECTION A (Latin, une Langue vivante)		SECTION B (Ni Latin, ni Grec. Une langue vivante en Sixième et Cinquième, deux ensuite).
Programmes scientifiques communs		
Sixième A Cinquième A Quatrième A Troisième A	Grec obligatoire.	Sixième B Cinquième B Quatrième B Troisième B
SECTION A (Latin, Grec, une Langue vivante)		SECTION A' (Latin, une Langue vivante)
Seconde A Première A	Seconde A' Première A'	Seconde B Première B
PHILOSOPHIE ou MATHÉMATIQUES (Les deux classes sont accessibles aux élèves qui proviennent de Première, quelle qu'ait été leur option antérieure).		

CONCLUSION

Moins de trois ans se sont écoulés depuis la mise en application des programmes Bérard, révisés par MM. François-Albert et de Monzie.

Que faut-il penser de « l'amalgame » ? (1).

« Amalgame, dit le dictionnaire, mélange de personnes et de choses d'espèce différente ». Cette définition s'applique maintenant aux classes de nos lycées, parce qu'il a plu à M. François-Albert qu'il en fût ainsi. Les ministres passent, mais le mal qu'ils ont fait leur survit. M. François-Albert n'est plus ministre, mais on continue de mélanger

(1) Cf. *Revue des Deux-Mondes*. N° du 15 Avril 1926, au verso de la couverture.

les élèves de l'enseignement moderne avec ceux de l'enseignement classique pour les cours communs. C'est ce que la pédagogie actuelle dénomme « l'amalgame », et contre quoi viennent de protester les professeurs, témoins de ses déplorables résultats.

Réunis en Congrès, à l'occasion des vacances de Pâques — (1926) — ils ont renouvelé le vœu qu'ils avaient déjà formulé en 1925, contre cette combinaison hybride. Ils déclarent n'y voir « qu'un moyen artificiel de réaliser en apparence une unité qui, en réalité, restera impossible, aussi longtemps qu'elle ne sera pas fondée sur la communauté initiale d'enseignement, avec obligation du latin, pendant deux ans au moins ». Et ils la tiennent pour également nuisible à tous les élèves, aussi bien à ceux de l'enseignement moderne qu'à ceux de l'enseignement classique.

C'est l'évidence même ! Pour peu qu'on ait été soi-même professeur, on sait que le premier mérite d'une classe est d'être homogène. Des enfants qui ont même préparation, qui se connaissent et qu'on tient pareillement en main, voilà ce qui fait les belles, ardentes, florissantes classes, qui de tout temps ont été l'honneur de notre Université.

Le Congrès s'est en outre prononcé sur un certain nombre de questions : obligation du grec en quatrième et en troisième, maintien du baccalauréat, différence de sanctions pour des études différentes. Comme on l'a dit justement, ce sont les « doléances » de l'enseignement secondaire menacé, et qui lutte pour ne pas disparaître.

Ce cri d'alarme sera-t-il entendu ? Comprendons bien que les politiciens qui édictent ces funestes mesures en connaissent parfaitement la malfaisance. Ils les édictent *parce que* malfaisantes. Ils poursuivent l'exécution d'un plan, dont ils ne sont au surplus que les instruments dociles, élaboré en d'obscures et basses officines. Mais nous, assisterons-nous, passifs, à ce travail systématique de destruction ? Les professeurs font leur devoir en protestant. Reste : les parents. En présence de conditions qui compromettent évidemment l'avenir intellectuel de leurs enfants, il semble qu'ils aient mieux à faire que de se résigner ! »

★★

Dans les maisons d'enseignement libre, nous ne pouvons, pour plus d'un motif, que donner notre approbation pleine et entière à ce vigoureux réquisitoire. Tout en tenant

compte, par conscience professionnelle, des progrès réalisés sur certains points par la pédagogie, nous continuerons à former des élites, suivant les méthodes qui, de longs siècles durant, ont fait leurs preuves en France et ailleurs. Une crise de nivellement et d'égalitarisme à outrance menace d'emporter les vieilles et nobles « humanités » qui, chez nous, ont forgé tant et de si puissants esprits. Il faudra résister, combattre des préjugés tenaces et soigneusement entretenus par la presse officielle. Ne soyons pas trop pessimistes cependant !

Le mouvement créé par M. L. Bérard en faveur de « la réforme classique » n'aura pas été sans produire d'heureux résultats. Plusieurs ont été amenés par lui à rester fidèles à la culture gréco-latine, et ils se disent tout bas : « *Je maintiendrai !* » Or, une cause ne meurt que lorsqu'on se fatigue à la faire vivre.

M. Alfred Croiset contait, à ce sujet, en 1919, une bien jolie anecdote sur laquelle nous voulons finir :

« ... J'assistais, il y a une vingtaine d'années, à un Congrès pédagogique où se trouvaient un certain nombre d'hellénistes ; et ceux-ci, comme il arrive, gémissaient sur le déclin des études grecques. Le vénéré Donaldson, Principal de l'Université écossaise de Saint-André, se leva à son tour et dit : « Vous gémissiez tous très éloquentement sur le déclin des études grecques ; mais moi, qui suis beaucoup plus vieux que vous — (il avait près de quatre-vingts ans) — j'ai toujours entendu gémir sur le déclin des études grecques. Soyez tranquilles : le grec nous enterrera tous » (1).

Acceptons cet augure d'un cœur joyeux et livrons-le aux réflexions de tel ou tel ministre qui vécut... ce que vivent les roses. Il se pourrait fort bien qu'il ait pris ses désirs pour des réalités.



(1) Cité par l'Enseignement Chrétien (Avril 1926, p. 149).

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

- 25 Avril : Ouverture de la Retraite prêchée par M. l'Abbé *Gouchen*, recteur de Saint-Michel de Brest.
2 Mai : Suite de l'Oraison Dominicale : *Et ne nos inducas in tentationem* : M. *Leroux*.
9 Mai : Panégyrique de Sainte Jeanne d'Arc, par le P. *Giloux*, des Missions d'Haïti, professeur au Grand Séminaire de Saint-Jacques.
13 Mai : L'Ascension de N.-S. J.-C. : M. *Mazéas*.
23 Mai : La Pentecôte : M. *Madec*.
30 Mai : Suite de l'Oraison Dominicale : Le démon, son action tentatrice, motifs et moyens de lui résister : M. *Nicolas*.
6 Juin : Le monde, ses séductions : M. *Quillévé*.

MESSE DU SOUVENIR

- 15 Juin : Messe votive de la Sainte Vierge.
2 Juillet : Fête de la Visitation de la Sainte Vierge.

MESSE DES VOCATIONS

- 29 Juin : Fête des Saints Apôtres Pierre et Paul.
26 Juillet : Fête de Sainte Anne, patronne de la Bretagne.

La Première Communion Solennelle

Moins de huit jours après la rentrée de Pâques, le dimanche 25 Avril, à 6 heures du soir, s'est ouverte la retraite préparatoire à la Communion solennelle, désormais suivie par tous les élèves.

M. le Recteur de Saint-Michel de Brest, l'abbé *Gouchen*, en a été, durant quatre jours, le prédicateur très écouté. Sa parole chaude, écho de son âme ardente ; son enseignement qui, pour élevé qu'il fût, ne déconcertait pas les plus jeunes, et qui était du reste émaillé de nombreuses histoires et de souvenirs personnels : tout contribuait à faire de cette retraite une retraite intéressante, captivante, et onques ne fut notre attention démentie au cours

des trois quarts d'heure que duraient les instructions.

Ajoutez, si vous le voulez, la faveur d'un temps idéal, bien fait pour détendre les corps et ouvrir les esprits.

★★

Chaque soir, après la prière, M. le Supérieur nous résumait brièvement les enseignements de la journée. On avait cru pouvoir intituler notre retraite : « *A l'école du bonheur* ». Et c'est avec raison. Nous le fûmes, en effet, durant ces jours bénis où, aux pieds de Notre-Dame du Creisker, nous avons médité à loisir l'art d'être heureux.

Le bonheur, disait le prédicateur, il est dans une vie de foi, dans la pratique des belles vertus de pureté, d'obéissance, de travail ; dans la mort elle-même qui nous arrache à cette vallée de larmes, comme l'appelle la Sainte Eglise, pour nous introduire dans la céleste patrie, la vraie, où personne ne nous ravira plus notre joie. Le bonheur, il est encore dans l'exercice d'une bonté douce, humble, aimable, prévenante. Le bonheur, mais il est surtout dans l'Eucharistie, avec Jésus, l'ami fidèle, le compagnon de notre existence, le divin consolateur, qui disait : « Venez à moi, vous tous qui souffrez... Venez à moi, et vous trouverez le repos de vos âmes ».

L'Eucharistie ! C'est vers Elle que convergeait cette petite retraite de trois jours, toute baignée dans le recueillement et la piété. Le jour de la Communion arriva vite.

★★

Le jeudi 29, à 6 heures 35, les premiers communiant — comme jadis, dans la primitive Eglise, les nouveaux baptisés tous vêtus de robes blanches, (1) — sont conduits processionnellement du collège au Creisker. Le cierge en main, tandis que le chœur chanté les versets du Psaume « *Laudate pueri* », si bien fait pour la circonstance, ils font leur entrée dans la chapelle et prennent place dans le chœur.

Introïbo... Et la messe commence, avec ses fleurs et ses lumières... et ses chants. Les parents sont là, au haut de la chapelle, tout près de leurs enfants, visiblement émus et charmés de toutes ces beautés.

(1) Sait-on que le brassard moderne n'est qu'un vestige bien réduit de l'antique tunique blanche, *stolis amicti candidis* ?..

Domine, non sum dignus... Et Jésus descend dans nos cœurs, Jésus, nourriture d'immortalité, source de tout vrai bonheur... Et le *Magnificat* d'actions de grâces éclate : *quia fecit mihi magna qui potens est.*

★★

A 9 heures et demie, la grand'messe nous rassemble de nouveau. M. le Chanoine *Kerbaol*, curé-doyen de Plouescat, la célèbre ; MM. *Paul Corre* et *Rolland* remplissent les fonctions de diacre et de sous-diacre. M. *Baron* dirige les cérémonies. A l'Offertoire et après l'Elévation, la Chorale se fait entendre dans des motets à plusieurs voix, à la Sainte Vierge et au Saint Sacrement.

Hélas ! la pluie qui, maintenant, tombe à flots, menace de tout contrarier. Elle prive les collégiens d'une promenade avant midi ; elle risque aussi d'empêcher ce soir la procession traditionnelle dans les rues de la ville. Il n'en est rien, fort heureusement. Le ciel s'est éclairci et il est permis de tenter une chance. Notre-Dame du Creisker nous obtient cette faveur, et, lentement, pieusement, le cortège peut se dérouler, au chant des cantiques et aux accents entraînants de la musique instrumentale.

Les Vêpres suivirent, chantées avec entrain, rehaussées d'un *Magnificat* en faux-bourdon.

Le soir, à 6 heures, c'est le sermon de persévérance : qu'il fait bon renouveler avec les premiers communiantes les belles promesses formulées jadis et trop vite oubliées ! Qu'il est doux de se consacrer de nouveau à la Très Sainte Vierge ! Jésus bénit toutes ces résolutions : il n'est plus que de les tenir.

★★

Une cérémonie plus intime réunissait, après souper, au bas du perron de la cour des petits, pour les adieux à M. le Prédicateur, tous les élèves de l'Institution. *Henri Guillermin*, élève de philosophie, se fit l'interprète de tous pour dire à M. l'Abbé *Gouchen* nos remerciements et notre pieuse reconnaissance. M. le Recteur de Saint-Michel sut répondre avec autant de grâce et de franche cordialité, évoquant des souvenirs d'autrefois, réclamant humblement le droit d'être désormais un peu plus encore de « chez nous », et recevant de M. le Supérieur le titre de « citoyen » de l'Institution N.-D. du Creisker. Des ap-

plaudissements répétés saluèrent cette charmante causerie, et ce n'est qu'à regret que M. le Prédicateur se sépara de nous, pour retourner à ses ouailles, dans la belle paroisse de Saint-Michel de Brest, où l'a placé, depuis déjà six ans, la confiance de Monseigneur l'Evêque.

★★

Voici les noms des Premiers Communiantes du 29 Avril :

NEUVIÈME. — *Jean-François Le Gall*, de Carantec. — *Alphonse Le Saout*, de Roscoff. — *Hervé Monot*, de Sibiril. — *Auguste Péron*, de Plouescat.

HUITIÈME. — *Louis Bohic*, de Carantec. — *Jean Le Bihan*, de Saint-Pol-de-Léon. — *Jean Morel*, de Porspoder. — *Henri Tonnard*, de Roscoff. — *Louis Urien*, de Saint-Pol-de-Léon.

SEPTIÈME. — *François Roger*, de Quelven (Morbihan).

SIXIÈME. — *Jean Grall*, de Landivisiau. — *Maurice Soyer*, de Locquénolé.

Corpus Domini Nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam. Amen !

UN JEUNE RETRAITANT.

La Fête de Sainte Jeanne d'Arc

« Hé ! Fanch, est-ce qu'il pleut ? », hasardait ce matin dès le réveil à son voisin un élève qui désirait chausser ses bas de soie et ses « Richelieu ». Il voulait être beau pour fêter Sainte Jeanne d'Arc. Il avait bien raison, n'est-ce pas ?

Comme pour les grands jours, il y eut, à 6 heures 1/2, messe de Communion, et l'on chanta des cantiques.

A 9 heures, la grand'messe fut chantée par le P. *Le Roux*, ancien missionnaire d'Haiti, économiste au Grand Séminaire de Saint-Jacques. Après l'Evangile, le P. *Giloux*, professeur lui aussi à Saint Jacques, monta en chaire pour prononcer le panégyrique de la Sainte. « Admirez-la, imitez ses vertus, ainsi le veut la Sainte Eglise » : c'est en deux mots le résumé de son beau discours, qui fut goûté de tous, petits et grands, maîtres et élèves.

★★

Le soir, après le Salut au Creisker, tous, professeurs et élèves, sont réunis dans la cour d'honneur. On aperçoit, dans l'ombre, quelques coiffes blanches venues de... Douarnenez ! Dans la rue et jusque sur la place Michel-Colomb, une foule nombreuse attend, impatiente, le commencement du feu d'artifice, clôture obligée, partie intégrante d'une fête de Jeanne d'Arc. Au Collège, on fait bien les choses !

Au centre de la vieille façade, un transparent, qui représente Sainte Jeanne d'Arc dans la gloire, attire tous les regards. Des lanternes vénitiennes, nombreuses et variées, pendent aux fenêtres.

La musique de M. Saccadas ouvre la séance et attaque un de ces airs choisis qui met les cœurs en train. Puis M. Golias, aussi impatient que tous ces badauds, allume la première fusée volante. Elle monte bien haut, bien haut, et s'en va éclater en une pluie d'étincelles, sur la flèche du clocher, au milieu des exclamations enthousiastes des élèves et du public émerveillés.

Tour à tour, les fusées montent, les bombes éclatent, les soleils tournent, les feux de Bengale embrasent. L'hymne à l'Étendard retentit : « Vive Jeanne ! Vive la France ! »

Le feu d'artifice reprend : une bombe part. Mais, — oh ! *fraud*, — au grand étonnement de tous, elle a disparu. On la cherche en vain dans la nuit obscure quand, brusquement, elle apparaît et tombe, au grand plaisir des élèves — oh ! les méchants — sur trois professeurs tout ébahis. L'un d'eux, racontent les mauvaises langues, disait : « Si j'avais envisagé les circonstances, je n'aurais certes pas exposé mon occiput à cette bombe... mal élevée ! » Fort heureusement, il n'y a pas eu de mal...

La Fanfare joue la Marseillaise. On se découvre. Puis les vingt-cinq fusées volantes qui forment le bouquet montent toutes-ensemble vers le ciel.

F-fi-fi, n-ni-ni, c'est fini !...

L. F.



La Vie Intellectuelle

MAI 1926

PLACES DE COMPOSITIONS

Philosophie. — *Dissertation philosophique.* — 1. Guillermin; 2. H. Chapel.

Mathématiques Élémentaires. — *Géométrie descriptive.* — 1. Madec; 2. Laviee.

Algèbre. — 1. Baron; 2. Guézennec.

Première. — Version grecque : 1. Le Bihan; 2. Le Bant. — Version latine : 1. Sévère; 2. Birien; — Thème grec : 1. Sévère; 2. Birien. — Thème latin : 1. Sévère; 2. Le Bihan. — Composition française : 1. Sévère; 2. F. Abgrall.

Seconde. — Version latine : 1. Laizet; 2. Guilcher. — Version grecque : 1. Quéré; 2. Cren. — Dissertation française : 1. Prigent; 2. Quémere'h. — Algèbre, 2^e C. : 1. Laizet; 2. Prigent.

Troisième. — Version latine : 1. Senneville; 2. Lautron. — Version grecque : 1. J. Pailler; 2. Gorrec. — Thème grec : 1. Gorrec; 2. Marion. — Thème latin : 1. Gorrec; 2. Guillermin. — Composition française : 1. A. Pailler; 2. Le Guern. — Géométrie C : 1. Le Guern; 2. R. Buors. — Algèbre C : 1. R. Buors; 2. Le Guern.

Quatrième. — Version latine : 1. Péron; 2. Rannou. — Version grecque : 1. Guyader-Quéau-Rannou. — Thème latin : 1. Péron; 2. Mesguen. — Thème grec : 1. Sizun; 2. Guyader.

Cinquième blanche. — *Orthographe* : 1. de Rusunan; 2. F. Pouliquen. — Version latine : 1. Pouliquen; 2. Gélébart. — Thème grec : 1. Feutren; 2. Sévère. — Thème latin : 1. F. Abgrall; 2. Feutren. — Narration : 1. L'Hénoret; 2. Penven.

Cinquième rouge. — Version latine : 1. Rolland; 2. Cloâtre. — Orthographe et Grammaire française : 1. Rolland; 2. La Goff. — Version grecque : 1. Rolland; 2. Daniélou. — Thème latin : 1. Grall; 2. Rolland.

Sixième blanche. — Grammaire latine : 1. Palud; 2. Quéguiner. — Orthographe : 1. Claustre; 2. Palud. — Narration : 1. Palud; 2. Le Denn. — Version latine : 1. Palud; 2. Le Denn. — Thème latin : 1. Palud; 2. Le Denn.

Sixième rouge. — Orthographe : 1. Abjean; 2. J.-M. Kerdilès. — Narration : 1. Abjean; 2. Bihan. — Grammaire latine : 1. Bihan; 2. Bertévas. — Version latine : 1. Lavalou; 2. Bihan. — Thème latin : 1. Lavalou; 2. Bertévas.

Septième. — Orthographe : 1. Le Part; 2. Bihan. — Ecriture : 1. Créac'h; 2. Biannic. — Narration : 1. Parc; 2. Delahaje. — Analyse : 1. Bihan et Coic. — Arithmétique : 1. Tardivel; 2. Cessou. — Orthographe : 1. Paul; 2. Glémarec.

Huitième. — Rédaction : 1. Quillévére; 2. Nédélec. — Orthographe : 1. Bohic; 2. Tonnard. — Arithmétique : 1. Gallou et Siohan. — Analyse : 1. Nédélec; 2. Quillévére. — Ecriture : 1. Urien; 2. Créac'h.

Neuvième. — Ecriture. — 1^{re} Division : 1. Péron; 2. Monot; 2^e Division : 1. Quéré; 2. Saliou.

Rédaction. — 1^{re} Division : 1. Cabic; 2. Péron.

Orthographe : 1^{re} Division : 1. Monot; 2. Cabic; — 2^e Division : 1. Kerhoas; 2. Penn.

Lecture. — 1^{re} Division : 1. Cabic; 2. Le Gall. — 2^e Division : 1. Quéré; 2. de Kermenguy.

Géographie : 1^{re} Division : 1. Cabic; 2. Péron.

Catéchisme : 1^{re} Division : 1. Cabic; 2. Monot; — 2^e Division : 1. Combot; 2. de Kermenguy.

Arithmétique. — 1^{re} Division : 1. Péron; 2. Cabic; — 2^e Division : 1. Saliou; 2. Kerhoas.

Analyse. — 1^{re} Division : 1. Péron; 2. Cabic; — 2^e Division : 1. Kerhoas; 2. Saliou.

Histoire de France. — 1^{re} Division : 1. Cabic; 2. Péron.

TABLEAU D'HONNEUR

Philosophie et Mathématiques élémentaires. — 1. Guillerme; 2. Guivarc'h; 3. H. Chapel; 4. Berré; 5. J. Coat; 6. J. Cadiou et R. Madec.

Première — 1. L. Sévère; 2. Birien et Le Roux; 4. Daniellou.

Seconde. — 1. Laizet; 2. Guilcher; 3. Quémenc'h; 4. Cren; 5. Touanen; 6. Quéré; 7. Ricou.

Troisième. — 1. J. Pailler; 2. Le Guern; 3. Guerch; 4. Morvan; 5. A. Pailler; 6. Quémener.

Quatrième — 1. Péron; 2. Mesguen; 3. Quéau; 4. Guyader et Sparfel; 6. Quéguiner; 7. Congar; 8. Sizun; 9. Hamon; 10. Rolland.

Cinquième blanche. — 1. A. Sévère; 2. F. Abgrall; 3. Feutren; 4. Pouliquen; 5. L'Hénoret; 6. Kervian; 7. Corbel; 8. Gélébart; 9. Penven; 10. Autret; 11. Bodeur.

Cinquième rouge — 1. Rolland; 2. Guyader; 3. Cloâtre et Moal; 5. Le Goff; 6. Roualec; 7. Daniélou; 8. Corderoch; 9. Lavalou; 10. Séveléder; 11. Abalain.

Sixième blanche. — 1. Palud; 2. Larvor et Quéguiner; 4. Guyomarc'h; 5. Péron; 6. Bizien; 7. Abgrall.

Sixième rouge. — 1. Bertévas et Bihan; 3. Déroff; 4. Séité; 5. Boulé; 6. Cocaïn; 7. Diraison; 8. Abjean.

Septième. — 1. Glémarec; 2. Tallec; 3. Bihan; 4. Cesson; 5. Tardivel; 6. Coïc; 7. Le Part; 8. Delahaie; 9. Guerch; 10. Tanguy.

Huitième — 1. Guillerme; 2. Gallou; 3. Monot.

Neuvième. — 1^{re} Division : A. Cabic; — 2^e Division : 1. Saliou; 2. Le Bihan; 3. Kerhoas; 4. Quéré.

Les Œuvres au Collège

CONFÉRENCES NOTRE-DAME DU CREISKER

Séance du 29 Mars 1926

LES RAPPORTS DE L'EGLISE ET DE L'ETAT

Commentaire de la parabole de l'ivraie et lecture du compte-rendu de la séance précédente.

A. Kerrien nous entretient aujourd'hui des *Rapports de l'Eglise et de l'Etat*. De nos jours, dit-il, — car, dans l'antiquité, la religion se confondait avec l'Etat, — on peut ramener à quatre les systèmes qui tentent de définir ces rapports ; ce sont : la théocratie ou soumission de l'Etat à l'Eglise ; la concentration des pouvoirs civils et religieux dans la personne de l'Etat ; l'union des deux pouvoirs, et enfin la séparation.

L'Eglise regrette les deux premiers parce qu'ils tendent à confondre les deux pouvoirs. Le troisième s'harmonise le mieux avec la doctrine de l'Eglise : les deux sociétés, tout en demeurant indépendantes l'une de l'autre, traitent d'un commun accord les questions mixtes, comme le mariage, les bénéfices ecclésiastiques. Toutefois, cette union parfaite est difficile à réaliser, et l'histoire nous apprend que rarement elle a pu se faire. Quant à la séparation, si elle est nécessaire dans certains pays, aux Etats-Unis par exemple, elle est néanmoins, en principe, blâmable et contraire à l'idéal de l'Eglise : c'est hélas ! le cas en France.

★★

Pas une voix ne s'élève, d'abord, pour critiquer le conférencier. Mais, après Guyader, qui entame la discussion, Pont fait remarquer à Kerrien qu'il a négligé d'exposer les avantages de l'union des deux sociétés. Berre, lui, questionne sur la fameuse formule de Cavour : « *L'Eglise libre dans l'Etat libre* ». Après quelques observations de Y. Kerrien, Sévère, Guyader, la séance est levée.

Séance du 24 Avril 1926

LE JUSTE SALAIRE

Le juste salaire, dit l'orateur, — P. Coïc, — est celui qui est conforme à la justice. Or, l'essence même de la justice exigeant qu'il y ait équivalence entre les choses échangées, le juste salaire demande égalité entre le travail et le paiement.

On doit distinguer deux sortes de salaire : le salaire individuel qui suffit à l'entretien de l'ouvrier isolé, et le salaire familial qui correspond à l'entretien de la famille ouvrière.

S'il s'agit de déterminer le juste salaire, nous nous trouvons en présence de quatre théories : la théorie de l'association (union du capital et du travail dans l'œuvre de production et la participation de l'ouvrier aux bénéfices du patron) ; la théorie de la liberté contractuelle, d'après laquelle le juste salaire dépend du consentement des parties contractantes ; la théorie du taux courant, et enfin la théorie catholique, définie dans l'Encyclique « *Rerum Novarum* » de Léon XIII : « Le salaire doit suffire aux besoins d'un ouvrier sobre et honnête ».

Quant au salaire familial, il comprend à son tour deux espèces : C'est le salaire familial fixe, correspondant à la rétribution qui permet à un ouvrier d'élever une famille normale ; et le salaire familial relatif, qui varie suivant le nombre des enfants. Dans le cas de familles nombreuses, le patron se doit de venir en aide aux ouvriers, par la fondation de caisses familiales, par exemple.

★★

A *Chapel*, qui trouve juste que les bénéfices soient partagés entre patrons et ouvriers, *Kerrien* répond fort bien que, dans ce cas, l'ouvrier devrait aussi prendre sa part des risques de l'entreprise, ce qui pourrait entraîner sa ruine, en cas d'échec. Quelques remarques de *Pont* et de *Guyader*.

Séance du 5 Mai 1926

ROLE DE L'ETAT DANS LA QUESTION SOCIALE

Guyader, le bibliothécaire du Cercle, est l'orateur de la soirée. Il va clore la série des Conférences 1925-1926 en traitant du rôle de l'Etat dans la question sociale.

L'intervention de l'Etat, dit-il, est nécessaire, mais pas à la manière des partisans du libéralisme économique et des socialistes, qui accordent trop ou pas assez à l'autorité publique. Selon l'école catholique, l'Etat a un rôle important à jouer dans le régime de la propriété, dans le régime du crédit, et dans le régime du travail. Le conférencier développe longuement ces trois points.

★★

La discussion s'engage ensuite sur la loi de huit heures, que *Guyader* semble approuver ; il se voit attaqué là-dessus par *Gaiomar* et *Laviec*. L'orateur, un moment déconcerté, est aidé par *Madec* et *Pont*, qui finissent par amener la conciliation. Suivent quelques remarques intéressantes de *Le Bihan*, *Sévère*...

Et la session 1926 est close.

A l'année prochaine !

Les Secrétaires du Cercle :

SÉVÈRE et LE BIHAN.

La Vie Sportive

FESTIVAL ET CONCOURS DE GYMNASTIQUE

A l'instigation de M. le Supérieur, MM. les Surveillants, après s'être assurés du concours dévoué d'un Comité et d'un Jury choisis parmi les élèves, ont organisé pour le *Dimanche 20 Juin* un Concours de Gymnastique (championnat scolaire) dont on trouvera ci-dessous le programme.

M. le Colonel *Senneville*, adjoint-maire de Saint-Pol, a bien voulu en accepter la présidence. Des médailles de bronze très artistiques (1) seront distribuées aux vainqueurs. La réunion aura lieu au Parc de Létiez, après Vêpres.

Voici donc le programme de cette petite manifestation sportive :

Petit ballet breton, Course en sac, Lancement de poids, Course aux yeux bandés, Mouvements d'ensembles, Traction à la corde, Combat de boucliers, Saut en hauteur et en longueur, Mouvements d'ensembles avec bâtonnets, Course en canard, Course à deux jambes liées, Courses de vitesse, Course avec cerge allumé, Boxe ancienne, Course en arrière, Course de relai, Course de surprise.

ÉPHÉMÉRIDES

Lundi 19 Avril. — Rentrée ! Mais elle n'a pas la tristesse ordinaire d'une rentrée. On sent le beau temps : le soleil se montre, et semble vouloir égayer le trimestre qui vient : il n'a boudé d'ailleurs que dans les derniers jours des vacances. Et puis, quelques-uns n'ont-ils pas en vue un examen ? Dans trois mois, ils seront peut-être bacheliers ! Il y a aussi les bains : on est déjà pressé d'éprouver les premiers frissons que provoque l'eau fraîche. Bien-

(1) Don d'un de ses amis à l'un de nos maîtres, M. F. G. — Nous remercions bien vivement l'un et l'autre de leur générosité.

L. D.

tôt on aura les promenades du soir : à Pempoul, d'où l'on voit les beaux couchers de soleil derrière le Creisker ; au Champ de la Rive, d'où l'on a une vue si magnifique sur la mer. Il y a enfin les Fêtes religieuses et les Processions, la Communion, la Pentecôte, la Fête-Dieu. Et au bout de tout, il y a les Prix !

Jeudi 22. — Philosophes et premières prennent part aujourd'hui au concours sur la famille, organisé par l'A. C. C. F. Chacun choisit sa devise et son numéro, et se dirige fièrement vers la classe de dessin : c'est qu'on se rappelle le grand succès de l'année dernière, et l'on espère en avoir autant cette année.... L'avenir l'apprendra !

Samedi 24. — Le soir, pendant l'étude, première répétition de musique. On entend les deux airs nationaux : la « Marseillaise » et l'« Etendard » de Jeanne d'Arc, qui se disputent et entraînent les cœurs. Les vitres de l'étude tremblaient, dit-on, aux coups de grosse caisse :

« Objets inanimés, avez-vous donc une âme ?... »

Dimanche 25, Jeudi 29. — Retraite annuelle de Communion, prêchée par M. Gouchen, recteur de Saint-Michel de Brest, qui, pendant quatre jours, nous tient sous sa parole facile et éloquente, en même temps qu'affectueuse.

Le Jeudi après-midi, procession du Jubilé. M. le Chanoine Kerbaol récite, à la Cathédrale, à la Chapelle Saint-Pierre et au Creisker, les cinq *Pater* et les cinq *Ave* requis pour gagner l'indulgence.

Vendredi 30. — Ce soir commence le mois de Marie.

Lundi 10 Mai. — Un petit incident est survenu au Collège. La grande cloche a été envoyée en réparation, et a été remplacée par une plus petite, au son grêle et fluët, que l'on a installée sur le perron de la cour des petits.

Jeudi 20. — Sortie du mois.

Lundi 24. — A quatre heures, Conférence-Concert sur la langue et la musique celtiques (1).

Jeudi 27. — Promenade des musiciens. Ils vont cette année à Carantec, toujours avec la fameuse « Torpille ».

Jeudi 3 Juin. — Promenade du Cercle d'Etudes, à l'île de Batz.

SPECTATOR.

(1) Le compte rendu en sera donné dans le prochain numéro.

AVIS

EXAMENS ET CONCOURS

Les épreuves écrites des examens du *Baccalauréat* auront lieu cette année à Brest, les 28, 29 et 30 Juin.

Les examens écrits d'*admission au Grand Séminaire* de Quimper auront lieu le 21 et le 22 Juin.

Trois élèves de première et trois élèves de philosophie ont pris part, le 18 Mai dernier, au *Concours d'Instruction Religieuse* organisé par l'Université Catholique d'Angers entre les élèves des Institutions libres d'enseignement secondaire de la région de l'Ouest. M. le *Curé-Archiprêtre* de Saint-Pol-de-Léon avait été délégué pour présider les épreuves.

Le *Concours Général* de cette même Université Catholique a eu lieu le 8 Juin, sous la présidence de M. le Docteur *Glérant*, de l'île de Batz, délégué.

DISTRIBUTION DES PRIX

La Distribution solennelle des Prix de l'Institution N.-D. du Creisker se fera le *Mardi 13 Juillet*, et commencera à 9 heures du matin.

Elle sera présidée par M. le Chanoine *Treussier*, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon.

RENTREE D'OCTOBRE

Les inscriptions pour la rentrée d'Octobre sont déjà nombreuses. Nous prions les familles qui désireraient nous confier leurs enfants de ne pas trop tarder à nous en avertir.

ABONNEMENT AU « BULLETIN »

Nombre de nos abonnés n'ont pas encore réglé le prix de leur abonnement au « Bulletin » pour l'année 1926. D'autres sont seulement acquittés leur cotisation d'A. E.,

mais négligent le « *Creisker* ». Nous rappelons une fois de plus que la *caisse de l'Association et la caisse du « Bulletin »* sont distinctes.

Ont donc à verser :

Les Membres de l'Association non abonnés au

« *Creisker* »..... 10 »

Les Membres de l'Association abonnés au « <i>Creisker</i> »	{ étudiants (au minimum : 11 frs)	5 (A. E.) + 6 (<i>Bulletin</i>) = 11 »
		ou bien : 5 (A. E.) + 10 (<i>Bulletin</i>) = 15 »
	{ non-étudiants (au minimum : 16 frs)	10 (A. E.) + 6 (<i>Bulletin</i>) = 16 »
		ou bien : 10 (A. E.) + 10 (<i>Bulletin</i>) = 20 »

Les cotisations et abonnements se règlent de préférence par mandat-chèque postal, au nom de M. *Falhon*, prêtre, Saint-Pol-de-Léon, Compte-Courant, Rennes, 2.817.

DATE A RÉTENIR

La Réunion des Anciens aura lieu, à moins de contre-ordre, le *deuxième Jeudi de Septembre*, soit le 9.

Le Coin des Anciens

DEUILS :

Nous recommandons aux prières de nos amis :

M. l'abbé *Toscer*, recteur du Cloître-Pleyben, décédé le 8 Avril.

Mme *Monot*, mère de M. l'abbé H. Monot, décédée à Cléder, le 2 Avril.

M. Louis *Jacq*, grand-père de Bernard et de Louis Bohic, élèves de 6^e et de 8^e, décédé à Saint-Pol-de-Léon, le 2 Avril.

M. Yves *Guillerm*, père de Yves Guillerm, élève de 5^e, décédé à Cléder, le 2 Avril.

Mlle *Picart*, sœur de M. le Chanoine Picart, chapelain de la Maison Saint-Luc (Roscoff), décédée à Taulé.

Mme *Riboulet*, grand-mère de Jean et de Henri Senneville, décédée à Brest, le 7 Avril.

Mme *Stéphan*, épouse du Dr Stéphan, décédée à Roscoff.

Mlle *Jaouen*, sœur de M. l'abbé Jaouen, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, décédée le 17 Avril.

M. Olivier *Rolland*, grand-père d'Adrien et de Vincent Rolland, élèves de 4^e et de 6^e, décédé à Santec, le 30 Avril.

M. l'abbé A. *Cléac'h*, recteur de Clohars-Fouesnant, ancien élève et ancien maître d'études (1889-1890), décédé à Taulé, le 3 Mai, à l'âge de 60 ans.

M. l'abbé *Guillou*, recteur de Pleyber-Christ, décédé le 5 Mai, à l'âge de 80 ans.

Mlle Marie-Louise *Le Bihan*, tante de Joseph, Jean et Alain Le Bihan, élèves de 4^e, 8^e et 9^e, décédée à Saint-Pol-de-Léon, le 11 Mai 1926.

Mme Veuve *Le Guen*, arrière-grand-mère de Yves Guerc'h, élève de 7^e, décédée à Mespaul, le 20 Mai.

De Profundis !

NAISSANCE :

Monsieur et Madame *Mazé* nous ont fait part de la naissance de leur fils, *Jacques*. — Nanterre, le 31 Mars 1926.

Respectueux compliments !

MARIAGES :

On nous a fait part du mariage de Mlle *Talabardon*, de Roscoff, avec M. Léon Nicolle, négociant à Brest. La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par M. le Chanoine Talabardon, curé de Plouguerneau, le 20 Avril, en l'église N.-D. de Croas-Batz, Roscoff.

La Comtesse Raoul Audren de Kerdrel nous a fait part du mariage de son fils, le Vicomte Tony *Audren de Kerdrel*, avec Mlle May de Sincay. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par Mgr de Guébriant, Supérieur général des Missions Etrangères, le mardi 4 Mai, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

Louis et Alain Sévère, élèves de 1^{re} et de 5^e, nous ont fait part du mariage de leurs sœurs, Mlles Marie-Françoise et Marie-Louise *Sévère*, avec MM. Pierre et Louis Prigent, de Plouigneau. La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par M. le Chanoine Mesguen, Supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker, le lundi 17 Mai, à Plouénan.

M. l'abbé A. Herry, professeur au Collège Saint-François de Lesneven, nous a fait part du mariage de Mlle Marie-Anne *Herry*, sa sœur, avec M. Yves Jacob, de Saint-Pol-de-Léon. — Plougoulm, le mercredi 19 Mai.

On nous a fait part du mariage de M. Marcel *Ferrec*, négociant à Saint-Pol-de-Léon, avec Mlle Eugénie *Paugam*, de Saint-Pol. — 19 Mai 1926.

M. et Mme Boniou nous ont fait part du mariage de leur fille, Mlle Jeanne *Boniou*, avec M. Yves Boucher, de Port-Launay. — Saint-Pol-de-Léon, le 2 Juin 1926.

Respectueuses félicitations et meilleurs vœux !

FIANÇAILLES :

Mme et M. Kernéis, avoué honoraire à Morlaix, nous ont fait part des fiançailles de M. Michel *Kernéis*, leur fils (cours 1917), ingénieur des Arts et Manufactures, avec Mlle Camille Kair, de Paris.

M. *Roche*, ancien professeur à l'Institution N.-D. du Creisker, professeur à la Faculté Catholique des Sciences d'Angers, recommande aux prières de ses anciens élèves et amis, les fiançailles de sa fille aînée *Marie* avec M. André Corbel, attaché à la Banque de France à Saint-Lô, fils de M. Corbel, Conservateur des Hypothèques à Brest, et de Madame, née Dandjin.

NOMINATIONS :

M. l'abbé *Herry*, recteur de Meilars, ancien professeur, a été nommé curé-doyen de Sizun.

M. l'abbé *Kerdilès*, vicaire à Roscoff, a été nommé recteur de Pouldavid.

S. R. du 16 Avril.

M. l'abbé *Jézéquel*, ancien maître d'études, vicaire à Berrien, a été nommé vicaire à Saint-Marc.

S. R. du 7 Mai.

M. l'abbé *Pouliquen*, recteur d'Argol, a été nommé recteur de Pleyber-Christ.

S. R. du 21 Mai.

SUCCÈS AUX EXAMENS :

Louis *Coat*, de Pleyber-Christ (cours 1918), a soutenu avec succès sa thèse de doctorat en médecine devant la Faculté de Montpellier, le 18 Février 1926.

Il a traité le sujet suivant :

« *Contribution à l'étude du séro-diagnostic du cancer (Réaction de Botello et Wilbouchevitz)* ».

Notre ami fait actuellement son service militaire à Alger, à la 19^e Section d'Infirmiers.

Augustin *Laurent*, soldat au 71^e R. I., à Ludwigshafen, figurait avec le numéro 2 sur la liste par ordre de mérite de 217 candidats élèves-officiers de réserve, admis dans un peloton d'élèves-officiers à la suite du concours institué pour le 2^e demi-contingent de la classe 1925.

Il se trouve actuellement à l'Ecole Saint-Cyr. Voici son adresse : A. L..., E. O. R., 7^e C^o, E. S. M., Saint-Cyr (Seine-et-Oise).

Joseph *Queinnec*, de Guiclan (cours 1920), vient de passer avec la mention *Très Bien* les examens en vue du diplôme d'Etudes Supérieures d'Economie politique (Première partie du Doctorat en Droit).

Nos plus cordiales félicitations !

N. B. — Nous prions instamment nos Anciens de nous faire part de leurs succès.



Correspondances et Nouvelles

Le P. Bizien, rentré à Ceylan après un congé en France, nous écrit de Jaffna, le 8 Avril 1926 :

« ... Pour une fois, j'ai des loisirs : *cholera haec nobis otia fecit*. Ce mal qui répand la terreur s'est déclaré il y a huit jours à Jaffna. Il y avait trente ans qu'on ne l'avait vu, quand quelques bateliers, au retour d'une pêche aux perles dans la mer des Indes, la rapportèrent. On comptait une douzaine de morts mardi matin, quand je partais avec Monseigneur pour un voyage de deux jours. Hier soir, nous rentrions grand train quand, devant chez nous, nous vîmes la route barrée d'un cordon où flottait le drapeau rouge. Tout notre quartier était consigné et nous ne pouvions plus rentrer chez nous, disait le policeman en faction, sans le « pass ». Enfin, nous y sommes, sans pouvoir en sortir, et personne n'est autorisé, s'il n'est muni d'un « pass » assez difficile à obtenir, à venir nous déranger. D'où calme, retraite, loisirs ».

Après avoir évoqué son séjour délicieux à Saint-Pol l'an dernier, le P. Bizien ajoute :

« ... Depuis le 7 Mai, bien des événements se sont passés. Je pus tout juste arriver à obtenir mon passeport à temps à Marseille pour sauter dans un compartiment et arriver à Rome, la veille de la canonisation de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. J'en devais repartir huit jours après. Je dus décommander ma place au bateau et restai un mois à Rome. J'eus l'occasion de visiter en détail la Ville Eternelle, d'assister à toutes les canonisations et béatifications, d'avoir une audience du Saint-Père ; je rencontrai au Séminaire Français Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Quimper et son Vicaire Général. Puis je retournai à Marseille où mon « Paul-Lecat » se mit en grève au moment même où, avec armes et bagages, j'arrivai au débarcadère. Après quelques jours d'attente et d'ennui royal à Marseille, j'allai visiter les confrères de Lumières, l'Osier et Bon-Secours. Entre temps, les mitrons du bord avaient signé la paix avec le patron et, le 3 Juillet, nous voguions vers l'Orient.

« Tout alla bien jusqu'à Djibouti, vraie fournaise en cette saison et où les officiers, en l'honneur de la Répu-

blique Française (14 Juillet), festoyèrent chez le gouverneur. Nous dûmes y demeurer jusqu'à dix heures du soir. Dans les parages, force nous fut encore de nous arrêter pour secourir un navire en détresse. Un chauffeur mourut de la chaleur. Le lendemain, une étincelle mit le feu à la tente du bateau. Ceylan parut d'une fraîcheur paradisiaque au sortir de cette fournaise. On m'y trouva bonne mine, et, comme, outre le mien, trois autres postes devenaient vacants, on me fit cumuler pour gagner le temps perdu. Me voilà donc V. G., Supérieur de la Maison, Procureur diocésain, Manager general of Schools, n'ayant pas encore eu le temps de me payer le mal du pays.

« A part de temps en temps une course rapide aux autres coins du diocèse et dans les diocèses voisins, la plus grande partie de mes journées se passe au bureau à écrire et à recevoir des visites d'affaires.

« Veuillez présenter mon meilleur souvenir au P. *Daridon* et au P. *Guitot*, quand vous les verrez ».

Le trésorier du « Creisker » tient à remercier le P. Bizien de la généreuse offrande qu'il lui a adressée au profit de la caisse du « Bulletin ».

Du P. Mazé, missionnaire à Hung-Hoa, le 20 Mars 1926 :

« Vous avez sans doute reçu la suite de mes deux premières lettres (1). Je suis heureux d'avoir intéressé les lecteurs du « Bulletin », qui sont bien nombreux, plus nombreux — et de beaucoup — que les abonnés. Je vous dirai que, grâce au « *Creisker* », j'ai pu faire patienter nombre de correspondants, qui ne se doutent pas que le temps que je puis consacrer à la correspondance est bien limité.

« Aujourd'hui, je voudrais raconter un enterrement annamite, à ma manière, car je suis un pauvre littérateur, et je ne crois pas que l'étude de l'annamite me permette de faire de sérieux progrès dans la langue française.

« C'était il y a une semaine. Je devais aller à deux kilomètres d'ici présider les funérailles d'un catéchumène de quatre-vingts ans. La cérémonie était fixée à six heures du matin.

Je partis à cinq heures et demie, accompagné de mon catéchiste. Il pleuvait. A mi-chemin, deux chrétiens venus

(1) *Creisker* d'Avril 1926.

au-devant de nous me préviennent qu'il n'y a pas de cartons d'autel à la chapelle ; je poursuis mon chemin en souhaitant qu'il ne manque pas autre chose. Il y a un mois, je devais dire la Messe à dix kilomètres d'ici. Vingt minutes avant l'heure, le catéchiste me prévient qu'il a oublié le linge sacré. Hier encore, un missionnaire me disait que son catéchiste lui avait mis de l'alcool dans sa bouteille de vin... (Gens distraits, consolez-vous, vous n'êtes pas les seuls !)

« Dans la petite chapelle, l'office des morts fut chanté sans incident. Les voix n'étaient pas bien agréables, pour sûr, mais « *nemo dat quod non habet* ». Et les pauvres annamites ne sont pas favorisés de ce côté.

« Mais, lorsque le « *Libera* » fut terminé, alors commença le côté curieux, étrange pour le jeune missionnaire. La musique instrumentale commença son concert : grosse caisse, violon, cymbales, musette, résonnaient dans une cacophonie sans nom. Pendant ce temps, on cherche les « porteurs ». Le brancard sur lequel on reposera la bière est là, près de l'église. C'est un meuble « colossal », une énorme chaise en bois sculpté et doré. Il faudra seize hommes pour la conduire jusqu'à la fosse.

« Les porteurs arrivent, saisissent le cercueil, le placent sur le brancard, puis applaudissent des mains et poussent des cris de joie. Pendant ce temps, la famille en deuil jette des cris de douleur. Tous sont habillés de blanc. Les enfants ressemblent à des premières communiantes. Les femmes ont leurs cheveux en désordre, et la « musique » résonne toujours.

« Je donne le signal du départ, me demandant ce que me réserve encore de surprises cet enterrement. Au milieu des cris des porteurs et de la famille, l'énorme brancard s'élève lentement et repose enfin sur les épaules de seize hommes. La famille pleure et crie de plus en plus, s'accroche au brancard pour le retenir, passe en dessous ; le fils aîné, armé d'une perche, ayant une couronne de feuilles sur la tête, se couche en travers devant les porteurs pour les empêcher d'emporter le mort !

« Lentement, très lentement, le cortège s'avance cependant sur un terrain très difficile, à travers des passages ouverts à cette occasion dans les haies de bambous... et toujours la grosse caisse tonne, et les cymbales résonnent, et la musette joue son air monotone, accompagnée d'un

violon à deux « cordes » et d'une flûte. On traverse des champs de maïs, et l'on arrive sur le bord d'une vallée où il faut descendre. La descente est assez pénible, mais elle s'opère sans incident, malgré la boue. Alors, les porteurs déposent leur fardeau et se reposent. La « musique » s'arrête, tout le monde s'accroupit, on ne dit plus rien !... Nous avions fait deux cent-cinquante mètres en trente minutes, et je n'apercevais pas encore la fosse.

« Que signifiait cet arrêt, ce silence ? Combien de temps cette pose durerait-elle ? Je l'ignorais ; aussi, trouvant le temps bien long, je fis dire par mon catéchiste qu'il fallait reprendre la marche. Au bout de quelques instants, on s'exécute ; les instruments de musique « jouent » de nouveau, les porteurs crient, la famille pleure, et l'on part !... mais toujours avec lenteur. Après beaucoup d'efforts, on remonte le versant opposé de la vallée, mais il fallut alors une deuxième halte. On était tout près de la fosse, creusée dans un champ de maïs, à l'ombre d'une haie de bambous très élancés.

« J'allai tout droit jusque là pour bénir la fosse en attendant que les porteurs arrivassent. Soudain, le cortège avance avec l'accompagnement accoutumé ; mais qu'arrive-t-il donc ? Au lieu d'avancer lentement, le cercueil est emporté dans une course effrénée ; il force sur la tombe, tourne subitement à droite, revient, repart ; il vient enfin se poser près de la fosse... qu'il voulait éviter, paraît-il !

« Je fais alors descendre le cercueil dans la fosse, puis je chante les dernières prières, au milieu du silence le plus complet.

« Ainsi finit l'enterrement le plus bizarre que j'aie encore vu. J'étais au milieu de catéchumènes qui avaient conservé, par ignorance, une partie des rites des sépultures païennes. Je ne pouvais malheureusement pas encore leur parler suffisamment pour me faire comprendre. Et pour les enterrements de riches, c'est encore pis !... »

Luc Rapine se trouve actuellement au 31^e Bataillon du Génie, sur les bords de l'Ouergha. Il nous écrivait, le 29 Avril, de Tafrant (Maroc) :

« ... Parti le 19 courant de Rabat, pour rejoindre un détachement du 31^e Bataillon du Génie monté en ligne sur les bords de l'Ouergha, j'ai passé une journée et une nuit à Kenitra, à une heure de chemin de fer de Rabat, par la grande ligne : train express P. O. Casablanca-Fez, avec

wagon-restaurant. On électrifie la ligne. Puis, deux jours durant, j'ai traversé la plaine, couverte de blé, pour parvenir au terme de mon voyage : Fez-el-Bali.

« Notre camp est à cinq minutes de la gare, sur les bords de l'Ouergha. Nous jetons deux ponts sur le fleuve : l'un en ciment, pour une route ; l'autre de pilotes lourds, pour le train. Nous sommes ici en pays de montagnes : le Bibane est à une lieue, face au camp. A l'entour, ce sont d'autres ballons ou pics, plantés de chênes, de figuiers, d'oliviers, surplombés de postes militaires, repris depuis peu.

« Nous avons de temps à autre des alertes. Nous sommes entourés de tranchées, de fers barbelés ; nous avons des 75, des mitrailleuses, des tanks, etc... Défense expresse de quitter le camp, sans raison de service dûment constatée : il faut alors s'armer du mousqueton chargé.

« Dans ces conditions, nous sommes dans l'impossibilité de visiter ce pays qui nous apparaît si pittoresque. Ce sont les premières pentes de l'Atlas... Le travail est pénible, la nourriture est bonne, mais insuffisante. Nous couchons sous des marabouts, grandes tentes coniques, où nous sommes très à l'étroit. Les nuits sont très fraîches, les journées torrides, à moins qu'il ne pleuve en brouillasse toute la journée...

Le moral reste bon néanmoins... Il y a peu de collégiens sous le soleil marocain. *Masson*, du 66^e R. T. M., à Meknès, ne m'a jamais répondu.

« Je vous donne mon adresse d'ici, bien qu'elle soit absolument inutile puisque nous n'y serons plus à la fin de Mai. 31^e Bataillon du Génie, Chantier du Pont de Tafrant, par Fez-el-Bali, S. P. 411. Mon adresse de Rabat demeure la bonne... »

Nicolas Faucheur, de l'Ile de Batz, se trouve actuellement à Rochefort, à l'Ecole des Fourriers et Commis. Les cours se donnent à peu près comme au Collège, avec des classes et des études, un directeur, des instructeurs et des surveillants. On pratique aussi beaucoup le sport. Voici son adresse : *Nicolas Faucheur, Ecole des Fourriers et Commis, 4^e Dépôt des Equipages, Rochefort (Charente-Inférieure)*.

Michel de Cotignon nous prie de le rappeler au bon souvenir de ses camarades du Collège de Saint-Pol. Il fait

partie de la Fédération Catholique des Scouts de France. Voici son adresse : *Infirmier S. S. B. M., Cantine Gare de Mayence, S. P. 77.*

QUELQUES ADRESSES :

Docteur J.-J. *Caraës*, Coray (Finistère).

Victor *Le Guern*, Plouigneau.

R. P. Jean-Louis *Ménez*, vicaire à la Petite-Rivière de l'Artibonite, Haïti (Grandes-Antilles).

André *Pouliquen*, à la Haute-Bouëxière, en Guichen (Ille-et-Vilaine).

Chanoine *Francès*, Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.

René *Masson*, 66^e R. T. M., C. H. R., Meknès (Maroc).

Eugène *Le Ruë*, soldat au 8^e R. I., 3^e Cycliste, S. P. 180^e (Hotsche, Allemagne).

Yves *Péron*, soldat de la classe 1926, 5^e R. I., C. M. 2^e, Caserne Charras, Courbevoie (Seine).

L'Abbé Désiré LE GOAZIOU

(1888-1926)

SOUVENIRS

J'ai lu et relu, avec une émotion bien vive, le portrait que N. J. a tracé de Désiré Le Goaziou dans le « Creisker » du mois de Mars. Et je suis d'autant plus reconnaissant à N. J. d'avoir apporté ces « souvenirs », qu'ils appartiennent à une époque où j'avais déjà quitté le collège. Ils ne m'ont rien appris de nouveau sur l'âme de Désiré, mais il m'a été bien agréable de connaître ces menus faits qui étaient bien dans la « manière » de notre cher ami.

« Désiré Le Goaziou était, à 17 ans, d'un sérieux et d'une maturité incomparables ». Certes oui ! Mais que l'on ne s'imagine pas qu'il est arrivé là sans lutte. Je l'ai connu à son entrée à Kéroulas, en octobre 1901. Savez-vous comment je me le représente en cette première année ? Je vois

un grand gâs de 13 ans, bien musclé, jouant du poing — et pas pour rire — contre un ou même deux de ses camarades. Que voulez-vous ? Tout le reste a disparu de ma mémoire, et je n'ai gardé que ce tableau, peu flatté, n'est-ce pas ? Nature ardente, quelque peu indépendante, prompte à s'exalter et aussi à s'emporter, Désiré avait cependant dans la physionomie quelque chose de droit et de franc qui attirait la sympathie. Je ne sais si son professeur de 6^e eut à se louer toujours de sa docilité et de son application ; en tout cas, je ne crois pas qu'il l'eût toujours donné comme modèle.

À la rentrée de 1902, je fus bien surpris de constater en lui un grand changement : pendant les vacances, il avait connu un idéal fait d'abnégation, de dévouement, le don total de soi-même à une « cause » noble et généreuse. Désiré était séduit, « emballé » ; il se donna, et pas à moitié. Et ce fut dès lors, chez lui, le redressement, mais combien pénible ! Quelles luttes continuelles contre l'emportement, la dissipation ! Je devinais cette lutte de tous les instants, et j'admirais l'énergie qu'exigeait de lui la fidélité à l'idéal poursuivi.

Ce qui me surprit encore, c'est que les vacances, au lieu d'être, pour lui, ce qu'elles étaient pour beaucoup d'entre nous, le tombeau des bonnes résolutions et de toute énergie morale, lui donnaient, au contraire, un nouvel élan. Je compris bientôt que la famille appuyait fortement du même côté que la grâce du Bon Dieu. Je fus souvent l'hôte de la Villa « Kerjean », sur la petite plage de Saint-Samson, en Plougasnou : c'était la « maison du Bon Dieu », accueillante et largement hospitalière ; nous étions là, nombreux, jeunes, turbulents, sous l'œil indulgent, maternel, de Madame Le Goaziou ; on s'amusait beaucoup, et bruyamment ; mais tout s'y passait dans une telle atmosphère d'enthousiasme que l'on était comme soulevé malgré soi : on « vivait le même idéal ». Le soir, toute la bande se réunissait sur la dune ; et, dans le calme de ces fins de journée du mois d'Août, devant le miroitement des petites vagues qui scintillaient aux dernières lueurs du soleil couchant, les yeux fixés sur la flèche du Creisker, qui se profilait à l'horizon dans la pure lumière du soir, nous récitons la prière. Dites-moi, se peut-il rien de mieux pour fixer l'âme en Dieu ?

Le matin, bien souvent, Désiré faisait, à pied, le trajet de Saint-Samson au bourg de Plougasnou (5 kilomètres)

pour assister à la messe et communier. Je ne puis me rappeler sans émotion la ferveur de Désiré, surtout après la communion : il ne pouvait contenir les élans de son cœur. Une fois, entre autres, les effusions de sa prière étaient tellement ardentes qu'il parlait presque à haute voix ; perdu en Jésus, tout son être priait ; il n'était plus sur terre. Et sa sœur vint doucement lui toucher le bras et l'avertir affectueusement qu'il étonnait, gênait peut-être les fidèles qui priaient à l'église.

Ce fut après une de ces communions ferventes que germa dans son cœur le projet d'établir, entre les camarades qu'il avait groupés autour de lui au Collège, un lien qui pût maintenir l'intimité, raffermir les bonnes dispositions, soulever les torpeurs en suscitant les initiatives d'apostolat. Une lettre-circulaire fut adressée à cinq ou six amis ; les réponses arrivèrent, et le petit journal « Nos Vacances » était né, et commença tout de suite, sous l'influence de Désiré, à être l'excitateur d'âmes, qui venait périodiquement prévenir l'enlisement des volontés, offrir un aliment à la vie intérieure, et aider à garder toujours tendus les ressorts de l'âme. Initiative intéressante, féconde en résultats. — Qui donc nous fera l'histoire de « Nos Vacances » ? Voilà un thème que je proposerais à A. Quémeneur quand il aura terminé ses souvenirs (si chers à tous les Anciens de ma génération) sur M. Pondaven. D'ailleurs, la transposition ne sera guère difficile ; cet admirable « pêcheur d'hommes » que fut M. Pondaven, eut sa part très large dans tout ce mouvement qui, dès 1903, se dessinait autour de Désiré.

C'est le même désir d'apostolat, cette même volonté ardente d'attirer toutes les âmes des collégiens à une vie plus chrétienne, une vie moins terne et moins moutonnaire, une vie sans cesse orientée vers un idéal de pureté, de générosité qui donna naissance aux petits cahiers de « La Semence ». Je ne puis guère en parler : quand ces cahiers commencèrent à circuler, j'avais quitté le Collège ; mais je sais que, par leur intermédiaire, bon nombre d'âmes ont subi, et très profondément, l'influence de l'infatigable semeur d'idéal que fut toujours Désiré.

J'ai revu Désiré, à Morlaix, quelques mois avant sa mort. Ensemble, nous avons remué ces souvenirs. Et je vous prie de croire qu'à l'évocation de ces belles années, Désiré n'a pas pleuré « ses illusions perdues » : la même flamme de jeunesse éclatante brillait encore dans son regard, illumi-

nait tout son visage, et passait jusque dans sa poignée de main si chaude et si vigoureuse. En l'écoutant, je bénissais Dieu de m'avoir ménagé, dans mes jeunes années, un ami de cette trempe.

J. P.

PAGE SCIENTIFIQUE

CONFÉRENCES DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

M. ROCHE

Professeur à la Faculté des Sciences

Quelques idées nettes sur un sujet nébuleux :

LA RELATIVITÉ

L'Université devait dire son mot dans cette controverse.

Nous voulons, en effet, jeter dans le monde qui pense un ferment chrétien (Monseigneur d'Hulst), et pour cela marcher, comme dans le passé, à l'avant-garde des progrès scientifiques.

Mais sur cette question nébuleuse, le mot ne peut être aujourd'hui ni décisif ni définitif.

Il faut attendre les résultats d'expériences non encore terminées, et le sujet est trop complexe pour être clairement exposé et discuté ici.

Il s'agit de vous donner quelques idées restreintes, — mais nettes, — au lieu de nombreuses idées vastes, — mais vagues, — pour répondre à qui vous en parlera.

Première idée. — Il faut prendre cette théorie au sérieux, ne pas l'écarter systématiquement, ne pas se flatter de la voir disparaître après une vogue éphémère.

Deuxième idée. — Mais il ne faut pas la prendre au tragique.

— Ni au point de vue de la philosophie scolastique et traditionnelle (Voir l'article Relativité, signé L. Pouquet, dans le Dictionnaire apologétique de la Foi Catholique).

— Ni au point de vue de la vie pratique et courante, les corrections qu'elle introduit dans nos mesures étant négligeables pour les vitesses ordinaires des corps, même des projectiles de nos canons.

Troisième idée. — Il faut se défier de ceux qui en parlent et en écrivent sans avoir la compétence nécessaire.

Quatrième idée. — Cette théorie vient à son heure, au moment où le progrès des sciences physiques et de leurs instruments, a fait découvrir et rendu mesurables des phénomènes qu'on n'aurait pas supposés accessibles il y a cinquante ans.

On a d'une part observé des vitesses se rapprochant de celle de la lumière, et, d'autre part, on mesure aujourd'hui des écarts résultant de vitesses qui ne s'en rapprochent pas encore beaucoup.

Cinquième idée. — Il faut lui être reconnaissants d'abord de son rôle d'hypothèse utile, en physique et en astronomie :

1° A expliquer des phénomènes qui échappaient aux théories précédentes, comme l'avance dans le mouvement du périhélie de la planète Mercure, et cela sans troubler ces théories anciennes, qui en restent une première approximation à laquelle elle ajoute des termes complémentaires généralement négligeables, exceptionnellement appréciables ;

2° A faire valoir des phénomènes nouveaux (déplacement des raies du spectre solaire par rapport aux raies du spectre de nos laboratoires, — et déviation des rayons lumineux des étoiles à leur passage près du soleil).

Ce dernier phénomène devait être observé pendant la dernière éclipse totale de soleil, dans l'Océan Indien. Quand les calculs de réduction des plaques photographiques obtenues seront terminés, ce sera un argument décisif ou pour adopter cette théorie jusqu'à de nouvelles découvertes, ou pour l'abandonner, ou pour la modifier.

C'est là l'évolution de la science. Il n'y a que la Religion qui ne passe pas.

Sixième idée. — Il faut être reconnaissants aussi à la relativité du progrès des méthodes mathématiques dont elle a nécessité l'éclosion ou du moins le développement.

Septième idée. — Einstein a eu des précurseurs français et étrangers qu'il ne faut pas oublier.

Huitième idée. — L'Eglise a toujours défendu, en particulier contre les modernistes, les droits de la raison et même de la science.

Quand nous voyons aujourd'hui, dans la science elle-même, évoluer tant d'idées relatives, consolons-nous en songeant que nous, chrétiens, nous sommes en possession

de l'absolu, qui n'évolue pas, et qui, étant notre Dieu, a voulu descendre jusqu'à nous, pour être ici-bas notre salut et notre force, en attendant d'être un jour notre récompense.

D'après le « *Nouvelliste de Bretagne* ».

PAGE BRETONNE

EURUZDED AR BUGEL KARET GANT DOUE

Euruz mil gwech ar bugel
A zo gant an aotrou karet,
A glev abred he c'halo santel
Zo gant Doue he unam kelennet.
Savet pell euz ar bed, euz an Enn ar grasou
Ho deuz he galoun kempennet ;
Halan an dud fall nag ho oll ardou
Ne zaotrint ket he c'hlanded.
'Vel-se a guz en draonien,
Var klangou eur waz dour red
Goudoret ouz an avel ien,
'Kresk al lilien, karantez ar bed.
Euruz mil gwech ar bugel,
Sentuz ouz he zoue, sentuz ouz he gentel.

A. H.

— TRADUCTION —

Oh! bienheureux mille fois
L'enfant que le Seigneur aime,
Qui de bonne heure entend sa voix,
Et que ce Dieu daigne instruire lui-même !
Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux
Il est orné dès son enfance ;
Et du méchant l'abord contagieux
N'altère point son innocence.
Tel en un secret vallon,
Sur le bord d'une onde pure
Croît à l'abri de l'aquilon
Un jeune lis, l'amour de la nature.
Heureux, heureux mille fois,
L'enfant que le Seigneur rend docile à ses lois.

(J. RACINE).

SOMMAIRE

AVIS : La Réunion des Anciens.

M. l'ABBÉ G. PONDAVEN (*A suivre*).

La Vie au Collège :

LA VIE RELIGIEUSE :

Sermons et Instructions ;
Messe du Souvenir ;
Messe des Vocations ;
« In Memoriam » ;
Congrégations de la Sainte Vierge et du Sacré-Cœur.

LA VIE INTELLECTUELLE :

Distribution solennelle des Prix : Compte Rendu, Discours de M. le Supérieur, Palmarès ;
Aux Collégiens en Vacances (*Abbé Pondaven*) ;
Succès aux Concours et Examens.

LES ŒUVRES AU COLLÈGE :

La Propagation de la Foi ;
L'Œuvre antialcoolique.

LA VIE ARTISTIQUE :

Les Chanteurs bretons chez nous.

LA VIE SPORTIVE :

Concours-Festival de Gymnastique du 20 Juin.

EPHÉMÉRIDES.

Le Coin des Anciens :

DEUILS, NAISSANCES, MARIAGES, ORDINATIONS, PROFESSION RELIGIEUSE, SUCCÈS AUX EXAMENS, TRAVAUX DE NOS ANCIENS ;

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES ;

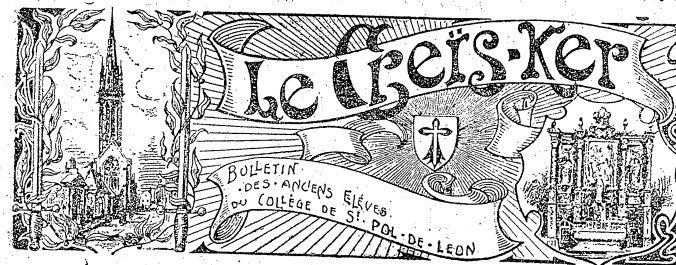
QUELQUES ADRESSES.

L'ABBÉ DÉSIRÉ LE GOAZIOU : Souvenirs de Guerre (J.-M. P.).

BIBLIOGRAPHIE.

10^e ANNÉE. — N^o 107

JUILLET-AOÛT 1926



AVIS

La Réunion annuelle des Anciens Elèves du Collège de Léon et de l'Institution Notre-Dame du Creisker se tiendra le Jeudi 9 Septembre.

*
**

M. le Chanoine A. Guéguen, Chanoine Titulaire, Recteur de Locmaria-Quimper, dira la Messe à l'intention des membres de l'Association.

*
**

Le discours d'usage sera prononcé par M. le Chanoine A. Belléc, Curé-Doyen de Saint-Sauveur (Brest-Reouvrance).

*
**

Des invitations seront adressées aux Anciens, mais nous prions ceux qui, par erreur, ne seraient pas atteints, de se considérer comme invités. Qu'on veuille bien, à l'arrivée des convocations, faire part de son adhésion au Secrétaire : M. l'Abbé Jacq, ou au Trésorier : M. l'Econome.



M. l'Abbé Gabriel PONDAVEN

NOTES ET SOUVENIRS

IX

... *Minister*...

« *Sacerdos, alter Christus* », disait Saint Paul. L'audacieuse formule, mais si pleine et si vraie ! Jésus est vraiment l'« Exemplaire », — *virtutum exemplar*, — que la bonne volonté des créatures doit s'efforcer de copier à toute seconde de l'existence ; je dirai plus : Il est Celui qui doit régner dans les âmes jusqu'à les absorber, pour que soit réalisée l'ineffable Unité ! S'il faut, — pour obéir à la Loi, — imiter le Maître, Le laisser vivre en soi, « se renoncer », « se pencher jusqu'à l'homme pour l'élever jusqu'à Dieu », M. l'Abbé Pondaven, pénétré des célestes consignes, ne pouvait que lancer ses jeunes amis dans la voie marquée par l'Evangile du salut : « *Misereor super turbam... Evangelizantur pauperes... Qui perdra sa vie pour Moi la retrouvera* ». — Aussi bien, est-il évident pour tous ceux qui acceptent l'autorité du Créateur, que l'œuvre de Rédemption n'est pas finie : Jésus n'a point eu sur terre ses derniers triomphes. Le champ du Père de famille est immense ; les ouvriers de la moisson demeurent peu nombreux. Il était dans l'ordre que le bon intendant formât pour le travail nécessaire une équipe sérieuse, animée d'esprit de sacrifice. Sachant que tout homme vivant parmi ses semblables est un spectacle, et qu'un spectacle est presque toujours un exemple, M. Pondaven, je l'ai dit, demanda à ses dirigés d'être d'abord sans ou quasi sans tache. Il voulut pour ceux qu'il aimait une destinée, si j'ose dire, plus haute encore ; il les appela à la noble mission d'apôtres du Christ, les invitant à réaliser l'entière vocation du chrétien laïque, à se donner à l'œuvre de sanctification des âmes « sans recul, sans limites, sans intervalles », à se consumer dans les ardeurs de cette existence de militant dont je ne sais qui disait : « C'est chic, cette vie-là ; ça tue, mais c'est épataant ! »

Notre maître les avait d'ailleurs trop bien « formés », ses jeunes amis, en les entraînant à la méditation, en

les conduisant à la Table Sainte, en les pénétrant de cette vie intérieure, pour que son appel à l'action : « il faut sortir de soi pour aller à autrui » demeurât longtemps inentendu. Et ce n'est certes point merveille que tant de collégiens, soulevés par les plus nobles enthousiasmes, aient, un temps, au pied du clocher à jour, dépensé leurs jeunes énergies pour le triomphe de l'idéal évangélique. Ces forces, ils les ont pu prodiguer de façon naïve parfois, — maladroite même, peut-être ! — je suis sûr que, souvent, du haut de son ciel ou du fond de son tabernacle, Jésus, « tendant les bras », leur a, comme au chevrier d'Aicard, « souri divinement ».

Il m'est impossible de dire tout ce qui s'est fait pour le Bon Dieu de 1900 à 1910 chez les « collés » et chez les « chistes » : les *Désiré Le Goaziou*, les *Alain Herry*, les *Yvon Creignou*, les *Marcel Kerbrat* ont trop bien « œuvré » à l'ombre du Creisker pour que j'ose même esquisser le dessin de la « chanson de geste » qu'ils vécurent et firent vivre à tant de leurs frères ! J'évoquerai seulement quelques manifestations de leur apostolique activité en priant Dieu de susciter toujours, au cher collège béni par Notre-Dame, des soldats de leur trempe et de leur allant : *boni milites Christi*.

Que le goût du travail ait, d'année en année, rempli plus d'esprits, c'est un fait incontestable et que j'ai déjà eu l'occasion de noter ; on bâchait ferme dans les études pour devenir des valeurs, et pour avoir le droit de conseiller aux plus paresseux un effort plus soutenu et une tenue plus digne.

Et l'on tentait de créer une atmosphère de pureté, d'honnêteté, de générosité, de développer chez un plus grand nombre de sujets le désir d'être des « hommes », — *estō vir*, — utiles à la société, utiles aussi et surtout à l'Eglise : les deux causes sont en connexion si étroite !

L'on joignait l'action de la plume à l'influence de l'exemple, à l'entraînement de la parole ! Que de cahiers remplis des pensées les plus délicates, des plus pressantes exhortations, parfois aussi, — j'ai de bonnes raisons de le dire... *mea culpa, mea maxima culpa*..., — des fantaisies les plus étranges, ont, à longueur d'année, circulé à travers les études, provoquant chez tel élève un acte nécessaire de réflexion, chez un autre une explosion de

sentiments altruistes, chez un troisième une réaction vive, un accès de mauvaise humeur : qui se sent morveux !... Comme je regrette que n'aient pas été conservées ces « semences » où se sont souventes fois épanchées de si belles âmes ! Effusions d'amour du Christ, conseils animés d'esprit évangélique, exposés de thèses parfois ardues, discussions sévères encore que courtoises dans l'ensemble : rien ne manquait de ce qui pouvait donner de l'intérêt au journal, — sans fil, sans communication directe avec les grandes capitales, — des collégiens du Léon. Et le fait est qu'on se disputait littéralement les cahiers, les jours en particulier où quelque gros problème mettait aux prises des adversaires résolus. Un peu de fiel — ou de vitriol — se mêlait parfois à l'encre des journalistes en herbe... Les intentions étaient, au fond, si droites !

M. l'Abbé Pondaven s'intéressait à ces manifestations révélatrices, tâchait d'imprimer à nos ardeurs la direction la plus sûre, nous soutenait, nous encourageait, nous galvanisait. Ne daigna-t-il pas, à quelques reprises, nous communiquer des articles pour notre « Bulletin » ? Il l'aurait vu avec joie se transformer, devenir quelque chose d'officiel, et, en 1911, il exprimait le désir, — un désir dont il n'osait guère attendre la prochaine réalisation, — de voir naître « un *Bulletin* qui serait l'organe « du Collège et qui en noterait au jour le jour toutes les « manifestations de vie, qui serait le patrimoine collectif « d'idées et de sentiments de tous ceux qu'un même équilibre blissement a vu ou voit s'élever, de tous ceux qui, ayant « grandi près du Creisker, en sont restés fiers et n'ont pas « dépouillé leurs sentiments après l'affranchissement de « la dix-huitième année ; un *Bulletin* qui dirait aux Anciens « tout ce qui se passe au noviciat et entretiendrait la « jeune garde de tout ce que font de bien leurs frères « aînés, qui relierait le collège aux familles, étroitement, « et les Anciens entre eux ; en un mot, un *Bulletin* qui « serait jusque pour les centenaires le prolongement du « même esprit qui préluda à leur éducation, quelque chose « de très traditionnel et de très jeune, de très idéaliste et « de très pratique dans le conseil pour le choix des carrières ou l'entrée dans les voies d'études, tout ce qu'il « y a de plus vivant et de plus enthousiaste, et très fortement chrétien... ».

En récréation, en promenade, on apportait au jeu tout plein d'entrain... sans toutefois jamais laisser échapper l'occasion de soulever une âme trop tiède, de relever un courage abattu. Ici, un philo connu — dans le monde entier ! — pour sa petite taille, « entreprenait », au soir d'une retraite, un gaillard qu'avait touché la parole vibrante d'un prédicateur de grand talent ; ailleurs, *Désiré* arrachait au cafard un pauvre être... — mais relisez les délicieux souvenirs de N. J. (1), — chacun travaillant à sa façon à l'extension du royaume.

Le jeudi, le dimanche, dans les rochers de Sainte-Anne ou du Fer-à-Cheval, sur les dunes de Santec, au milieu des landes du Champ de la Rive, sous les ombrages de Kerc'hoant ou du Bac de la Corde, dix, quinze, vingt élèves, — philos, rhétos, secondes, troisièmes, — se groupaient pour l'audition et la discussion d'un rapport présenté par un Démosthène ou un Cicéron au verbe parfois hésitant, mais rempli à coup sûr de l'éloquence du cœur. Heureux exercices où l'on s'exerçait à la parole, à la réplique, où l'on essayait de convaincre les intelligences, de toucher les sensibilités, où l'on réussissait à donner le goût des idées élevées, et de l'action et du sacrifice.

La belle vie ! noble, exaltante, qui nous apportait un avant-goût des joies que l'on éprouve quand on fait le possible et plus que le possible, pour le Seigneur Jésus !

.....
Les caractères « se virilisaient », et nous pouvions, avec moins d'inquiétude, voir s'approcher les longues semaines, déprimantes, mortelles souvent, hélas ! des vacances. Ces contacts avec le monde au sortir de la serre chaude du collège préoccupaient singulièrement M. Pondaven. Que d'élans magnifiques arrêtés, que d'essors s'achevant en luttes brutales au lendemain de... départs réconfortants ! Aussi notre saint Directeur, soucieux de l'avenir de ses enfants, « s'ingéniait-il à éveiller en ceux qu'il pouvait « atteindre, la volonté précise et ferme de ne rien ra-
« battre tout au moins des exercices essentiels de piété
« qui constituaient leur sauvegarde au collège ! Il
« n'échouait pas toujours dans ses efforts tenaces ! Et
« maints élèves, le jour de la rentrée, avaient hâte de lui
« annoncer qu'ils avaient été fidèles à leur résolution

(1) *Creisker*, Mars 1926.

« d'assister fréquemment à la Messe et d'y recevoir la Sainte Eucharistie, — que, par suite, leurs vacances avaient été heureuses et bonnes. — Ah ! comme l'on sentait tout le bonheur qu'éprouvait alors le saint prêtre ! » (1).

Le souci de préserver des âmes chères de toute profanation lui fit accueillir avec joie, s'il ne la suggéra pas, l'initiative de ses ardents disciples, — *Désiré Le Goaziou*, entre autres, — d'établir pour les vacances, entre les membre du petit « Cercle » qu'il avait groupé autour de sa personne, « un lien qui pût maintenir l'intimité traditionnelle ». « *Nos Vacances* » — journal tiré à la polycopie, — devaient, plusieurs années durant, contribuer à « prévenir l'enlissement des volontés, offrir à la vie intérieure un aliment, garder toujours tendus les ressorts de l'âme » (2). L'histoire du petit *Bulletin* mériterait de longs développements : il ne m'appartient pas de la retracer. J'ai déjà trop abusé de l'hospitalité généreusement offerte du « *Creisker* », de l'attention bienveillante de ses lecteurs. Qu'il me suffise de dire que « *Nos Vacances* » firent du bien, beaucoup de bien en « raffermissant les bonnes dispositions de nombreux abonnés, en provoquant des initiatives d'apostolat ».

Bénissez, Seigneur, les êtres d'élite qui, vous consacrant le meilleur d'eux-mêmes, travaillèrent à faire germer dans nombre d'âmes qu'ils voulaient à Vous, les plus saintes aspirations. Elevez au sommet de la Béatitude promise aux bons ouvriers de la vigne, le Pasteur à qui nous devons de vous avoir plus connu, mieux aimé, mieux servi, et donc d'avoir gardé tout au fond de nous-mêmes le souvenir radieux des heures ensoleillées qui ravirent notre adolescence et resteront le réconfort de toute notre vie.

(A suivre).

A. QUÉMÉNEUR.

(1) « *En avant* », Bulletin de Saint-François de Lesneven, Décembre 1924.

(2) Cf. J. P., *Creisker* Mai-Juin 1926, p. 828.

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

Le *Vendredi 11 Juin*, en la fête du Sacré-Cœur, le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé *Herry*, professeur au Collège de Lesneven, et la Grand'Messe a été chantée par M. l'abbé *Louis Kerbiriou*.

Le *Dimanche 20 Juin*, M. *Auffret* a continué la série des instructions sur le « Pater ». Il a expliqué en quoi consiste notre concupiscence.

Le *Dimanche suivant*, M. *Galès* a commenté la dernière demande : « sed libera nos a malo... ». Puis M. *Autret*, le *Dimanche 4 Juillet*, nous a montré comment il faut, à l'exemple de Jésus-Christ, souffrir patiemment les misères de cette vie.

Enfin, le *Dimanche 11 Juillet*, M. le Supérieur nous a donné quelques conseils pour les vacances.

MESSE DU SOUVENIR

15 Août : Fête de l'Assomption de la Sainte Vierge.

9 Septembre : Au jour de la Réunion des Anciens.

7 Octobre : Fête du Très Saint Rosaire.

MESSE DES VOCATIONS

Août : Mardi 24, en la fête de Saint Barthélémy, apôtre.

Septembre : Mardi 21, en la fête de Saint Mathieu, apôtre.

Octobre : Jeudi 28, en la fête des Saints Apôtres Simon et Jude.

IN MEMORIAM

Les élèves de première ont eu la délicate et pieuse pensée de demander une Messe pour le repos de l'âme de M. l'abbé *J. Tanguy*, leur ancien surveillant, décédé l'année dernière. Cette Messe a été dite le *Vendredi 25 Juin*.

* * *

Un Service et une Messe de « Requiem » ont été célébrés à la chapelle du *Creisker* :

Le *Jeudi 1^{er} Juillet*, pour les anciens maîtres et élèves décédés ; le *Jeudi 8 Juillet*, pour les Bienfaiteurs défunts de la Maison.

CONGRÉGATION DE LA SAINTE VIERGE

Election de nouveaux dignitaires. — Le Vendredi 11 Juin, les Congréganistes se sont réunis à la chapelle du Creisker pour élire les dignitaires de l'année prochaine. Ont été élus :

Préfet : Louis Birien, de Taulé.

1^{er} Assistant : Louis Sévère, de Plouénan.

2^e Assistant : Marcel Le Roux, de Saint-Thégonnec.

Secrétaire : René Guilcher, de Taulé.

Trésorier : Yves Le Bihan, de Penzé.

Conseiller : Joseph Le Boulch, de Landivisiau.

Réception de nouveaux Congréganistes et cérémonie des adieux. — Dimanche 20 Juin. C'est M. Auffret qui, cette année, nous adresse l'allocution de circonstance. Il rappelle à ceux qui vont quitter le Collège les années heureuses qu'ils ont passées sous l'égide de N.-D. du Creisker, et les exhorte à rester toujours les dévots de la Vierge. Quant aux jeunes, il leur fait voir le grand honneur qui leur est accordé aujourd'hui d'entrer dans la Congrégation, et les invite à s'en montrer dignes.

13 Congréganistes et 33 Approbanistes ont ensuite prononcé leur acte de consécration à Marie. Puis les partants ont adressé leurs adieux à Notre-Dame du Creisker. Un Salut du Très Saint Sacrement et le cantique traditionnel :

En vous quittant, Mère chérie...

ont clôturé cette touchante cérémonie.

Le Secrétaire : F. GUIVARC'H.

CONGRÉGATION DU SACRÉ-CŒUR

Réception de Congréganistes. — Le Vendredi 11 Juin, en la fête du Sacré-Cœur, 2 Approbanistes et 15 Congréganistes ont été admis à prononcer leur acte d'approbation et de consécration au Sacré-Cœur. Monsieur Paul Corre leur a adressé le sermon de circonstance.

Election de nouveaux dignitaires. — Le Dimanche 27 Juin, ont été élus pour l'année prochaine :

Préfet : Marcel Rolland, de Rosnoën.

1^{er} Assistant : Alain Sévère, de Plouénan.

2^e Assistant : André Guyader, de Morlaix.

Les Secrétaires : O. MESGUEN et J. GUYADER.



La Vie Intellectuelle

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

13 JUILLET 1926.

MON CHER AMI,

De notre temps, qui n'est pas encore très ancien, arrivés à pareille époque de l'année, nous chantions en chœur :

« *Vivent les vacances...* »

et la suite, que tu connais !

La rime n'était point riche, mais elle suffisait, et comment ! à exprimer nos sentiments.

Maintenant, mon cher, en ce siècle de progrès, de vitesse à outrance, trois mots, trois lettres même, c'est bien assez ! Tu devines, n'est-ce pas ?

C'est la vitesse, te dis-je ! Ce matin, je voyais cela dans la cour du Creisker. Les coiffes des environs étaient arrivées, quelques-unes à pied, d'autres plus nombreuses en chars à bancs, la majorité avait profité des voitures que les chefs de gare mettent à la disposition des voyageurs. Mais les « chapeaux » d'ailleurs avaient roulé en auto ! De plus en plus vite, te dis-je !

Le soleil invitait, il est vrai, à se hâter, car il chauffait, misère de sort ! Dans la Salle des Fêtes où tous essayaient de se caser, — sans y réussir évidemment, cela va de soi : pense donc à la foule des parents et des amis ! — tout le monde suait à grosses gouttes. Aussi, ce fut un soulagement de constater que tout allait bon train : la fanfare du Collège ne jouait point de morceaux languissants, mais des quadrilles qui mettaient le cœur en fête et accéléraient le rythme ; la pièce de théâtre, « *La Succession de Beauguillard* », très joyeuse et interprétée avec beaucoup de brio par les élèves de seconde, avait le grand mérite d'être courte. De la vitesse, encore de la vitesse !

M. le Supérieur, dans une brève et charmante allocution, toute remplie de hauts sentiments et de nobles pensées, sut captiver l'attention de son auditoire. Tu la liras, mon cher ami, un peu plus loin, et tu m'en donneras des nouvelles.

Quand M. le Curé de Saint-Pol, M. le Chanoine *Treusnier*, qui présidait la cérémonie, prononça son discours, un peu de calme se fit parmi nous. Il nous invita à reporter notre pensée vers les bienfaiteurs insignes qui ont fait le Collège si prospère, et donna aux élèves les conseils paternels que lui dictait sa longue expérience des âmes, pour qu'ils mettent à profit, durant leur temps d'études et plus tard dans la vie, les leçons qu'ils auront reçues de leurs maîtres.

Et la vitesse reprit ! Sur l'estrade, autour de M. le Président, ont pris place M. le Comte de Guébriant, maire de Saint-Pol ; MM. les Chanoines Péron et Francès, MM. le Colonel Senneville, le Vicomte de Guébriant, le Docteur Bagot, ainsi que de très nombreux chanoines, curés, recteurs et vicaires, dévoués à la Maison. La lecture du *Palmarès* commença. Je te prie de croire, mon cher, que cela allait bon train, si bon train que l'on ne pouvait applaudir que les « *Prix pour accessits* » ! Messieurs les Professeurs, ne pourriez-vous pas aussi faire applaudir vos « *Prix d'Excellence* » ? Un petit ralentissement, peut-être ?...

Il est vrai que tous, maîtres et élèves, semblaient s'être conjurés pour mener rondement les affaires. Les élèves encore, passe... Ils ont hâte, les pauvres chéris, d'aller revoir la maman, les petits frères, les petites sœurs... Mais les maîtres ! On dirait vraiment qu'ils n'ont pas de cœur, qu'ils voient partir sans un regret tous ces petits chérubins qui pourtant ont essayé toute l'année de les contenter par leur travail ! Peut-être aussi ont-ils mérité d'aller en vacances ? Je crois bien que c'est cela, quoi qu'en disent les mauvaises langues. En tout cas, maîtres et élèves se sont empressés de terminer la cérémonie. De la vitesse, encore de la vitesse, toujours de la vitesse !... Dame, dans notre siècle de progrès, il faut bien suivre le mouvement, comme on dit !...

Et la fanfare a exécuté son dernier pas redoublé ; et les coiffes sont parties, les unes à pied, d'autres en chars à bancs, d'autres plus nombreuses par le train ; et les chapeaux ont pris l'auto !

« *Vivent les vacances !* » Elles me donneront le soulagement d'aller bientôt revoir mon cher ami que j'aime tant.

Ton vieux, M...

ALLOCUTION DE M. LE SUPÉRIEUR

MONSIEUR LE CURÉ,

Lorsque mon regretté prédécesseur, M. le Chanoine Floc'h, vous invitait à présider la Distribution des Prix, en 1913, il obéissait à un double sentiment dont nous devinons sans peine l'inspiration délicate. Il voulait tout d'abord rendre hommage au Pasteur de la paroisse. Il tenait aussi, sans nul doute, à marquer publiquement, par ce geste de courtoisie, la dette de reconnaissance que l'Institution N-D. du Creisker, héritière directe du Collège de Léon, avait contractée envers vous et envers d'autres hommes également généreux et dévoués. Quatre d'entre eux : M. le Maire de Saint-Pol, M. le Docteur Bagot, M. le Chanoine Francès et M. le Vicomte de Guébriant, que nous sommes heureux de voir assis à vos côtés, me permettront de saisir cette occasion pour leur redire, comme à vous-même, notre respectueuse gratitude.

Il est des souvenirs qui s'enchaînent étroitement à nos traditions les plus vénérables, et nous nous devons de les préserver de l'oubli. Aucune prescription ne saurait les atteindre. En vous priant de vouloir bien réoccuper, aujourd'hui, le fauteuil de Président, nous ne faisons, en définitive, Monsieur le Curé, que vous prouver, dans un esprit de déférence à l'égard de votre personne, la fidélité de notre mémoire et notre attachement à tout ce qui touche au passé de la Maison.

MESDAMES, MESSIEURS,

De ce passé j'aurais voulu évoquer à loisir devant vous un ensemble de faits fort intéressants qui remontent à 1910. Mais il serait vraiment inopportun de vous narrer tout au long les circonstances qui, à cette époque, amenèrent des membres du clergé, des notabilités catholiques de la région et un groupe imposant d'anciens élèves à s'unir dans un effort commun. Il s'agissait de déjouer certaines manœuvres esquissées par le Ministre de l'Instruction Publique contre l'établissement d'enseignement secondaire où professaient, concurremment avec des maîtres laïques, des prêtres agréés à la fois par l'Autorité Diocésaine et par l'Université.

Les « *éteigneurs d'étoiles* » n'eurent pas le temps de réaliser leurs noirs projets. Ils furent habilement devancés, et ils durent s'incliner devant ceux qui, confiants en l'avenir, eurent à cœur de maintenir debout, avec un personnel sinon entièrement renouvelé, du moins uniquement ecclésiastique, un Collège dont notre petite ville aurait eu bien des raisons de déplorer la disparition.

Déjà, quand il fut question, au cours de l'année 1830, en période de crise aiguë, de créer un Collège royal à Morlaix au détriment de celui de Léon, Le Bureau d'Administration de Saint-Pol, pour plaider sa cause, fit valoir auprès de M. le Recteur d'Académie, le respect des droits acquis, la salubrité des bâtiments scolaires construits sur un plateau et à une courte

distance de la mer, le calme de la cité favorable à la tranquillité d'esprit qu'exigent les études, et enfin, les sacrifices consentis jusque-là par la municipalité.

Des arguments analogues auraient peut-être été de nature à peser sur la détermination de ceux qui se sont refusés, il y a une quinzaine d'années, à laisser tomber une œuvre vieille de plus de trois siècles.

Mais ils ont dû s'inspirer de motifs encore plus élevés.

Ils se sont dit qu'il fallait sauvegarder, coûte que coûte, un foyer réputé de culture intellectuelle et de formation morale, destiné, suivant des prévisions qui n'ont pas été trompées, à rayonner de plus en plus sur tout le pays d'alentour, accessible d'ailleurs aux enfants de condition modeste comme aux fils de familles plus aisées.

Et c'est ainsi que n'a point péri l'une des idées les plus belles, l'une des fondations les plus charitables que nous ait léguées le dernier évêque de Saint-Pol, Monseigneur de La Marche.

Soucieux à son exemple de promouvoir les intérêts supérieurs de la religion, les interprètes ou plutôt les continuateurs de sa pensée ont eu en outre la noble ambition de perpétuer ici, aussi longtemps que la Providence le permettra, une pépinière de vocations de choix.

*
**

Il nous arrive souvent, en effet, Mesdames et Messieurs, en nous penchant sur les âmes qui nous sont confiées, d'y découvrir, discrète ou brûlante, la flamme d'un idéal surnaturel.

Nous savons que vous êtes des parents chrétiens et que vous avez vous-mêmes pour devise : « Dieu premier servi ! » Vous ne connaissez point les bas calculs d'une cupidité méprisable qui ne voit en l'enfant qu'une sorte de capital humain. Ce n'est point sur vos lèvres que se rencontreront ces paroles brutales, ces plaintes amères ou ces plaisanteries déplacées qui brisent l'élan des jeunes enthousiasmes et les détournent pour toujours des hauts sommets, c'est-à-dire du sacerdoce, de l'apostolat dans les Missions lointaines, ou encore de la vie religieuse. Vous ne l'ignorez point, la question est d'une actualité pressante et préoccupe vivement tous ceux qu'intéresse l'avenir spirituel de la race.

Il y a quelques mois à peine, votre Evêque lui-même vous faisait part de ses inquiétudes paternelles concernant la pénurie de prêtres qui se fait sentir, un peu plus chaque jour, jusque dans « un diocèse aussi foncièrement chrétien que le nôtre ». En instituant l'Œuvre des Vocations, Sa Grandeur vous mettait sous les yeux les chiffres impressionnants des pertes subies par le clergé de Quimper depuis 1910 (1).

(1) En 1910, le diocèse de Quimper comptait plus de 1.100 prêtres. En 1925, il n'en avait plus que 950, dont 75 en non-activité. — De 1903 à 1920, le clergé paroissial de France a perdu 3.000 curés ou desservants et 2.000 vicaires.

Ah ! certes, il serait triste le village qui ne posséderait point d'église, symbole de la foi et sanctuaire de la prière ; mais ne serait-elle pas plus triste encore la paroisse qui, faute de recrutement suffisant, n'aurait point de Pasteur pour la desservir et lui enseigner l'éternelle vérité ?

Que les pères et les mères de famille apprécient donc à sa véritable valeur l'honneur que Dieu leur fait quand Il invite à monter à l'autel l'un ou l'autre de leurs enfants. C'est grâce à ceux qui donneront généreusement leurs fils à Notre-Seigneur, s'Il les demande, que la France pourra conserver des raisons d'espérer, au lendemain de la Grande Guerre, un redressement semblable à celui qui, au lendemain de la Révolution, illustra l'époque des Montalembert, des Lacordaire et des Ozanam.

Quelle que soit, Mesdames et Messieurs, l'orientation que prendra plus tard la vie de ceux que vous remettez entre nos mains, notre rôle, à nous, les maîtres, reste nettement tracé. Il consiste à vous aider de notre mieux dans votre œuvre d'éducateurs. Vous rendre des adolescents et des jeunes gens plus conscients, d'année en année, de leurs devoirs de chrétiens, de plus en plus affectueusement soumis à leurs parents, de plus en plus désireux de leur faire plaisir par leur travail et leur esprit de discipline : telle est la tâche à laquelle tous, chacun dans son rang, nous nous consacrons avec joie.

Quand il plaît à Dieu de bénir nos efforts, de les couronner par des succès, nous l'en remercions très humblement et, avec vous, avec nos élèves, nous en sommes sincèrement heureux...

M. le Supérieur donne alors « le bilan des résultats obtenus aux Examens et aux Concours durant l'année ». On les trouvera plus loin, pages 849 à 851 et 865 à 867.

Il adresse ensuite ses remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu venir honorer de leur présence cette fête de famille, et souhaite à tous de bonnes vacances.

*
**

Voici, d'après le Palmarès, les noms des élèves qui se sont fait le plus distinguer par leurs succès :

CLASSE DE 9^e. — A. Le Bihan, de Saint-Pol ; J. Quéré, de Saint-Pol ; A. Péron, de Plouescat ; A. Cabic, de Tréflaouenan.

CLASSE DE 8^e. — L. Bohic, de Saint-Pol ; A. Nédélec, de Saint-Martin-des-Champs ; J. Morel, de Porspoder.

CLASSE DE 7^e. — J. Le Part, de Kerfourn (Morbihan) ; C. Tallec, de Loqueffret ; H. Delahaie, de Plougasnou.

CLASSE DE 6^e (Blanche). — L. Palud, de Plouzévédé ; Y. Le Denn, de Sizun ; F. Quéguiner, de Cléder.

CLASSE DE 6^e (Rouge). — Y. Berthévas, de Henvic ; Yves Bihan, de Sibiril ; J. Diraison, de Spézet.

CLASSE DE 5^e (Blanche). — J.-L. Feutren, de Gouézec ; F. Abgrall, de Landivisiau ; A. Sévère, de Plouénan ; F. Pouliguen, de Landivisiau.

CLASSE DE 5^e (Rouge). — M. Rolland, de Rosnoën ; J. Sévélédér, de l'Île de Batz ; E. Clodtre, de Porspoder.

CLASSE DE 4^e. — Yves Péron, de Plouézoch ; O. Mesguen, de Sainte-Sève ; J. Guyader, de Landerneau ; J. Quéau, de Plouvorn.

CLASSE DE 3^e. — J. Pailler, de Henvic ; A. Pailler, de Henvic ; R. Morvan, de Saint-Marc ; O. Le Guern, de Plouigneau.

CLASSE DE 2^e. — J. Cren, de Lampaul-Guimiliau ; L. Laizet, de Scrignac.

CLASSE DE 1^{re}. — L. Sévère, de Plouénan ; Y. Le Bihan, de Taulé.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES. — H. Guillermin, de Santec ; F. Guivarc'h, de Landivisiau ; R. Madec, de Landivisiau ; A. Lintanf, de Morlaix.

Ont obtenu le PRIX DE COMPOSITION FRANÇAISE EN 1^{re} (PRIX D'HONNEUR) : A. Sévère, de Plouénan ; F. Abgrall, de Landivisiau ; Y. Le Bihan, de Taulé.

Ont obtenu le PRIX DES ANCIENS ÉLÈVES : A. Sévère, de Plouénan ; L. Birien, de Taulé.

*
**

La rentrée des Classes est fixée au Lundi 4 Octobre.



AUX COLLÉGIENS EN VACANCES

M. l'Abbé Pondaven, de vénérée mémoire, écrivait il y a quelque treize ans, à l'adresse des Collégiens en vacances, les lignes qui suivent, parues dans un journal d'étudiants de l'époque (1). Nous pensons que ces pages n'ont rien perdu, ni de leur saveur, ni de leur vertu, et nous les lirons telles quelles à nos écoliers, Qu'ils veuillent bien les lire attentivement !

(1) « Le Rayon » du 15 Juillet 1913.

« Vivent les vacances,
« A bas les pénitences,
« Tous les cahiers au feu,
« Et au milieu ! »

Il me semble vous l'entendre fredonner, chers amis, ce refrain par nous jadis chanté avec un enthousiasme tout pareil au vôtre. Ne sont-ils pas venus les jours si impatientement attendus des « grandes vacances » ? Les vacances ! Ce mot-là doit vous paraître, j'en suis sûr, le plus beau de notre belle langue française. Il est évocateur de ciel bleu et de chaud soleil, de longues, longues promenades par les taillis ombreux, d'excursions délicieuses au bord de la mer et dans les campagnes dorées. Surtout, il est synonyme de liberté. Moment inoubliable que celui où vous vous êtes retrouvés, — enfin ! — loin, bien loin des grands murs sombres qui vous faisaient penser à une prison, loin de vos maîtres, loin de vos livres, loin des pensums. Vous les avez fiévreusement comptées, n'est-ce pas, les heures, les minutes qui vous en séparaient. Ah ! la belle chose que la liberté ! Pourquoi faut-il qu'elle devienne si facilement licence ?

Loin de moi de prétendre vous refuser le droit de vous reposer et de vous amuser beaucoup en vacances. Le Bon Dieu, après avoir travaillé six jours, se reposa le septième. Vous pouvez bien, après vous être épuisés neuf longs mois sur des explications de Virgile et d'Homère, vous arrêter, — pour respirer un peu, — avant de reprendre votre collier de misère. Mais, je vous le demande, pour des chrétiens, — et vous en êtes, — peut-il être question un seul instant de vivre, même en vacances, sans autre préoccupation que d'oublier ce que vous avez appris au cours de l'année scolaire et de vous procurer la plus grande somme possible de plaisirs ? Au vrai, il n'est pas permis de « chômer » dans le travail de sanctification de son âme. Où que l'on soit, il faut vivre, et bien vivre. Y avez-vous songé, amis ? Vous êtes-vous posé cette question d'une importance extrême et qui ne devrait pas être sans vous troubler, tant elle est grave : Que ferai-je de mes vacances au point de vue surnaturel ? Seront-elles

MORTES OU VIVANTES ?...

On raconte que le Tsar Nicolas I^{er}, désolé des mauvais résultats de l'administration officielle du Caucase, se préoccupait d'y porter remède. Il s'en ouvrit un jour à ses

conseillers ordinaires. Alors un vieux général qui avait son franc-parler devant l'Empereur se leva : « Sire, dit-il, que Votre Majesté appelle au Caucase des Allemands qui, pendant trente-trois ans, transformeront le pays par la culture ; ensuite, pendant trente-trois autres années, des Anglais qui développeront le commerce et l'industrie ; puis, enfin, pendant trente-trois ans encore, des Italiens, qui établiront le règne des arts et de la beauté ». Le Tsar trouva l'idée assez originale ; « seulement, ajouta-t-il, ça fait un drôle de compte : trois fois trente-trois font quatre-vingt-dix-neuf. Il manque une année pour finir le siècle. Que faire cette année-là ? — Et le vieux général de répliquer : « Sire, Votre Majesté nommera alors un gouverneur russe, à qui un an d'administration suffira bien pour détruire tout ce qu'auront fait les Allemands, les Anglais et les Italiens ! » Et le Tsar, dit-on, ne put s'empêcher de rire, bien que cette boutade eût mis à vif l'irré-médiable nullité de ses administrateurs.

Il est plus d'un Caucase au monde. Quand, — voilà déjà plusieurs siècles, — furent inventés les Collèges, une scène analogue dut se passer. Quelqu'un proposa de consacrer la valeur d'un quart d'année à l'acquisition des sciences profanes, un autre quart à l'étude de la religion, un troisième à la formation intérieure. — « Très bien ! » fit-on de tous les côtés. — « Et le quatrième quart ? » demanda un des personnages présents à la délibération. — « On le distribuera en vacances, pour détruire ce qui aura été fait le reste de l'année... »

Que c'est tristement vrai !

Educateur qui as peiné pendant neuf mois, voulant pétrir une âme, et qui n'as vécu que pour l'être qui se formait ; prêtre qui, patiemment, as modelé une statue humaine dont les traits signifieraient toutes les grandeurs, toutes les ressemblances divines, songe au Tsar Nicolas I^{er} *vis-à-vis* du Caucase, et dépêche-toi, comme lui, de rire un peu de l'inanité de ton travail..., avant d'en pleurer !

Quoi ! Serait-ce donc là le terme fatal et la loi de toute l'œuvre éducative ? Et faut-il en venir à dire, avec Paul Bourget, dans une page amère et de couleur pessimiste : « Inutile ! Inutile !... » ? Est-ce donc le mot sinistre dans sa simplicité qu'il faudrait écrire à la fin de

toutes les années scolaires ? Alors, rien ne sert de rien, si l'enfant ne fait que retourner à de primitifs errements. Il n'y a eu de changements que dans la peine qu'on s'est donnée pour lui en pure perte. Ainsi que le disait un général à Napoléon, devant les splendeurs des cérémonies du sacre : « C'est tout à fait comme sous l'ancien régime. Il y manque seulement les milliers d'hommes qui se sont fait tuer précisément pour changer tout ça ! » Ou doit-on, après un célèbre agitateur, soupirer à chaque 31 Juillet (1), avec une légère variante : « Ceux qui ont servi la cause de l'Education ont labouré la mer ! » ?

Pourtant, espoir quand même ! Espoir et confiance, car, pour que les vacances soient bonnes, que faudrait-il ? Il suffirait de le vouloir, le vouloir encore, le vouloir toujours !

J'ai commencé par un récit à tournure d'apologue. Finissons de même.

Il y avait une fois un sage, si sage que jamais on ne mit sa prudence en défaut. Or, quelque malin s'en vint le trouver, tenant dans sa main fermée un papillon. « Est-il mort ou vivant ? » demanda-t-il au sage.

Si le sage disait : mort, l'homme devait ouvrir la main, et le petit papillon s'envolait. S'il disait : vivant, une légère pression des doigts, et l'insecte passait de vie à trépas.

Mais le sage devina le piège, et, comme l'homme redemandait : « Est-il mort ou vivant ? », le sage répondit : « Ce sera ce que vous voudrez ».

Enfants, vos vacances, que vont-elles être ?

Mortes ou vivantes ? Ce que vous voudrez.

Vivantes, n'est-ce pas ? Bien ! Mais alors, il faut le vouloir !

Abbé G. PONDIVEN.

(1) « 31 Juillet » ! Ce vieux temps-là n'est plus. Aujourd'hui, c'est « 10 Juillet » qu'il faudrait plutôt dire.

SUGGÈS AUX CONCOURS ET EXAMENS

I. — BACCALAURÉATS

A. — SESSIONS DE JUILLET-OCTOBRE 1925

CLASSE DE PHILOSOPHIE. — 7 présentés, 7 admissibles, 5 reçus.

REÇUS : *Joël Bellec*, de Landivisiau ; *Jean Gautier*, de Saint-Pol ; *François Le Rest*, de Plouvorn ; *Eugène Le Ruë*, de Landivisiau ; *Yves Péron*, de Morlaix. — ADMISSIBLES : *Louis Baron*, de Lampaul-Guimiliau ; *Emile Moreau*, de Saint-Pol.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES. — 8 présentés, 6 admissibles, 5 reçus.

REÇUS : *François Nguyen-vân-Thien*, de Vinh-Long (Cochinchine) (Mention Assez Bien) ; *Philippe Tran-Bà-Huy*, de Vinh-Long (Mention Assez Bien) ; *Louis Nguyen-vân-Thien*, de Vinh-Long ; *Jean Quiniou*, de Gouesnou ; *Pierre Rivoalen*, de Morlaix. — ADMISSIBLE : *Michel Mège*, de Penzé-Taulé.

PREMIÈRE. — Section A. (Latin-Grec). — 19 présentés, 14 admissibles, 12 reçus.

REÇUS : *Louis Berre*, de Plouigneau ; *Louis Bizien*, de Morlaix ; *Henri Chapel*, de Saint-Pol ; *René Chapel*, de Saint-Pol ; *Jean Coat*, de Pleyber-Christ ; *Pierre Coïc*, de Carhaix ; *Michel Grassal*, de Saint-Pol ; *Henri Guillerm*, de Santec (Mention Assez Bien) ; *François Guivarc'h*, de Landivisiau (Mention Assez Bien) ; *Jean-Louis Le Borgne*, de Mespaul ; *Marcel Lintanf*, de Morlaix ; *Louis Plassart*, de Châteauneuf-du-Faou. — ADMISSIBLES : *Marc Boubennec*, de Landivisiau ; *Alain Jacq*, de Saint-Pol.

Section C (Latin-Sciences). — 9 présentés, 8 admissibles, 8 reçus.

REÇUS : *René Bagot*, de Saint-Pol ; *Joseph Cadiou*, de Landivisiau ; *François Dessommes*, de Morlaix ; *Antoine Kerrien*, de Landivisiau ; *Auguste Lintanf*, de Morlaix ; *René Madec*, de Landivisiau ; *Gabriel Pont*, de Plouescat ; *André Pouliquen*, de Bréons (C.-du-N.).

Section D (Sciences-Langues). — 3 présentés, 1 reçu.

REÇU : *Louis Laviec*, de Morlaix.

B. — SESSION DE JUILLET 1926

Anciens Admissibles (1925)

CLASSE DE PHILOSOPHIE. — REÇU : *Emile Moreau*, de Saint-Pol-de-Léon.

CLASSE DE PREMIÈRE (Latin-Grec). — REÇU : *Marc Boubennec*, de Landivisiau.

Année Scolaire 1925-1926

CLASSE DE PHILOSOPHIE. — 13 présentés, 11 admissibles, 7 reçus.

REÇUS : *Joseph Cadiou*, de Landivisiau ; *René Chapel*, de Saint-Pol-de-Léon ; *Jean Coat*, de Pleyber-Christ ; *Pierre Coïc*, de Carhaix ; *Henri Guillerm*, de Santec (Mention Assez Bien) ; *François Guivarc'h*, de Landivisiau ; *Gabriel Pont*, de Plouescat (Mention Assez Bien). — ADMISSIBLES : *René Bagot*, de Saint-Pol-de-Léon ; *Louis Berre*, de Plouigneau ; *Henri Chapel*, de Saint-Pol-de-Léon ; *François Dessommes*, de Morlaix.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES. — 5 présentés, 4 admissibles, 4 reçus.

REÇUS : *Antoine Kerrien*, de Landivisiau ; *Jean-Louis Laviec*, de Morlaix ; *Auguste Lintanf*, de Morlaix ; *René Madec*, de Landivisiau.

CLASSE DE PREMIÈRE Section A (Latin-Grec). — 15 présentés, 13 admissibles, 10 reçus.

REÇUS : *François Abgrall*, de Landivisiau ; *Louis Biriën*, de Taulé (Mention Assez Bien) ; *Jean Kernéis*, de Brest ; *Jacques Kerrien*, de Henvic ; *Jean Le Baut*, de Plonévez-du-Faou ; *Yves Le Bihan*, de Taulé ; *Marcel Le Roux*, de Saint-Thégonnec (Mention Assez Bien) ; *Yves Miossec*, de Guiclan ; *Léon Normand*, de Guiclan ; *Louis Sévère*, de Plouénan (Mention Assez Bien). — ADMISSIBLES : *Jean Corre*, de Plouescat ; *Paul Guyader*, de Landerneau ; *Jean Juzeau*, de Morlaix.

Section C (Latin-Sciences). — 5 présentés, 4 admissibles, 4 reçus.

REÇUS : *Etiennè Baron*, de Saint-Cadou ; *René Coat*, de Pleyber-Christ (Mention Assez Bien) ; *Yves Daniellou*, de Morlaix (Mention Assez Bien) ; *François Guézennec*, de Ploujean.

Section D (Sciences-Langues). — 2 présentés, 2 admissibles, 2 reçus.

REÇUS : *Paul Laviec*, de Morlaix ; *René Le Parc*, de Paimpol (C.-du-N.).

Soit, pour la Session de *Juillet 1926*, sur 40 candidats présentés, 34 admissibles et 27 définitivement reçus, dont 7 avec Mention.

II. — CONCOURS

1° ASSOCIATION CATHOLIQUE DES CHEFS DE FAMILLE.

Le Concours général organisé par l'Association Catholique des Chefs de Famille de la Région brestoise entre les élèves (garçons et filles) des établissements libres d'Instruction secondaire du Diocèse, a eu lieu le 22 Mai dernier.

59 élèves des classes de Philosophie, Mathématiques Élémentaires et Brevet Supérieur ont traité le sujet suivant : « *La Famille est-elle soumise à la loi de l'Évolution ?* »

20 copies ont été classées (2 prix, 6 accessits, 12 mentions).

Voici les succès obtenus :

2° prix : *René Madec*, de Landivisiau.

1^{er} accessit : *Henri Chapel*, de Saint-Pol-de-Léon.

2° — : *François Dessommes*, de Morlaix.

4° — : *Pierre Coïc*, de Carhaix.

6° — : *Marcel Lintanf*, de Morlaix.

5^e mention : *Henri Guillerm*, de Santec.

6° — : *François Guivarc'h*, de Landivisiau.

Le Concours pour la classe de Première avait réuni 130 concurrents. Le sujet suivant était proposé :

« *Dante, au début du XXIII^e chant du Paradis, nous dépeint un oiseau qui, posé pendant la nuit près du nid de ses petits, épie le lever du soleil, qui lui permettra de les voir et de leur trouver leur pâture, ce qui adoucit ses dures fatigues.* »

Vous commenterez cette scène, et en particulier la réflexion finale du poète : « *ce qui adoucit ses dures fatigues* », en faisant application à la famille.

1^{er} prix : *Yves Le Bihan*, de Penzé-Taulé.

3^e mention : *Etienne Baron*, de Saint-Cadou.

9° — : *Yves Daniellou*, de Morlaix.

2° UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

Concours Général de 1926

CLASSE DE PHILOSOPHIE. — Sciences physiques et chimiques (49 concurrents) : 9^e mention, *H. Guillerm*, de Santec.

CLASSE DE PREMIÈRE. — Instruction religieuse (81 concurrents) : 4^e mention, *Y. Le Bihan*, de Taulé. — Version latine (108 concurrents, 11 copies classées) : 6^e mention, *L. Sévère*, de Plouénan. — Sciences mathématiques et physiques (56 concurrents) : 4^e mention, *Y. Daniellou*, de Morlaix.

CLASSE DE SECONDE. — Devoir français (97 concurrents) : 3^e mention, *Joseph Cren*, de Lampaul-Guimiliau ; 10^e mention, *P. de Villeneuve*, de Paris.

3° CONCOURS ORGANISÉ PAR

L'ALLIANCE DES MAISONS D'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

CLASSE DE PREMIÈRE. — (83 concurrents) : 6^e copie, *François Abgrall*, de Landivisiau.

Les Œuvres au Collège

L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Le total des recettes pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi s'est élevé cette année à la superbe somme de 3.000 francs, soit 1.000 francs de plus que l'an dernier.

L'Institution N.-D. du Creisker se place ainsi, cette année encore, au premier rang des Collèges et des Établissements religieux dans le diocèse, avec une moyenne de 6 francs 85 par tête.

Nous avons tous le droit de nous en réjouir, mais il convient de féliciter une fois de plus *M. Golias* et ses dévoués quêteurs.

L'ŒUVRE ANTIALCOOLIQUE

Vendredi 7 Mai. — La retraite vient de se terminer ; le moment semble bon pour reprendre la série des conférences antialcooliques interrompue par les vacances.

Devant la porte de la salle de réunion, il y a bousculade ; les places sont prises d'assaut et les croisés éprouvent quelque peine à se caser dans l'espace étroit laissé libre par les... invités (?), qui ne pourraient certes pas tous montrer patte blanche. Le « speaker » aujourd'hui est notre ami *Guilcher*, et cela explique bien des choses. Le sujet qu'il doit traiter n'est peut-être pas non plus tout à fait étranger à cette affluence insolite : on est curieux de savoir ce que la Croix-Blanche peut avoir à démêler avec le patriotisme et on devine, à plusieurs indices, que de graves objections se préparent.

L'orateur cependant commence d'une voix calme, qui s'anime peu à peu. Il nous montre dans l'alcool un *luxurieux*, dont la suppression équivaldrait à celle de tous les impôts et ferait monter rapidement notre change ; un *meurtrier* qui enlève à la patrie beaucoup de ses enfants ou les met hors d'état de rendre service ; une *tare* qui nous déshonore aux yeux de l'étranger et diminue notre prestige dans les conseils internationaux. Il conclut en

nous engageant à imiter la Hollande, dont la prospérité date du jour où elle a entrepris sérieusement la lutte contre l'alcoolisme par l'organisation des sociétés de tempérance.

L'occasion est trop belle d'entonner le vieux refrain : c'est le vin qui a gagné la guerre. *Pont* succombe à la tentation, et *M. le Président* en profite pour dresser un réquisitoire contre le pinard des tranchées, pourvoyeur de cafard, d'indiscipline, d'imprudences, d'immoralité ; propager cette légende, c'est insulter au courage de nos soldats et rabaisser l'héroïsme au niveau de l'inconscience.

On n'oublie pas non plus de nous objecter l'exemple de *Musset* qui puisait ses inspirations dans l'alcool. Mais, précisément, un des reproches que nous faisons à l'alcool, c'est d'exalter la sensibilité aux dépens de la raison, et, assurément, ce n'est pas cette dernière qui caractérise les œuvres de *Musset*. Le poète privé de son poison quotidien ne pouvait rien produire ; n'est-ce pas encore le propre de l'excitant d'exercer son empire tyrannique et de se rendre indispensable à celui qui a fait appel à ses services ?

Jeudi 3 Juin. — Devant la classe de Cinquième Rouge, deux commissaires montent la garde. Les pauvres ! ils sont débordés, et bien des poissons, dont quelques-uns de taille cependant, passent à travers les mailles de leur filet. Bah ! en se serrant un peu, on pourra tout de même s'asseoir pour entendre le sermon que va nous débiter *Louis Cloarec*. Un sermon ? Parfaitement, un sermon très théologique sur les rapports des ligues abstinentes avec les principes chrétiens.

Après avoir démontré abondamment qu'aucun texte révélé ne condamne ni la Croix-Blanche, ni la Croix-d'Or, il trouve la justification et la glorification des ligues anti-alcooliques dans quatre paroles de l'Écriture : « Celui qui cherche le péril y périra. — Malheur à celui par lequel viendra le scandale. — Tout ce que vous aurez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi-même que vous l'aurez fait. — Celui qui veut être mon disciple, qu'il se renonce, qu'il prenne sa croix et me suive ». Il en conclut que la prudence, la justice, la charité, le dévouement recommandent l'abstinence. Il a prévu et réfute d'un mot l'objection courante : Notre-Seigneur a bu du vin, et pour

l'imiter, nous devons en boire aussi. « Jésus, nous dit-il, est venu sur la terre pour montrer aux hommes le chemin du ciel et non pour leur donner des leçons de gastronomie ». Imiter, ce n'est pas copier, et ce sont les circonstances qui dictent le devoir.

Sévère déclare la Croix-d'Or impossible, puis il nous invite à faire notre recrutement parmi les alcooliques. Oh ! logique ! tu ne serais donc qu'un mot ? ou bien faut-il affirmer qu'il est plus facile de détruire une vieille habitude que d'empêcher une nouvelle de se former ? — Il nous glisse aussi, en passant, qu'il y a d'autres moyens plus efficaces que les ligues de lutter contre l'alcoolisme ; mais il se garde bien, et pour cause, de nous dire lesquels.

Au moment où *M. le Président* va lever la séance, *Jacques Kerrien* demande la parole, et nous affirme tranquillement que la Croix-Blanche ne sert à rien, car elle n'empêchera jamais personne de devenir alcoolique le jour où il voudra le devenir. — Tiens, serions-nous donc, par hasard, de la race de ceux qui assimilent un engagement à un chiffon de papier ?

Dimanche 13 Juin. — Conférence contradictoire, mais non publique. L'objet ? ce que l'on reproche aux sociétés abstinentes. L'assistance comprend, outre les membres de la Croix-Blanche, les huit élèves de Première ou de Seconde qui réclament la paternité des 32 objections que *M. Tanguy* se propose de passer en revue, plus trois Philosophes appelés comme témoins. Il est regrettable qu'on ne puisse faire figurer ici la liste entière de ces objections : elles constitueraient la meilleure apologie des ligues antialcooliques. D'ailleurs, les intéressés n'ont pas insisté et, en refusant de défendre leur sentiment, ils ont reconnu tacitement la valeur de la réfutation.

Jeudi 24 Juin. — Fête de Saint Jean-Baptiste, patron des ligues abstinentes. *M. le Président* nous indique quelques moyens pratiques d'apostolat. On se sépare en se promettant de lutter vaillamment pendant les vacances, à l'occasion par la parole, toujours par l'exemple et la prière.

Les Secrétaires : DANIELLOU et RICOU.



La Vie Artistique

LES CHANTEURS BRETONS CHEZ NOUS

Nous faire, au troisième trimestre, la surprise d'une conférence-concert ; obtenir de M. *Jørgensen*, l'illustre écrivain danois, amené par l'ami de la Maison, M. *Masseron*, qu'il voulût bien nous faire l'honneur de présider cette séance, c'est tout à fait gentil, M. le Supérieur ! En remerciant M. *Johannès Jørgensen* et M. *Masseron* d'avoir honoré de leur présence cette fête familiale, permettez-nous de vous dire, à vous aussi, notre reconnaissance.

Donc, le lundi de la Pentecôte, sur le coup de quatre heures, la carafe et le sucrier traditionnels étant à leur place, s'assit à la table des conférences M. l'Abbé *Conq*, recteur de Locquéholé, « homme moult expert es celtiques chansons et mirifiques inventions musicales ».

Et M. *Conq* de nous dire qu'il y a encore en France, dans une presqu'île que l'on nomme Armorique, des gens assez arriérés pour parler un autre idiome que le français (ces béotiens sont les Bretons) ; en Angleterre, des individus qui parlent, au lieu de l'anglais, un jargon appelé *gallois* (prononcez : *cymraeg*) ; en Ecosse, des clients de John Bull qui parlent... écossais, et qu'en Irlande on se permet de parler... irlandais ! Il y aurait même une petite île de la mer d'Irlande, l'île de Man, où l'on parle le *Manx*. Et cela en plein xx^e siècle, le siècle de la Science et du franc à deux sous !

Les langues bretonne et galloise sont sœurs. Elles avaient même une petite sœur qui demeurait dans la Cornouaille anglaise, mais elle est morte, étranglée, croit-on, la pauvre ! par ce vilain John Bull. Les trois autres, que l'on nomme les gaéliques, sont également sœurs entre elles, mais seulement cousines germaines des premières. Proche parenté, comme vous le voyez. Et ces demoiselles brittoniques et gaéliques « *bara-gouinent* » gentiment breton, gallois et gaélique et chantent à ravir, à longueur de journée, des airs qu'elles ont composés elles-mêmes. Ceux qui ne savent que le français ou l'anglais ne les comprennent pas, et cela les fait rager, mais tant pis pour eux. Elles s'en moquent, elles sont décidées à parler

et à chanter, et elles se fâchent quand on les agace. Même l'Irlandaise, qui a la tête près du bonnet, ne peut plus voir John en peinture. Elles chantent, vous dis-je, sur des modes étranges, des *gwerziou* qui font pleurer, des *soniou* qui vous mettent l'âme en liesse, et des chants de guerre qui font trembler leurs ennemis. Elles ont des airs qui ont de la race ; ce n'est pas comme les pauvres airs internationaux de la musique réputée savante.

Chose curieuse, ces airs sont apparentés à tout ce qu'il y a de civilisé dans l'antiquité : la musique grecque. « Pour retrouver dans l'antiquité certaines mœurs musicales de la Bretagne contemporaine, a dit Gevaert, il faudrait remonter à une époque antérieure à Homère ». Et le regretté M. *Bourgault-Ducoudray*, professeur d'histoire générale de la Musique au Conservatoire de Paris, considérait les trente mélodies bretonnes, qu'il a publiées en 1885, comme la conséquence logique des trente mélodies populaires de la Grèce, qu'il a données en 1876.

Le conférencier nous a parlé de quinze modes usités dans les chants celtiques. Les Grecs aussi, d'après *Alypius* (iv^e siècle), reconnaissaient quinze modes : le dorien, l'ionien, le phrygien, l'éolien et le lydien pour l'échelle moyenne ; mettez *hypo* devant chacun de ces cinq noms pour les échelles graves ; remplacez *hypo* par *hyper* pour les échelles aiguës, et vous aurez le compte. Je crois que M. *Conq* a consulté *Alypius*. Cependant les Celtes, dans leurs pérégrinations, ont dû perdre quelques-uns des modes en route, car, en 1881, quand il vint faire sa tournée d'étude en Bretagne, *Bourgault-Ducoudray* n'en retrouva plus que six, en plus des modes majeur et mineur que les Celtes connaissent aussi bien que les autres. Quoi qu'il en soit, il nous en reste encore assez, de quoi faire crever de honte la musique moderne.

♦♦

Et maintenant, c'est le tour des chanteurs de se faire entendre. Le conférencier se met au piano. Oh ! Monsieur *Conq* ! Le piano ! C'est le sac'h biniou qu'il fallait, ou la cornemuse écossaise, ou la harpe celtique. Chanter *Mathurin an Dall* avec accompagnement de piano est un contre-sens !

La Chorale du collège, d'abord, nous chante à quatre

voix le « *Kousk Breiz-Izel* » de M. Maréchal, et le rend fort bien, sous l'habile direction de M. Saccadas.

Puis MM. *Gourvil* et *Emile Cueff* se lèvent et nous tiennent, pendant près de deux heures, sous le charme de leurs voix puissantes et souples, interprétant en premier lieu des mélodies bretonnes, *gwerz* et *sônes*, que plusieurs d'entre nous connaissaient, sans doute, mais n'avaient jamais entendu rendre avec cet art parfait dont ils ont le secret. Je ne puis tout citer, faute de place. Je signalerai cependant : *Mathurin an Dall*, *Sur le Pont de Tréguier*, *Le Semeur*, *Le Sabotier*, *Killok Tour Kreisker*. Puis nos artistes passent aux chants d'Outre-Mer. Les Gallais : *Noz Kalanna*, *Potred Rosko* (paroles bretonnes de M. d'Herbais), *Va zi bihan*, *A hed an noz*, *Hob a derry dando*. — Les Ecossais : *John Anderson*, *Hirvoudou*, etc. — Les Irlandais : *Let Erin remember* (Dalc'h sonj o Breiz Izel), *Plijadur ha displijadur*, etc...

Plusieurs de ces chants ont reçu une adaptation bretonne de M. Cong lui-même, aussi bon poète que musicien. M. Cong nous a fait entendre un chant en gallois.

Les chansons étant terminées, M. Emile Cueff nous donne avec une verve endiablée le fameux *Yan ar Potr Mad*, de M. Cong, « Mestr an dud, a oar kas ar c'hillek hag ar yer d'o c'hilud ». — Yan, veux-je dire, pas l'auteur !

Pour clôturer cette séance, M. Cong et Cueff chantent les couplets de « *Bro goz ma zadou* », dont le chœur est exécuté en parties par la Chorale.

*
**

Comme nous l'a fait remarquer M. Cong, la Bretagne est assez riche en jolis chants pour toutes les circonstances, pour que nous n'ayons pas besoin d'aller chercher dans les productions françaises les chants d'un goût et d'une moralité très discutables qu'on n'a que trop l'habitude de leur substituer.

MM. Cong, Gourvil et Cueff ont été les bons apôtres de la langue, du chant, du patriotisme bretons. Qu'ils en soient remerciés de tout cœur !

X...



LA VIE SPORTIVE

CONCOURS-FESTIVAL DE GYMNASTIQUE

(20 Juin 1926)

La petite fête sportive annoncée pour le dimanche 20 Juin et préparée par les soins de M. Baron, surveillant, s'est tenue à la date fixée et a obtenu le plus franc succès.

Au son de la musique précédant le cortège, tous les élèves se dirigent en rangs de trois vers le champ de Létiez, aménagé pour la circonstance. Sur les trottoirs, les Saint-Politains assistent, étonnés, à un défilé auquel ils sont peu accoutumés. Point de soleil, mais qu'importe ? il fait chaud, une chaleur lourde, et, sur la route, une poussière qui vous aveugle et vous étouffe.

Sans retard, sitôt rangés les spectateurs, le Festival commence. Les spectateurs ! ils sont de cinq à six cents. Outre les collégiens, ce sont M. le Président de la fête, — le Colonel Senneville, — M. le Supérieur, MM. les Professeurs, nos Religieuses, le personnel domestique, quelques jeunes gens du Cercle de M. l'Abbé Roudaut, et quelques campagnards des environs.

Un *ballet breton*, — celui-là même un peu perfectionné qu'exécutaient en 1916-17 Laou Cléguer, Saïk Croguennec et toute leur bande, — ouvre la longue série des exercices inscrits au programme. Des *mouvements d'ensemble*, avec et sans *bâtonnets*, des « leçons » de *boze*, démontrent suffisamment le talent du moniteur et l'adresse des gymnastes. Au *lancement du poids*, de jeunes athlètes se disputent quelques pouces de terrain ; l'un d'eux est même mis « hors concours ». Quel trépiignement de joie pour la *course en sac*, la *course aux yeux bandés* où les coureurs ont perdu le sens de la direction. Puis c'est la *traction à la corde*, où les élèves de Première ont dignement remporté la victoire sur Messieurs les Philosophes.

A cette série d'épreuves succède un *combat de boucliers* dirigé par M. Rolland. Malgré le courage des vieux Gaulois, les barbares l'emportent.

Les *sauts en longueur* et en *hauteur* (grands et moyens) intéressent au plus haut point les spectateurs. Tandis que le jury déploie toute son activité à enregistrer les résul-

tats et que notre professeur d'histoire, au souvenir des fêtes olympiques d'Athènes, tâchant de modérer l'ardeur et l'entrain de ces jeunes hercules pour le même jeu, distribue à tous force sages conseils, les concurrents, eux, dévorent l'espace comme des bolides. C'est qu'il n'y a que trois essais ! Avis à toi, *P'tit Paul* ! Si tu es « mal parti », il fallait « rester en l'air », plutôt que de ne pas te lancer assez loin...

Les crises de rire reprennent avec la *course aux canards*, la *course aux deux pieds liés*. Aller trop vite est dangereux dans une *marche en arrière*, et le vent est un terrible adversaire du *cierge allumé*. La gaité est générale pour la *course de surprise*. Les *courses de vitesse* (100 et 400 mètres) sont âprement disputées, et l'équipe des Blancs enlève aux *relais* un superbe gâteau des rois.

Les épreuves terminées, M. le Colonel *Senneville* prend la parole. Après avoir rendu un juste et légitime hommage au dévouement et au savoir-faire de M. l'Abbé *Baron*, qui s'est tant dépensé pour assurer le succès de la fête, — et tous savent comme il y a réussi, — il adresse ses plus sincères félicitations aux jeunes champions, leur montre l'utilité et l'avantage du sport exercé avec mesure : « *Mens sana in corpore sano* », et proclame les résultats du concours.

Voici ces résultats :

DIVISION DES GRANDS

GYMNASTIQUE. — 1^{er} prix : Louis Birien ; 2^e prix : Louis Bellec ; — Mention : François Guivarc'h et Paul Guyader.

COURSE DE VITESSE. — 1^{er} prix : A. Lintanf ; 2^e prix : P. de Villeneuve.

SAUTS. — Prix : A. Lintanf ; — Mention : Paul Laviec, E. Yvinec.

LANCEMENT DE POIDS. — Hors Concours : Paul Bernard ; 1^{er} prix : A. Lintanf ; 2^e prix : F. Ricou.

NATATION. — 1^{er} prix : J. Chapel ; 2^e prix : R. Chapel.

DIVISION DES MOYENS

GYMNASTIQUE. — 1^{er} prix : Joseph Guyader ; 2^e prix : E. Le Huéron ; — Mention : R. Morvan, P. Le Moal.

COURSE DE VITESSE. — 1^{er} prix : A. Corre ; 2^e prix : R. Morvan ; 3^e prix : G. Le Gall.

SAUTS. — Prix : R. Morvan ; — Mention : P. Le Moal, R. Guiomar.

NATATION. — 1^{er} prix : A. Cazoulat ; 2^e prix : J. Sévéleder.

DIVISION DES PUPILLES

1^{er} prix : J. Guyader ; 2^e prix : R. Péron ; — Mention : Louis Castel, Paul Le Reste.

G. DE V...

ÉPHÉMÉRIDES

Jeudi 27 Mai. — De bon matin, la fidèle « Torpille » attend les musiciens à la porte du collège. C'est jour de grande promenade. En excellents fourriers, M. l'Econome et M. Saccadas ont, ces jours derniers, préparé le cantonnement à Carantec. L'hôtelier nous attend, et M. le Recteur nous réserve son meilleur accueil.

8 heures ! En route. L'auto mène bon train, et une joyeuse animation, traduite par de gais propos et des refrains entraînants, règne parmi les disciples d'Euterpe. On est vite arrivé.

Une heure passée sur la grève déserte et tranquille achève d'ouvrir notre appétit. Et il faut rendre hommage au maître-coq qui nous a préparé un déjeuner si substantiel. Chacun travaille à qui mieux mieux, et mon voisin qui fait grand honneur au menu, n'a guère le temps, entre deux coups de dents, de louer la tempérance d'un austère Caton, placé à son côté.

Le repas terminé, nous nous acheminons lentement vers la plage. C'est l'heure de « méridienne » ; on plaisante, on s'amuse... Le temps passe... Mais le ciel s'assombrit et voici que la pluie vient troubler cette douce sieste. On fuit au plus vite, qui à l'hôtel, qui à l'auto, tandis que trois retardataires courent éperdument du patronage à la « Torpille », de la « Torpille » au presbytère où, le soleil reparu, nous nous réunissons pour savourer un délicieux sandwich qu'un petit vin exquis aide à descendre.

L'heure est venue de prendre le chemin du retour. Après quelques haltes à Henvic, à Taulé, nous rentrons au collège avec la même gaité, sinon avec le même entrain qu'à l'aller. Mais un camarade me souffle à l'oreille : « Jeudi prochain encore, à l'île de Batz ! »

Jeudi 3 Juin. — Succédant à une journée diluvienne, un clair matin tout ensoleillé... Sur la route de Roscoff, des jeunes gens marchent gaiement, conduits par leur dévoué Aumônier, M. Madec.

La traversée pour l'île fut des plus charmantes. Au lieu de « la rumeur de la mer et des côtes », de douces vagues moutonnantes qui berçaient notre esquif.

Le déjeuner fut servi sur l'herbe, délicieusement assai-

sonné par l'« arôme subtil

exhalé de la mer jusqu'à [nous] par la brise ».

L'après-midi, d'aucuns parlaient de visiter le phare ; la majorité préféra le far-niente. Néanmoins, pour secouer la torpeur qui envahissait sous ce chaud soleil les corps et les cerveaux, M. Madec proposa d'organiser des courses et des sauts. Agrémentées de promesses de roquilles aux gagnants, elles obtinrent le plus vif succès.

Mais il fallut rentrer. En ce monde, dit le poète : « les plus belles choses ont le pire destin ».

6 Juin. — Dimanche du Saint Sacrement. Les musiciens font encore cette année leur promenade traditionnelle au Parc de Kernévez.

Mardi 8. — Concours général organisé par l'Université Catholique de l'Ouest.

Mercredi 9. — M. le Chanoine Duthoit, vice-recteur des Facultés Catholiques de Lille, a fait ce matin aux grands élèves une délicieuse causerie.

Après leur avoir montré que Lille, loin d'être la rivale d'Angers, en est le complément, il insista plus particulièrement sur le programme des Facultés de Médecine et de Sciences. Il exposa en quelques mots les conditions de vie des étudiants à Lille, leurs chances de succès et la formation morale que procure ce milieu catholique.

M. le Chanoine Duthoit termina par un tableau saisissant de la déchéance religieuse du pays et nous montra la nécessité où se trouve la jeunesse intellectuelle de nos jours de remonter le courant pour sauvegarder la moralité de la France. « Vouloir pour valoir » : ce fut son bouquet spirituel.

17 Juin. — Sortie du mois.

20 Juin. — Enfin, les bains ! Trois fois annoncés, trois fois remis à cause du mauvais temps, ils auront lieu ce matin à la plus grande joie des collégiens. De mémoire d'élève et de professeur (1), on ne les avait jamais si longtemps attendus. C'est que 1926 est une année tout à fait exceptionnelle ! Il pleut presque sans cesse depuis le 26 Mai. Quel été, mes aïeux ! Que les temps sont changés !

Changés ! Lisez plutôt cet entrefilet paru dans une vieille revue (1) :

(1) Revue hebdomadaire, 28 Août 1909.

« Il est courant d'entendre dire que les « saisons sont dérangées », qu'« il n'en était pas ainsi autrefois », etc... Pures calomnies contre le temps où nous vivons ; toujours on a vu des journées douces et radieuses en janvier, ou de froides pluies en juillet. Ainsi, en 1219, juillet fut glacial et pluvieux ; en 1428, il fit un froid terrible ; en 1564, ce fut effrayant ; en 1606, on eut à Paris un temps de Toussaint ; en 1675, Mme de Sévigné écrivait à sa fille qu'elle faisait du feu à la fin de juin et en juillet. Enfin, en 1802, il gela le 14, et en 1816, il y eut 25 jours de pluie ! »

Alors, de quoi s'étonner ? *Nihil novi sub solè !*

Le soir, à l'issue des Vêpres, concours et festival de gymnastique au champ de Létiez.

24 Juin. — Suite du Concours sportif : à l'heure du bain, épreuves de natation pour l'obtention de la médaille d'argent et du brevet de nageur.

27 Juin. — Départ des élèves de Première pour le Baccalauréat, à Brest.

Le général Gouraud, en tournée d'inspection dans les garnisons du XI^e Corps, étant de passage à Saint-Pol, a visité le Creisker. Il a beaucoup admiré notre clocher à jour et notre belle chapelle ; il s'est arrêté devant la plaque commémorative de nos Anciens morts pour la Patrie, où il a particulièrement remarqué les noms de plusieurs prêtres.

29 Juin. — Départ des « Math-Elém » et des Philosophes.

6 Juillet. — Congé de M. le Prédicateur de la Retraite. Examens oraux pour l'admission au Grand Séminaire : 18 élèves de Première y ont pris part. Les examens écrits avaient eu lieu les 21 et 22 Juin.

7-8 Juillet. — Nous apprenons avec joie les magnifiques résultats des Examens écrits du Baccalauréat : 34 admissibles sur 40 présentés ! Merci à Notre-Dame du Creisker ! Aux candidats, félicitations et meilleurs vœux !

Mardi 13 Juillet. — Les Prix !... Jour de gloire... et de délivrance...

A tous, Bonnes et saintes Vacances !

SPECTATOR.

Le Coin des Anciens

DEUILS :

Nous recommandons aux prières de nos amis :

M. le Chanoine *Abgrall*, ancien maître d'étude, Doyen du Chapitre de la Cathédrale, ancien aumônier de l'hôpital de Quimper, ancien Président de la Société Archéologique du Finistère, décédé à l'hôpital de Quimper, le jeudi 10 Juin, à l'âge de 80 ans. L'inhumation a eu lieu à Quimper, le samedi 12 Juin.

Mlle Angèle *Guéguen*, tante de Emmanuel Yvinec, élève de Seconde, décédée à Landivisiau, le 30 Mai.

Mme *Péron*, mère de Auguste Péron, élève de 9^e, décédée à Plouescat.

Mme *Le Bihan*, grand'mère de Yves Kerhoas, élève de 9^e, décédée à Plonévez-du-Faou.

M. *Loiseau*, Inspecteur-Adjoint de la Banque de France, beau-frère de MM. Henri et Jean Nédellec, notaire à l'Isle Bouchard (Indre-et-Loire), décédé à Saint-Pol-de-Léon, le 7 Juin.

M. Julien *Goarnisson*, oncle de M. l'Abbé Mazéas, décédé à Saint-Pol-de-Léon, le 6 Juin.

M. Léon *Tchéou Pan Lien*, décédé à Gand (Belgique), le 17 Mars.

M. René *Le Gall*, Grand'Rue, Saint-Pol-de-Léon, décédé le 6 Juillet.

M. Louis *Roué*, de Létiez, père de J. Roué, élève de 4^e, décédé à Saint-Pol-de-Léon, le 29 Juillet.

De Profundis !

NAISSANCES :

Monsieur et Madame *Lavalou* nous ont fait part de la naissance de leur fille, *Marguerite*. — Lanmeur, le 30 Juin.

Monsieur et Madame A. *Coursin* nous ont fait part de la naissance de leur fille, *Louise*. — Saint-Pol-de-Léon, Grand'Rue, 18 Juillet.

Respectueux compliments !

MARIAGES :

Monsieur André *Créac'h*, de Plouescat (cours 1917), Ingénieur E. T. P., nous a fait part de son mariage avec Mademoiselle M. Pouilly, de Colmar (9 Juin).

Monsieur et Madame A. Lintanf nous ont fait part du mariage de Mademoiselle Thérèse *Lintanf*, leur fille, sœur de Marcel, Auguste et Louis Lintanf, élèves de Philosophie, Mathématiques Elémentaires et Troisième, avec Monsieur Jean Nourry, de Rennes. — La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par M. l'Abbé Joseph Le Marrec, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, le mardi 6 Juillet, en l'église Saint-Martin-des-Champs, à Morlaix.

Monsieur et Madame Madec nous ont fait part du mariage de leur fille, Mlle Marie *Madec*, sœur de Joseph Madec, élève de 4^e, avec M. Louis Castel, de Saint-Pol-de-Léon. — La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par M. l'Abbé Quilléveré, professeur à l'Institution N.-D. du Creisker, le mercredi 30 Juin, en l'église Saint-Martin-des-Champs, à Morlaix.

Nous avons appris avec plaisir le mariage, célébré le 12 Juin, en l'église de la Trinité (Paris), de M. Jean *Pallier* (cours 1919), secrétaire des Œuvres Agricoles à Henvic, avec Mademoiselle Yvonne Pallier.

Nous apprenons le prochain mariage de M. Jean-François *Manach* (cours 1917), de Commana, clerc de notaire à Pleyber-Christ, avec Mademoiselle Yvonne Breton, de Landivisiau.

Respectueuses félicitations et meilleurs vœux de bonheur !



ORDINATIONS ET PREMIERES MESSES :

Monseigneur l'Evêque de Quimper a conféré les saints Ordre à 22 prêtres et à 23 sous-diacres, le jeudi 22 Juillet dernier, en son église-cathédrale.

M. l'Abbé *Auguste Baron*, de Lampaul-Guimiliau (cours 1916), surveillant à l'Institution N.-D. du Creisker, a reçu en ce jour l'ordination sacerdotale. Notre ami a chanté sa première Grand'Messe à Lampaul, le 25 Juillet. M. l'Abbé Floch, recteur de Saint-Frégant, oncle du jeune prêtre, a prononcé le sermon de circonstance.

Ce même jour, 22 Juillet, six de nos Anciens se sont donnés définitivement à Dieu en recevant le sous-diaconat. Ce sont :

Armand Coulogner, de Pleyber-Christ (cours 1920).

Yves Favé, de Cléder (cours 1920).

Robert Goulm, de Saint-Martin-de-Brest (cours 1921).

Joseph Lagadec, de Plouescat (cours 1920).

Joseph Moal, de Plougastel-Daoulas (cours 1920).

Paul Pleiber, de Plouescat (cours 1921).

*
**

L'Abbé Nicolas Moysan, de Bodilis, (cours 1917), Missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie, ordonné prêtre à Paris le 28 Octobre 1925, a chanté sa première Messe solennelle à Bodilis le 25 juillet dernier. — Sermon par M. l'Abbé Henri Combot, Directeur de l'Ecole libre de l'Île de Batz.

Le Père Moysan doit bientôt partir annoncer la bonne nouvelle au Congo Français.

L'Abbé Armand Guivarc'h, de Plouescat (cours 1918), a également reçu l'ordination sacerdotale à Saint-Jacques (Séminaire des Missions d'Haïti) le 16 Juillet. Il a chanté sa première Grand'Messe à Plouescat, le 1^{er} Août. — (Sermon par M. l'Abbé Prigent, recteur de Plougar).

PROFESSION RELIGIEUSE :

L'Abbé Paul Le Roux, de Saint-Thégonnec (cours 1917), en religion Frère Corentin, a fait profession au monastère Notre-Dame de la Grande-Trappe (Ordre des Cisterciens Réformés), à Soligny (Orne), le vendredi 11 Juin 1926, en la fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Deo Gratias !



SUCCÈS AUX EXAMENS

LICENCE :

M. l'Abbé H. Tanguy (cours 1917), professeur à l'Institution N.-D. du Creisker, étudiant à l'Université Catholique d'Angers, vient de subir avec succès, devant la Faculté de Poitiers, les épreuves de deux certificats d'études supérieures, valables pour la Licence d'enseignement *Lettres-Philosophie* : 1^o) Logique et Philosophie générale ; 2^o) Morale et Sociologie (*Mention Assez Bien*).

M. l'Abbé J.-P. Bellec (cours 1915), professeur à l'Ecole Saint-Yves de Quimper, qui a déjà passé l'an dernier le certificat d'études latines, vient de remporter cette année, avec la *Mention Assez Bien*, les deux certificats d'*Etudes Grecques* et de *Littérature Française*.

COURS PRÉPARATOIRE A L'ECOLE CENTRALE :

Louis Thien (cours 1924), s'est classé major de son cours à l'Ecole Sainte-Geneviève (Versailles).

ÉCOLES DE PHARMACIE :

Pierre Bothorel, de La Feuillée (cours 1923), a subi avec succès les épreuves de fin de première année à l'Ecole de Pharmacie militaire de Lyon.

Maurice Gravot, de Morlaix, frère de notre regretté Pierre Gravot, vient de subir avec succès ses examens définitifs de Pharmacie, à Paris.

P. C. N. :

François Thien, étudiant à Rennes (cours 1924), a réussi du même coup quatre examens, dont trois valables pour une Licence en Sciences : P. C. N. simple, P. C. N. supérieur, Botanique appliquée, Zoologie appliquée. — Il a obtenu trois *Mentions Assez Bien* et une *Mention Bien*, avec prime de 200 francs.

Philippe Tran-Bá-Huy (cours 1924), étudiant en médecine et en chirurgie dentaire à Angers, a passé avec succès les certificats d'études P. C. N. (*Mention Assez Bien*). — Il s'est classé troisième de toute la série.

NOS MARINS ET NOS INGÉNIEURS :

Robert Dontol vient de passer avec succès l'examen de lieutenant au long-cours. — Son frère, Marcel, est reçu au concours de l'Institut National Agronomique, à Paris.

Jean Bacques, de Morlaix, vient d'obtenir son diplôme d'ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris.

FACULTÉS DE DROIT :

A. Gargadennec (cours 1923), étudiant à Rennes, a obtenu la *Mention Assez Bien* aux examens de fin de 2^e année.

J. Le Vaillant (cours 1922), clerc de notaire à Plougasnou, a subi avec succès les épreuves du 1^{er} Baccalauréat de Droit (*Mention Assez Bien*).

Jean Gautier (cours 1924), vient de réussir à ses examens de fin d'année devant la Faculté de Paris (1^{er} Baccalauréat).

Louis Dupoux (cours 1915), licencié ès-sciences, vient de passer en Sorbonne les examens de la licence en Droit.

ÉCOLE DES OFFICIERS DE MARINE :

Etienne Briand (cours 1920), quartier-maître fourrier, est autorisé à subir les épreuves orales du Concours d'admission à l'Ecole des élèves-officiers de Marine (Ecole Navale).

A ROME :

L'Abbé A. Gestin a été reçu Docteur en Théologie de l'Université grégorienne.

Nos sincères félicitations !



TRAVAUX DE NOS ANCIENS

UN PRIX DE L'ACADÉMIE :

Nous avons appris avec plaisir que l'Académie Française vient d'accorder à M. l'Abbé Saluden, professeur à l'Ecole N.-D. du Bon-Secours, à Brest, un prix de 500 frs pour son très intéressant ouvrage : *Une figure bretonne au XVIII^e siècle* : CLAUDE LAPORTE.

Nous adressons à M. l'Abbé Saluden nos plus sincères félicitations.

Correspondances et Nouvelles

Louis Perrien, de Motreff (cours 1922), nous écrit le 24 Mai :

« A bord du « Tchad ». — J'ai l'honneur de vous faire part de ma nomination à l'emploi de commis des Services civils de l'Afrique Equatoriale Française.

« Je me suis embarqué à Bordeaux le 18 Mai, et actuellement, nous voguons vers Dakar où nous ferons escale jeudi.

« La mer m'a été assez clémente ; je n'ai été indisposé que le jeudi matin.

« A mon très grand regret, je n'ai pas pu me rendre à Saint-Pol avant de quitter la France, mes préparatifs de départ ayant été considérablement retardés par une malheureuse chute de bicyclette qui m'a obligé à garder

la maison pendant une huitaine de jours. Voici mon adresse : Louis Perrien, Commis des Services Civils de l'A. E. F., Brazzaville (Congo) ».

Luc Rapine, sapeur au 31^e Bataillon du Génie, Marrakech-Gueliz (Maroc), nous écrit le 2 Juin :

«... Depuis quelque temps, je sillonne le pays. Le travail pénible du pont de Tafrant me fit quitter la région et je pris part à diverses opérations, de Relaa-de-Sless à Taoual, surtout à Bibane et à Tabouda. Rappelé le 23 Mai au Bataillon, j'arrivai le 25 à Rabat, en passant par Ain-Defali et Kenitra. Je quittai définitivement Rabat trois jours plus tard pour Marrakech, où je suis affecté à la 2^e C^e. J'ai passé le samedi 29 à Casablanca. Le 30, j'ai quitté cette ville à 6 heures du matin par le train militaire. Ces trains n'ont de wagons de voyageurs que pour les gradés, qui paient du reste fort cher. Les militaires grimpent sur les wagons de marchandises, voire sur les toits des wagons couverts, comme le font les Arabes, mais ce jeu est dangereux, à cause du soleil qui ne tape pas à moins de 55 degrés dans la journée, et chauffe la tôle.

« Nous avons d'abord traversé jusqu'à Ber-Rechid, sur une longueur de 40 kilomètres, une région riche en céréales. La steppe succéda, avec des gorges célèbres dans tout le Maroc, mais dont le nom barbare ne me revient pas. Hauts pics et montagnes rocheuses, surplombées de vilayets arabes fortifiés et de minarets. Il a fallu multiplier les ouvrages d'art pour faire passer la voie ferrée dans ce pays. Pui ce fut le Moyen Atlas, assez hautes montagnes dénudées, région sauvage et déserte. Au fond, nous apercevions les glaciers du Grand Atlas.

« Ces deux chaînes de montagnes séparent une grande plaine dans laquelle repose la capitale du Sud, la plus grande ville du Maroc. Marrakech compte, en effet, de 120 à 130.000 habitants arabes, plus 10.000 Européens environ, à Gueliz. Les glaciers du Grand Atlas (3.900 mètres) alimentent de nombreux oueds dont le principal, le Tensift, passe par ici. Ces oueds fertilisent toute l'immense plaine qui, vue du Moyen Atlas, apparaît comme une large tache verte. Marrakech est, en effet, célèbre par ses palmeraies, qui protègent contre la trop grande chaleur. Hier, il faisait 58° 5 au soleil, 44° à l'ombre. Que sera-ce en août !

« C'est ici la meilleure Compagnie du 31^e. Camp im-

mense, bâtiments spacieux, en brique et ciment, éclairage électrique, lits métalliques, nourriture excellente. Je suis employé à la fois comme secrétaire et dessinateur. Je fais de la comptabilité et des calques, en tout pas grand'chose, du moins pour le moment... »

Yves Péron et Jean Rannou, au cours d'une courte permission de cinq jours, nous ont fait, le 16 Juillet, le plaisir d'une visite. Ils sont tous deux à Laval, où ils suivent le peloton des élèves sous-officiers, en compagnie de dix autres séminaristes de différents diocèses. Le moral est bon !



QUELQUES ADRESSES

François Quéguiner, 6^e Génie, 8^e C^{ie}, Angers (Maine-et-Loire).

Joseph Le Bars, 135^e R. I., Peloton des Sous-Officiers, Angers (Maine-et-Loire).

Sébastien Le Brenn, 65^e R. I., Peloton des élèves Sous-Officiers, Caserne Cambronne, Nantes (Loire-Inférieure).

Pierre Rolland, 48^e R. I., 10^e C^{ie}, Caserne du Château Brest (Finistère).

André Créac'h, Ingénieur E. T. P., 9, rue des Carrières, Mulhouse.

Joséph Manach, Contrôleur-Adjoint des Douanes, 16, Quai de l'Île, Le Havre (Seine-Inférieure).

Jean Pailler, Syndicat des Œuvres Agricoles, Henvic, (Finistère).

Yves Péron, élève sous-officier du 5^e R. I., détaché au 124^e R. I., Caserne Corbineau, Laval (Mayenne).

Jean-Louis Larvor, Noviciat des O. M. I., 41, Rue Soubre, Liège (Belgique).

Désiré Perrien, sergent-pilote au 12^e Rég^t d'Aviation de bombardement, 3^e escadrille, Secteur Postal 25.

Pierre Dréno, Receveur de l'Enregistrement, Bussière-Bazil (Dordogne).

Jean Nicol, Noviciat des O. M. I., 41, Rue Soubre, Liège (Belgique).

Jean Rannou, élève sous-officier du 5^e R. I., détaché au 124^e R. I., Caserne Corbineau, Laval (Mayenne).

Paul Le Tallec, 19, Rue de la Monnaie, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Abbé Goachet, Aumônier, Fulwood-Park, Cheltenham (Angleterre).

L'Abbé Désiré Le GOAZIOU

(1888-1926)

SOUVENIRS DE GUERRE

En me demandant de vous donner quelques « souvenirs » sur l'abbé Désiré Le Goaziou, vous me mettez dans un cruel embarras. Ayant connu notre ami surtout pendant la guerre, mes souvenirs ne peuvent porter que sur cette époque un peu particulière qui n'intéresse plus — encore peut-on le dire ? — que la génération qui l'a vécue. De plus, — et ici mon embarras s'accroît, — Désiré, vous l'ignorez peut-être, a fait la guerre dans l'artillerie lourde ! Or, pour les fantassins, c'est-à-dire pour la grande majorité des lecteurs du « Crëisker », « artilleur », surtout quand c'est de « la lourde », est synonyme d'« embusqué ». Par suite, si je voulais parler d'héroïsme à son sujet, je risquerais de passer pour un « bourreur de crâne » !

Me croira-t-on si je dis qu'il reçut le baptême du feu à six cents mètres des Boches, et que les premiers blessés qu'il eut à soigner furent des victimes de balles de mitrailleuses ? Où a-t-on vu ça, de l'artillerie lourde à six cents mètres des lignes ? Eh bien ! cela s'est vu en Champagne, au Bois-Sabot, en Septembre 1915, où Désiré commença à se familiariser avec les marmites (ne pas confondre marmite et pot-au-feu !)

J'ai dit « se familiariser ». C'est un mot un peu osé ; et la plupart des combattants n'ont ni su ni pu entretenir des rapports si cordiaux avec ces terribles engins. Mais, pour lui, c'est vrai à la lettre, de telle sorte qu'en 1916, le capitaine Duval-Arnould, aujourd'hui député de Paris, écrivant un article dans l'« Echo de Paris » sur l'artillerie, pouvait dire que son brigadier-infirmier était « un type qui court après les marmites ». C'est le capitaine qui mettait ces mots entre guillemets, parce qu'il ne faisait que rapporter ce que les soldats disaient de notre ami. Comment celui-ci avait-il mérité ce titre glorieux ? C'est bien simple. Il arrivait souvent que les Boches, recevant de nos pruneaux, ripostaient à nos tirs ; alors, on voyait

surgir du poste de commandement le capitaine Duval-Arnould, et du poste de secours le brigadier Désiré Le Goaziou : tous deux se rencontraient auprès des pièces, donnaient, chacun de son côté, quelques mots d'encouragement aux hommes, puis, sans se soucier des éclatements d'obus, entamaient une joyeuse conversation qui durait tant que durait le danger ou jusqu'au moment où cessait leur propre tir ; alors, quand les hommes étaient à l'abri, le capitaine et le brigadier, après tous, rentraient au gourbi. « A les voir deviser si gaîment, me confiait un poilu, on ne soupçonnait pas le danger, et personne n'avait envie de désertir son poste ».

Son rayon d'action s'étendait bien au-delà de ses poilus. Nuit et jour, il avait l'oreille au guet. Si quelque batterie voisine était marmitée, il y accourait pour y porter, à l'occasion, le secours de son ministère. Il faisait de même quand quelque village proche était soumis à un arrosage : il parcourait les rues, courant vers les points de chute, au grand scandale des fantassins qui le voyaient passer. Ceux-ci en profitaient pour vilipender un peu plus les pauvres artilleurs : « C'est si peu habitué au danger, disaient-ils, que ça ne se rend pas compte... ».

Il ne s'en rendait pas compte ? Allons donc ! Et c'est de gaieté de cœur et par pur dévouement qu'il s'y exposait : il savait que ces cantonnements de repos n'avaient pas toujours de prêtre, et il y venait dans l'intention d'assister les blessés et de les préparer à paraître devant Dieu. Son grand souci était le salut des âmes : le danger s'effaçait devant cette grande tâche.

C'est dans cette vue qu'en 1915, au soir du 24 décembre, on le vit quitter son cantonnement de repos, s'enfoncer dans les boyaux et se rendre aux tranchées pour « chanter » la Messe de Minuit en toute première ligne, dans une batterie de crapouillots commandée par son frère. Au matin, il était de retour pour dire la Messe du Jour à ses artilleurs. C'est bien conscient du danger aussi qu'il séjournait à la position de batterie, aux abords des tranchées, alors que sa fonction de brigadier-infirmier aurait dû le retenir auprès du médecin, à l'« échelon », situé généralement à 8 ou 10 kilomètres de la ligne de feu. Je ne crois pas qu'il ait jamais envisagé la question de sa propre sécurité ; son unique préoccupation était de savoir où il pourrait le plus se dévouer au bien des âmes.

Il n'avait qu'un regret, c'est de ne pouvoir assez se donner ; car, il ne pouvait exercer son action apostolique que sur les individus dans des entretiens particuliers. Il rattrapait le temps perdu, dans les cantonnements de repos. Là, c'était tout un service paroissial organisé. D'abord, la Messe du matin avec les confessions : il tâchait d'y faire passer tous ses « fidèles » pendant la période de repos. « De même qu'on passe en revue le matériel de guerre pour le remettre en état de reprendre la lutte, de même, disait-il, il fallait mettre à neuf son âme pour affronter les dangers à venir ». Puis, c'étaient les réunions du soir avec prières, instruction et chants. Les instructions variaient avec les circonstances, mais toujours le même feu, le même cœur les animait ; un double courant les parcourait : religion et patriotisme. On aurait grand profit à feuilleter les cahiers, si sa modestie leur a permis de lui survivre, où il préparait ses « petits mots ». Inutile de dire que tout ce qu'il disait était écrit et longuement médité. « J'admire beaucoup ceux qui improvisent, disait-il, mais je me sens incapable de les imiter ».

Autant sa voix était vibrante et chaude quand il parlait, autant elle était vacillante et rebelle quand il chantait. C'est un défaut sans doute ; il le jugeait lui-même et en souffrait. Si je le signale, c'est afin de pouvoir dire les efforts qu'il fit pour s'en corriger et les industries qu'il employa pour y suppléer. Ainsi le voit-on, un jour, passer un contrat avec un confrère, l'abbé J. B..., reconnu excellent chantre : Désiré avait un charmant petit chien, « Mesnil », que son confrère avait une folle envie de posséder. « Il est à toi », dit-il, à une condition, c'est que tu m'apprennes à chanter ». Le marché fut conclu ; le maître et l'élève se mirent ardemment à l'œuvre. Mais l'ardeur du premier tomba bien vite ; il dut résilier le contrat : « à l'impossible nul n'est tenu », déclarait-il, Désiré se plaignit amèrement d'avoir été trahi, et, néanmoins, il ne voulut pas reprendre son chien.

Comment fit-il pour remédier à ce malheur ? Il mobilisa des chantres, et, parmi les plus fidèles, il faut signaler Fanch Corolleur, depuis l'abbé Corolleur, mort surveillant à l'Institution N.-D. du Creisker, et le chantre de Landerneau. Ces deux-là, il les appelait ses « vicaires ». Il en avait d'autres, non moins bons chantres, mais beaucoup moins dociles. Un jour, l'un d'eux le mit en demeure de se procurer un harmonium s'il voulait qu'il

lui continuât ses services, et il le menaça d'une grève de chantres pour le dimanche de Pâques, qu'on voulait solenniser. Voilà Désiré dans l'embarras. Il se mit en chasse, il parcourut toute la région de Sommesous, s'adressa au curé de Haussimont, puis à celui de Poivres, enfin à celui de Mailly. Partout il essuya des refus, bien compréhensibles d'ailleurs. Il allait rentrer bredouille, quand il eut l'idée de visiter l'église du Petit Mailly, en ruines, depuis bientôt deux ans. Là, sous les décombres, il découvrit enfin ce qu'il cherchait ; avec la permission du curé, il emporta son trésor et alla le déposer aux pieds de son fauteur de grève : « Voilà ton harmonium, il me faut maintenant une belle Messe, dimanche prochain ». Tête de notre homme ! Naturellement, rien ne marchait dans cet instrument, depuis si longtemps exposé à toutes les intempéries. Cependant, piqué au jeu, il se mit à l'œuvre, trois jours durant, avec un compagnon, il démontra, gratta, dérouilla, colla tant et si bien que le Vendredi-Saint, tout était remis à neuf. Les répétitions de chant commencèrent ; mais un ordre de départ malencontreux vint tout gâter. Le dimanche de Pâques, le train emportait vers la Somme et Désiré et ses chantres et... l'harmonium. Les ouvriers prétendirent que leur travail devait être rémunéré et que l'harmonium ils pouvaient en toute justice, sinon se l'approprier, au moins en jouir pendant quelque temps. Désiré eut beau se fâcher, rien n'y fit. Et pendant quelques mois, chaque dimanche, les bois de Darvilliers, en avant de Rosières-en-Santerre, résonnèrent des joyeux chants des artilleurs lourds, soutenus par « leur » harmonium et aussi ponctués bien souvent par de graves points d'orgue indésirables. Les chantres se jugèrent payés de leurs peines et le « bien mal acquis » put être rendu au curé de Mailly, après avoir aidé, pour sa modeste part, à remporter la victoire de la Somme.

Ce n'est pas seulement dans l'exercice de son ministère sacerdotal que Désiré exerçait sa bienfaisante influence sur les hommes, c'était encore dans ses relations ordinaires et quotidiennes avec eux. Le sourire du P. Lenoir est resté légendaire, dit-on, parmi ses marsouins ; l'entraîn, la bonne humeur, l'inaltérable optimisme du brigadier Le Goaziou n'étaient pas moins célèbres parmi ses artilleurs. La victoire décisive, il fallut bien l'attendre jusqu'en Novembre 1918 ; mais la confiance de notre ami

en la valeur de nos chefs et soldats et en la puissance de Dieu lui avait fixé bien d'autres termes auparavant : chaque fête du Sacré-Cœur, chaque solennité de Jeanne d'Arc, chaque intervention de l'Episcopat pour prescrire des prières publiques devaient être accompagnées de quelques succès éclatants de nos armes. Parfois, un ami trouvant qu'il « allait un peu fort », dans ses prophéties, essayait de tempérer un peu son enthousiasme ; il se faisait rabrouer vertement et s'entendait traiter de « défaitiste ». Tout au plus, Désiré éprouvait-il une légère déception quand ses prévisions étaient en défaut : le temps de faire des excuses au « défaitiste », qui avait eu raison contre lui, et il se remettait aussitôt à développer devant ses hommes de nouvelles raisons de croire la victoire prochaine.

Un tempérament de lutteur et de victorieux, mais de l'école de Jeanne d'Arc : « Les hommes batailleront et Dieu donnera la victoire », tel fut l'abbé Désiré Le Goaziou pendant la Grande Guerre, tel il restera jusqu'à la fin de ses jours. On peut espérer que Dieu lui aura décerné la récompense de ceux qui ont soutenu le bon combat : la couronne de justice.

J.-M. C...



AVIS

LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE D'OCTOBRE SONT DÉJÀ TRÈS NOMBREUSES. NOUS PRIONS LES FAMILLES QUI DÉSIRERAIENT NOUS CONFIER LEURS ENFANTS, DE NE POINT TARDER À NOUS EN AVERTIR.

*
**

Messieurs les Ecclésiastiques qui préparent des élèves pour la Sixième nous rendraient grand service s'ils leur faisaient apprendre leurs déclinaisons et leurs conjugaisons. Très souvent, de bons élèves nous arrivent qui n'ont pas encore fait de latin. C'est pour éviter tout retard dans l'étude des programmes, que nous nous permettons de faire cette recommandation.

Voici la liste des auteurs que les élèves de Sixième doivent avoir entre les mains :

Instruction Religieuse. — Catéchisme du diocèse ; Petite Bible illustrée, par Alain.

Langue Française. — Grammaire française (cours moyen), par Ragon ; Exercices français, par Ragon ; Morceaux choisis (cours élémentaire), par Ragon ; Fables de La Fontaine ; Analyse logique, par Ragon ; Dictionnaire français.

Histoire. — Histoire de l'antiquité, par Bernard.

Géographie. — Géographie générale (Amérique, Australie), par Gallouédec et Maurette.

Anglais. — Grammaire anglaise (Gibb et Roulier) ; La 1^{re} année d'anglais, par Baret.

Sciences. — Arithmétique, par Legrand.

Langue latine. — Grammaire latine, par Ragon ; *De viris* (Petit-Mangin) ; Lexique français-latin et latin-français.

Langue grecque. — Grammaire grecque, par Ragon ; Premiers Exercices grecs, par Ragon.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie

SOMMAIRE DE MAI-JUIN 1926

- I. — H. Pérennès et J.-M. Abgrall : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon : Loctudy (à suivre).
- II. — Abbé Saluden : Un Curé constitutionnel, Emmanuel Pillet, curé de Landerneau (1758-1836) (à suivre).
- III. — H. Pérennès : Quelques lettres de famille du Père J.-L. de Rozaven (à suivre).

Les Abonnements (12 francs par an)
partent de Janvier

Le Directeur-Gérant : Chanoine PERROT,
Secrétaire Général de l'Evêché de Quimper.

(C/C 3480, Nantes).

Pour la rédaction, s'adresser à M. le Chanoine Pérennès, aumônier de l'Hôpital, Quimper.



SOMMAIRE

Compte-Rendu de la Réunion Annuelle
des Anciens Elèves du Collège de
Léon, et de l'Institution Notre-Dame
du Greisker.

== AVIS ==

Ceux de nos camarades qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation ou renouvelé leur abonnement au « CREISKER », pour l'année 1926-1927, trouveront dans cet exemplaire deux bulletins : l'un d'adhésion à l'Association des Anciens Elèves (cotisation régulière, 10 fr. ; pour les étudiants, 5 fr.) ; l'autre d'abonnement au « CREISKER » : (abonnement régulier, 6 fr. ; facultatif, 10 fr.).

Nous rappelons qu'aux termes de l'art. 4 des Statuts, la cotisation peut être rachetée par un versement unique de 200 fr. ou par un versement de 100 fr., deux années consécutives. Ce versement a l'avantage de constituer, pour le Trésor de l'Association, un fonds qui peut être placé à intérêts.

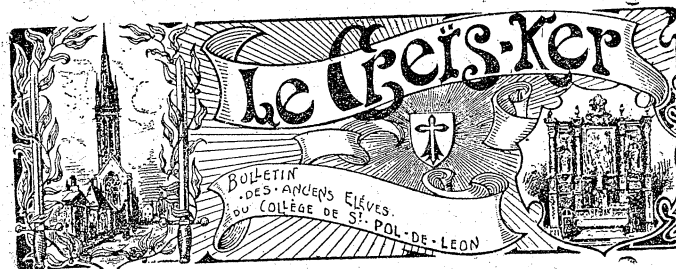
Nous invitons les Anciens qui nous font parvenir leurs cotisations à en bien spécifier l'emploi. La caisse de l'Association et celle du « Creisker » sont distinctes. Nous recommandons enfin très vivement le mode de paiement par mandat-poste (frais : 0 fr. 40) expédié à M. Falhon, prêtre, Saint-Pol-de-Léon, compte courant, Rennes, 2817.

ATTENTION !

A notre dernière réunion, deux Anciens Elèves ont versé les sommes de 30 fr. et de 10 fr. sans nous donner leurs noms. Vérifiez sur les dernières pages de ce numéro si votre nom est sur la liste des assistants à la réunion du 9 septembre. S'il n'y est pas, veuillez nous en informer.

NOTA

Nos amis voudront bien ne pas se formaliser s'ils trouvent dans leur Bulletin un rappel de paiement, alors qu'ils ont déjà payé ; ils le tiendront pour non avenue. La Rédaction du Bulletin acceptera évidemment toutes les justes réclamations de la part de ceux qui ne recevraient pas le « CREISKER ».



Compte-rendu de la Réunion Annuelle DES Anciens Elèves du Collège de Léon ET DE l'Institution N.-D. du Greisker

Le compte rendu de l'an dernier portait cette note : « Monsieur l'Econome et la Sœur cuisinière voudraient être mieux fixés sur le nombre des convives au banquet. Une différence de cinquante ou soixante entre convives annoncés et convives présents les gêne ; rappelez-vous que nous sommes en temps de vie chère. Il faudrait donc être plus exact à annoncer sa venue. En conséquence, l'an prochain, vous recevrez, avec l'invitation, une carte à nous retourner tout imprimée, et où il vous suffira d'effacer un mot, de signer et d'affranchir ; on vous demande un peu de bonne volonté. »

Nous avons failli croire à la bonne volonté des Anciens ! Les années dernières, le secrétaire recevait environ cent adhésions et le nombre des participants oscillait autour de cent quarante. Cette année, grâce à la carte, miracle ! nous recevons cent quarante adhésions. Persuadés qu'enfin on nous a écoutés, certains pourtant qu'il y aurait des présences non annoncées, mais en infime proportion, nous tablons sur un maximum de cent soixante convives.

Nous avons été cent quatre-vingt-seize ! Cinquante-six sont venus qui ne s'étaient pas annoncés ! « Est-ce que vous

nous le reprochez? — D'être venus? Non certes, mais qui bien de ne vous être pas annoncés. La petite note de l'an dernier demeure; mais s'en souviendra-t-on l'an prochain? Plutôt, que M. l'Econome se résigne à tirer une conclusion ferme de cette série d'expériences; compter toujours sur cinquante convives de plus!

Que si quelqu'un cependant n'a eu du poulet qu'un restant de crôupion à grignoter, qu'il veuille bien reconnaître que ce n'est pas de notre faute. (Je ne parle d'ailleurs que par supposition, n'ayant pas entendu de plainte.)

Mais la fête a été superbe, favorisée par un beau soleil, et sans soleil est-il fête complète? A la chapelle, les bancs bien garnis ont donné un bel auditoire à M. *Bellec*; et N. D. du Creisker a été priée et chantée avec ferveur. A la salle d'études, au banquet, gaieté débordante.

Avant de passer au récit détaillé des événements de la journée, vidons cette question des cartes. Nous demandons que l'on signe les cartes qu'on nous envoie... à moins que l'on soit d'une telle notoriété que le cachet de la poste sur le timbre suffise à nous désigner l'envoyeur... Cas plutôt rare : tout le monde n'est pas de *Saint-Sauveur*! — De même au banquet. Comme plusieurs ne liront pas les Avis de la première page, je renouvelle ici l'un d'eux : « Au banquet, deux Anciens Elèves ont versé les sommes de 30 fr. et de 10 fr. sans nous donner leurs noms. Vérifiez aux dernières pages de ce numéro, si votre nom se trouve sur la liste des assistants à la réunion du 9 Septembre. S'il n'y est pas, veuillez nous en informer. »

Je ne dois pas oublier ceux qui, retenus au loin par leurs affaires ou empêchés par la distance, ont été de cœur avec nous pendant cette journée. De Brest, M. *Riou*, l'un des doyens de l'Association; d'Angers, du séjour « suave et embaumé » du noviciat des Dominicains, *Emile Moreau*; de Romainville et d'Allemagne, séjours beaucoup moins suaves, *Simon Le Naëlou* et *Eug. Le Rue* nous écrivent sur des modes divers, quoique également mélancoliques, leurs regrets de leur absence forcée, leur union par la pensée et le cœur.

Citons un peu plus longuement les lettres d'Afrique : De Sidi-Bel-Abbès, où la confiance de ses chefs l'a appelé à diriger l'Agence de la Société Générale, *Puill* écrit : « Si j'avais pu vous dire verbalement mon dépit, ma fureur de ne pouvoir être des vôtres le 9 septembre, vous auriez appris que mes 50 printemps n'ont nullement diminué ma juvénile

ardeur. » Je n'aurais rien appris du tout, mon cher M. *Puill*. Mais les motifs de ce dépit, de cette fureur? « Ne pas voir le vénérable Chanoine *Guéguen*, et ne pouvoir me délecter du discours d'*Adolphe*. le non moins distingué prébendé de Recouvrance, mes deux anciens, me peine ». Et il y en a d'autres: le menu de M. l'Econome, la tabatière du recteur de Carantec, la visite chez l'ami Quément avec « le pugiliste député *Balanant* » et autres amis..., etc. Aussi M. *Puill* aspire-t-il à la réunion de l'an prochain et en attendant « se rappelle au bon souvenir de tous les amis vieux et jeunes, qui auront le plaisir d'assister à ces amicales agapes ».

Sur un ton qui contraste avec cette verve endiablée, *Jean Goarnisson* nous envoie de Carthage ses regrets de ne pouvoir assister à notre fête. « Ce m'eût été une grande joie, dit-il, de revoir notre chère maison du Creisker et peut-être aurais-je eu le bonheur de m'y rencontrer avec quelque ancien de mon cours, bien que ce cours me paraisse déjà bien réduit et dispersé ». Il se réjouit de recevoir bientôt à Carthage un jeune ancien du Collège, le Frère *Jean Senneville*.

LA MESSE

Dès neuf heures moins le quart, un fort groupe d'Anciens stationne à la porte du Creisker. Au milieu de tous ces habits noirs, l'œil est agréablement attiré vers trois fleurs bleu-azur : c'est l'armée française, représentée par trois pharmaciens aux habits flambrants neufs : parmi eux, le sympathique *Botho*!

A neuf heures, la messe commence, célébrée par Monsieur le chanoine *Guéguen*, servie à l'autel par deux petits externes : Isidore Daniélou et André Scouarnec.

A la fin de la messe, Monsieur le chanoine *Bellec*, curé de Saint-Sauveur de Recouvrance, a prononcé la théologique et pieuse allocution que nos lecteurs trouveront agrément et profit à lire ici in-extenso :

Mater divine gratiae, ora pro nobis!
Mère de la divine grâce, priez pour nous!

MES CHERS AMIS,

Nous voilà réunis, comme chaque année, aux pieds de Notre-Dame du Creisker, pour renouveler à cette bonne Madone, qui a veillé sur les plus belles années de notre jeunesse, le témoignage de notre reconnaissance et de notre amour. Tous nous avons

puisé ici, soit dans l'ancien collège, soit dans le nouveau, qui n'en font qu'un par l'esprit, une fidèle et forte, autant que douce dévotion à la Sainte Vierge. Et je suis sûr que tous, laïques comme prêtres, vous contribuez, par la parole et l'exemple, à maintenir dans notre chère Bretagne, cette tendre dévotion à Marie, qui fut toujours une de ses caractéristiques. Puisse cette dévotion rester toujours vive dans notre vieille province et aussi dans la France entière. Tant que notre pays restera le royaume de Marie, il vivra, résistera victorieusement à toutes les forces extérieures ou intérieures qui tendraient à le dissoudre et à le conduire à la ruine : car il aura au ciel une Patronne toute-puissante. C'est de cette toute-puissance de Marie, en tant qu'elle est la Mère de toute grâce, que toutes les grâces sans exception nous viennent par Elle, que je voudrais vous entretenir aujourd'hui.

I. — Le pouvoir de la Sainte Vierge pour ce qui regarde la distribution de la grâce est fondé sur sa coopération à notre rédemption.

Elle a eu d'abord part à notre rédemption en nous donnant, et en nous donnant par un acte de sa volonté libre, le Sauveur. Pour créer le ciel et la terre, Dieu n'a eu qu'à prononcer son *Fiat* souverain. Il aurait pu réaliser avec la même indépendance de toute créature l'œuvre de notre rédemption. Il ne l'a pas voulu. Il avait résolu, en effet, de vaincre le démon avec les mêmes armes dont ce malin esprit s'était servi pour consommer notre ruine. Séduite par lui, la première Ève avait contribué volontairement à notre perte. Dieu veut qu'une femme, Marie, la nouvelle Ève, ait aussi part à notre rédemption. Le prince de la milice céleste, qu'il envoie instruire Marie de ses desseins, n'impose pas à cette humble vierge un consentement forcé. Marie est vraiment en ce moment maîtresse de nos destinées. Ce n'est que lorsqu'elle eut prononcé, sur la demande de l'ange, son *Fiat* libérateur, que l'Incarnation s'accomplit. Dès ce moment Marie prend donc une part très réelle à l'œuvre de notre rédemption, commence à accomplir, auprès de Jésus le Rédempteur, sa fonction de Corédemptrice.

Et cette fonction, elle la continue toute sa vie. Comme Jésus n'a vécu que pour nous, de même, dans l'existence de Marie, il n'y a pas eu un instant qui ne fût pour nous : toute sa vie Elle a offert les actions et les souffrances de Jésus, ses propres actions et ses peines pour notre salut. Dans la circoncision, elle commence à offrir effectivement pour nous le sang de son Fils. Quelques jours plus tard, elle présente son Fils au Temple, et là, publiquement, à la face du monde, l'offre pour nous en victime au Seigneur. Dans la fuite en Egypte, à Nazareth, Elle continue à offrir à Dieu pour notre rançon ses alarmes et ses labeurs quotidiens. Elle accompagne Jésus pendant les trois ans de sa vie publique, partageant ses fatigues, souffrant des mépris et des ingratitude dont Il est l'objet, tremblant à tous les complots ourdis contre Lui par les Scribes et les Pharisiens.

Et quand, sur le Calvaire, vint pour Jésus l'heure de consommer l'œuvre de notre rédemption, Marie était là, debout, au pied de la croix. Ah ! qui pourrait dire la douleur qui inonda alors son âme ! Ce fut surtout en ce moment que le g'aïve prédit par le

vieillard Siméon lui transperça le cœur. Pendant trois mortelles heures elle vit son Fils suspendu à la croix dans d'horribles souffrances. Son amour l'attacha Elle-même à la croix et fait qu'elle ressent toutes les douleurs de son Fils. « Si on brise de coups le corps de Jésus, dit Bossuet, Marie en ressent toutes les blessures ; si on perce sa tête d'épines, Marie est blessée de toutes leurs pointes ; si on lui présente du fiel et du vinaigre, Marie en boit toute l'amertume ; si on étend son corps sur la croix, Marie en ressent toute la violence ». Au pied de la croix, son amour la rendit martyr à un tel point que l'Eglise n'hésite pas à l'appeler la *Reine des Martyrs*.

Par toutes ces souffrances qu'Elle a endurées toute sa vie et particulièrement au pied de la croix, Marie a eu part à la Passion du Christ et à notre Rédemption. Jésus seul, parce que seul il était établi le nouveau chef de l'humanité, a pu nous mériter d'un mérite proprement dit, *de condigno*, comme disent les théologiens, la grâce. Marie, par la vertu toutefois de la grâce qu'Elle devait Elle-même aux mérites de son Fils, nous a mérité la grâce, mais seulement d'un mérite de convenance, *de congruo*, comme disent les théologiens. Cela suffit pour qu'Elle soit devenue, et très réellement, notre Mère selon la vie de la grâce, comme le Christ est notre Père, et Jésus n'a fait que reconnaître et proclamer ce fait, lorsque, du haut de la croix, il a dit à Saint Jean et, en sa personne à tous les hommes : « Voici votre Mère ! »

II. — Parce que Marie a eu part à notre rédemption, parce que, à un autre titre, il est vrai, que Jésus, mais d'une manière très réelle cependant, Elle nous a mérité la grâce, toutes les grâces, il convenait aussi qu'elle eût part à la distribution de la grâce dans le monde. Et, de fait, telle est la volonté de Jésus. Il veut que toute grâce nous vienne par Marie. Sans doute, Marie ne nous donne pas la grâce : seul Jésus est l'auteur et le dispensateur de la grâce ; mais Marie nous obtient la grâce par ses prières, son intercession.

Les Saints aussi peuvent intercéder pour nous. Mais quelle distance entre leur intercession et celle de Marie. On peut signaler entre elles deux différences principales.

La première est que seule l'intercession de Marie est *universelle*. Les Saints peuvent obtenir pour nous certaines grâces, mais pas toutes les grâces. La raison en est que pour intercéder pour nous auprès de Dieu, il faut d'abord qu'ils connaissent nos besoins. Or, si les Saints au ciel, en voyant et contemplant Dieu directement, connaissent aussi en Lui les choses créées, ils ne connaissent cependant pas en Lui toutes les créatures. Les théologiens enseignent que chaque élu voit dans l'essence divine toutes les personnes, tous les objets dont il a eu le souci et la charge sur la terre : un père, une mère de famille, les enfants qu'ils ont laissés après eux, tous leurs intérêts, les affaires qui les concernent ; un roi, les affaires qui concernent son royaume, etc... On comprend, par suite, que, comme on l'a remarqué, chaque Saint ait en quelque sorte sa spécialité, ne nous obtienne que des grâces d'une catégorie déterminée : il ne peut subvenir qu'à ceux de nos besoins qu'il connaît, parce qu'il s'y est particulièrement intéressé de son vivant.

Mais Marie, ayant été associée d'une manière générale à notre

rédemption, ne peut être indifférente à aucun de nos besoins, à aucune de nos prières. Rien de ce qui touche à notre salut n'échappe à sa connaissance, et, par suite, toute grâce sans exception *peut être* obtenue par son intercession.

La seconde différence qui existe entre l'intercession des Saints et celle de la Sainte Vierge est que l'intercession de Marie est *directe*, celle des Saints seulement *indirecte*. Marie intercède directement pour nous auprès de Jésus-Christ, tandis que les prières des Saints doivent d'abord passer par Marie : elles ne peuvent être exaucées que si Marie les appuie. Et, c'est ce qui fait dire à Saint Anselme : « O Vierge, si vous gardez le silence, aucun Saint ne priera pour nous ; si vous priez, tous nous assisteront et prieront pour nous ». Et, non seulement les prières que nous adressons aux Saints, mais même celles que nous adressons à Dieu Lui-même doivent passer par Marie et, par suite, non seulement toutes les grâces *peuvent* nous venir par Marie, mais toutes *doivent* nous venir par Elle.

Qui ne comprend, par suite, l'importance, la nécessité de la dévotion à la Sainte Vierge. Sans doute, même les prières que nous n'adressons pas explicitement à la Sainte Vierge, passent par Elle. Il est évident cependant que nous avons plus de chances d'être exaucés quand nous nous adressons directement à Elle. Une comparaison très simple vous le fera facilement comprendre. Supposez qu'un roi ait établi que toutes les requêtes de ses sujets devront passer par son premier ministre et, pour être agréées, être appuyées par lui. Toutes les requêtes, même celles adressées directement au roi ou aux ministres inférieurs, passeront automatiquement par les mains du premier ministre. N'est-il pas évident, cependant, que celui-ci appuiera plus chaudement les demandes des personnes qui se seront adressées directement à lui, auront fait appel à sa bienveillance ? Ainsi en est-il pour la Sainte Vierge. Toutes nos prières, quelles qu'elles soient, passent par Elle, et Elle est trop bonne Mère pour leur refuser son appui ; il est naturel toutefois qu'Elle intercède avec plus de force auprès de Dieu pour ses dévots serviteurs, ceux qui s'adressent explicitement à Elle.

Prenons donc l'habitude d'adresser toutes nos prières à Dieu par Marie. Si nous avons recours à l'intermédiaire de quelque Saint, chargeons-le de présenter notre requête à Marie. Et recourons à l'intercession de la Sainte Vierge avec une entière confiance. Elle est notre Mère : comment ne nous écouterait-Elle pas favorablement ? Elle est la Mère de Jésus : comment Jésus, le meilleur des Fils, pourrait-Il rien refuser à sa Mère ?

Quand je dis que nous pouvons demander par l'intercession de la Sainte Vierge, avec une confiance absolue, tous les biens dont nous avons besoin, je n'entends pas parler des biens temporels. Ces biens, Dieu ne nous les a jamais promis d'une manière absolue. Il peut toutefois nous les donner ; Il permet que nous les demandions, pourvu que nous le fassions avec soumission à sa volonté : et le moyen le plus sûr de les obtenir est de les demander par l'intermédiaire de Marie. Mais les biens spirituels, c'est-à-dire les grâces dont nous avons besoin pour arriver au ciel, ceux-là, non seulement nous les obtiendrons certainement par l'intercession de Marie, mais nous sommes sûrs de les obtenir avec une abondance toute particulière, et c'est pourquoi

la dévotion à la Sainte Vierge a toujours été considérée comme un signe de prédestination.

III. — Mes chers amis, ayez donc une tendre dévotion à la Sainte Vierge. Demandez par son intercession toutes les grâces individuelles dont vous avez besoin. Mais ne vous contentez pas de la prier pour vous-mêmes. Elevés dans un Collège catholique, vous avez tous au plus haut degré le souci de la gloire et du triomphe de l'Eglise. Eh bien ! priez aussi la Sainte Vierge pour l'Eglise. Entre ses mains sont remises les grâces générales, qui doivent assurer la victoire de l'Eglise sur ses ennemis.

Vous connaissez tous, sans doute, le rôle de la Sainte Vierge dans la destruction de l'hérésie des Albigeois. C'est vers la fin du XII^e siècle et le commencement du XIII^e que cette hérésie, sorte de manichéisme, désolait le Midi de la France et y séduisait beaucoup d'esprits. Le Pape envoya Saint Dominique pour la combattre. Le Saint se mit courageusement à l'œuvre. Il n'épargna ni son temps ni ses forces. Dans des conférences contradictoires, il convainquit plusieurs fois les hérétiques d'erreur et les réduisit au silence. Rien n'y fit. Malgré son éloquence enflammée, malgré la force de son argumentation, l'hérésie continuait à s'étendre et à perdre les âmes. Le Saint se désolait de l'inutilité de ses efforts, de la stérilité de son ministère. Grand serviteur de Marie, il s'adressa à cette bonne Mère, la supplia de lui venir en aide en cette extrémité. La Sainte Vierge lui apparut et lui enseigna la dévotion du Rosaire. Elle lui demanda de travailler à répandre cette dévotion dans le peuple, lui promettant, en retour, de bénir et de faire fructifier ses prédications et ses travaux. Et, à partir de ce moment, ses prédications convertirent des milliers et des milliers d'hérétiques.

On trouverait dans le cours de l'histoire une foule d'interventions semblables de la Sainte Vierge, et c'est pourquoi l'Eglise, dans sa liturgie, n'hésite pas à attribuer à la Sainte Vierge la destruction de toutes les hérésies et de toutes les erreurs contraires au christianisme. « *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* — Vous seule, lisons-nous dans l'office de la Sainte Vierge, 1^{re} antienne du II^e Nocturne, avez détruit toutes les hérésies qui ont désolé le monde ».

Mes chers amis, comme vous le savez, les ennemis de l'Eglise sont à notre époque plus acharnés et plus puissants que jamais. Sous l'égide de la Franc-Maçonnerie, survivance d'après quelques-uns du manichéisme albigeois du Moyen-Age, ce n'est plus à tel ou tel dogme particulier du christianisme qu'ils s'attaquent ; ils veulent ruiner le christianisme tout entier, abolir toute religion et jusqu'à la croyance en Dieu.

Pour tenter Eve, le démon, père du mensonge, lui persuada que sa désobéissance pourrait la rendre semblable à Dieu, sachant comme Lui toutes choses, le bien et le mal. Vous savez ce qui arriva. Au lieu d'acquiescer, — chose bien impossible, — la science divine, nos premiers parents perdirent la science si belle et le privilège d'inerrance dont Dieu les avait dotés.

Pour mener la lutte contre l'Eglise, les incrédules modernes, en même temps qu'ils font appel aux passions mauvaises du cœur, flattent aussi l'orgueil humain. Ils présentent leur doctrine comme exaltant la dignité de l'homme, que le christianisme,

à les entendre, abaisse et avilit, comme un principe de progrès, d'activité et de vie supérieure.

Mes chers amis, — il ne faut pas vous lasser de le dire et de le montrer autour de vous, — ils mentent comme mentit à l'origine le démon.

Le christianisme nous enseigne que l'homme a reçu de Dieu même une âme naturellement douée d'intelligence et de volonté libre ; qu'à cette âme, par pure bonté, Dieu a donné en plus de sa vie naturelle, une vie supérieure, une vie surnaturelle ; la vie de la grâce, qui l'élève à des hauteurs que nous ne pouvons pas concevoir, bien au-dessus de toute nature créée ou possible ; que cette âme enfin doit survivre dans une vie meilleure et que même Dieu, par une bonté ineffable, l'a appelée à une fin surnaturelle, qui ne peut être due par nature à aucune créature, à aller le voir face à face au ciel et être ainsi éternellement heureuse en le contemplant et en l'aimant. Telles sont, d'après la foi, la dignité et la noblesse de l'homme, du chrétien.

Que fait de nous, au contraire, l'incrédulité ? A l'entendre, nous descendrions par évolution du singe, et finalement de la matière primitive : c'est tout ce qu'elle a trouvé de plus fort pour expliquer notre origine. Il n'y a en nous que matière pure : donc ni intelligence véritable, qui puisse établir une différence de nature entre la bête et nous, ni liberté, qui nous fasse maîtres de nos actions. Et, au terme de cette vie, si courte, si traversée d'épreuves et de larmes, elle n'a à nous offrir que le trou béant du néant. Je le demande en toute bonne foi et sincérité : est-ce le christianisme, est-ce cette doctrine qui dégrade et rabaisse l'homme ?

Et au lieu de ce progrès, dont elle se proclame la seule instigatrice, de cette activité, de cette vie supérieure qu'elle fait miroiter aux regards des humains, que produit, que peut produire cette doctrine, sinon des fruits de mort ?

Sans Dieu, sur quoi fonder le devoir ? Aussi parce qu'on a ôté Dieu à la société, nous assistons à une crise du devoir, de la conscience professionnelle, qui se traduit par une diminution du travail. Sans doute, — et les catholiques ont été les premiers à le proclamer, — le travail a ses limites et il ne doit pas surpasser les forces humaines. Il est cependant, en même temps qu'une loi imposée par Dieu à l'homme, un facteur essentiel du progrès, et c'est à lui que nous devons le développement merveilleux de l'industrie et de la civilisation matérielle modernes. Et, si l'amour du travail disparaissait, comme nous en sommes menacés, comme ce serait logique dans une société athée, avec lui s'évanouirait et cette industrie et cette civilisation, dont les incrédules sont si fiers, comme si elle était leur œuvre.

Le fléchissement de la notion du devoir, conséquence fatale du progrès de l'incrédulité, ne met pas seulement en péril l'essor de la civilisation, mais encore l'existence même de la société. La société ne peut subsister que si des générations nouvelles se substituent sans cesse à celles qui disparaissent. Mais l'éducation de générations nouvelles ne peut se faire qu'au prix de bien des peines et des sacrifices, et le sacrifice, du point de vue de l'incrédulité, est une sottise et un illogisme. Or, si les individus sont parfois illogiques, les sociétés ne le sont

jamais. Tôt ou tard, elles tirent inéluctablement les conséquences des principes dont on les a imbues. Et c'est pourquoi nous assistons, hélas ! en France, au spectacle lamentable d'une nation, qui, parce qu'on a brisé en elle l'esprit de devoir et de sacrifice, s'achemine sûrement, par la stérilité volontaire des foyers, vers l'extinction totale, vers la mort.

Et même ce n'est pas seulement de cette mort plus ou moins lente que l'athéisme menace la société. Poussé à ses conséquences logiques, il suffirait à en dissoudre sur l'instant tous les liens. Chacun, en effet, comprend facilement qu'il n'y a pas de société possible sans autorité. Or, les hommes sont égaux par nature. Par nature, un homme n'a pas le droit de commander à un autre homme, ni ne peut donner à son semblable ce pouvoir qu'il ne possède pas lui-même. Si donc il n'y a pas un Dieu, qui a fait l'homme pour vivre en société, et qui, par suite, donne aux chefs de la société l'autorité dont ils ont besoin, d'où ceux-ci tireraient-ils le droit de commander ? On chercherait en vain, on ne trouverait pas. Il est des hommes qui s'en vont répétant : « Ni Dieu, ni Maître ». Sur un point ils ont raison. S'il n'y a pas de Dieu, il ne saurait non plus y avoir d'autre maître, aucune autorité. Dans ce cas, toute autorité est une usurpation et l'anarchie est le droit. Le jour donc où l'athéisme développerait toutes ses conséquences, c'en serait fait de la société. Et, sans société, que deviendraient cette civilisation et ce progrès si vantés ?

Telles sont les conséquences de mort de cette incrédulité, de cet athéisme qu'on ose nous présenter comme une doctrine de vie et de progrès. Conséquences aussi évidentes qu'inéluctables. Et cependant, comme Eve se laissa tromper par l'absurde mensonge du démon ; comme les païens de l'ancien temps, oublieux de toute raison et de tout bon sens, se ruèrent au culte des idoles ; comme au Moyen-Age, la France du Midi buvait avec délice à la source empoisonnée des erreurs albigeoises, ainsi de nos jours, par je ne sais quel ténébreux mystère d'aveuglement et d'erreur, la masse se laisse séduire par cette doctrine d'incrédulité. On a semé l'athéisme et on voit lever partout le désordre et l'anarchie ; la société, non moins que la religion, semble marcher vers sa ruine. Que faire en un péril si pressant ? Sans doute vous qui êtes l'élite des catholiques, qui constituez la réserve profonde de la société, éclairer autour de vous l'opinion. Mais, mes chers amis, ne nous fions pas trop à nos raisonnements et à notre logique. Comme il arriva au temps de Saint Dominique pour les Albigeois, les exhortations les plus pressantes, les argumentations les plus convaincantes pourraient rester impuissantes à conjurer le fléau. Comme Saint Dominique aussi, tournons nos regards vers la Sainte Vierge. Supplions-la de détruire cette erreur nouvelle et plus radicale que toutes les autres. Demandons-lui d'éclairer Elle-même les masses, de leur montrer la fausseté des promesses de l'incrédulité, de leur faire comprendre que dans le christianisme seul se trouvent, avec la vérité, la vie et le progrès.

Puisse cette bonne Mère ramener les esprits égarés à son Fils, l'unique salut des sociétés comme des individus. *Non est in aliquo alio salus.* — Ainsi soit-il !

Cette parole dense, cette synthèse serrée et lumineuse a été écoutée avec une attention profonde que ne pouvaient distraire les claquements de la porte qu'ouvraient et refermaient quelques retardataires et des touristes aussitôt attentifs. Les auditeurs se feront un plaisir de lire ce qu'ils ont eu tant d'intérêt à écouter; les absents liront et reliront. Ce sera un régal pour tous... *Puill*, délecte-toi!

Après le sermon, M. le Supérieur, le chanoine *Mesguen* est monté en chaire pour lire les noms des Anciens Elèves morts dans le courant de l'année. Ce sont :

MM.

Edouard Le Guern, de Lanmeur, déédé à Locquirec, le 9 août 1925;

Raoul Audren de Kerdrel, ancien zouave pontifical, décedé à Saint-Pol-de-Léon, le 22 août;

Paul Kernéis, de Brest, décedé le 29 août;

Jean-Marie Mercier, de Cléder, décedé à Fez (Maroc), le 26 septembre;

Yves Godec, de Saint-Pol;

Cloâtre, maire de Plougonvelin, décedé le 29 novembre;

F. Grall, de Motreff, décedé à Châteauneuf, en septembre;

Abbé Le Sann, chanoine honoraire, curé-doyen de Saint-Thégonnec, décedé le 21 décembre;

Abbé Désiré Le Goaziou, professeur à l'Institution Saint-François de Lesneven, décedé le 31 janvier 1926;

Abbé Toscer, recteur du Cloître-Pleyben, décedé le 8 avril;

Abbé A. Cléac'h, recteur de Clohars-Fouesnant, décedé le 3 mai;

Abbé Guillou, recteur de Pleyber-Christ, décedé le 5 mai;

Léon Tchéou-Pan-Lien, décedé à Gand (Belgique), le 17 mars;

Abbé Béchu, chapelain des Religieuses de la Miséricorde, à Landerneau, décedé le 5 juillet;

Robert Grall, décedé à Saint-Pol-de-Léon, le 19 août.

Un *De Profundis* a été récité à leur intention, puis, selon l'usage, on a chanté un *Libera* devant la plaque qui porte les noms de nos morts de la guerre.

M. *Guéguen* a ensuite donné la bénédiction du Saint-Sacrement.

Inutile de dire qu'on a chanté : *Vierge, toujours garde nos cœurs*. — *Guerc'hez santel, Guerc'hez c'hlan* — et pour finir, à plein cœur et pleins poumons : *Heureux enfants d'une Mère chérie*.

LA RÉUNION

Vers la fin de l'office, les Anciens étaient nombreux sur les bancs; sauf à la toute première en 1910, je ne crois pas en avoir jamais tant vus. Jugez s'il fut facile d'aiguiller et pousser tout ce monde vers la salle d'études.

M. le Supérieur a annoncé la réunion pour 10 h. $\frac{1}{2}$. La cloche sonne à 10 h. 25; beaucoup n'en ont cure; certains font deux pas, et repris par leur conversation, de nouveau s'immobilisent.

Nouveau son de cloche à 10 h. $\frac{1}{2}$. M. *Mesguen*, le secrétaire, le trésorier interpellent groupe après groupe, invitent à avancer. Il y a quatre rudes étapes : traverser la rue Cadiou — puis la cour d'accès — puis le couloir de la maison de façade — puis la cour des petits. Une fois, deux fois, trois fois, M. *Mesguen* paraît à la porte de l'étude, sonnait une clochette... et enfin, enfin, tout le monde est entré, sauf ceux qui ont préféré la promenade au Champ de la Rive, les visites en ville — (les affaires sont les affaires, hein, *Lan!*) — ou même l'ascension au Creisker.

La porte est fermée, on peut commencer. Un son de clochette, le *Veni Sancte* même ne réussissent pas à obtenir un silence parfait. De sorte que le Dr *Bagot*, de la chaire d'où il domine l'assistance, ne peut s'empêcher de faire une remarque — oh! avec le sourire — sur notre turbulence, et doit reconnaître que c'est le fait des vieux plus que des jeunes.

Le programme comporte le remplacement des trois membres sortants. Ce sont : M. le Dr *Bagot*, président de l'Association; M. l'abbé *Jacq*, secrétaire; M. l'abbé *Francès*, membre du Conseil.

M. le Supérieur propose de les réélire par acclamations; c'est fait.

Je ne sais quel malicieux démon a soufflé ensuite à M. *Bagot* le désir de célébrer les mérites de ses colistiers. Ceux de M. *Francès* sont si connus qu'il se contente de le remercier de vouloir bien, malgré son grand âge, faire parti de notre Conseil. Pour M. *Jacq*, il cherche, mais en vain, un mérite à proclamer. Sa phrase s'empêtre dans les relatifs et y serait encore accrochée comme à autant de tenaces barbelés, si des applaudissements n'avaient éclaté quand même, lui ôtant l'embarras même de chercher.

M. l'abbé *Falhon*, trésorier de l'Association, est appelé à rendre compte de sa gestion ; il le fait en ces termes :

COMPTE RENDU FINANCIER DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES, 1925-1926

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu financier de l'Association des Anciens Elèves pour l'année 1925-1926.

Recettes

En caisse le 8 septembre (numéraire).....	61 45
En caisse Bons de la Défense Nationale.....	500 »
Perçu pour le banquet 1925.....	704 »
Quatre membres de l'Association se sont libérés de leurs cotisations (200 fr. par membre).....	800 »
Produit des cotisations de l'année.....	4.940 »
Total des Recettes.....	7.005 45

Dépenses

Messes et service pour les Anciens.....	20 »
Payé pour frais du banquet.....	704 »
Compte Rendu de la réunion 1925.....	358 25
Prix des anciens élèves.....	150 »
Frais de correspondances et imprimés.....	141 »
Bourses accordées aux Elèves de l'I. N. D. C.....	4.300 »
Total des Dépenses.....	5.673 25
Balance des Recettes.....	7.005 45
Balance des Dépenses.....	5.673 25

1.332 20

Dont 32 fr. 20 en numéraire.

1.300 fr. en Bons de la Défense Nationale.

Les Bons de la Défense Nationale recueillent un joli succès. Des oh ! éclatent sur tous les tons de la gamme : surprise, admiration, ironie, envie peut-être, qui sait ? souvent simple interrogation : on paraît se demander d'où ils viennent, ces bons. *Falhon* explique que certains Anciens

se libèrent de leur cotisation soit par un versement unique de 200 fr., soit par deux versements successifs de 100 fr. Cette année a vu quatre libérations nouvelles. Et *Falhon* invite les railleurs à prendre exemple sur eux.

Les avantages que comporte ce versement ? Patiemment, *Falhon* renouvelle les explications déjà données les années passées :

1° *Pour l'Ancien*. — a) Il n'a pas à se préoccuper chaque année s'il a ou non payé sa cotisation.

b) Il ne reçoit plus d'invitation à payer, est débarrassé du soin d'écrire cette lettre, d'envoyer ce mandat — de l'ennui de recevoir cette traite — (toujours agaçant, ce truc-là !).

c) Vous avez 20 ans, vous vivrez 80 ans. Vous verserez donc $60 \times 10 = 600$. Versez 200 tout de suite ; on vous laisse quitte des 400 autres.

d) Vous avez l'assurance d'aider un petit collégien pauvre à faire ses études ; aumône discrète à laquelle à peine si l'on pense soi-même, mais le Bon Dieu l'inscrit sur son grand cahier du ciel pour le jour de la grande Reddition de comptes.

e) Vous mourez : vos 200 fr. rapportent toujours leur intérêt et un petit élève, un futur prêtre peut-être, est secouru par vous après votre mort : *Defunctus adhuc benefacit*. Goutte d'eau qui éteindra une flamme de votre Purgatoire. Car ce petit dira chaque jour : « Répandez, Seigneur, vos bénédictions sur... mes bienfaiteurs... ».

2° *Pour M. le Trésorier*. — Voilà des cotisations rentrées d'avance, économie de temps, d'écritures, de frais.

3° *Pour le Collège*. — Bourses assurées ; capital qui ira toujours croissant, puisque le donateur mort, les 200 fr. restent. Vous assurez donc, dans une humble mesure certes, — mais les petits ruisseaux font les grandes rivières — la prospérité du collège aimé.

Falhon est bien éloquent cette fois, car, si je suis bien renseigné, il s'est trouvé le jour même deux Anciens pour se libérer ou du moins commencer leur libération : deux versements de 100 fr.

★ ★

Au tour de M. *Paul Corre* de rendre compte de la vie du « Creisker » et de sa gestion :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Il est d'usage qu'à pareil jour le Secrétaire du « Creisker » fasse son « rapport » sur le *Bulletin* qu'il est chargé de vous transmettre chaque mois. Vous l'avez lu, — ce *Bulletin* ; vous l'avez toujours bien accueilli, et les 820 numéros que nous distribuons dix fois l'an s'en vont « dans les quatre coins du monde », porter la bonne atmosphère du temps heureux passé « dans ce lieu tutélaire, à l'ombre du clocher à jour ».

En acceptant, voici un an passé, la succession de M. l'Abbé Hervé Tanguy, actuellement étudiant à la Faculté Catholique d'Angers, je n'ai pas cru devoir changer quoi que ce soit à la forme de notre petite revue. Aussi bien, M. le Président de notre Association, M. le Docteur Bagot, ne formulait-il pas ici même, l'an dernier, le souhait que le successeur maintienne le *Bulletin* au degré de perfection où il était arrivé ? Je n'ai eu qu'à écouter les bons conseils de mon ami et à suivre les sages directions de M. le Supérieur. Il vous appartient, Messieurs, de juger si j'ai été docile.

★★

Vous dire ce qu'est la vie au Collège, donner des nouvelles des Anciens, et par là entretenir la bonne et franche camaraderie des écoliers d'autrefois et d'aujourd'hui : c'est tout le but de ce *Bulletin*. Vous avez applaudi, j'en suis sûr, aux magnifiques succès remportés par notre chère Maison aux différents concours et examens, et vous avez le droit, comme les maîtres et les élèves, d'en être heureux et fiers. Les Anciens, eux aussi, portent haut et loin la réputation de leur vieux Collège : le *Bulletin* vous fait part de leurs succès. Combien cependant restent dans l'ombre ! Je n'ose gronder, M. le Président, mais il me sera bien permis, Messieurs, de réclamer, au nom de la justice et de la charité, un Palmarès plus complet. Et qui nous le fournira, sinon les Anciens ?

Dois-je ajouter un sincère merci aux fidèles collaborateurs de chaque mois : à M. Albert Quémeneur, tout particulièrement, qui, malgré de nombreux soucis intimes, consacre ses courts loisirs à faire revivre devant vous la figure si bonne et si sainte de M. l'Abbé Pondaven. Je suis très heureux de le saluer ici aujourd'hui et de lui en exprimer devant vous toute ma reconnaissance. M'en voudra-t-il si je saisis l'occasion de faire part de sa récente nomination comme professeur au Lycée de Brest ? Je n'aurai garde d'oublier les amis dévoués qui nous ont fourni de si intéressants et si pieux « souvenirs » sur l'abbé Désiré Le Goaziou ; les coloniaux d'Afrique et d'Asie qui, presque chaque mois, nous ont apporté des nouvelles que vous avez lues avec tant d'intérêt et de charme. Les correspondances, cependant, auraient dû être plus nombreuses : nous en avons enregistré une trentaine en dix mois. Enfin, il n'est pas jusqu'au « Testament Scolaire de M. de Monzie », que d'autres que ces Messieurs de l'Enseignement ont su apprécier à sa juste valeur : vous y avez vite reconnu la plume si alerte et si fine de M. le Supérieur.

★★

Nos finances, hélas ! sont en baisse. Nous accusions l'an dernier une réserve de 1.408 fr. 15. Nous avons fait cette année 4.411 fr. 75 de recettes, ce qui produisait un capital de 5.819 fr. 90. Mais les dépenses ont atteint la somme de 5.452 fr. 25. Il ne nous reste donc en caisse que 367 fr. 65.

La diminution est sensible. Il est vrai que 112 abonnés n'ont pas encore versé le prix de leur abonnement pour l'année qui s'achève.

Aussi, je me permets de réclamer de votre part, Messieurs, un peu plus d'empressement à satisfaire aux exigences de notre pauvre caisse. Nous nous serviriez grandement et nous vous saurions gré de verser dès que possible votre cotisation d'abonné. L'année, vous le savez, court d'octobre à octobre ; le prix minimum de l'abonnement est de 6 francs : nous le maintenons, malgré les circonstances si dures qui pèsent sur les périodiques comme le nôtre ; le dernier numéro nous est revenu à près de 80 centimes. Ce sont les cotisations volontaires à dix francs qui ont assuré jusqu'à présent le salut de notre trésor. Vous comprenez, chers Messieurs, que nous les accepterons d'autant plus volontiers à l'avenir ; nous comptons sur vous.

Néanmoins, nous nous proposons de ne plus faire paraître le *Bulletin* que six fois par an, c'est-à-dire tous les deux mois, avec un numéro supplément pour la Réunion des Anciens. Même alors, nous conserverons l'avantage sur beaucoup d'autres Maisons d'enseignement qui ne publient pour la plupart que trois fois par an. Nous tâcherons, comme par le passé, d'en assurer la régularité, et nous espérons que vous continuerez à nous témoigner, à nous, votre bienveillante et indulgente sympathie, et au Creisker votre fidèle attachement. Merci !

La situation financière, non pas encore obérée, mais menaçante du « Creisker », qui se traduit dans cette diminution de réserves (qui jusqu'ici étaient toujours allées en augmentant) n'a pas sa seule explication, dit M. Corre, dans la cherté croissante du papier et le relèvement des salaires des typographes, mais aussi dans le fait que cette année, 112 abonnés ont omis de payer leur cotisation. Sans doute, c'est insouciance de leur part, non mauvaise volonté ; et ils solderaient la traite ; M. Corre préférerait cependant qu'on paie de son propre mouvement. — « Envoyez l'huissier », crie-t-on. — Voilà, de meilleurs commerçants que vous, Monsieur Corre. Pas de sentiment ! Les affaires sont les affaires ! — Oui, mais le « Creisker » est-il donc une « affaire » ? Quelle horreur que d'y penser seulement ! C'est une amitié. Amis, soutenez donc votre petit bulletin qui vous rend présents les uns aux autres, et chacun à tous. Les coloniaux nous disent quel réconfort c'est pour eux de le recevoir au milieu de la brousse ; les étudiants interrompent leurs études pour apprendre les nouvelles du collège ; tout autre périodique les laisse indifférents ; les soldats,

excédés de la vie de caserne, oublient, en le lisant, de compter les jours qui restent à « tirer ». Ne le laissez donc pas mourir d'inanition !

Devant cette pénurie de ressources, le « *Creisker* » va-t-il se restreindre à six numéros par an ? Quand M. *Corre* déclare qu'il s'y voit forcé, un cri de regret s'élève. Voyons ! ne vous arrêtez donc pas à des regrets ; cherchez le remède. Près de moi, on murmure : « L'abonnement à 10 fr. ». Mais la voix ne s'élève pas ; aucune discussion ne s'établit ; il y aurait pourtant à voir si ce prix peut être imposé à toutes catégories d'abonnés sans distinction. Il paraît bien cependant y avoir là un élément de solution. Preuve : en dépouillant les enveloppes, nous trouvons 47 versements à 10 fr. au lieu de 13 l'an dernier. N'est-ce pas là une indication pratique ? (1).

M. le Dr *Bagot* remercie M. *Corre* et de son rapport et de la peine qu'il prend, est heureux de constater que le nombre des abonnés est plus considérable cette année, et exprime au distingué secrétaire les félicitations de tous les Anciens.

★★

Ces questions essentielles réglées, M. *Bagot* rappelle que l'an prochain arrive le centenaire de la mort de M. *Péron*, le restaurateur du collège après la Révolution : il mourut, en effet, le 29 août 1827. Ne conviendrait-il pas de solenniser davantage notre réunion à cette occasion ?

M. le chanoine *Mesguen* prend la parole : « Des Anciens, dit-il, ont demandé que tous les cinq ou six ans, la réunion fût plus solennelle. Il nous a paru qu'il convenait de profiter du centenaire de M. *Péron*. La question, il vous en souvient peut-être, a été posée l'an dernier, de savoir par quels moyens on solenniserait ce centenaire, et j'invitais à répondre dans le « *Creisker* ». Cette invitation n'a guère été entendue. Quelques suggestions ont été faites néanmoins ; voici les propositions que j'en retire.

Je chargeais MM. *Kerbiriou* et *Saluden*, nos historiens, de recherches sur M. *Péron* ; car, chose étonnante ! les événements de sa vie et les circonstances de la restauration du Collège sont fort peu connues jusqu'à présent. On sait vaguement que M. *Péron* n'a pas quitté le pays pendant la Révolution, qu'il a vécu tranquillement (!!) à Saint-Pol,

(1) Je reçois à l'instant cette bonne nouvelle : Quoi que l'on décide plus tard, cette année encore le *Creisker* paraîtra tous les mois.

caché dans une maison de la rue Saint-Yves. Qu'a-t-il fait pendant cette période ? Peut-être pourrait-il répondre avec Talleyrand : « J'ai vécu. » Après la tourmente, M. *Péron* remet le collège sur pied. Dans quelles conditions ? On ne sait pas. Je prie ces Messieurs de chercher les renseignements aux archives et d'éditer « la plaquette du centenaire ».

Pour rehausser encore l'éclat de la fête, je tâcherai de m'assurer le concours de M^{sr} *De Guébriant* qui voudra bien sans doute dire la messe.

Peut-être Mgr *Duparc* accepterait-il aussi l'invitation des Anciens, de nous adresser l'allocution d'usage... Nous ferions ensuite une sorte de pèlerinage aux tombeaux de MM. *Quideller*, *Audic*, *Dreyer*, et des autres professeurs ou élèves enterrés au cimetière de Saint-Pol. La réunion à l'étude, nous la supprimerions. Mais après le banquet, je propose que, sur notre scène, ou bien se joue une petite pièce, ou que les Anciens débitent des monologues, chantent des chansons comiques, ou, si vous le voulez, que nous fassions venir des chanteurs bretons, comme MM. *Gourvil* et *Cueff* qui ont donné, cette année, une séance qui a enchanté nos élèves.

Voilà ce que je propose. Vous trouverez mieux peut-être ; nous sommes tout disposés à vous écouter ».

M. *Bagot* offre libéralement la parole à qui voudra la prendre ; personne n'en profite ; signe évident qu'on acceptera le programme que dressera M. *Mesguen* avec ses collaborateurs.

Maintenant, à quelle date fixer la fête ? Le dimanche ? Ni M^{sr} *De Guébriant*, ni M^{sr} *Duparc* ne sont libres en ces dimanches d'août. Mais M^{sr} *Duparc* préside une fête à Lambader, le 21 août prochain ; le lundi 22 semblerait tout désigné. Cette date respecte le Bleun-Brug, le pardon de Sainte-Anne-la-Palüe, celui du Folgoët. Personne n'y voit d'inconvénients ? — Trois secondes de silence et le président conclut : « M. le Supérieur organisera la fête comme il voudra. »

★★

Nouvelle question. — C'est M. *Paul Corre* qui veut nous indiquer un moyen de renflouer le « *Creisker* » et de le faire naviguer sur l'eau profonde de finances prospères. « On nous a conseillé, dit-il, d'insérer des réclames dans notre bulletin ; ce serait une source de revenus assurés et relati-

vément considérables. Mais ces pages n'ôteraient-elles pas à notre « Creisker » son caractère intime, familial? C'est la crainte qu'on nous a exprimée ». On a l'impression que MM. les Anciens trouvent cette crainte d'une sentimentalité assez factice. En quoi les annonces changeraient-elles le caractère des articles? Ils resteraient ce qu'ils sont. « D'autres bulletins, ajoute M. *Corre*, profitent de cette ressource. C'est le rédacteur du bulletin de Bon-Secours, notre ancien camarade *Dorval*, de Quéménéven, qui nous conseille fortement... ». La porte s'ouvre. Voici *Dorval*. Etonnant comme ces Jésuites ont le sens de l'opportunité! *Dorval* explique : Bon-Secours a un bulletin trimestriel, plus volumineux que le « Creisker », plus intéressant... — hum! ça dépend! — Nous publions des annonces qui rapportent environ 300 fr., ce qui permet d'illustrer la revue. — C'est un espoir, dit M. le Supérieur, que nous caressons aussi depuis longtemps. » *Dorval* a eu soin d'apporter quelques feuilles illustrées; il les fait passer; elles sont, ma foi, bien intéressantes, fort bien tirées sur beau papier glacé, un peu petites cependant; mais le papa, la maman qui voudront reconnaître leur fils parmi ces foot-balleurs en plein jeu, n'auront qu'à prendre une loupe ou simplement les lunettes grossissantes de la grand'mère. Cependant que *Dorval* continue ses explications au groupe qui l'entoure, M. *Bellec*, curé de Recouvrance, opine qu'il n'est pas nécessaire de multiplier les illustrations, de leur faire absorber tout le profit des annonces; quelques-unes suffiront bien; et le reste du bénéfice pourrait être affecté à d'autres emplois. Oh! Monsieur *Bellec*! comme on saisit dans votre réflexion et l'homme que vous avez été et celui que vous êtes! Premièrement, l'homme que vous avez été, le professeur de philosophie et de théologie, l'homme de l'idée pure, devant qui compte peu l'image sensible, la figure qui passe. Est-ce que St Thomas est illustré? Et deuxièmement, l'homme que vous êtes, le curé, l'homme pratique qui calcule l'emploi de ses maigres ressources en vue du maximum de rendement. De telles paroles qui expriment totalement l'homme qui les prononce enchantent l'observateur qui les écoute.

Après que M. *Mesguen* a spécifié que les annonces seront réservées d'abord aux anciens élèves et parents d'anciens élèves — (toujours le caractère intime, familial? Factice, vous dis-je, Monsieur le Supérieur. Des annonces, c'est du *business*), — on vote à mains levées si le « Creisker » por-

tera des annonces. Oui, à l'unanimité; à la contre-épreuve, néant.

Et puis, au milieu d'un murmure confus on entend parler de *case*, de page, demi-page, quart de page et ces mots s'accompagnent de chiffres : 7 fr., 32 fr., 40 fr... Ici une voix s'élève : 40 fr. la page? c'est bien cher! Mais M. l'Econome déclare qu'une page du « Creisker » coûte actuellement 25 fr.! Concluez, cher lecteur : quinze francs de bénéfice là-dessus n'effraie pas notre excellent économe. Et voilà qui est pratique!

★★

Une autre motion est soutenue par *Marcel Kerbrat* : il regrette que le Bulletin ne soit pas connu par tous les Anciens. — La réplique est immédiate et un peu vive : Est-ce notre faute? Ces Anciens ne se font pas connaître ou du moins nous n'avons pu les atteindre tous. — Mais il vous est facile de les atteindre par les cahiers du collège. — Oui, s'ils avaient gardé la même adresse. Mais combien de fois en avez-vous changé vous-même depuis votre sortie? Et il ne nous est pas facile de courir après eux; il y en a qui se promènent de la Chine à l'Afrique... — Le secrétaire peut ajouter ici que les cahiers du collège ont été consultés, consciencieusement dépouillés, et que si certains Anciens élèves ne font pas partie de l'Association, c'est tout simplement qu'ils l'ont refusé, et à diverses reprises. Ils peuvent le regretter maintenant; mais nous ne pouvons sempiternellement recommencer nos démarches. Il y a seize ans que l'Association existe, dix ans bientôt que le Bulletin se publie; nous ne changeons pas d'adresse et sommes faciles à trouver; qu'ils se présentent donc, ils seront accueillis à bras ouverts.

★★

Ter in idem! *Louis Lavanant*, de Lannion, revient à la question des annonces pour lui donner sa conclusion pratique : il propose de s'inscrire sans retard et fait appel aux Anciens qui voudront bien l'imiter. *Paul Corre* se met à leur disposition. *Lavanant* s'inscrit pour un quart de page, « quel que soit le prix ». Pour l'instant, il est seul, mais le mouvement est déclenché; déjà d'autres se préparent qui ne manifestent pas en public leur résolution. *François Riou*, libraire à Morlaix, me murmure « dans le creux de l'oreille » qu'il a bien l'intention... Mon vieux

Riou, j'ai lu dans l'Evangile: *Quod in aure auditis, prædicate super tecta*. C'est fait; je te lance à l'eau; exécute-toi.

Pour conclure, M. Bagot rappelle aux Anciens que le Bulletin est leur chose; à eux de le faire, en envoyant à la Rédaction le récit ou du moins la nouvelle des événements de leur vie et de la vie de leur famille; en faisant connaître les naissances, les décès, les mariages; encore, les examens qu'ils ont subis; surtout en entretenant une correspondance avec tous leurs amis par le Bulletin et non pas seulement avec quelques-uns par lettres particulières. — Mais voilà qui est bien difficile à obtenir: André Le Roux raffole de lire les lettres de J.-M. Mazé (il ressemble en cela à bien d'autres); mais pour rien au monde il ne fera à J.-M. Mazé le plaisir de lire les siennes!

Le Supérieur tient à préciser l'une des recommandations de M. Bagot. Il invite les jeunes à dire leurs succès sans fausse modestie; ce n'est souvent que par accident que nous apprenons tel succès à l'Ecole Centrale, aux Mines, à Bordeaux, etc. Notre informateur sait qu'un tel a réussi à un examen, a conquis un grade. Quel examen au juste, ou quel grade? Nous le devinons souvent, mais pouvons nous tromper. Que les intéressés nous écrivent donc des renseignements précis. M. Bagot conclut avec bonhomie: « Voilà! ce n'est pas bien difficile, je crois. »

LE BANQUET

Le banquet est annoncé pour midi moins le quart. Cent soixante couverts avaient été préparés dès la veille; M. l'Econome, dès la sortie de la chapelle, jugea prudent d'en faire mettre cent quatre-vingts. Trop court encore! Car dès l'Angelus sonné, c'est l'envahissement de la salle et il est clair qu'il faut se dépêcher si l'on veut avoir une place avec les amis ou le cours. Aura-t-on même une place? Voici un groupe de jeunes qui auraient pu s'installer plus haut, mais tenant à rester au plus loin de la table principale, ils n'ont plus où se mettre. Ils avisent une table de dessert. Un mot aux domestiques: vivement assiettes, verres, cuillers, fourchettes, deux bancs, quelques chaises: en voilà toujours douze de casés. Je me retourne: en voici trois qui ont la figure longue. « Au banquet des Anciens infortunés convives! » Plus une place. « Mettez-vous là, aux deux bouts de cette table ». Allons, chaises, assiettes,

etc..., etc... Reste-t-il du potage? Je ne sais, ils ont leur place, leur figure se rassérène.

Mais voici Paul Rolland qui se lève: « Monsieur, je n'ai pas d'enveloppe... ». Honnête jeune homme! « Je vais t'en apporter une. » Car voilà une cérémonie qu'il ne faut pas omettre! Je me précipite vers ma chambre, et, à la porte de la salle, me heurte à quelqu'un qui arrive en courant. Je le regarde, je ne le connais pas. « Je suis Ancien élève aussi, me dit-il. Lesteven. — Lesteven??? — Oui, Chiligu. — Ah! Chiligu ». Ce surnom m'en dit un peu plus. « Ma foi, tâchez de trouver une place ». — « Mais... je suis en habit de travail ». De fait, il est en gris, pas de petit gilet, guêtres d'entrepreneur en bâtiments. « Oh! ça ne fait rien. On n'exige pas la robe nuptiale. Impossible de vous jeter aux ténèbres extérieures par ce soleil-là! Entrez ». Mais où le loger? Je cherche, perplexe. Heureusement Penquer, le Marocain, a vu l'arrivant. Il lève le bras: « Hé! Chiligu! » Et l'écho répète: « Chiligu! Chiligu! » Une chaise au bout de la table, assiettes, verre, etc... Ça y est.

Je cours à mes enveloppes. Dans le couloir entre les deux petites cours, je rencontre Louis Bagot. « J'arrive, dit-il, mieux vaut tard que jamais ». Il est midi cinq. « Tâche, mon vieux, de trouver une place ». Et je le laisse se débrouiller. L'économe que je rencontre me dit: « Je viens de compter 196. — As-tu vu Louis Bagot qui arrive à l'instant? — Ah! il est arrivé! Ça fera donc en tout 197 ». Et avec un soupir: « Ils ne pouvaient pas avertir! » Pauvre économe! Tandis que les autres festoieront gaiement, il restera debout dans la salle, dans la cuisine, dans la cour, veillant au service qui se complique de cet afflux imprévu de convives, en roulant, de temps à autre, une cigarette de consolation.

A la table principale ont pris place: au centre, M. Bagot, président de l'Association, ayant à sa droite M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol; à sa gauche, M. le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol; en face de lui, M. le chanoine Mesguen, supérieur de l'Institution N. D. du Creisker, encadré de MM. les chanoines Guéguen et Bellec.

A cette table se trouvaient encore MM. Péron, ancien chanoine titulaire de la cathédrale de Quimper; Balanant, député du Finistère; Picard, chanoine honoraire, chapelain de la villa Saint-Luc à Roscoff; Troadec, chanoine honoraire, curé-doyen de Daoulas; B. Berthou, doyen hono-

raire (Kerlouan); Roche, professeur à l'Université Catholique d'Angers; Lucas, professeur honoraire de l'Université; le Vicomte de Guébriant; le Docteur Glérant; Merret; Servet; Le Pape, curé-doyen de Carhaix; Conseil, curé-doyen de Saint-Théogonnet; Balanant, doyen honoraire, recteur de Saint-Marc; Lein, doyen honoraire, chapelain de La Salette, abbé Hellard, de Saint-Pol-de-Léon.

★ ★

Voici le menu qui a été servi :

POTAGE AU VERMICELLE
 — ♦ —
 FRICANDEAU A LA JARDINIÈRE
 — ♦ —
 POULET ROTI
 — ♦ —
 SALADE
 — ♦ —
 HARICOTS VERTS
 — ♦ —
 PAIN D'AVOINE
 — ♦ —
 VINS
 — ♦ —
 DESSERTS ET CAFÉS

~~~~~

### LES TOASTS

Un son de cloche ! Un second, car la salle est bruyante, et la rumeur ne baisse que peu à peu, quelques chut ! énergiques; M. Bagot peut enfin donner la parole à M. Mesguen !

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Le dévoué Secrétaire de l'Association, M. l'Abbé Jacq, vous aura sans doute confié que, cette année, les Anciens ont fait preuve d'une bonne volonté relative et tout à fait louable. De nombreuses adhésions sont parvenues très tôt au Secrétariat, et la tâche du personnel de la Maison s'en est trouvée singulièrement facilitée. A ce sujet, M. le Maire de Saint-Pol me permettra une petite indiscretion. Prêchant d'exemple, il s'est fait inscrire l'un des tout premiers ainsi que M. le Vicomte de Guébriant. Nous sommes sensibles à l'honneur qu'ils nous font l'un et l'autre en nous témoignant, une fois de plus, leur sympathie.

★ ★

S'il y a lieu, Monsieur le Président, de féliciter l'immense majorité de nos convives d'aujourd'hui de leur ponctualité, vous éprouverez peut-être la tentation de faire à quelqu'un d'amicales remontrances. Chaque année, à l'issue de notre banquet fraternel, vous prônez, d'une voix autorisée, la pratique des plus austères vertus, et vos paroles sont, j'en suis persuadé, non seulement écoutées, mais suivies. Seul, notre Excellent Econome serait-il réfractaire à des conseils qui sont plus que jamais d'actualité ? En choyant les Anciens, à son habitude, il paraît avoir oublié que nous sommes déjà entrés dans la période de « Grande Pénitence », solennellement annoncée par l'un des plus illustres prophètes du Parlement !... Je croirais plus volontiers qu'il a désiré ne voir, autour de lui, en cette fête de caractère éminemment joyeux, que des visages épanouis, et qu'il a tenu, — grâce suprême accordée à des condamnés, — à nous faire savourer, une fois encore, dans sa douce plénitude, le « *Quam fucundum habitare fratres in unum* ! » Je solliciterai pour lui, Monsieur le Président, un pardon bienveillant. Je suis sûr, d'ailleurs, qu'au besoin tous ici se lèveraient pour prendre sa défense.

Tous, en revanche, me blâmeraient très fortement et, je l'admets volontiers, très justement, si j'omettais de remercier, en leur nom, M. le Chanoine Guéguen, le célébrant de ce matin, et M. le Chanoine Bellec, qui nous a donné le sermon de circonstance.

★ ★

Cher Monsieur Guéguen, il y a des légendes tenaces, surtout en Bretagne. Que n'a-t-on pas inventé au sujet des Trégorrois ? Or, nous savons que vous avez quelques raisons de les aimer. Nous savons aussi qu'ils sont de taille à répondre aux diverses allégations que l'on pourrait formuler contre eux. Nous nous excusons donc de rester en dehors du débat. Il nous suffit de constater que l'on peut être du Tréguier, soit par naissance, soit par adoption, et posséder, avec une intelligence lucide, un cœur d'une rare bonté. Je ne crains, sur ce point, aucun démenti de la part des confrères qui ont bénéficié jadis de votre enseignement et de votre direction spirituelle.

★ ★

Quant à vous, cher Monsieur Bellec, je vous dois tout d'abord un aveu ! J'ai été très touché de la spontanéité avec laquelle vous avez bien voulu accepter d'adresser aux Anciens une allocution où vous avez mis le meilleur de vous-même, ce qui n'est pas peu dire !... Il est des gens chez qui les souvenirs de guerre s'en vont s'effaçant bien vite. Mais les vaillants que vous avez réconfortés, les innombrables blessés que vous avez assistés sur les champs de bataille, les prêtres-soldats qui, en mainte occasion, ont trouvé près de vous l'accueil le plus cordial, n'ont pas oublié, eux, ce que vous fûtes comme aumônier militaire. Tous sont unanimes à reconnaître que jamais ruban rouge ne fut mieux mérité !

★ ★

Dans le substantiel discours qu'il prononçait, lors de la der-

nière distribution des Prix, et qu'il s'est refusé, à notre vif regret, à livrer à l'impression, M. le Curé de Saint-Pol incitait nos enfants et nos jeunes gens à être fiers de leurs aînés, anciens maîtres ou anciens élèves, et à marcher sur leurs traces. Nous aimons à le penser : ceux qui nous quittent sauront ressaisir et garder l'esprit qui anima ceux qui les ont précédés dans la vie.

Pour ne citer que quelques noms, quelle belle existence, droite et une, que celle d'un vénérable comme M. le Chanoine Péron ou notre doyen, M. Benjamin Berthou ; celle d'un M. Roche ou d'un M. Lucas, ou encore, celle toute semblable d'un M. Rox, que j'avais le plaisir de saluer, récemment, chez lui, dans sa chère Belgique !

Que ce soit sur le sol de la mère-patrie, que ce soit en terre étrangère ou dans les colonies lointaines, l'histoire détaillée de notre vieux Collège démontrerait que, depuis sa fondation, il n'a cessé de « semer à tout vent », mais toujours sous le Soleil du Bon Dieu et toujours aussi sous l'égide de Notre-Dame du Creisker.

Monsieur le Président, Messieurs, je bois au passé, au présent et à l'avenir de la Maison.

Vivent les Anciens !

Vivent les Jeunes !

Ce toast délicat et spirituel a été bien des fois applaudi.

La parole est maintenant à *Louis Laviee*, président du Cercle d'Etudes qui va parler au nom du cours qui quitte le collège. Il est populaire, P'tit *Louis*, car parmi les jeunes Anciens, c'est une salve d'applaudissements, et qui se prolonge. Il essaie de dominer le bruit : « *Messieurs* », crie-t-il avec vigueur. Petit de taille, il dépasse à peine les convives assis, et sa voix plutôt faible en est encore amortie. — « *Sur le banc !* » crie quelqu'un. Mais *Laviee* penserait manquer au *décorum* ; il refuse. « *Sur le banc !* » insistent des voix nombreuses, « *sur le banc !* » *Laviee* doit s'incliner devant « la tyrannie des foules ». Une accalmie relative lui permet de faire entendre ce discours :

MESSIEURS, MES CHERS AMIS,

C'est au nom de ceux qui viennent de franchir le seuil du Collège que je viens vous saluer aujourd'hui.

Ils rêvent beaucoup, les jeunes collégiens, de jours plus heureux, et c'est avec une grande joie qu'ils voient la porte de l'avenir s'ouvrir toute grande devant eux. Nous venons de la franchir cette porte ; mais ce n'est pas sans une certaine appréhension que nous entrons dans la vie, car les difficultés ne manqueront pas sur notre chemin. Cependant, ce n'est pas non plus sans une certaine confiance que nous commencerons la lutte. Forts de l'éducation sérieuse que nous avons reçue et des principes chrétiens qui nous ont été inculqués, tous, à

quelque milieu que nous appartenions, nous aurons à cœur de suivre les traces glorieuses de nos aînés.

C'est pleins de reconnaissance, que ces collégiens d'hier viennent aujourd'hui saluer leurs anciens maîtres. Tous, nous garderons un affectueux souvenir : à vous, Monsieur le Supérieur, qui avez su nous guider dans notre travail et agrémenter aussi souvent que possible la vie quelquefois un peu austère du Collège ; à vous, nos bons maîtres, qui avez déployé pendant de longues années toutes les ressources de votre savoir et de votre cœur pour nous instruire ; à vous aussi, Monsieur le Directeur du Cercle d'Etudes, à qui nous devons d'entrer dans la vie bien armés pour combattre sans défaillance le bon combat.

Quant à vous, Messieurs, soyez assurés que nous sommes heureux et fiers de faire partie de la grande famille des Anciens Elèves de notre cher Collège, dont Notre-Dame du Creisker est la Patronne, et que ce sera pour nous une grande joie de venir chaque année resserrer les liens qui nous unissent, aux pieds de notre belle Madone.

Ce discours a été marqué par des « mouvements et bruits divers ». Il me semble qu'ils ont un centre de départ. J'inspecte la salle d'un coup d'œil : un carré attire mon attention ! rien que des médecins ; ils sont bien dix ou douze, mis en liesse par le retour en France d'un collègue colonial, le Dr. *Salomon*. Quelle turbulence ! D'autant plus que *Salomon* a dégotté dans quelque bazar un harmonica qui lui sert à ponctuer d'un petit air approbateur ou mécontent les divers passages des toasts. Quel instrument à chahut, pensais-je. En somme, *Salomon* a été discret : l'entraînement n'y est plus, mon pauvre *Eugène* !

Revenons à *Laviee*. « ... Nous aurons à cœur de suivre les traces glorieuses de nos aînés » a déclenché des applaudissements unanimes ; mais le carré des Docteurs crie : « Bis ! bis ! » d'où rires. — Plus loin « *le Cercle d'Etudes... nous a armés* » est accueillie par des Hou ! hou ! Aurions-nous des pacifistes ?

Au milieu de ces cris et mouvements, *Laviee* tient bon sans se déconcerter. On a pu craindre un moment « le trou noir ». Mais, l'œil fixé sur un coin du plafond, comme s'il y lisait son manuscrit, il va jusqu'au bout, « digne, dira M. Conseil, d'être député, tant il s'est montré capable de tenir tête aux orages des assemblées ».

★ ★

La coutume veut qu'un jeune prêtre parle au nom de sa promotion. *Auguste Baron* s'exprime ainsi :



MESSIEURS, MES CHERS AMIS,

La fameuse tradition dont parlait si éloquemment M. Emile Déroff l'année dernière, veut qu'un jeune parle au nom des prêtres de sa promotion et des séminaristes, et, cette année, le sort a voulu que ce jeune prêtre fut moi.

Messieurs les Jeunes, je n'ai pas pu vous consulter, je crois cependant ne pas trahir vos sentiments, en remerciant ici, devant cette assemblée, la Bonne Vierge du Creisker de toutes les grâces qu'Elle a obtenues pour nous pendant notre séjour dans ce Collège. C'est à Elle assurément que nous devons beaucoup d'avoir fidèlement répondu à l'appel du Divin Maître, et d'avoir persévéré malgré tous les obstacles. Tous : jeunes prêtres, sous-diacres, clercs et même jeunes postulants, nous sommes aujourd'hui heureux d'avoir écouté le « *Veni sequere me* » du Divin Moissonneur ; ce bonheur, nous le devons à Notre-Dame du Creisker, il est juste de l'en remercier ; et, puisque nous sommes ses enfants, nous lui promettons, pour lui faire plaisir, de venir de temps en temps la revoir, prier dans sa chapelle.

Nous remercions aussi Messieurs les Professeurs du Collège, ils ont pris une large part à notre formation. Au ciel, ils recevront au centuple le prix de tous les sacrifices que nous leur avons imposés, car enfin nous n'oserions prétendre avoir été des anges pour tous et chacun d'entr'eux.

Je voudrais maintenant émettre un vœu qui nous est cher, qui touchera tous les cœurs et le vôtre, surtout, Monsieur le Supérieur : Que l'Institution Notre-Dame du Creisker continue, comme par le passé, à donner des prêtres et des religieux à la Sainte Eglise. Il y a pénurie de prêtres partout, même dans notre diocèse. Monseigneur, pour y remédier, vient d'instituer l'Œuvre de Saint Corentin et de Saint Pol de Léon. Nous, les prêtres, nous répondrons par nos prières et nos aumônes à l'appel de notre chef. Et vous, Messieurs les laïques, répondez-y par votre générosité, je veux dire par vos aumônes et, ce qui est infiniment plus noble, par l'oblation de vos fils. C'est là l'œuvre des œuvres.

Je lève mon verre à votre bonne santé à tous et pour que le nombre de vocations aille toujours en croissant dans notre chère Institution Notre-Dame du Creisker.

Ces pieux sentiments trouvent écho dans tous les cœurs ; la conclusion d'Auguste est accueillie par des bravos.

★★

Henri Guiriec, administrateur colonial au Tonkin, va nous jouer maintenant « un petit air de voyage en Chine ». (Toast de M. Conseil) :

MESSIEURS,

Quand mon regard parcourt cette salle, il ne rencontre que bien peu de ceux dont je me fais ici l'interprète, bien peu des jeunes gens qui achevaient ici leurs études aux jours de

la Grande Guerre, et qui ont été cueillis sur les bancs mêmes du Collège ou appelés dès leur sortie pour être précipités dans la mêlée mondiale.

J'en vois bien peu : beaucoup d'entre eux, qui eussent encore été de bien jeunes Anciens, n'ont jamais pris et ne prendront jamais part à cette réunion : ils ont été conviés à une fête qu'on ne quitte jamais pour venir prendre sa part des réjouissances de ce monde. La plupart des autres, retenus par les nécessités d'une situation à fonder, d'une carrière à asseoir, sont restés dispersés aux quatre coins de la France, et même, on peut le dire, du monde, car, depuis quelques années, le Collège de Saint-Pol donne des preuves de sa vitalité débordante, de son caractère hardi et entreprenant, en envoyant dans les pays étrangers et jusque dans nos colonies les plus reculées, de nombreux jeunes hommes fiers d'être, dans ces régions lointaines, les représentants de la France, et résolus à s'y tailler une place utile et honorable.

Tous ces jeunes Anciens que la vie a semés sur le vaste damier du monde, qu'ils soient restés en France ou qu'ils se soient volontairement exilés, qu'ils coulent des jours paisibles dans la tranquillité d'un bureau ou d'une étude, ou qu'ils mènent une vie plus aventureuse dans la savane africaine ou dans la brousse indochinoise, tous, Messieurs, ont aujourd'hui, je suis certain de ne point me tromper en l'affirmant, un cuisant regret de n'avoir pu se joindre à nous pour venir donner à leur vieux Collège la preuve de leur vivante fidélité, rendre à leurs maîtres encore vivants et ici présents et à la mémoire de leurs maîtres absents ou disparus, l'hommage de leur vive et affectueuse reconnaissance, et marquer, par leur joie à retrouver ici tant de camarades de tout âge et de toute condition, la force du lien fraternel qui unit entre eux les fils de Notre-Dame du Creisker.

L'éloge de l'énergie expansive de la France, manifestée par ces jeunes gens qui ne craignent pas de s'expatrier, comble de joie le Dr Salomon : « Vivent les Coloniaux ! » crie-t-il. Et en avant la musique !

★★

Après avoir félicité Guiriec d'avoir prêché d'exemple, M. Bagot donne la parole à Albert Quéménéur, professeur au Lycée de Brest. Inutile de présenter aux lecteurs du « Creisker » l'auteur de la pieuse biographie de M. Pondaven.

Albert Quéménéur peut se rendre compte de l'impression que ses articles ont faite ; car, si la foule tyrannique exige encore qu'il monte sur le banc (ce qu'il fait aussitôt avec le sourire et un allègre « Allons-y ! »), elle se calme presque instantanément pour écouter, amusée d'abord, les fines malices du début du toast, puis, recueillie, l'hymne de la recon-

naissance au maître, M. *Pondaven*, le chant de l'amitié chrétienne à l'ami *Désiré Le Goaziou*.

Nous nous excusons de ne pouvoir donner ici qu'un pâle résumé de ce toast.

Après un coup de patte au secrétaire de l'Association (qui a eu du succès; on en a toujours quand on dit du mal des gens; mais ça n'est pas bien malin) le souvenir d'*Albert Quémeneur* se porte sur le « vieux collègue » (et ces mots passent entre ses lèvres avec l'accent d'une dévotion qui doit étonner les jeunes de ce collège-ci!) où il a passé les meilleures années de sa vie, où il a appris à aimer le bon Dieu et la Vierge Marie.

Devant sa mémoire se dessinent encore la maison, les cours, les classes; à travers ces cours, sur le seuil de ces classes passent des silhouettes familières; il revoit ce professeur, maintenant aumônier, ses lunettes cerclées d'or, ses mains dans les poches de la soutane, sa douillette à reflets, sa barrette en bataille sur le haut du crâne... (tous les yeux se tournent vers M. *Corentin Rohan*, heureux d'entendre son ancien servant de messe, puis tout à coup légèrement inquiet, enfin amusé de se voir ainsi silhouetté en quatre coups de crayon); puis cet autre, grave curé de canton maintenant, comme il fut grave professeur autrefois, traversant la cour de son pas rapide, le torse fortement redressé... (Sourires).

Surtout, ajoute M. *Quémeneur*, en demandant pardon d'y insister davantage, il doit un souvenir spécial au bon, au saint M. *Pondaven*. Pour beaucoup sans doute, pour lui, volontiers il le proclame, M. *Pondaven* a été le guide, celui qui mène à l'étoile, au salut par conséquent.

Il ne sépare pas de la mémoire de M. *Pondaven* celle de ses disciples qui furent si nombreux à la hauteur des leçons qu'ils avaient reçues d'un tel maître. Les vivants, il ne veut pas en parler; il suffira de signaler le saint abbé *Désiré Le Goaziou*.

Et faisant allusion aux circonstances qui ont amené le collège à changer de maison : quand une maison, dit M. *Quémeneur*, a des professeurs et des élèves de cette valeur, il faut la conserver coûte que coûte.

Des hommes comme M. *Pondaven* et *Désiré* ont été des semeurs de l'idée et par là ils ont mis dans les âmes plus de délicatesse, de fidélité et d'honneur. De tels hommes sont nécessaires plus que jamais, si l'on ne veut tomber dans le matérialisme. Car le choix s'impose; quand l'homme se

déprend des réalités éternelles, c'est la chute de l'esprit; il devient une machine à calcul ou une machine à plaisir. Donc choisissez : ou le fumier ou l'immatériel. Dans le premier cas, comme au banquet de la vie il n'y a pas de place pour tout le monde, on se dispute, on cogne. Nous avons appris, nous, à nous placer sur un autre terrain : celui de l'esprit et de la charité. C'est pourquoi nous gardons à des maîtres tels que M. *Pondaven* le meilleur de notre cœur et de notre reconnaissance.

Puis *Quémeneur* se tourne vers les jeunes pour leur donner ce conseil : Soyez des suiveurs de l'idée qui est la seule chose qui compte. Ah! souvent elle paraît vaincue par la coalition des intérêts et des plaisirs. A ce sujet, M. *Pondaven* aimait à nous citer le mot de Wellington à Waterloo! Sous la pression de l'armée française, les Anglais commençaient à lâcher pied et comme son officier d'ordonnance lui demandait ses ordres, le duc de fer répondit : *Tenir jusqu'au dernier homme*.

« Eh bien, jeunes gens, voici le mot d'ordre que je vous propose : *Tenir pour les idées qui ont fait les saints M. Pondaven et Désiré Le Goaziou*. Je n'ai plus rien à vous dire. »

L'émotion de *Quémeneur*, sensible dans sa voix devenue sur la fin saccadée comme pour marteler sa conviction dans les esprits, s'est communiquée à tout l'auditoire. M. *Bagot* interprète le sentiment commun en le remerciant de nous avoir fait entendre de si beaux sentiments en un si beau langage et le félicitant de se montrer digne de celui qu'il a tant aimé : « Tels maîtres, tels élèves. »

★★

« La parole est à M. l'abbé *Conseil*, curé de Saint-Thégonnec ». Mais oui, vous, Monsieur *Conseil*, c'est bien votre nom qui a été prononcé. Vous n'êtes pas le jouet d'une illusion comme celle qui, autrefois, sur les bancs de seconde, vous joua un si mauvais tour que vous avez eu tant de plaisir à nous raconter. Un jour donc, l'élève *Conseil*, très attentif au dessin qu'il traçait sur son cahier (on est artiste dans sa famille!), inattentif, hélas! à l'étrillement que faisait subir à un de ses condisciples le terrible professeur de mathématiques, M. *Le Roux*, ne retint de cette phrase adressée à ce condisciple : « Monsieur, suivez mon conseil... » que le dernier mot, se crut appelé à réciter sa leçon, n'en

sut mot, et fut renvoyé à sa place avec la sentence : « Vous me copierez cinq pages. » Après ce charmant souvenir de collège, M. Conseil déclare que prendre la parole après tant d'orateurs qui ont laissé si peu à glaner, c'est vraiment une gageure. Aussi bien se contente-t-il de féliciter ceux des « vieux Anciens » que ni leurs 87 ans, ni leurs rhumatismes, ni leurs affaires, ni leurs occupations n'ont empêché de déposer un moment le harnais pour venir retremper leurs « jeunes cœurs » à la fontaine de Jouvence qu'est la réunion si fraternelle de l'Amicale des Anciens; et il termine en disant aux vieux : *continuons*, aux jeunes : *continuez*, à la maison si maternellement accueillante : *Qu'elle continue!*

\*\*\*

M. Conseil a mis en cause le doyen des Anciens élèves, M. Berthou, ancien recteur de Baye, âgé de 87 ans, qui faisait sa sixième à Saint-Pol il y a 71 ans, et avec tout ça, a le toupet de porter le prénom de Benjamin!

M. Benjamin Berthou demande la parole :

CHER ET VÉNÉRÉ SUPÉRIEUR,  
CHERS CONFRÈRES ET CHERS MESSIEURS,

Veillez me permettre de prendre la parole en qualité de doyen des Anciens Elèves du Collège de Léon, où, vous le savez bien, les vieilles traditions sont héréditaires; nous en avons pour preuve les brillants succès, les nombreuses mentions obtenus chaque année aux examens du Baccalauréat. Et certes, le niveau des études, au lieu d'être en baisse, va toujours en s'élevant progressivement. Nos sincères félicitations au vénéré Supérieur qui dirige cet établissement avec tant de zèle et de dévouement, et aux Professeurs d'élite qui savent si bien infuser leur science dans l'esprit de leurs élèves. — Je continue comme doyen des prêtres et des vétérans de ce Diocèse, quoique dans une réunion on ait prétendu le contraire. — Je ferme la parenthèse, ne voulant pas faire de personnalités....

Chers Messieurs, la couronne blanche qui orne mon front, et dont je m'honore, mes 87 ans d'âge doivent vous faire penser que je suis déjà dans la catégorie des ramollis et, sans tarder, dans la décrépitude, dernier terme de la vieillesse. Vous auriez raison de le croire.

Par suite, et comme conséquence rigoureuse, mes facultés intellectuelles ont dû subir une forte dépression, et on pourrait dire avec Cicéron ce qu'il a écrit, si je ne me trompe, dans son opuscule *De senectute*, et qui me concerne personnellement : « *Un vieillard n'a plus rien à espérer* ». Je n'ai plus que de tristes restes : peut-être une lueur d'intelligence, seulement bon pied et bon œil. Voilà tout, comme souvenir du jeune âge. Ce qui me console, c'est que mes nombreux amis ont bien prié pour moi au jour de mon 60<sup>e</sup> anniversaire de prêtrise.

Il est bien temps que je termine, sous peine de délirer, comme Homère.

Chers Messieurs, puissiez-vous, vous tous qui m'écoutez, vivre de longues années et atteindre mon âge sans trop de lésions dans vos facultés. C'est le vœu que je forme pour vous aujourd'hui, jeunes et vieux, en cette charmante réunion, à l'ombre du beau clocher à jour, le Creisker, unique au monde et témoin des années de notre jeunesse.

Je lève donc mon verre à la santé générale, en m'écriant : *Ad multos annos!* A l'année prochaine!

M. Berthou n'a pas seulement bon pied, bon œil, mais encore une voix fraîche de jouvenceau; il se rasseoit au milieu des applaudissements et de l'admiration amusée des jeunes.

Il me confiait à la sortie qu'il avait dû abrégé parce que le temps pressait, mais qu'il aurait voulu saluer la philosophie et montrer en même temps combien sa mémoire est fidèle, en récitant le *suave mari magno* de Lucrèce et les vingt vers qui suivent!

\*\*\*

M. Bagot clot la série des toasts :

MESSIEURS ET CHERS AMIS,

Je suis heureux de constater que, cette année encore, vous êtes venus nombreux à notre réunion amicale. Je remercie, en votre nom, M. l'Econome et ses collaborateurs dévoués, pour leur cordiale réception, et tous les orateurs qui nous ont submergés sous des flots d'éloquence.

Je ne suis pas de taille à les suivre dans leurs envolées lyriques. Je me bornerai, si vous le voulez bien, à vous soumettre quelques réflexions qui me sont suggérées par la situation actuelle.

Ce qui caractérise l'après-guerre, c'est l'instabilité des fortunes, l'insécurité du lendemain, la diminution progressive du pouvoir d'achat de l'argent. Il s'ensuit que ceux qui, avant la guerre, jouissaient d'une belle aisance, se trouvent souvent aujourd'hui dans une situation précaire. Beaucoup, et vous en connaissez comme moi, cherchent à se créer de nouvelles ressources; mais, faute de s'être habitués au travail dès leur jeunesse, ils voient leurs efforts demeurer stériles. Plus que jamais, dans ces conditions, la loi du travail, de l'effort personnel s'impose à ceux qui veulent assurer leur bien-être et celui de leur famille.

D'autre part, la cherté croissante de tous les objets de première nécessité oblige la plupart des Français à supprimer toutes les dépenses de luxe : alcool, liqueurs, café, tabac, théâtre, voyages d'agrément, etc... On revient ainsi à une vie plus saine, à une alimentation plus frugale; on évite les plaisirs coûteux et on vit davantage de la vie de famille. Ces

conditions nouvelles de l'existence, qui nous semblent au premier abord un grand malheur, nous procurent donc, en définitive, des avantages certains si nous voulons comprendre les grandes leçons de la guerre. La nécessité du travail pour tous, qui élimine les oisifs et les paresseux, le retour à une existence plus saine et plus normale, ennoblissent l'homme et lui apportent en échange de quelques privations auxquelles on s'accoutume bien vite, une santé et une vigueur remarquable, et des qualités d'endurance nouvelle.

Ne récriminons donc pas contre la Providence, mais sachons nous adapter à notre temps pour en tirer le meilleur parti possible. Celui qui ne s'adapte pas est fatalement éliminé ou devient un révolté.

Et maintenant, mes chers amis, je lève mon verre à la santé de Monsieur le Supérieur et de Messieurs les Professeurs, si accueillants dans cette antique demeure ; à la santé des notabilités qui ont bien voulu nous honorer de leur présence ; enfin, à la santé de tous les Anciens Elèves présents et absents, et j'espère que j'aurai plus d'une fois l'honneur et le plaisir de présider vos intéressantes réunions.

*Le Secrétaire : J. Jacq.*

★★

# ONT ASSISTÉ A LA REUNION

## MM.

Claude Abgrall, Kerofil, Guiclan.  
François Abgrall, Landivisiau.  
L'abbé J. Auffret, professeur.  
L'abbé J. Autret, professeur.  
Jean Bacques, ingénieur E. C. P., 7, rue d'Aiguillon, Morlaix.  
Docteur Bagot, père.  
Docteur Bagot, fils.  
Balanant, député du Finistère.  
Abbé Balanant, recteur de Saint-Marc.  
Abbé Auguste Baron, Lampaul-Guimiliau.  
Etienne Baron, au Labou, Saint-Cadou.  
Francis Baron, vétérinaire, 13, rue Verdérel, Saint-Pol-de-Léon.  
Abbé F. Baron, recteur de Logonna-Daoulas.  
Chanoine A. Bellec, curé-doyen de St-Sauveur de Brest.  
Abbé Joël Bellec, séminariste, Landivisiau.  
Louis Bellec, Penzé.  
Abbé Alexandre Berthou, recteur de Kerlouan.  
Abbé Benjamin Berthou, doyen honoraire, Kerlouan.

## MM.

Louis Birien, Taulé.  
Pierre Bothorel, Ecole de Santé Militaire, Lyon.  
Marc Boubennec, Landivisiau.  
Abbé Boulc'h, recteur de Santec.  
Etienne Briand, Morlaix.  
Abbé Jean-Louis Calvez, prêtre-instituteur, Concarneau.  
Docteur Castel, Daoulas.  
Henri Chapel, Saint-Pol-de-Léon.  
René Chapel, Saint-Pol-de-Léon.  
René Coat, Pleyber-Christ.  
Docteur Cöcaign, Plounévez-Lochrist.  
Abbé Henri Combote, directeur de l'Ecole libre, Ile-de-Batz.  
Abbé Conseil, curé-doyen de Saint-Thégonnec.  
Abbé Jacques Corre, séminariste, Roscoff.  
Abbé Jean Corre, maître d'étude.  
Jean Corre, Plouescat.  
Abbé Paul Corre, maître d'étude.  
Yves Corre, secrétaire de Mairie, Saint-Thégonnec.  
Abbé Armand Coulogner, Pleyber-Christ.  
Abbé B. Cozanet, professeur.  
Claude Créac'h, 8, Grande Place, Saint-Pol-de-Léon.  
Abbé Y. Creignou, professeur au collège de Lesneven.  
Yves Daniellou, Morlaix.  
Abbé Yves Crenn, vicaire à Plouneour-Menez.  
Comte A. de Guébriant, Saint-Pol-de-Léon.  
Vicomte H. de Guébriant, Saint-Pol-de-Léon.  
Raoul de Kerdrel, capitaine au Long Cours, Saint-Pol-de-Léon.  
Paul Derrien, secrétaire de mairie, Plouescat.  
Pierre d'Herbais, Kerestat, Roscoff.  
François Dessommes, Morlaix.  
Marcel Doniol, Institut agronomique, rue Claude Bernard, Paris.  
Jean Dorval, Scolasticat de Fourvière, Lyon.  
Louis Dupoux, Saint-Pol-de-Léon.  
Abbé Falhon, économiste.  
Abbé Yves Favé, séminariste, Cléder.  
Docteur Floc'h, Saint-Marc.  
Docteur Furet, Penzé.  
Alain Gargadennec, étudiant, 8, rue Dupont des Loges, Rennes.  
Jean Gautier, Saint-Pol-de-Léon.

MM.

Abbé Giloux, directeur au Grand Séminaire de Saint-Jacques.  
 Docteur Glérant, Ile-de-Batz.  
 Lucien Glérant, étudiant, Ecole de Médecine Navale, Bordeaux.  
 Abbé Golias, professeur.  
 Abbé Grall, recteur de Landunvez.  
 Michel Grassal, Ecole Saint-Charles, Saint-Brieuc.  
 Maurice Gravot, 81, rue Gambetta, Morlaix.  
 Abbé Guégan, professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper.  
 Chanoine Guéguen, recteur de Loc-Maria, Quimper.  
 François Guézennec, Ploujean.  
 Henri Guillerm, Santez.  
 Louis Guillou, Guiclan.  
 Alexandre Guiomar, Landerneau.  
 Charles Guiomar, 5, quai de Cornouailles, Landerneau.  
 Edmond Guiomar, Morlaix.  
 Henri Guiriec, Haï-Duong (Tonkin).  
 Abbé Joseph Guiriec, professeur.  
 François Guivarc'h, Landivisiau.  
 Paul Guyader, Landerneau.  
 Abbé Jules Havas, recteur de Saint-Sauveur.  
 Abbé André Hellard, Saint-Pol-de-Léon.  
 Abbé Joseph Herry, séminariste, Plougoum.  
 Jean Jacob, Ecole Saint-Joseph, Morlaix.  
 Alain Jacq, Saint-Pol-de-Léon.  
 Abbé Jacq, professeur.  
 Gabriel Jaffrès, Landivisiau.  
 Docteur Jourdrain, Plouescat.  
 Jean Juzeau, Saint-Martin-des-Champs.  
 Abbé René Kerautret, Morlaix.  
 Abbé Louis Kerbiriou, professeur au Collège de Lerneven.  
 Abbé Pol Kerbiriou, prêtre-instituteur à Ploudalmézeau.  
 Abbé Yves Kerboul, séminariste, Le Relecq-Kerhuon.  
 Abbé Marcel Kerbrat, professeur au Grand Séminaire.  
 Arthur Kergrist, instituteur à Plouvorn.  
 Antoine Kerrien, Landivisiau.  
 Jacques Kerrien, Henvic.  
 Abbé Maudez Kerrien, surveillant à l'Ecole Saint-Yves, Quimper.  
 Yves Kerrien, Landivisiau.

MM.

Abbé François Kerroc'h, séminariste, Saint-Pol-de-Léon.  
 Abbé Kervella, recteur de Guiclan.  
 Alain Labat, négociant, 116, rue Jean Jaurès, Brest.  
 Jean Lagadec, 32, rue Ernest Renan, Brest.  
 Abbé Joseph Lagadec, séminariste, Plouescat.  
 Abbé Guillaume Lallouët, séminariste, Collorec.  
 Arthur Langle, Saint-Pol-de-Léon.  
 Lavaïou, négociant, Plouescat.  
 L. Lavanant, négociant, Lannion (Côtes-du-Nord).  
 Louis Laviec, Morlaix.  
 Paul Laviec, Morlaix.  
 Jean Le Bigot, clerc de notaire, Saint-Pol-de-Léon.  
 Yves Le Bihan, Penzé.  
 Abbé Hippolyte Le Boulc'h, séminariste, Landivisiau.  
 Abbé Jean-Marie Le Bras, séminariste, Troyes.  
 Louis Le Bras, étudiant en médecine, Lampaul-Guimiliau.  
 Louis Le Gall, 26, Grand Rue, Saint-Pol-de-Léon.  
 Abbé Georges Le Gélébart, prêtre-instituteur, Ecole Saint-Joseph, Morlaix.  
 Abbé Joseph Le Marrec, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix.  
 Abbé Léon Le Meur, professeur au Collège Stanislas, Paris.  
 Abbé A. Le Pape, curé-doyen de Carhaix.  
 Abbé Yves Le Pape, vicaire à Plourin-lès-Morlaix.  
 André Le Roux, Gare de Saint-Thégonnec.  
 Abbé Charles Le Roux, professeur.  
 Henri Le Roux, mécanicien chez M. Leclerc, Talensac (Ille-et-Vilaine).  
 Marcel Le Roux, Gare de Saint-Thégonnec.  
 Abbé Laurent Le Sann, séminariste, Trézévidé.  
 Charles Le Saout, négociant, Carhaix.  
 Jean Le Saout, clerc de notaire, Carhaix.  
 Guillaume Lestéven, entrepreneur de travaux publics, 4, rue de Callac, Morlaix.  
 Jean Le Vaillant, clerc de notaire, Plougasnou.  
 M. Lucas, professeur honoraire, Morlaix.  
 René Madec, Landivisiau.  
 Abbé Yves Mazéas, professeur.  
 Pierre Méléneq, Camaret-sur-Mer.  
 M. Merret, 7, rue Vésale, Paris.  
 Chanoine Mesguen, supérieur de l'Institution N. D. du Creisker.



MM.

Abbé Jean Messager, vicaire à Ploujean.  
 Abbé Joseph Mével, séminariste, Saint-Martin-de-Brest.  
 Abbé Yves Milin, séminariste, Plouvorn.  
 Abbé Hervé Mingam, vicaire à Plozévet.  
 Charles Minguy, Contributions Indirectes, Lambézellec.  
 Yves Miossec, Guiclan.  
 Abbé Joseph Moal, recteur de Plouégat-Guerrand.  
 Abbé Jean Monfort, prêtre-instituteur à Saint-Martin-de-Morlaix.  
 Abbé Jean Morvan, prêtre-instituteur à Quimperlé.  
 Abbé Louis Nédélec, vicaire à Kerlouan.  
 François Nguyen-Van-Nguyen.  
 Louis Nguyen-Van-Nguyen.  
 Abbé Jean Nicol, scolasticat O. M. I., 41, rue Soubre, Liège (Belgique).  
 Louis Nicol, Ecole des Vétérinaires, Alfort (Seine).  
 Abbé Joseph Nicolas, professeur.  
 Léon Normand, Guiclan.  
 Michel Ollivier, Pen-ar-Feunteun, Plouénan.  
 Pierre Ollivier, clerc de notaire, Binic (Côtes-du-Nord).  
 Yves-Marie Pape, 3, rue J.-J. Rousseau, Fougères.  
 Jean Pangam, rue au Lin, Saint-Pol.  
 Docteur Penquer, Landerneau.  
 Yves Penquer, Contrôleur des Régies à la Direction des Douanes de Régie, à Casablanca (Maroc).  
 Chanoine Péron, Saint-Pol-de-Léon.  
 Pierre Péron, 51, rue du Guelmeur, Saint-Marc.  
 Jean Person, Brest.  
 Paul Philippe, capitaine au Long-Cours, Ile-de-Batz.  
 Chanoine Picard, Roscoff.  
 Abbé Albert Pichon, séminariste, Guiclan.  
 Louis Plantec, Plouvorn.  
 Gabriel Pont, Plouescat.  
 Joseph Pouliquen, Guiclan.  
 Jean Queinnec, rue de Brest, Morlaix.  
 J. Queinnec, notaire, Pont-L'Abbé.  
 Louis Queinnec, rue Batz, Saint-Pol-de-Léon.  
 Albert Quémeneur, professeur au Lycée de Brest.  
 Abbé Quillévéry, professeur.  
 Jean Quiniou, Ecole de Médecine Navale, Bordeaux.  
 Abbé Renaot, recteur de Plouézoc'h.  
 François Riou, libraire à Morlaix.  
 Abbé Yves Riou, professeur.

MM.

Pierre Rivoalen, Morlaix.  
 M. Roche, professeur à l'Université Catholique, Angers.  
 Abbé Corentin Rohan, Aumônier du Château de l'Aber, Roscoff.  
 Paul Rolland, élève du Service de Santé Militaire, 64, rue Saint-Melaine, Morlaix.  
 François Sallour, Stangecoualc'h, Plouénan.  
 Docteur Salomon, Villa « Les Eglantines », avenue Jean Jaurès, Saint-Raphaël (Var).  
 Servet, capitaine expert maritime, Ile-de-Batz.  
 Louis Severe, Plouénan.  
 Simon, notaire à Saint-Pol-de-Léon.  
 Abbé Louis Spärfel, séminariste.  
 Pierre Stéphan, Saint-Pol-de-Léon.  
 Abbé Francis Tanguy, professeur.  
 Abbé Hervé Tanguy, étudiant à l'Université Cath. d'Angers.  
 Abbé P. Thomas, recteur de Ploujean.  
 Dr. Tostivint, 13, rue du Bourg d'Anguy, Le Mans.  
 Abbé Olivier Treguer, prêtre-instituteur, Collèges.  
 Chanoine Treussier, curé-archiprêtre de St-Pol-de-Léon.  
 Chanoine Tredeac, curé-doyen de Daoulas.

## PUBLICITE

Nous prions les Anciens élèves qui désireraient faire de la publicité dans notre Bulletin, de nous adresser le texte de leurs annonces le plus tôt possible, pour qu'elles puissent paraître dans le prochain numéro.

S'adresser à M. l'abbé Paul Corré, Secrétaire du « *Créisker* », Institution N. D. du *Créisker*, Saint-Pol-de-Léon.

Voici le tarif de la publicité :

|                                             |         |
|---------------------------------------------|---------|
| PAGE ENTIERE (pour toute l'année) . . . . . | 160 Fr. |
| DEMI-PAGE . . . . .                         | 90      |
| QUART DE PAGE . . . . .                     | 50      |
| DOUZIEME DE PAGE . . . . .                  | 25      |



## SOMMAIRE

NOVEMBRE.

ES-TU UN VRAI BRETON ? (A un Collégien qui s'ennuyait en vacances).

AVIS : Compte-Courant, Bulletins d'Adhésion..., Visites et Sorties.

### La Vie au Collège :

La Rentrée, le Personnel.

Le départ de M. Falhon.

### LA VIE RELIGIEUSE :

Sermons et Instructions ;

Messe du Souvenir et Messe des Vocations ;

Retraite de Rentrée.

### LA VIE INTELLECTUELLE :

Mois d'Octobre : Places de Compositions et Tableau d'Honneur ;

Année Scolaire 1925-1926 : Baccalauréats ;

Page Bretonne.

### LA VIE ARTISTIQUE :

Conférences 1926-1927 sur l'Histoire de l'Art.

### LES ŒUVRES AU COLLÈGE :

Conférences N.-D. du Creisker.

### Le Coin des Anciens :

DEUILS, NAISSANCES, MARIAGES, NOMINATIONS, SUCCÈS AUX EXAMENS ;

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES : Luc Rapine, Jean Le Parc, P. Nicolas Moysan, P. J.-M. Mazé, A. Le Roux, J. Quéinnec, Emile Moreau ;

NOS ANCIENS DE L'AN DERNIER ;

QUELQUES ADRESSES.

\*\*\*

AMOUR POUR AMOUR. (Speranza).

## PUBLICITÉ

Nous prions les Anciens élèves qui désireraient faire de la publicité dans notre Bulletin, de nous adresser le texte de leurs annonces le plus tôt possible.

S'adresser à M. l'abbé Paul Corre, Secrétaire du « Creisker », Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol-de-Léon.

Voici le tarif de la publicité :

|                                    |         |
|------------------------------------|---------|
| PAGE ENTIÈRE (pour toute l'année). | 160 Fr. |
| DEMI-PAGE.                         | 90 —    |
| QUART DE PAGE.                     | 50 —    |
| DOUZIÈME DE PAGE.                  | 25 —    |

## LIBRAIRIE RIOU-QUERNÉ

10, Place Thiers - MORLAIX

\*\*\*

Livres de Piété et de Littérature  
Religieuse, Catéchismes, Cantiques,  
Livres de Chant, Paroissiens, Bréviaires  
et Missels d'Autel.

Livres d'occasion

Articles de Piété en tous Genres

Dépôts pendant les Missions

Dépôt de Musique et Instruments

Représentation de la Maison GAUDU,  
de Saint-Brieuc.

Papeterie - Reliure - Impressions

\*\*\*

Chèques-postaux, Rennes, 6568

Anciens, Industriels  
et Commerçants,  
faites de la Publicité dans  
**VOTRE**  
**BULLETIN.**

Ornements d'Eglise, Chasubles, Chapes, Bannières

E. LAVANANT, Rue Joseph Morand  
Lannion (C.-du-N.)

BRONZES D'ÉGLISE

Orfèvrerie, Dorure et Argenture. Répara-  
tions. — Statues, Chemins de  
Croix. — Chapeaux. Barettes. Ra-  
bats. Ceintures. — Bougie à Souches  
Cire pure.

Dépôt des Articles Guillon, etc., etc.



## NOVEMBRE



La pluie! le vent !... La pluie, dont les gouttes continues rattachent la terre au ciel ! Le vent, dont le souffle lointain nous plonge dans l'immensité : vous êtes là, à la Toussaint, vous êtes là au Jour des Morts. Mais pourquoi donc la pensée commune confond-elle ces deux jours en un seul ?

Pourquoi s'en va-t-on pleurer sur les cimetières le jour de la Toussaint ? Oh ! erreur des hommes qui ne comprennent plus le sens de leurs actes ! Le jour où leurs parents peut-être sont couronnés dans la gloire, ils s'attardent parmi les tombes ; le jour qui est destiné à la joie, ils le consacrent aux pleurs. Mais la pluie de la Toussaint, c'est la rosée céleste qui tombe du paradis sur nos cœurs ! Mais le vent de la Toussaint, c'est le souffle impétueux de l'Esprit qui anime l'Eglise de là-haut et celle d'ici-bas ! C'est le prélude au chant de l'Avent : *Rorate, cœli desuper et nubes pluunt Justum*. Ah ! qu'il vienne l'Enfant qui doit sauver les âmes des Trépassés, qu'il vienne ! afin que nos larmes du Jour des Morts se changent en pluie bien-faisante pour adoucir les brûlures du Purgatoire, afin que, tous unis dans la Communion des Saints, nous préparions le dernier Avènement du Sauveur et notre gloire avec la sienne !

G. MAILLET.



## Es-tu un vrai Breton ?

A UN COLLEGIEN QUI S'ENNUYAIT EN VACANCES



Saint-Pol-de-Léon, le.... Août 1926.

MON CHER AMI,

Ta petite lettre m'a surpris et peiné. Comment ? Toi, l'un des joyeux lurons de la bande, toi qui nous faisais rire aux larmes lorsque nous gambadions ensemble, en Juin dernier, sur les grèves de Pempoul, tu conjuges, me dis-tu, à longueur de journée, l'un des verbes les plus moroses de la gente et gracieuse langue française : « Je m'ennuie, tu t'ennuies, il s'ennuie !... »

Tu te rappelles fort bien, sans doute, la phrase, toujours la même, que répétait volontiers l'un de nos premiers professeurs de grec et de latin, lorsque nous plaignions de la difficulté de telle ou telle version, lorsque nous prétendions en particulier qu'il était « vraiment impossible de comprendre tel ou tel passage »... Le maître, rajustant ses lunettes après les avoir minutieusement essuyées, appliquait la pointe de son crayon sur le bout de son nez, plissait les sourcils en accent circonflexe, puis nous prouvait doctement que le texte incriminé n'était nullement redoutable, mais que, comme l'esprit de tout homme, c'était notre jeune science d'écoliers qui se trouvait courte par quelque endroit. Il concluait invariablement : « Je m'étonne, Messieurs, que vous ayez reculé devant ce passage. Vous avez manqué de ténacité. Quand il s'agit de traduire du grec et du latin, vous devriez vous souvenir que le mot *impossible* n'est pas français !... » C'était un de ses clichés favoris.

Mon cher Robert, j'ai bien envie, moi aussi, de t'inviter à bannir de ton vocabulaire cette vilaine exclamation : « Je m'ennuie ! » Pauvre garçon ! Se peut-il qu'avec ton tempérament de feu tu sois un candidat à l'hypocondrie ? Hé ! Hé !... Que vont devenir ces joues couleur de pomme d'api, ces magnifiques mollets qui faisaient l'admiration du mince et fluet Isidore à la jambe de héron ? Je devine

ce qui t'attend à la prochaine rentrée. En te voyant littéralement fondu, consumé, réduit à ta plus simple expression, tes camarades, — cet âge est sans pitié, — te surnommeront, sois-en certain : « Triple-Sec » ou... quelque chose d'approchant.

Avoue que tu ne l'auras pas volé, car, — grand Dieu ! — comment peut-on s'ennuyer en vacances ?

Oh ! je sais bien que tu m'objecteras : « Tu en parles à ton aise, toi ! Tes parents sont dans le commerce et, pour te créer une occupation, tu les aides de ton mieux. Cela suffit pour te distraire. Et puis, tu habites en ville. Quand tu n'es pas retenu à la maison, tu te fais, au Patronage, l'auxiliaire de M. le Vicaire, tu prépares des pièces, tu transcris des rôles, tu colles des affiches et des moustaches, tu entreprends de longues randonnées et, à l'occasion, tu campes sous la tente avec les boys-scouts. Bref, tu es un heureux ! Quant à moi, que veux-tu que je fasse ? Mes devoirs de vacances ?... J'y travaille chaque matin. Mais après ?... Je vis quasi seul dans mon village. Pas d'autre collégien à six lieues à la ronde. Je fréquente volontiers le presbytère, M. le Recteur est si bon, si accueillant ! Songe cependant qu'il a des cheveux blancs et que je compte quinze printemps à peine... »

Certes oui ! mon cher Robert, je plains ton isolement ! Aussi bien, si je t'écris aujourd'hui en laissant courir ma plume à une allure quelque peu débridée, c'est pour venir causer fraternellement avec toi, te tenir compagnie quelques instants, dans ta solitude, et te suggérer une idée qui te la rendrait peut-être moins pénible.

Ecoute !... Encore un souvenir d'enfance qui m'a laissé une impression terrifiante et délicieuse à la fois.

As-tu jamais vu et entendu cet être extraordinaire qui se baptisait lui-même du nom d'*homme-orchestre* ?

Dussé-je vivre cent ans, je n'oublierai jamais la frayeur singulière qu'il me causa, lors de notre première rencontre.

Figure-toi un individu au teint bistré, basané, yeux noirs, barbe et sourcils noirs, — un Italien ou un tzigane, selon toute apparence, — la tête coiffée d'un énorme chapeau métallique aux reflets cuivrés, en forme de cône de sucre ou plutôt de pyramide tronquée dont les arêtes étaient garnies d'une infinité de clochettes minuscules tintinnabulant à qui mieux mieux. Sur le dos, une grosse caisse munie d'une paire de cymbales ; ces instruments étaient

reliés et mis en action par une courroie de cuir fixée au pied gauche de... l'artiste qui tenait, par surcroît, entre les mains, un rutilant accordéon orné de plaques de nacre et de simili-argent. Il est difficile de s'imaginer le vacarme que faisait, à lui tout seul, l'homme-orchestre. Les journaux rapportaient récemment que le dernier d'entre eux, découragé par les progrès de la T. S. F. et du piano automatique, était allé vendre son attirail chez un brocanteur. C'est dommage, car c'est un type réellement pittoresque qui disparaît !

Détail piquant, nous avions défense d'approcher le pauvre diable de trop près. D'habitude, en effet, il vendait la « bonne aventure », et nos mamans nous mettaient en garde contre les papiers multicolores, — des mensonges, nous disait-on (terme parfaitement exact), — qu'il portait suspendus par une ficelle à un bouton de sa veste : « L'avenir dévoilé pour deux sous, Messieurs, Dames ! » hurlait-il de temps à autre, entre deux morceaux de son répertoire.

Point n'était besoin de nous faire la recommandation de nous tenir à distance respectueuse de l'homme-orchestre. Dès qu'ils l'apercevaient, les moutards couraient à toutes jambes se cacher, qui derrière une porte, qui derrière les jupes de sa mère. Les plus braves ou les plus curieux se plaçaient dans l'embrasure d'une fenêtre dont ils soulevaient discrètement le rideau... Peu à peu, on s'enhardissait cependant, on regardait de tous ses yeux, on écoutait de toutes ses oreilles, et lorsque l'accompagnement n'était pas trop assourdissant, des bribes de romances patriotiques ou sentimentales, modulées d'une voix enrouée, parvenaient jusqu'à nous...

*Sentinelle, ne tirez pas !  
C'est un oiseau qui vient de Fran-an-ce !*

ou bien :

*Connais-tu le pays où fleurit l'oranger ?*

ou encore :

*Oh ! qu'elle est belle, ma Bretagne !*

... Et c'est là que je voulais en venir, mon cher ami.

Connais-tu, toi, non point le pays où fleurit l'oranger, mais celui qui t'a vu naître, la belle Bretagne, comme chantait l'homme-orchestre ? Veux-tu que nous parlions un peu d'elle ? Je me contente, pour cette fois, de te poser la question. A bientôt la suite de cette lettre déjà trop longue.

Pardonne-moi mon babillage. Je n'ai eu qu'un désir : te dérider, vieux misanthrope ! Y ai-je réussi quelque peu ? Si oui, tant mieux ! Gardons le sourire, mon cher Robert, même en vacances !

TON GRAND COUSIN, LE PHILOSOPHE.

## — AVIS —

*M. l'Econome fait savoir aux anciens et aux familles qu'il possède un compte-courant, selon qu'il suit :*

Abbé AUFFRET, prêtre, Saint-Pol-de-Léon.  
C/C, Rennes, 1917. 2817

★

*Nous avons omis d'insérer dans les Bulletins de Septembre-Octobre (Compte Rendu de la Réunion des Anciens) les petites feuilles d'adhésion à l'Association des Anciens Elèves (Cotisation régulière : 10 fr. ; pour les étudiants, 5 fr.) ; et d'abonnement au « Creisker » : (abonnement régulier : 6 fr. ; facultatif : 10 fr.).*

*Nous réparons aujourd'hui cet oubli, et nous insistons auprès des anciens pour qu'ils nous adressent leur cotisation le plus tôt possible.*

*La caisse de l'Association et celle du « Creisker » sont distinctes. Un versement de 10 francs seulement ne suffit donc pas.*

★

*Nous rappelons aux familles cet article du règlement :*

VISITES ET SORTIES. — *Les visites ont lieu pendant les récréations, jamais pendant les exercices religieux, les classes ou les études.*

*Sont seules admises à visiter les élèves, les personnes de leur famille ou celles qui sont autorisées par les parents. Les jeunes gens, même munis d'une autorisation des parents, ne peuvent voir les internes sans une permission spéciale du Supérieur.*

*Le troisième Jeudi de chaque mois, il y a une sortie générale. Cependant, les élèves dont la conduite ou le travail auraient laissé à désirer, peuvent être privés de cette*



*faveur. La moyenne des notes exigée, pour la sortie du mois, est déterminée par le conseil des professeurs et des surveillants.*

*Les élèves ne peuvent sortir que chez leurs parents ou des correspondants accrédités. Les élèves ne peuvent être admis comme correspondants.*

*A moins de raisons graves, nul ne peut sortir plus d'une fois par mois.*

*A l'occasion d'une première communion, d'un mariage ou d'un décès, une permission pourra être donnée, mais seulement lorsqu'il s'agit d'un frère ou d'une sœur, du père ou de la mère, des grands-parents. S'il s'agit de parents plus éloignés, il faut que ceux-ci habitent la même maison que l'élève.*

*Toute permission doit être demandée par lettre écrite, datée et signée des parents.*

## La Vie au Collège

### La Rentrée

La Rentrée s'est faite le lundi 4 Octobre. Les nombreux départs de Juillet dernier ont été largement compensés par une excellente rentrée. 75 nouveaux sont venus occuper les places laissées vides par les aînés.

Le départ de *M. l'Econome*, nommé curé-doyen d'Huelgoat, a occasionné quelques changements dans la liste du personnel enseignant.

*M. Auffret*, professeur de 4<sup>e</sup>, a été nommé économe ; *M. Paul Corre* a quitté la surveillance pour enseigner en 6<sup>e</sup> ; *MM. Armand Coulogner* et *Albert Pichon*, séminaristes, ont été nommés maîtres d'étude.

Voici la liste complète du personnel :

#### I. — DIRECTION :

*M. Mesguen*, chanoine honoraire, Supérieur.  
*M. Auffret*, sous-directeur, économe.

#### II. — ENSEIGNEMENT :

Philosophie : *M. Jacq.*  
Première : *M. Madec.*  
Seconde : *M. Quillévére.*  
Troisième : *M. Galès.*  
Quatrième : (Blanche), *M. Autret* ; — (Rouge) : *M. Guiriec.*  
Cinquième : (Blanche), *M. Riou* ; — (Rouge) : *M. Francis Tanguy.*  
Sixième : (Blanche), *M. Paul Corre* ; — (Rouge) : *M. Ollivier.*  
Septième : *Mlle Duot.*  
Huitième : *Mlle Gayouer.*  
Sciences, Mathématiques physiques et naturelles : *MM. Abily, Nicolas, Mazéas, Le Rue.*  
Anglais : *MM. Cozanet, Rolland.*  
Allemand : *M. Madec.*  
Histoire et Géographie : *MM. Le Roux, Coulogner.*  
Dessin : *M. Golias.*  
Musique : *M. Saccadas.*

#### III. — SURVEILLANCE :

*MM. Rolland, Coulogner, Pichon, Corre Jean, Le Rue.*

★★

Voici quels sont les dignitaires pour l'année 1926-1927 :

*Sacristains* : *Marcel Le Roux*, de Saint-Thégonnec, et *Yves Daniellou*, de Morlaix, tous deux élèves de philosophie.

*Réglementaires* : *Joseph Cren*, de Lampaul-Guimiliau, et *Louis Laizet*, de Scrignac, tous deux élèves de première.

*Président de dortoir* : *René Guilcher*, de Taulé.

*Présidents d'études* : 6<sup>e</sup>, *Vincent Prigent*, de Saint-Vougay, et *Jean Guerc'h*, de Saint-Pol ; — 7<sup>e</sup>, *Armand Lautrou*, de Camaret, et *Olivier Le Guern*, de Plouigneau ; — 8<sup>e</sup>, *Jean Pailler* et *André Pailler*, de Henvic.

## Adieux à M. l'Abbé FALHON

~~~~~

Le départ de *M. l'abbé Falhon*, économe du Collège, appelé par la confiance de Mgr l'Evêque à occuper la cure de Huelgoat, ne peut pas être l'objet pour le « *Creisker* » d'une simple mention à l'article « Nominations » ou « Nouvelles des Anciens ». Plus de trente ans de bonne amitié (nous étions condisciples de 6^e en 1893) m'ont désigné pour écrire ces adieux, au nom des maîtres et des élèves ; c'est avec joie que je m'acquitte d'une si douce mission.

C'est en août 1911 que *M. Falhon* reçut sa nomination

d'économe à l'Institution N.-D. du Creisker. Il y avait six mois que l'Institution était fondée en remplacement et continuation du pauvre vieux collège universitaire fermé en décembre précédent. Pendant quinze ans, M. Falhon a présidé, sous la haute direction de M. le Chanoine Floc'h, puis de M. le Chanoine Mesguen, aux destinées financières et matérielles du nouveau collège. Tâche obscure et terre-à-terre, dira-t-on; tâche primordiale aussi; car, pour les collèges comme pour des individus, *primum est vivere*; car, si les parents tiennent aux bonnes études, ils veulent tout aussi fermement la bonne santé des enfants.

Le nombre des élèves, qui a presque doublé de 1911 à 1926, témoigne que M. Falhon a bien rempli sa tâche, et a satisfait aux exigences premières des familles.

Mais ce serait bien mal connaître le prêtre qu'est M. Falhon, que de croire qu'il pût lui suffire de se renfermer dans ce domaine tout matériel. Si sa fonction lui interdisait la direction des consciences, la prérogative de directeur de la Congrégation, traditionnellement réservée au sous-principal, à l'économe, lui permettait de participer à l'éducation des collégiens. Car la Congrégation, c'est l'élite des élèves; sa prospérité, c'est le bon esprit et la discipline sauvegardés; c'est, par contre-coup, le succès des études assuré. Par son zèle, sa prudence, sa fermeté tempérée d'indulgence, M. Falhon a donné à la Congrégation une prospérité qu'elle n'avait jamais connue. Par là s'exerça son influence dans l'éducation, car promouvoir la dévotion à la Sainte Vierge, n'est-ce pas pousser à la pratique de toutes les vertus?

Nous, professeurs, nous gardons le souvenir d'un collègue affable, plein d'entrain aux heures de récréation.

Pour les Supérieurs, dont il a été l'intime collaborateur, je puis dire en quelle estime et amitié M. le Chanoine Floc'h tenait son économe, car je sais quelles étaient, pendant la guerre, ses angoisses, aux jours où les nouvelles du front se faisaient plus mauvaises.

Quant à M. Mesguen, il a dit dans son toast d'adieu ses regrets de perdre cet auxiliaire, cet ami, dont pendant sept ans, il n'avait eu qu'à se louer; toujours de bon conseil, toujours ferme, avisé et patient.

Puis-je oublier que M. Falhon a assumé la charge de la direction entière du collège, à la période finale de la maladie de M. Floc'h et dans l'intervalle entre sa mort et la

nomination de M. Mesguen? Il y dépensa *toutes* ses forces, je n'exagère rien.

★★

Diable! En me reculant un peu pour juger ces lignes, je leur trouve un petit air d'article nécrologique. Ma foi!... après tout, M. l'Econome est mort! Mais vive M. le Curé! *Ad multos annos!* lui avons-nous dit à Huelgoat, le 24 octobre, jour de l'installation. Oui, années nombreuses, plus encore années fécondes, c'est notre souhait. Le Bon Dieu a préposé M. Falhon d'une manière plus immédiate qu'avant à la culture et à la moisson des âmes. C'est un travail pénible. Il faudra éclairer des âmes obscures, attendre des âmes dures comme les rochers du Chaos, défendre peut-être les âmes simples et confiantes qui d'elles-mêmes viendraient à Jésus-Christ contre les ennemis obstinés du Sauveur. Quelle différence avec le terrain choisi d'âmes de collégiens! C'est pourquoi, à cette Messe d'installation, et en même temps à la chapelle du « Creisker », tous nous avons prié le Bon Dieu, Notre-Dame du Creisker et Notre-Dame des Cieux, Saint Yves, d'éclairer et de fortifier l'âme du nouveau Pasteur.

J. JACQ.

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

Le dimanche 10 Octobre, pour commémorer, selon les désirs de S. S. le Pape Pie XI, le second centenaire de la canonisation de Saint Louis de Gonzague, M. le Supérieur nous a entretenus de ce jeune saint, mort le 21 juin 1591, à l'âge de 23 ans, et qui fut un « ange de pureté » et un « ange de charité ».

Le jeudi soir, 14 Octobre, s'ouvrait la retraite, prêchée par M. l'abbé Grall, vicaire à Mespaul.

M. Rolland, le 31 Octobre, veille de la Toussaint, nous a parlé des Saints du Ciel, et M. Guiriec, le lendemain, a prononcé le sermon des morts.

MESSE DU SOUVENIR

Novembre : 21, jour de la Présentation de la Sainte Vierge au Temple.

Décembre : 11, samedi, Messe votive de la Sainte Vierge.

Novembre : jeudi 18, fête de la Dédicace des Basiliques des SS. Pierre et Paul.

Décembre : Dimanche 12, en la fête de Saint Corentin, patron de l'Œuvre des Vocations.



Retraite de Rentrée

M. l'abbé Charles Grall, vicaire à Mespaul, notre prédicateur de retraite, n'était pas un inconnu pour nous. En 1921, il nous avait prêché sur le Sacré-Cœur, au jour de sa fête, un sermon dont les aînés se souviennent.

C'est encore avec toute son âme de prêtre et d'ami des jeunes que M. l'abbé Grall est venu cette année parmi nous. Du jeudi soir 14 Octobre au dimanche 17, en des instructions simples, vivantes, entremêlées de souvenirs personnels, agrémentées de comparaisons familières qui aidaient les plus petits à mieux comprendre, — bref, de charmantes causeries, — le prédicateur nous a entretenus du salut, du péché, de la mort, de la prière, de la paresse, de l'indiscipline, de la pénitence et de l'Eucharistie.

Puis, le dimanche, à la Grand'Messe, chantée par M. l'abbé Mazé, Directeur de l'Ecole libre de Landivisiau (1), un beau sermon de persévérance sur le thème de la parabole du jeune homme riche.

Ancien élève et ancien professeur de la maison, M. l'abbé Grall était autorisé, pour parler à un auditoire de collégiens. Qu'il soit assuré que le bon grain semé à l'Institution N.-D. du Creisker durant ces jours bénis de la retraite, portera des fruits.

Daïgne M. l'abbé Grall trouver ici l'expression de notre pieuse reconnaissance. Que le Bon Dieu bénisse ses efforts et que N.-D. du Creisker lui soit en aide !

X...

(1) M. Grall et M. Mazé furent prisonniers en Allemagne pendant la Grande Guerre. Ils se trouvèrent dans le même camp de concentration, où ils eurent pour compagnon de captivité le R. P. Jan, Supérieur de l'Ecole apostolique d'Haïti. De ces mauvais jours est née une fraternelle et durable amitié.

La Vie Intellectuelle



MOIS D'OCTOBRE 1926

— PLACES DE COMPOSITIONS —



PREMIÈRE. — *Version latine* : 1. L. Touanen ; 2. Ricon ; — *Version grecque* : 1. Cren ; 2. L. Touanen ; — *Thème latin* : 1. Laizet ; 2. Cren.

SECONDE. — *Composition française* : 1. Le Treut ; 2. A. Thien ; — *Version latine* : 1. Senneville ; 2. Lautrou ; — *Version grecque* : 1. Taniou ; 2. Guerc'h.

TROISIÈME. — *Version latine* : 1. H. Berre ; 2. Quéguiner ; — *Narration* : 1. Jézéquel ; 2. Chapel ; — *Version grecque* : 1. Guyader ; 2. Mesguen.

QUATRIÈME BLANCHE. — *Version latine* : 1. A. Sévère ; 2. Feutren ; — *Narration* : 1. Gélébart ; 2. Guirriec ; — *Version grecque* : 1. Sévère ; 2. Gélébart.

QUATRIÈME ROUGE. — *Version latine* : 1. Grall et Palud ; — *Narration* : 1. Roualec ; 2. Corderoch ; — *Version grecque* : 1. Goasglas ; 2. Cloâtre.

CINQUIÈME BLANCHE. — *Orthographe et Analyses* : 1. Guyomarc'h ; 2. Le Denn ; — *Version latine* : 1. Grall ; 2. Le Denn ; — *Narration* : 1. Quiviger ; 2. Le Reste.

CINQUIÈME ROUGE. — *Version latine* : 1. Bertévas ; 2. Abjean ; — *Orthographe* : 1. J.-M. Kerdilès ; 2. Y. Kerdilès ; — *Narration* : 1. Thébaud ; 2. Abjean ; — *Thème latin* : 1. Bihan ; 2. Lavalou.

SIXIÈME BLANCHE. — *Orthographe* : 1. Person ; 2. Proust ; — *Narration* : 1. Manac'h ; 2. Proust ; — *Orthographe* : 1. Proust ; 2. Kerjean.

SIXIÈME ROUGE. — *Orthographe* : 1. Quéméneur ; 2. F. Rolland ; — *Narration* : 1. Soyer ; 2. J. Jourden ; — *Orthographe* : 1. Quéméneur ; 2. F. Rolland.

SEPTIÈME. — *Examen de rentrée* : 1. J. Galès ; 2. R. Tembouret ; — *Orthographe* : 1. L. Bohic ; 2. B. Le Rue ; — *Écriture* : 1. L. Urien ; 2. V. Créac'h ; — *Narration* : 1. Tembouret ; 2. Guillermin.

HUITIÈME. — *Orthographe* : 1. Y. Jourden ; 2. J.-F. Quiviger ; — *Analyse* : 1. Y. Jourden ; 2. V. Créac'h ; — *Arithmétique* : 1. Y. Jourden ; 2. P. Quernié.

NEUVIÈME. — *Lecture* : 1. F. Quiviger ; 2. J. Pleyber ; — *Écriture* : 1. L. Quéré ; 2. F. Quiviger ; — *Arithmétique* : 1. J. Pleyber ; 2. F. Quiviger.

— TABLEAU D'HONNEUR —

Classes de Philosophie et de Mathématiques Élémentaires

1. L. Sévère ; 2. Birien et Daniellou ; 4. Guézennec ; 5. Le Bihan ; 6. Le Roux ; 7. Coat ; 8. Miossec ; 9. Abgrall ; 10. Baron ; 11. Laviec ; 12. Le Parc.

Première. — 1. Laizet ; 2. Guilcher ; 3. Quéré ; 4. Dosser ; 5. Ricou ; 6. Prigent ; 7. Quémec'h et Autret.

Seconde. — 1. J. Pailler ; 2. Le Guern ; 3. Gorrec ; 4. Marion ; 5. Guillerm ; 6. Evillard ; 7. Morvan ; 8. Senneville.

Troisième. — 1. Péron ; 2. Mesguen ; 3. J. Guyader ; 4. Quéguiner ; 5. Rannou ; 6. H. Berre, Quéau, A. Rolland.

Quatrième Blanche. — 1. A. Sévère ; 2. Feutren ; 3. Abgrall ; 4. Caroff ; 5. Pouliquen ; 6. A. Bellec et Kervian.

Quatrième Rouge. — 1. Rolland ; 2. Grall ; 3. Cloâtre ; 4. Goasglas ; 5. Corderoch ; 6. Guyader ; 7. Nicol ; 8. Moal ; 9. Sévéléder ; 10. Bléas ; 11. Le Bihan ; 12. Roualec ; 13. L. Favé ; 14. Le Paih.

Cinquième Blanche. — 1. F. Abgrall ; 2. Guillou.

Cinquième Rouge. — 1. Bihan ; 2. Bertévas ; 3. Boulé ; 4. Déroff ; 5. Goulard ; 6. Seité et Diraison ; 8. Lotrus ; 9. Abjean et Cocaign ; 11. Kerroc'h ; 12. Kerdilès.

Sixième Blanche. — 1. Tardivel ; 2. J.-F. Riou ; 3. Proust ; 4. Cessou et Kerjean ; 6. Manac'h ; 7. Tallec ; 8. Le Roux ; 9. Glémarec ; 10. J. Créac'h ; 11. Jourden ; 12. Sibiril.

Sixième Rouge. — 1. Autret ; 2. Pleyber ; 3. Quémeneur ; 4. Guivarc'h ; 5. Roland ; 6. J. Auffret ; 7. Jestin ; 8. Guerc'h, Guégan, Guével ; 11. Moal ; 12. Perrot ; 13. Le Dain ; 14. Delahaie.

Septième. — 1. Tembouret ; 2. Richard ; 3. J. Galès et J. Guillerm ; 5. Cl. Quéré.

Huitième. — 1. Jourden ; 2. Quéré ; 3. Kerhoas ; 4. Quiviger ; 5. de Kermenguy.

Neuvième. — Pleyber.

Année Scolaire 1925-1926

BACCALAURÉATS. — Sessions de Juillet-Octobre 1926

La Session d'Octobre est venue compléter de très heureuse façon les beaux résultats de la Session de Juillet.

— ANCIENS ADMISSIBLES (1925). — 3 présentés, 3 reçus

CLASSE DE PHILOSOPHIE. — Reçu : Emile Moreau, de Saint-Pol-de-Léon.

CLASSE DE MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES. — Reçu : Victor Roualec, de l'Île-de-Batz.

CLASSE DE PREMIÈRE. — Reçu : Marc Boubennec, de Landivisiau.

ANNÉE SCOLAIRE 1925-26

CLASSE DE PHILOSOPHIE. — 13 présentés, 13 admissibles, 12 reçus.

Reçus : Louis Berre, de Plouigneau ; Joseph Cadiou, de Landivisiau ; Henri Chapel et René Chapel, de Saint-Pol-de-Léon ; Jean Coat, de Pleyber-Christ ; Pierre Coïc, de Carhaix ; François Dessommes, de Morlaix ; Henri Guillerm, de Santec (*Mention Assez Bien*) ; François Guivarc'h, de Landivisiau ; Marcel Lintanf, de Morlaix ; Louis Plassard, de Chateaufort-du-Faou ; Gabriel Pont, de Plouescat (*Mention Assez Bien*).

Admissible : René Bagot, de Saint-Pol-de-Léon.

CLASSE DE MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES. — 5 présentés, 4 admissibles, 4 reçus.

Reçus : Antoine Kerrien, de Landivisiau ; Jean-Louis Laviec, de Morlaix ; Auguste Lintanf, de Morlaix ; René Madec, de Landivisiau.

CLASSE DE PREMIÈRE. — Section A. — (Latin-Grec). — 18 présentés, 16 admissibles, 14 reçus.

Reçus : François Abgrall, de Landivisiau ; Louis Birien, de Taulé (*Mention Assez Bien*) ; Jean Corre, de Plouescat ; Alain Jacq, de Saint-Pol-de-Léon ; Yves Jaffré, de Collorec ; Jean Juzeau, de Morlaix (Saint-Martin) ; Jean Kernéis, de Brest ; Jacques Kerrien, de Henvic ; Jean Le Baut, de Plonévez-du-Faou ; Yves Le Bihan, de Taulé ; Marcel Le Roux, de Saint-Thégonnec (*Mention Assez Bien*) ; Yves Miossec, de Guiclan ; Léon Normand, de Guiclan ; Louis Sévère, de Plouénan (*Mention Assez Bien*).

Admissibles : Paul Guyader, de Landerneau ; Joseph Pouliquen, de Guiclan.

Section C. — (Latin-Sciences). — 5 présentés, 5 admissibles, 5 reçus.

Reçus : Etienne Baron, de Saint-Cado ; René Coat, de Pleyber-Christ (*Mention Assez Bien*) ; Yves Daniellou, de Morlaix (*Mention Assez Bien*) ; François Guézennec, de Ploujean ; Yves Kerrien, de Landivisiau.

Section D. — (Sciences-Langues). — 2 présentés, 2 admissibles, 2 reçus.

Reçus : Paul Laviec, de Morlaix ; René Le Parc, de Paimpol (Côtes-du-Nord).

Au total pour les sessions de juillet-octobre 1926 sur 46 candidats présentés, 43 admissibles (soit 93,5 %), et 40 (soit 87 %) définitivement reçus, dont 7 avec Mention.

Page Bretonne



AR BÉDEN

*Al labouz hon dihun abred
Hag he gan dudiuz a venn freuza an noz :
Jezus ro da glevet d'an Ene zo kouzket :
Hag her galv d'ar vuez e gloar ar Baradoz.
Deut primm euz ho kwele er maez
Hejit ar gorregez ho talc'h re hir eno ;
Reizet ha dinam, ho lagad var evez,
Savit : tostât a ran, var ho kaloun me' sko.
Gwelomp eta ar sklerijen,
Kassomp var zu Doue hon dourn hag hor sellou,
Welomp har hirvoudomp : beoder ar beden
A bella ar c'houzket hag a bign d'an Envou.*

A. H.



LA PRIÈRE

(Traduction)

*L'oiseau vigilant nous réveille
Et ses chants redoublés semblent chasser la nuit :
Jésus se fait entendre à l'âme qui sommeille,
Et l'appelle à la vie, où son jour nous conduit.
Quittez, dit-il, la couche oisive
Où vous ensevelit une molle langueur ;
Sobres, chastes et purs, l'œil et l'âme attentive ;
Veillez : je suis tout proche et frappe à votre cœur.
Ouvrons donc l'œil à la lumière,
Levons vers ce Sauveur et nos mains et nos yeux,
Pleurons et gémissons : une ardente prière
Ecarte le sommeil et pénètre les cieus.*

(J. RACINE).



La Vie Artistique

(1926-1927)

CONFÉRENCES SUR L'HISTOIRE DE L'ART

(3^e ANNÉE)

L'ART GOTHIQUE, par M. Heuzé, architecte diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

1^{re} Conférence. — Jeudi 28 octobre 1926, à 15 heures :

a) Eglises ; b) Monastères ; c) Fortifications ; d) Maisons du XII^e au XV^e siècle.

2^e Conférence. — Jeudi 27 janvier 1927, à 15 heures :

Le style Louis XII, la sculpture et la décoration du Moyen-Age, bref, l'Imagerie.

LA PEINTURE (suite), par M. Masseron, avocat, lauréat de l'Académie Française :

1^{re} Conférence. — Dimanche 28 novembre, à 16 heures :

Venise et l'Art Vénitien.

2^e Conférence. — Dimanche 20 février, à 16 heures :

Léonard de Vinci (1452-1519), et Raphaël (1483-1520).

LA MUSIQUE D'ÉGLISE, par M. l'abbé Le Berre, recteur de Saint-Melaine, à Morlaix :

1^{re} Conférence. — Dimanche 19 décembre, à 16 heures :

La Musique polyphonique (avec le concours de la Chorale de Saint-Melaine).

2^e Conférence. — Dimanche 3 mars, à 16 heures :

Le Plain-Chant (avec le concours de la Chorale de Saint-Melaine et de la Schola du collège).

★★

On peut se procurer des cartes d'entrée à la Conciergerie du Collège.



Les Œuvres au Collège

CONFÉRENCES NOTRE-DAME DU CREISKER

LES ELECTIONS AU CERCLE D'ETUDES

Le Dimanche 31 Octobre, le Cercle d'Etudes de l'Institution rouvre ses portes. Dans une salle de classe, M. Madec convoque les élèves de philosophie et de mathématiques élémentaires, ainsi que les six élèves de première, membres du Cercle depuis l'année dernière. Il s'agit tout d'abord de procéder à des élections complémentaires pour remplir les vides causés par le départ des aînés. Inutile de dire que la campagne électorale a commencé depuis déjà quelques jours : des noms ont circulé de groupe en groupe, on a supputé les chances de tel ou tel, on s'est livré au petit jeu des conjectures. Mais tout s'est passé dans le plus grand calme, et le surveillant de cour n'a pas eu à intervenir pour réprimer des écarts de langage ou de conduite. Voici le moment du vote : les élèves, l'un après l'autre, mettent leur bulletin dans l'urne, sous l'œil vigilant de notre Directeur qui assure la régularité des opérations. Le dépouillement se fait rapidement et ne cause, semble-t-il, ni surprise ni déception. Aussi la proclamation des résultats est-elle accueillie par une longue salve d'applaudissements. Voici les noms des heureux élus : en Première, *Cren, Congar, Taniou, Dosser, Doher, Guillerme* et *Tran-Bà-Chi* ; en Seconde, *Morvan, Rolland, Fouillard, Le Moal, Lintanf* et *Thien*.

Le Cercle maintenant est au complet. Il ne reste plus qu'à élire les membres du Bureau. L'opération a lieu le lendemain même, 1^{er} Novembre. *L. Sévère*, élève de philosophie, est élu président à la presque unanimité des voix : il a, on le sait, toutes les qualités requises pour remplir dignement l'importante fonction de président. Il sera secondé dans sa tâche par *Le Bihan*, nommé Vice-Président. Les finances du Cercle sont confiées à *P. Laviac*, connu de tous pour sa probité, et la garde des livres à *Guézennec*, élève rangé et soigneux. Comme il convenait, paraît-il, la fonction de secrétaire est dévolue à deux élèves de première : *Cren* et *Congar*, chargés de rédiger les comptes rendus des séances. Cette tâche assez ingrate, ils s'efforceront de la remplir le moins mal possible ; ils comptent d'ailleurs sur l'indulgence des lecteurs du « Creisker », qui ont toujours fait bon accueil aux rapports des secrétaires.

Et maintenant, les amis, au travail, et que Notre-Dame du Creisker nous protège et nous guide !

Les Secrétaires : CREN et CONGAR.

Le Coin des Anciens

Nous publions ici les nouvelles (deuils, naissances, mariages, succès, etc...), qui intéressent la grande famille du Creisker, et qu'on veut bien nous faire parvenir. S'il y a des omissions, — et nous n'en doutons pas, — qu'on veuille bien nous excuser. Le Secrétaire demande seulement qu'on l'aide à accomplir sa tâche : il reçoit avec reconnaissance toutes les communications.

DEUILS :

Nous recommandons aux prières des Anciens et de nos amis :

M. l'abbé *Béchu*, chapelain des Religieuses de la Miséricorde, à Landerneau, décédé le 5 septembre, à l'âge de 77 ans.

M. James *Mège*, oncle de Michel et de James Mège, décédé à Kerserho (Taulé), le 22 août.

M. Claude *Caroff*, grand-père de Jean Cessou, élève de 6^e, décédé à Guimiliau, le 31 août.

M. Robert *Grall*, ancien élève, décédé à Saint-Pol, le 19 août.

Sœur Anne-Marie Saoût, en religion *Sœur Dominique*, Religieuse Ursuline, décédée à Saint-Pol-de-Léon, le 5 septembre.

Madame *Loaëc*, mère de Jean Loaëc, décédée à Plouénour-Trez, le 4 septembre.

M. *Bertrand de Parscau*, ancien élève du Cours de préparation à l'Ecole Navale à l'Institution N.-D. du Creisker (1916), sous-lieutenant, tué au Maroc fin juillet 1926.

M. *Claude Godec*, oncle de Jean Godec, élève de 3^e, décédé à Plouénan.

Madame *Caroff*, grand'mère de Jean Cessou.

M. Yves *Le Bihan*, grand-père de Yves Le Bihan, élève de philosophie, enterré à Taulé, le 12 octobre.

Madame *Gosselin*, tante de Nicolas et Vania Lebedeff, élèves de 1^{re} et de 7^e, décédée à Bayeux, le 10 octobre 1926.

Madame *Le Sauz*, sœur de Sœur Louis, religieuse au Collège, décédée à Tréonin-le-Sourn (Morbihan).

M. L. *Pénvidic*, grand-oncle d'Alain Abalain, élève de 4^e, décédé à Plouescat et enterré le 3 novembre.

M. l'abbé *Guégan*, professeur à l'Ecole Saint-Yves de Quimper, recommande aussi aux prières des Anciens Mademoiselle *Marie Corre*, domestique dans sa famille depuis 68 ans, décédée à Morlaix, le 7 août, à l'âge de 84 ans.

Madame *Vicilles-Cazes*, décédée à Saint-Pol-de-Léon.
De Profundis.

NAISSANCES :

Nous adressons nos compliments et nos vœux à :

M. Paul *Quentel*, pharmacien à Brest (11, rue Louis-Pasteur), à l'occasion de la naissance de son second fils, *Jean*. — 22 Juillet.

M. Jean *Scudeller*, surnuméraire de l'Enregistrement à Orbec-en-Auge (Calvados), à l'occasion de la naissance de son second fils, *Jacques*. — 30 Juillet.

M. Jean *Lagadec*, de Plouescat, à l'occasion de la naissance de sa fille *Annik*. — Brest, 32, rue Ernest-Renan, 8 Octobre.

MARIAGES :

Nous avons appris le mariage de :

Mlle Marie *Roche*, fille de notre ancien professeur, avec M. André *Corbel*, attaché à la Banque de France à Saint-Lô. — (3 Août, église paroissiale de Taulé).

Mlle Renée *Le Guen*, sœur de Louis Le Guen, élève de seconde, 1926, avec M. Hervé *Perchec*. — (Douarnenez, 8 Septembre).

M. Michel *Kerneis* (cours 1917), ingénieur des Arts et Manufactures, avec Mlle Camille *Kair*, fille de M. *Kair*, inspecteur général des Colonies. — (Brest-Recouvrance, église Saint-Sauveur, 14 Septembre).

M. Jean *Lucas*, fils de notre ancien professeur, avec Mlle Yvonne *Fille*. — (Morlaix-Cuers (Var), 21 Août).

Mlle Françoise *Péron*, sœur de M. l'abbé Yves *Péron*, séminariste, et de René *Péron*, élève de 5^e, avec M. Louis *Febvre*. — (Saint-Martin-des-Champs, 24 Août).

M. Emile *Cueff* avec Mlle Jeanne-Alanic *Orven*. — (Pont-Aven, 22 Septembre).

M. Jean-Louis *Ollivier*, frère de Michel *Ollivier*, ancien élève, 1926, avec Mlle Marie-Herveline *Creff*, de Plougar. — (20 Septembre).

Mlle Carmen *de Cotignon*, sœur de Michel de Cotignon, élève de 1^{re}, avec M. Bauldry de Bray. — (Roscoff, 30 Septembre 1926).

M. Jean-Joseph *Caraës*, de Lannilis (cours 1915), docteur-médecin à Coray, avec Mlle Odey, de Lannilis. — (25 Septembre).

Mlle Marguerite *Goarant*, sœur de Jean-Claude Goarant, élève de 1^{re}, avec M. Jean-Marie Paugam, de Plouvorn. — (14 Octobre).

M. *Batany*, ancien surveillant à l'Institution N.-D. du Creisker. — (Plouneour-Trez, le 21 Septembre).

M. Pierre *Dréno* (cours 1916), receveur de l'Enregistrement à Bussière-Badil (Dordogne), avec Mlle Marie *Chayrès*, de Barsagol (Aveyron). — (25 Août 1926).

M. Louis *Autret*, frère de Jean Autret, élève de 1^{re}, avec Mlle Anne-Marie *Péron* (Plouénan, 3 Novembre). — Mariage béni par M. Quillévé, professeur de Seconde.

M. *Le Sann*, frère de M. l'abbé Laurent Le Sann (Plougoulin, 3 Novembre). — Mariage béni par M. Mazéas, professeur de Sciences.

Mlle *Moal*, nièce de M. l'abbé Moal, recteur de Plouégat-Guerrand, avec M. B. *Seité*. — (Saint-Pol, 3 Novembre).

Mlle *Lucas*, petite-fille de M. Lucas, professeur honoraire de la Maison, fille de l'un de nos Anciens, M. Cl. Créac'h, négociant en vins à Saint-Pol, avec M. *Séité*, de Roscoff. — (Saint-Pol, 4 Novembre).

NOMINATIONS :

M. l'abbé *Ernest Pape* (cours 1916), vicaire à Sainte-Madeleine de Verneuil-sur-Avre (Eure), a été nommé curé de La Roussière et de Gisay (diocèse d'Evreux). — 8 Août.

★ ★

Par décision de Mgr l'Evêque de Quimper, ont été nommés :

Directeur des Retraites de la Salette, autorisé à porter la mosette de Doyen, M. l'abbé *Lein*, chapelain. — 13 Août.

Recteur de Pont-Aven, M. l'abbé *Joseph Tanguy*, professeur au Grand Séminaire de Quimper. — 9 Septembre.

Recteur de Plogonnec, M. le Chanoine *Léon*, professeur au Grand Séminaire. — 17 Septembre.

Curé-Doyen d'Huelgoat, M. l'abbé *Falhon*, économiste à l'Institution N.-D. du Creisker. — 8 Octobre.

Econome à l'Institution N.-D. du Creisker, M. l'abbé *Auffret*, professeur.

Professeur à l'Institution N.-D. du Creisker, M. l'abbé *Paul Corre*, maître d'étude.

Curé-Doyen de Fouesnant, M. l'abbé *G. Grall*, recteur de Landunvez. — 8 Octobre.

Vicaire à Brasparts, M. l'abbé *Stanislas Jaffrès*, vicaire à Plougouven. — 8 Octobre.

Vicaire à Primelin, M. l'abbé *Auguste Baron*, maître d'étude à l'Institution N.-D. du Creisker.

Recteur du Conquet, M. l'abbé *Le Chat*, aumônier de l'Ecole des Frères à Landerneau, ancien maître d'étude.

★★

Armand Coulogner, de Pleyber-Christ, sous-diacre de la dernière ordination, et *Albert Pichon*, clerc minoré, de Guiclan, ont été nommés surveillants à l'Institution N.-D. du Creisker.

Joseph Lagadec et *Paul Pleiber*, de Plouescat, sous-diacres, ont été nommés surveillants à Bon-Secours (Brest).

SUCCES AUX EXAMENS :

Lucien Glérant, de l'Île-de-Batz (cours 1921), est admis à l'Ecole de Médecine navale de Bordeaux.

Etienne Briand, de Morlaix (cours 1920), est reçu à l'Ecole Navale.

Jean Quiniou, de Gouesnou (cours 1925), a été reçu premier au concours d'admission à l'Ecole de Santé de Bordeaux.

Nos sincères félicitations.

◆ ◆ ◆

Correspondances et Nouvelles

Nous sommes particulièrement heureux d'annoncer aux Anciens que Mgr L'ÉVÊQUE a bien voulu accepter de présider notre Réunion annuelle de l'année prochaine, à l'occasion du centenaire de la mort de M. PERON, ancien principal du Collège de Léon, et de prononcer le discours d'usage.

★★

Luc Rapine nous a encore envoyé de ses nouvelles. Toujours comptable à La Chefferie, il loge actuellement dans une chambre meublée. Il s'est engagé dans une société sportive civile de Marrakech, où il fera du foot-ball cet hiver. Les prochains matches lui fourniront une excellente occasion de poursuivre la visite du Maroc... Le missionnaire qui officie à la petite chapelle de Guéliz est un Breton, avec qui notre ami n'a pu encore faire connaissance... (Septembre 1926).

Les coloniaux continuent à donner l'exemple. Deux longues lettres nous sont parvenues le mois dernier de l'Afrique.

Jean LE PARC, *Commis des Services Civils*, *Fort Lamy*, *Colonie du Tchad* (via *Paris-Etranger*), nous écrit « six mois après son départ de France ». De son « long voyage à travers l'Afrique Equatoriale française », il nous donne, en huit longues pages intéressantes, « une relation qui sera — il l'espère — bien accueillie » et qu'il se propose de continuer. Il déclare d'ailleurs s'acquitter par là d'une « dette » envers « ceux qui, avant lui, ont écrit dans le « Creisker » des articles si intéressants sur la vie aux Colonies », et qui ont, dit-il, « sans doute beaucoup influé » sur sa « vocation coloniale ».

«... Le 18 au matin, j'arrive à Bordeaux : le *Tchad*, qui doit m'emmener en Afrique, est accosté à quai. Il est sous pression et les cheminées vomissent d'énormes volutes de fumée. Je le visite sommairement, et m'en vais effectuer, en compagnie de *Louis Perrien* qui doit embarquer avec moi, les achats indispensables à toute personne qui va faire à la colonie un séjour plus ou moins long. Ils nous absorbent toute la journée et, le soir, quand

l'heure du départ a sonné, il nous semble avoir passé seulement deux ou trois heures dans la capitale des provinces du Sud-Ouest !

« L'heure est grave ; elle est triste aussi ! De nombreuses mères, sœurs, femmes ou fiancées sont là qui pleurent, tandis que ceux qui, tout à l'heure, ne seront plus que des exilés, se compriment et sourient malgré eux, pour donner du courage à celles qui n'en ont plus. Il est bien dur, en effet, de quitter la France ; le cœur s'étreint, et l'on sent qu'il y a là des racines qui vous attachent et qu'il faut briser, arracher !... Le bateau s'éloigne lentement dans la nuit et, là-bas, sur les quais, des mouchoirs et des mains s'agitent... Hélas ! c'est fini ! Au revoir ! dans deux ans !... »

« 23 Mai. — Nous voici en pleine mer. Beaucoup sans doute redoutaient la fureur capricieuse du Golfe de Gascogne ! Pour une fois, il voulut se montrer clément et nous épargner cette sensation désagréable que l'on a lorsque force est de payer à la mer un tribut inévitable. Les côtes du Portugal se profilent là-bas, à notre gauche, sous le ciel bleu, tourmentées et nues, grillées par le soleil.

« Vers le cinquième jour, nous perdons la terre de vue et ne la retrouverons que dans trois jours, à Dakar, où nous passerons une nuit et une matinée.

« A l'arrivée, le 25 mai, nous sommes charmés par la coquetterie de cette ville blanche comme un linceul. Malheureusement, l'ombre manque ; la chaleur est torride : c'est l'apprentissage de la vie coloniale qui commence. Plus nous avancerons vers l'Equateur, et plus la chaleur sera lourde, et nous verrons jusqu'à 40° à Konakry, à huit heures du matin. Malgré tout, nous descendons à terre pour visiter cette perle africaine où les maisons sont des villas à ce point enfouies sous la verdure qu'il faut vraiment savoir qu'une ville est là pour ne pas en douter.

« Pour la première fois, je me régale de fruits africains : ananas à un sou la pièce, noix de coco à un franc la douzaine. Plus au sud, la végétation se fera encore plus dense, et il faudra arriver jusqu'à Matadi, dans le Congo belge, pour retrouver une région presque désertique ; le fleuve Congo coule alors entre un serpent de collines arrondies, sœurs en pauvreté de nos landes bretonnes : Matadi a grandi sur un de ces pitons qui, le matin et le soir, pendant les courtes aurores et les légers crépuscules,

se mirent dans les eaux du fleuve ; c'est la ville du soleil par excellence, l'étuve de la grande Afrique !

Deux jours de repos dans cette fournaise, et nous prenons la direction de Kinshasa, où va nous conduire le petit chemin de fer du Congo belge, chef-d'œuvre d'art et d'audace, qui joint les qualités de l'express à celles du funiculaire, selon qu'il descend les rampes ou les grimpe jusqu'à 700 mètres, à Thysville, par exemple, en se jouant des courbes et des précipices.

Partis le 9 de Matadi, nous arrivons le 11 à Kinschasa. En face, c'est, dit-on, la plaine de Brazzaville : une traversée de vingt minutes sur un antique bateau à bois et à palettes, et nous mettons enfin le pied sur un sol français ! L'emblème national flotte sous la brise venue de l'Est par le couloir du fleuve, et des visages amis nous sourient : pour la première fois de ma vie, je crois avoir compris le sens du mot *Fraternité* ! et celui de *Patrie* !

« C'est dans le cadre enchanteur de Brazzaville, bordée de palmiers et d'arbres divers qui fournissent, aux heures brûlantes de la journée, une ombre claire et rafraîchissante où l'on respire à son aise, que Perrien et moi avons attendu le départ du bateau qui devait, péniblement, nous conduire vers notre but, par le fleuve géant de l'Afrique : le Congo... »

(A suivre).

Le P. Nicolas *Moysan*, de Bodilis (cours 1917), des Pères du Saint-Esprit (Chevilly, Seine), nous a écrit aussi « à bord de l'*Elizabeth-Ville*, 3^e Sud, le 15 Septembre, en la fête de N.-D. des Sept-Douleurs », une charmante relation de sa « traversée Anvers-Matadi, sans escale... ». Nous en extrayons les principaux passages :

« ... Dix-huit jours sans toucher terre, sans la voir pour ainsi dire !... C'est un bateau belge qui nous a emmenés au pays d'Afrique, et nous nous y sommes très bien trouvés. Nous avons eu toutes facilités pour dire la Messe chaque jour. Les dimanches, nous avons même chanté la Messe et prêché... »

« Parmi les passagers, il y a un grand nombre de jeunes gens « très bien » sortant des écoles catholiques et qui s'en vont pour la première fois aux Colonies ; beaucoup d'ouvriers aussi qui quittent le pays pour trouver ailleurs plus de travail et un meilleur salaire ; et puis trois jeunes Pères qui allons vers la Terre Promise, cette belle terre africaine où les pauvres Noirs nous attendent.

« Partis le 31 août d'Anvers, nous avons longé les côtes bretonnes le lendemain : un brouillard épais nous empêchait d'apercevoir ce beau pays que je quittais pour si longtemps, pour toujours peut-être ! Le soir, la mer commence à « chahuter », comme dit le Parisien, et le lendemain matin, nous étions dans le Golfe de Gascogne. « Il est tranquille », disent les vieux. — C'est possible, mais d'une tranquillité plutôt relative, et je croirais volontiers que tout est relatif ici-bas ! Je sens au fond de mes entrailles des révolutions intimes qui ne présagent rien de bon... Avant midi, j'ai donné mon déjeuner aux poissons ; le dîner le suit de près ! Mes compagnons sont sans pitié et se moquent de moi : « pour un ancien marin, c'est un peu fort ! Trois ans dans la marine !... » Hélas ! que répondre ? Je baisse la tête et je soupire. Les paroles du psalmiste me reviennent en mémoire : « *Ascendunt usque ad cœlos et descendunt usque ad abyssos : anima eorum in malis tabescebat; moti sunt sicut ebrius, et omnis sapientia eorum devorata est...* » C'est bien vrai : plus un brin d'intelligence, et, au fond, un sentiment indéfinissable : *anima in malis tabescebat* ! Certainement, le psalmiste a eu le mal de mer !!!

« La nuit porte conseil... Le lendemain, nous longeons déjà les côtes du Portugal : la mer est calme et bleue ; un beau soleil dissipe les brumes et chasse tous les souvenirs sombres. La joie reparaît : « *statuit procellam... et letati sunt quia siluerunt* ». Il fait chaud et bon, on se sent vivre : *mirabiles elationes maris* !

« Gibraltar, Casablanca, Mauritanie... défilent au loin. Nous suivons sur la carte, car la mer nous entoure de partout ; elle bleuit un peu, et c'est tout. Si le soleil ne montait pas à l'horizon, si la chaleur n'augmentait pas, nous ne saurions pas que nous approchons de l'Equateur. Rien ne vient rompre la monotonie du grand Océan. La mer est belle, vue du Champ de la Rive ; mais quand on la contemple depuis huit jours sans rien voir d'autre, on est très heureux d'avoir une diversion : c'est avec une joie enfantine qu'on aperçoit un bateau au loin ; on se précipite pour regarder les dauphins ou les marsouins qui suivent le navire : ils sont d'ailleurs beaux, et font des sauts si nombreux et si gracieux que l'on se demande si ce n'est point par vanité ! Un autre jour, ce sont les poissons volants que l'on prend pour des oiseaux : ils

volent sur quelques centaines de mètres, d'un vol léger et rapide qui rappelle celui de l'hirondelle !

« Mais il commence à faire chaud ! Le 7 Septembre, nous sommes aux Tropiques : il faut se revêtir du casque pour arrêter les rayons perfides du soleil, qui mettent la tête en ébullition. Le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, nous apercevons les collines qui gardent l'entrée de Dakar ; nous mettons nos soutanes blanches, nous transpirons, nous sommes en nage... si cela continue !... Cela ne continuera pas ! Le soir, nous avons un grand orage devant Dakar, qui rafraîchit la température..

(A suivre).

De Joseph Queinnec (cours 19), Services Civils, Lao-Kay (Tonkin) :

27 Septembre 1926. — « Un numéro du *Creisker* de Janvier, si je ne me trompe, avait annoncé que je partais pour l'Indo-Chine au début de cette année ; j'ai fait insérer une note rectificative, étant donné qu'à ce moment je ne connaissais pas encore les résultats d'un concours auquel je m'étais présenté en Novembre 1925, après une préparation tellement rudimentaire que le succès était fort problématique.

« Mais la fortune sourit, paraît-il, aux audacieux, car me voilà depuis près de deux mois en Indo-Chine, dans l'Administration des Services Civils. J'ai quitté Marseille le 2 Juillet sur le *Fontainebleau*. Tout se passa normalement jusqu'au 12 Juillet où, vers midi, et à quelques milles de Djibouti, l'on s'aperçut que le feu était à bord ; on crut d'abord à un accident sans gravité, et les passagers débarquèrent insouciantes à Djibouti. A sept heures du soir, quand ils remonterent à bord, l'incendie avait pris des proportions inattendues ; une brèche, pratiquée dans les flancs du bateau pour noyer les cales, le faisait pencher de façon inquiétante ; aucun espoir de se rendre maître du feu ; chacun se hâte de sauver ses bagages, aveuglé par la fumée et l'eau des lances. Le 13 juillet, vers 3 heures du matin, l'état-major évacue le bord, le paquebot n'est plus qu'une immense torche ; quelques heures après, nous le voyons s'incliner de plus en plus, et, brusquement, se coucher sur le flanc, les cheminées au niveau de la mer.

« Ce malheureux incident m'a imposé une villégiature de dix jours dans l'étuve qu'est Djibouti. Je ne m'en plains d'ailleurs pas : l'incendie se fût déclaré deux jours plus

tard, dans l'Océan Indien, il est probable que, par une mer aussi démontée, les embarcations de sauvetage n'auraient même pas pu être descendues.

« Le 21 juillet, j'ai continué mon voyage sur un vénérable bateau, l'« Amiral X... », inconfortable au possible, dansant comme un bouchon sur l'Océan Indien. Après escales à Colombo, Singapour, Saïgon, je débarquai à Haï-phong le 19 août, en pleine période d'inondation : la crue du Fleuve Rouge a transformé le delta en un immense lac ; les voies ferrées sont coupées, de telle sorte que j'ai mis deux jours pour rejoindre Hanoi, là où il faut normalement trois heures de chemin de fer. »

(A suivre).

Nous remettons à notre prochain numéro une lettre du P. MAZÉ, missionnaire à l'évêché de Hung-Hoa (Tonkin).

André Le Roux, de Saint-Thégonnec (cours 1917), médecin colonial, est venu le 15 Septembre nous faire ses adieux. Il a quitté la Bretagne le vendredi 17, et s'est embarqué à Bordeaux le 21, à destination du Congo.

Emile Moreau, *Ordinis Prædicatorum*, 44, rue Rabelais, Angers, nous apporte quelques parfums du cloître, où, dit-il, « tout est suave, embaumé ». Citons quelques passages de son épître : « Nous suivons vraiment la route délicieuse dont parle sainte Catherine de Sienne. Ferai-je l'éloge des offices de chœur, surtout des offices de la nuit ? Vous décrirai-je les beautés de la liturgie dominicaine, les charmes de la vie commune que nous menons ici ? Nous sommes une quinzaine de novices dont les âges s'échelonnent de cinquante à dix-sept ans, et qui viennent de régions aussi opposées que la Lorraine et la Bretagne... J'ai reçu le saint Habit le mardi 7 Septembre, et on m'a donné le nom de Frère Pierre, en souvenir d'un martyr Dominicain, saint Pierre de Vérone, qui trouva, avant de mourir sous les coups des hérétiques, la force d'écrire sur la terre avec son sang : *Credo*, mot sublime qui résumait toute sa vie d'Inquisiteur de la Foi... »



Nos Anciens de l'an dernier

Sont entrés :

Au Grand Séminaire de Quimper (14, Rue Verdelet) : François Guivarc'h, Guy Guéguen, François Saillour, Jean Tanguy ;

Au Noviciat des Pères Blancs, à Kerlois, près d'Hennebont (Morbihan) : Henri Chapel, François Dessommes, Arthur Langle ;

Au Noviciat des Oblats de Marie-Immaculée : Jean Coat et Julien Cochard (Château de Coigny, Manche) ;

Au Monastère des Bénédictins de Kerbénéat (Finistère) : Joseph Le Boulch ;

Au Monastère des Bénédictins de Solesmes : Bertrand du Halgouët (cours 1925) ;

Henri Guillermin, René Chapel, Auguste Lintanf sont à Angers, où ils préparent respectivement la Médecine (Guillermin), l'Agriculture (Chapel) et la Chirurgie dentaire (Lintanf).

Louis Laviee et René Madec étudient la Pharmacie à l'Hôpital Maritime de Brest, avec Pierre Rivoalen et Victor Roualec (cours 1924).

Marcel Lintanf étudie la Pharmacie civile à Morlaix.

Gabriel Pont est surveillant à l'Ecole libre de Plabennec ; Antoine Kerrien à Saint-Joseph de Morlaix (Place Daumesnil).

Joseph Cadiou étudie le droit à Landivisiau.

Michel Grassal suit les cours de l'Ecole Navale à l'Ecole Saint-Charles, à Saint-Brieuc.

François Kerdilès est clerc de notaire chez M. Moal, rue de la Rive, Saint-Pol-de-Léon.

Louis Le Guen, de Douarnenez, est admis à l'Ecole des Officiers de la Marine Marchande, 84, rue de la Comédie, Lorient.

Pierre de Villeneuve poursuit ses études secondaires à l'Ecole Massillon, à Paris.

J.-B. Guillou est entré au Grand Séminaire de Saint-Jacques.

QUELQUES ADRESSES :

Jean Nédellec, notaire, rue Gambetta, L'Isle-Bouchard (Indre-et-Loire).

Etienne Querné, 8, rue du Paradis, Argenteuil (Seine-et-Oise).

R. P. Daridon, S^t Mary's House, Roussel-Street, Saint-Hélier.

Dr André Le Roux, médecin aide-major de 1^{re} classe des Troupes Coloniales, Brazzaville (Congo - A. E. F.) *Faire suivre.*

F. Nguyen, 13, rue Hallé, Paris (14^e).

Louis Berre, chez Mme Yvon, 5 bis, rue Brizeux, Rennes.

Amour pour Amour !

*Seigneur, j'ai contemplé tes blessures divines,
Tes membres déchirés suspendus à la croix,
Tout ton corps palpitant de douleur, sur ce bois,
Ton cœur ouvert, ton front meurtri par les épines...*

*Parce que tu m'aimais, tu t'es livré pour moi !
Je te livre en retour mon âme sans mesure,
Puisque le pauvre don d'une humble créature
Fait tressaillir ton cœur d'un paternel émoi.*

*Je songe au dernier cri qu'entendit le Calvaire :
« J'ai soif ! » et je comprends ton désir incessant :
Tu veux, par tes travaux, par ta mort, par ton sang,
Ouvrir le paradis aux pécheurs de la terre...*

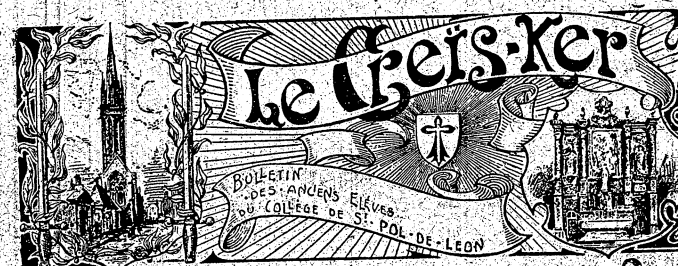
*Tu l'as dit : « La moisson est grande... » ! O mon Jésus,
Fais-moi connaître enfin le prix sacré d'une âme,
Que je sois l'ouvrier que ton labeur réclame.
A ton appel secret, je ne résiste plus !*

Speranza, 4 Octobre 1926.



ANCIENS : Industriels
et Commerçants, faites de la publicité
dans VOTRE BULLETIN.
(consultez le Tarif)





Le Creisker
A ses Lecteurs,
JOYEUX NOËL
et
SAINTÉ ANNÉE

Noël ! Noël ! Voici Noël !

*Les Anges, dans nos campagnes,
Ont entonné l'Hymne des Cieux...*

Oh ! les Noël's de neige de nos jeunes années !.. Te souviens-tu, ami, des ruelles étroites, où s'engouffrait en tourbillons la bise froide ? Pour la première fois (suprême récompense !) nous allons prendre part à la messe de nuit. Dans les soupirs légers du vent, dans les frôlements doux des mouettes attardées : « N'entends-tu pas ? disais-je, ami, voici les Anges ! » « Entends, répondais-tu, voici le Père Noël !.. » Les étoiles tremblaient au fond du grand ciel noir, la neige s'étendait en un long tapis blanc, le cœur était joyeux : Jésus allait venir !

Oh ! les Noël's de neige de nos jeunes années !..

Oh ! les Noël's glacés de nos années de guerre !.. Pour toi, point de Noël ! Tu voguais, mon ami, vers Malte ou Salonique... Un bois mystérieux ; non loin de nous, Verdun... L'aumônier célébrait une messe craintive. Les Anges noirs, qui tout le jour avaient hurlé, s'étaient tus. Seul le vent gémissait dans les arbres. L'air nous semblait, ce soir, surnaturel, divin ; on aurait dit que des bruits d'ailes y glissaient : « O Dieu, serait-ce l'Ange de Noël, qui sur terre viendrait chanter l'hymne du Ciel ? » Le brouillard s'éleva, noya tout dans sa glace ; nos cœurs étaient transis : « Petit Jésus, la Paix ! »

Oh ! les Noël's glacés de nos années de guerre !..

Oh ! les Noël's ardents des années de prêtrise !.. Le « Te Deum » rugit, l'orgue s'est tu. Minuit !.. Des Anges inclinés chuchotent dans les airs. Les perçois-tu, mon âme ? Ils n'osent acclamer : leurs frères humains chantent : « Gloire à Dieu dans les Cieux ; aux hommes paix sur terre ! » Archanges invisibles, qui louez l'Eternel, à la terre apprenez l'ineffable cantique, que sur vos luths divins vous dites au Très-Haut ! Que mon âme devienne une lyre mystique sensible au seul toucher du seul Artiste, Dieu !.. En mes indignes mains l'Enfant Jésus est né, et l'encens, dans l'ardeur des cassolettes, fume ; mon cœur est embrasé : Noël ! voici Noël !

Oh ! les Noël's ardents des années de prêtrise !..

F. G.

Fête du Collège

Elle sera célébrée, comme de coutume, le dimanche qui précède la Septuagésime (6 Février 1927).

Nos « pardonneurs » seront cette année M. le chanoine PICHON, curé-archiprêtre de Morlaix, ancien vicaire de Saint-Pol-de-Léon, et M. l'abbé FALHON, curé-doyen de Huelgoat, notre ancien économiste.

Es-tu un vrai Breton ?

A. UN COLLEGIEN QUI S'ENNUYAIT EN VACANCES

~~~~~

*Saint-Pol-de-Léon, le .. Août 1926.*

MON CHER ROBERT,

Il paraîtrait que le ton légèrement badin que j'ai pris à dessein dans ma précédente lettre ne t'a pas trop déplu. Tu veux bien m'assurer que j'ai réussi à t'arracher un peu à toi-même et à piquer ta curiosité. Merci !.. c'est fort gentil de ta part. Je n'en demandais pas davantage.

A ton tour de te moquer de ton grand cousin !

Figure-toi que je suis quelque peu embarrassé par la question précise que tu me poses : « Que faire pour connaître la Bretagne ? »

Mon cher, si tu étais un « nouveau riche », je te répondrais, sans hésiter : « Prends un Guide Joanne ou un introuvable Bædecker, fais l'emplette d'une limousine marque X... ou d'une torpédo de la Maison V... et va, cours, vole, soulève sur ton passage des tourbillons de poussière, sans capoter, sans écraser trop de chiens ni de canards !... » Mais est-ce là voyager ?

A mon sens, pour pénétrer le charme d'une contrée, il faut la parcourir en y mettant le temps, comme faisaient nos pères, en flânant, en musant, sans tenir trop compte de la mode et du snobisme. Ne soyons point jaloux de ces Américains, de ces Anglais, de ces Espagnols, bref, de ces innombrables étrangers à qui... le change sourit et qui, chaque été, sillonnent nos provinces les unes après les autres, *faster and faster*, toujours plus vite ! Ils veulent tout voir. Je crains beaucoup qu'ils ne voient mal.

Que de fois il m'a été donné d'assister à cette scène que je trouve fort amusante.

Près de l'un de nos vénérables sanctuaires, s'est arrêté vrombissant, trépidant, un ultra-moderne auto-car d'un bleu cru et aux formes assez disgracieuses. Sur un geste du chauffeur, des hommes et des femmes au teint cuit et recuit par la vie au grand air, recouverts d'amples cache-



poussière fripés, mettent pied à terre comme des automates. Les yeux brillent avec une fixité d'un effet bizarre, derrière les énormes lunettes rondes à monture d'écaillé. Des dents aurifiées luisent insolemment dans l'ombre des bouches comme un défi à notre malheureux franc anémique et l'on ne peut s'empêcher de sourire en songeant à un récent fait-divers, bien que l'acte en lui-même soit absolument reprehensible, au nom de la saine morale. Un fils de l'Amérique « humide » qui s'était profondément endormi sur un banc, dans l'un des jardins publics de la capitale, se réveilla, adroitement soulagé d'un appareil dentaire tout en or et en diamants qui valait plusieurs milliers de dollars. Ni policiers ni gendarmes n'ont pu mettre la main sur le trop habile voleur qui court encore avec sa précieuse pièce d'orfèvrerie...

Mais revenons à nos moutons, je veux dire à nos touristes d'outre-mer. Ils sont de vingt-cinq à trente qui s'engouffrent dans l'édifice qu'il s'agit d'admirer, sur commande. Ils écoutent plus ou moins distraitemment celui qui, dans la troupe, joue le rôle d'interprète et de cicerone. Les hommes demeurent en général silencieux et dignes ; seules, quelques voix féminines font entendre des exclamations nasillardes : « Very nice !... Very beautiful !... Yes !... » En quelques minutes, la visite est terminée... Et en route !... « Faster and faster !... » Toujours plus vite ! On a tant de kilomètres à dévorer, dans la matinée ou dans l'après-midi !

Pour te livrer le fond de ma pensée, mon cher Robert, je t'avouerai que je n'envie guère ces gens-là. Ils s'imaginent peut-être, très candidement, goûter des émotions esthétiques. A parler vrai, ce ne sont que des visions de cinéma mal réglé qui leur défilent sous les yeux.

Ce n'est pas ainsi qu'il faut regarder, juger, apprécier les hommes et les choses de « chez nous ». Pour arriver à les comprendre et à les aimer, il faut les fréquenter longuement, se former lentement une âme bretonne.

On m'a cité le cas d'un romancier célèbre qui vécut, trois années durant, dans une bourgade finistérienne, afin de saisir sur le vif le caractère de nos marins et de nos paysans. Il voulait en faire les héros de l'un de ses ouvrages. Or, comme il ne parvenait point à fixer certains traits de la race, il perdit patience et il dut s'en aller, laissant inachevé le livre qu'il avait projeté.

Comme nous ne sommes point, ni l'un ni l'autre, des romanciers, laissons le monde des rêves et prenons directement contact avec les réalités qui sont à notre portée.

Pendant les vacances, tu vas, chaque matin et même chaque soir, en collégien vraiment pieux, passer quelques instants dans la vieille église de ta paroisse. Elle doit être assez intéressante, puisque, si je m'en rapporte à une conversation que nous avons eue à ce sujet, l'Administration des Beaux-Arts aurait l'intention de la classer. Tu peux en être certain : M. le Recteur chérif passionnément et connaît à fond cette maison du Bon Dieu qui est confiée à ses soins. Pourquoi ne ferais-tu pas appel à sa complaisance et à sa science, pourquoi ne lui demanderais-tu pas de t'aider à interpréter la pensée de foi qui dort ou plutôt qui vit toujours dans ces pierres verdies et rongées par le temps ?

Je viens d'acheter pour mon usage personnel deux modestes volumes que je te prêterai volontiers si tu désires posséder quelques notions élémentaires d'architecture. L'un a pour titre : « *L'Art et les Styles* » et l'autre : « *Pour comprendre les monuments de la France* ». Je les ai étudiés avec plaisir et profit. Je te le répète, ils sont à ta disposition.

Ton professeur de dessin me disait un jour que tu manies convenablement le fusain et le crayon. Sais-tu ce que je tenterais, si j'avais les loisirs dont tu jouis, — je me trompe ! — dont tu te plains ? Je prendrais quelques croquis de « mon » église, si coquette au milieu des grands arbres qui l'ombragent et la protègent et en même temps si recueillie au milieu des tombes qui se pressent à ses pieds. En essayant de reproduire sur une belle page blanche ce que tu as quotidiennement sous les yeux, tu sentiras mieux ce qu'il y a de finesse dans une arcade, de grâce dans la courbe d'une ogive, de robustesse élégante dans l'ensemble de la construction.

Voilà, mon cher ami, ce que je te propose comme première distraction pour occuper tes heures de désœuvrement : une agréable détente qui n'est pas au-dessus de tes moyens : « *Miscuit utile dulci !* »

Mais ne pourrais-tu, de temps à autre, te résigner à sortir de ton village, entre la mi-Juillet et la rentrée d'Octobre ? Ce n'est certes pas moi qui te pousserais à devenir

une sorte de Juif-Errant et il ne faudrait point t'éloigner de la maison paternelle sans autorisation préalable.

Avec l'agrément de nos deux familles, je compte t'inviter, avant la fin de Septembre, à venir passer une semaine ici et, si le temps le permet, nous ferons quelques bonnes promenades dans des parages que tu ignores et que je désire revoir.

En attendant, souviens-toi que tu es à proximité d'un site merveilleux qui a produit sur moi une impression profonde. Il n'y aurait nul chauvinisme, paraît-il, à soutenir que notre diocèse est le plus riche de la Bretagne non seulement en trésors artistiques de toute nature, églises, chapelles, calvaires, comme l'a si bien démontré le vénéré chanoine Abgrall, mais encore en points de vue pittoresques et en panoramas enchanteurs.

Prends donc, quelque jour, le bâton du pèlerin, la musette que ton père a dû rapporter chez lui, avec son casque, comme trophée de la Grande-Guerre ; prie, ton excellente maman de te préparer un repas frugal mais copieux, car l'appétit ne te fera pas défaut, puis, par une gaie matinée ensoleillée, franchis, sans te hâter, les quelque quinze kilomètres qui te séparent de Roc'h Trévél (1)... Crois-moi, tu ne regretteras ni ta sueur ni ta fatigue.

Arrivé au sommet de la colline, retourne-toi face à Saint-Pol. S'il n'y a pas de brume, comme c'est à souhaiter, tu auras devant toi un tableau féérique. A l'horizon, une large bande azurée, la mer, piquée de quelques taches blanches, les voiles des bateaux. A tes pieds, se déroulant comme un gigantesque tapis, depuis l'extrême pointe de Tréguier jusqu'aux confins du Bas-Léon, l'immense plaine fertile parsemée, çà et là, de clochers fièrement dressés vers le Ciel... Ah ! quelle poésie dans ces clochers, et qu'ils semblent lourds et maussades, en comparaison, ceux qu'on entrevoit par la portière du train, lorsqu'on traverse la Saintonge ou la Beauce par exemple.

Je suis persuadé que l'image obsédante d'un clocher ajouré est l'un des signes caractéristiques de cette maladie étrange qu'on appelle la nostalgie ou le mal du pays et qui s'empare si souvent de nos « pauvres gâs », — comme

(1) En Plounéour-Ménez.

disait notre Botrel, — lorsqu'ils naviguent dans les eaux de la Chine ou de Terre-Neuve.

Quand tu seras perché tout au haut de Roc'h Trévél, je t'engage à faire une petite expérience. De ta forte voix de chanter, entonne le « *Bro goz ma Zadou* » :

*O Breiz, ma Bro, me gar ma Bro,  
Tra ma vo mor'vel mur n'he zro !...*

Tu seras surpris d'entendre l'écho te répondre en se répercutant dans les vallons d'alentour.

Tu n'as pas oublié sans doute telle et telle page de la « Vie d'O' Connell » que nous lisions ensemble l'an dernier et qui nous enthousiasmait à nous tourner la tête à tous deux.

A Roc'h Trévél, tu pourras te faire une idée de l'amphithéâtre où le grand tribun rassemblait parfois jusqu'à cent mille Irlandais et leur adressait, de son organe puissant, une de ces allocutions enflammées dont il avait le secret et qui parvenaient — sans le secours de haut-parleurs — jusqu'aux derniers rangs de l'auditoire.

Je m'arrête... A force de vouloir te désennuyer, je vais finir par t'ennuyer davantage !

A bientôt de tes nouvelles, n'est-ce pas ?

Cordialement à toi,

TON GRAND COUSIN, LE PHILOSOPHE.

## L'Eglise et le grand péril de la Culture classique

*Sommes-nous condamnés à assister à une irréversible décadence de la culture classique en notre pays de France, et les études classiques en particulier vont-elles disparaître pratiquement de nos programmes d'enseignement ? La question n'est pas chimérique. Elle est posée d'une manière officielle ; et presque chacune des réunions du Conseil supérieur de l'Instruction publique, presque chacun des arrêtés du ministre marque une nouvelle étape dans la voie de la décadence.*

Les catholiques se doivent, même si toutes les autres voix venaient à se taire, de protester avec la dernière énergie contre tous les projets qui tendent à mutiler la formation classique des générations montantes. Déjà d'éloquents réclames se sont fait entendre en faveur de l'hellénisme. L'Association Guillaume-Budé, l'Association pour l'encouragement des études grecques ont vaillamment défendu la cause des humanités. Joignons-nous à elles pour protéger une tradition sacrée.

Le latin reste sans doute notre langue familiale, celle de notre liturgie, celle de nos quotidiennes prières, celle des livres d'études qui nous sont les plus chers. Nous sommes romains avant toute autre chose.

Mais nous sommes grecs aussi, et nous n'avons pas le droit de l'oublier. Lorsque Saint Paul, converti par la stupéfiante apparition du chemin de Damas, s'en alla pour conquérir le vieux monde à la bonne nouvelle du salut, ce fut en grec qu'il annonça l'Evangile, et quand il dut écrire aux Eglises qu'il avait fondées ses merveilleuses épîtres, ce fut en grec encore, sa langue maternelle et celle de ses correspondants, qu'il les rédigea. Un an plus tard, les apôtres et leurs disciples voulurent mettre par écrit leurs souvenirs sur la vie, la mort et la résurrection du Sauveur : ils se servirent, eux aussi, d'une langue qui était alors parlée dans tout l'empire romain. Si l'Evangile de Saint Matthieu fut composé d'abord en araméen, il fut immédiatement traduit en grec, et cette traduction seule nous a été conservée. Si bien qu'aujourd'hui, si nous voulons lire sous leur forme authentique les livres saints du Nouveau Testament, nous sommes obligés de savoir le grec ; et la version latine elle-même, malgré son caractère officiel, ne saurait remplacer, pour une pleine intelligence de la pensée des apôtres, le texte original qu'ils ont rédigé sous l'inspiration de l'Esprit Saint.

Jusqu'aux environs de l'an 230, le grec resta même la langue officielle de l'Eglise romaine, celle dont se servaient les Papes pour rédiger leurs lettres, les apologistes pour enseigner dans les écoles, les moralistes pour annoncer la grande pénitence : la lettre de Saint Clément aux Corinthiens, les apologies de Saint Justin, le Pasteur d'Herma, ces inestimables archives de notre histoire, sont écrites en grec ; et il en reste de même des premiers

monuments de la littérature chrétienne en notre pays de France, l'incomparable lettre de l'Eglise de Lyon et de Vienne aux Eglises d'Asie et de Phrygie, qui raconte le martyre de Saint Pothin et de ses compagnons, et le gros livre de Saint Irénée Contre les Hérésies. Consentirions-nous de gâter de cœur à ne plus pouvoir lire de tels textes que dans des traductions, fatalement impuissantes à exprimer toute l'énergie de l'original ?

Allons plus loin encore : car c'est aux sources grecques que, durant toute la période patriotique, n'a cessé de s'abreuver la pensée latine. Les Grecs ont peu connu l'Occident, mais l'Occident n'a jamais cessé de regarder vers l'Orient comme vers le pays d'où venait la lumière, et il a traduit presque toutes les grandes œuvres des Grecs pour s'en inspirer. Saint Grégoire de Nazianze avait à peine prononcé, à Constantinople, ses discours théologiques, Didyme l'Aveugle avait à peine écrit, à Alexandrie, son ouvrage sur le Saint-Esprit, que déjà Saint Ambroise de Milan lisait tout cela avec avidité et en faisait pénétrer le meilleur dans ses sermons ou ses traités. Vers le même temps, à la fin du iv<sup>e</sup> siècle, des hommes comme Saint Jérôme et son frère ne craignaient pas de passer une partie de leur vie à traduire ce que les Grecs avaient écrit de plus beau, bien assurés de rendre ainsi un éminent service à leurs compatriotes. Et quelques années plus tard, le pélagien Julien d'Eclave et Saint Augustin s'efforçaient d'attirer à eux l'autorité des textes de Saint Jean Chrysostome sur le péché originel, dont ils savaient l'un et l'autre apprécier la valeur du grand patriarche de Constantinople.

Tout cela, ce sont des noms et des faits d'autrefois. Mais nous croyons ce qu'ont cru nos Pères. Notre enseignement est fondé sur le leur. Comment pourrions-nous relire leurs ouvrages et pénétrer leur pensée si nous ignorions leur langue !

Réjouissons-nous, d'ailleurs, de constater que l'Eglise reste aujourd'hui le meilleur refuge de l'hellénisme en péril. Presque tous nos petits séminaristes étudient le grec. Au Grand Séminaire, ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne l'ont pas appris auparavant, se rendent compte de leur infériorité, et se mettent avec ardeur à l'apprendre. Et ce n'est pas chez nous que l'on devra renoncer à l'étude du grec, faute de professeurs capables



de l'enseigner. Une nouvelle barbarie nous menace. Il appartient à l'Eglise de sauver une fois de plus notre civilisation, fille de la Grèce.

« La Vie Catholique ».

G. BARDY.

## La Vie au Collège

### La Vie Religieuse

Le dimanche 21 Novembre, la Grand'Messe, — Messe du Souvenir, — a été chantée par M. l'abbé Ernest Pape, curé de La Roussière (diocèse d'Evreux).

#### SERMONS ET INSTRUCTIONS

Le dimanche 7 Novembre, sermon de M. Francis Tanguy sur « les Titres de gloire de Marie ».

Le dimanche 14, sermon de M. Paul Corre sur « les Motifs de notre confiance en la Sainte Vierge ».

Le dimanche 21, sermon de M. Jean Corre sur « les Mystères du Rosaire ».

Le dimanche 28, sermon de M. Cozanet sur « les Mystères du Rosaire (suite) ».

#### MESSE DU SOUVENIR

Janvier :

Février : 6, Pardon du Collège.

#### MESSE DES VOCATIONS

Janvier : 25, fête de la Conversion de Saint Paul.

Février : 24, fête de Saint Mathias.

## La Vie Intellectuelle

#### MOIS DE NOVEMBRE

#### PLACES DE COMPOSITIONS

PHILOSOPHIE. — Dissertation philosophique : 1. Sévère ; 2. Le Bihan.

MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES. — Mécanique : 1. Guézennec ; 2. Baron.

PREMIERE. — Thème grec : 1. Guilcher ; 2. Cren. — Version latine : 1. Touanen ; 2. Ricou. — Version grecque : 1. Cren ; 2. Quémere'h. — Français : 1. Quémere'h ; 2. Cren. — Anglais : 1. Cren ; 2. Guilcher. — Algèbre (c) : 1. Laizet ; 2. Prigent. — Physique (c) : 1. Laizet ; 2. Prigent.

SECONDE. — Thème latin : 1. J. Pailler ; 2. A. Pailler. — Thème grec : 1. J. Pailler ; 2. A. Pailler. — Dissertation française : 1. A. Pailler ; 2. J. Pailler. — Anglais : 1. Marion ; 2. Guerc'h.

TROISIEME. — Thème latin : 1. Rannou ; 2. Péron. — Littérature grecque : 1. H. Berre ; 2. Guyader. — Version latine : 1. Sizun ; 2. Péron. — Anglais : 1. Péron ; 2. Palud. — Thème grec : 1. Sizun ; 2. Péron et Quéau.

#### QUATRIEME :

(Blanche). — Thème latin : 1. Caroff ; 2. Sévère.  
(Rouge). — Thème latin : 1. Le Païh ; 2. Guyader.  
(Blanche). — Thème grec : 1. Feutren ; 2. Sévère.  
(Rouge). — Thème grec : 1. Rolland ; 2. Le Païh.  
(Blanche). — Histoire : 1. Sévère ; 2. Caroff.  
(Rouge). — Histoire : 1. Roualec ; 2. Guyader.  
(Blanche). — Géographie : 1. Feutren ; 2. Sévère.  
(Rouge). — Géographie : 1. Nicol ; 2. Sévélédor.

#### CINQUIEME :

(Blanche). — Thème latin : 1. Cornily ; 2. Mahéo.  
(Rouge). — Grammaire et Analyses : 1. Bihan ; 2. Bertévas.  
(Blanche). — Version grecque : 1. Dilasser ; 2. Boniou.  
(Rouge). — Version grecque : 1. Bertévas ; 2. Bihan.  
(Blanche). — Thème grec : 1. Cornily ; 2. Loac.  
(Rouge). — Thème grec : 1. Bertévas ; 2. Bihan.  
(Blanche). — Histoire : 1. Boniou ; 2. Le Lann.  
(Rouge). — Anglais : 1. Bihan ; 2. Bertévas.

#### SIXIEME :

(Blanche). — Narration : 1. Gouzien ; 2. Madec.  
(Rouge). — Narration : 1. Soyer ; 2. Y. Moal.  
(Blanche). — Analyse : J.-F.-L. Rion et Tallec.  
(Rouge). — Analyse : 1. F. Rolland ; 2. Guivarc'h.  
(Blanche). — Thème latin : 1. Manac'h ; 2. J.-F.-L. Rion.  
(Rouge). — Thème latin : 1. F. Rolland ; 2. Pleiber.  
(Blanche). — Version latine : 1. L. Rolland ; 2. J.-F. Rion.  
(Rouge). — Version latine : 1. F. Rolland ; 2. Colimard.  
(Blanche). — Arithmétique : 1. J.-L.-F. Rion ; 2. Fichot.  
(Rouge). — Arithmétique : 1. Autret ; 2. Auffret.

SEPTIEME. — Analyse : 1. Tembouret ; 2. Créac'h. — Arithmétique : 1. Tembouret ; 2. Nédélec. — Catéchisme : 1. Galès ; 2. Bohic. — Histoire : 1. Tembouret ; 2. Richard.

HUITIEME. — Grammaire : 1. J.-F. Quiviger ; 2. Jourden. — Orthographe : 1. Jourden ; 2. Quiviger. — Histoire de France : 1. Le Bihan ; 2. Roué. — Arithmétique : 1. Jourden ; 2. Kerhoas.

NEUVIEME. — Arithmétique : 1. F<sup>s</sup> Quiviger ; 2. Quéré. — Orthographe : 1. Quiviger ; 2. Pleyber. — Arithmétique : 1. Quéré ; 2. Pleyber. — Lecture : 1. Pleyber ; 2. Quiviger.

# TABLEAU D'HONNEUR

- Philosophie.* — 1. Birien ; 2. Le Bihan et Sévère ; 4. Le Roux ; 5. Bagot et Miossec ; 7. Abgrall.
- Mathématiques Élémentaires.* — 1. Daniellou ; 2. Guézennec ; 3. Baron ; 4. Coat.
- Première.* — 1. Guilcher ; 2. Laizet ; 3. Cren ; 4. Rolland ; 5. Ricou ; 6. Quémener'h.
- Seconde.* — 1. Gorrec ; 2. J. Pailler ; 3. Guillerm ; 4. Marion ; 5. Quémener et Senneville ; 7. Cuff ; 8. Guerc'h.
- Troisième.* — 1. Péron ; 2. Quéguiner ; 3. Sparfel ; 4. Quéau ; 5. Mesguen ; 6. Rolland ; 7. Rannou ; 8. Palud.
- Quatrième Blanche.* — 1. Feutren ; 2. Sévère ; 3. Pouliquen ; 4. Abgrall ; 5. Kervian et L'Hénoret.
- Quatrième Rouge.* — 1. Rolland ; 2. Cloâtre ; 3. Guyader et Séveléder ; 5. Nicol ; 6. Grall.
- Cinquième Blanche.* — 1. Abgrall ; 2. Kerscaven.
- Cinquième Rouge.* — 1. Bihan ; 2. Bértévas ; 3. Déroff ; 4. Lotrus ; 5. Diraison ; 6. Goulard ; 7. Séité ; 8. Boulé ; 9. Cocaign.
- Sixième Blanche.* — 1. J.-F.-L. Riou ; 2. Proust ; 3. Kerjean ; 4. Manac'h ; 5. Tallec ; 6. Tardivel ; 7. Jacques Créac'h ; 8. Ces-sou ; 9. Glémarec ; 10. Fichot ; 11. J. Madec ; 12. Cocaign.
- Sixième Rouge.* — 1. Quémener ; 2. Autret ; 3. Rolland ; 4. Pleyber ; 5. Guével ; 6. J. Auffret ; 7. Perrot ; 8. Le Crom ; 9. Moal ; 10. Guégan ; 11. Le Dain.
- Septième.* — 1. Tembouret ; 2. Nédélec ; 3. Richard ; 4. Galès ; 5. Guillerm ; 6. Le Rüe.
- Huitième.* — 1. Jourdren ; 2. Kerhoas ; 3. Roué ; 4. Quiviger ; 5. Le Bihan ; 6. Le Saout ; 7. Quéré ; 8. Querné ; 9. Combot ; 10. de Kermenguy ; 11. Cevaer.
- Neuvième.* — 1. Quéré ; 2. Pleyber ; 3. Quiviger ; 4. Bideau.

## Les Œuvres au Collège

Nous donnons à titre de renseignement les différentes attributions de MM. les Professeurs chargés d'œuvres :

- Congrégation de la Sainte Vierge : *M. Auffret*, économiste.
- Congrégation du Sacré-Cœur : *M. Riou*, professeur de 5<sup>e</sup> blanche.
- Congrégation des Saints Anges : *M. Autret*, professeur de 4<sup>e</sup> blanche.
- Apostolat de la Prière et Croisade Eucharistique : *M. Galès*, professeur de 3<sup>e</sup>.
- Propagation de la Foi : *M. Golias*, professeur de dessin.

Cercle d'études (Conférences N.-D. du Creisker) : *M. Madec*, professeur de 1<sup>re</sup>.

Croix-Blanche (Œuvre antialcoolique) : *M. Francis Tanguy*, professeur de 5<sup>e</sup> Rouge.

Cours de Breton : *M. Mazéas*, professeur de Sciences et *M. Coulogner*, maître d'étude.

Association des Anciens Elèves : *M. Jacq*, professeur de philosophie.

Bulletin « Le Creisker » : *M. Paul Corre*, professeur de 6<sup>e</sup> Blanche.

Jeux et Sports : *M. Rolland*, maître d'étude.



## CONFÉRENCES NOTRE-DAME DU CREISKER



### SEANCE DU 3 NOVEMBRE

#### I. — ALLOCATION DE MONSIEUR LE SUPÉRIEUR

La première séance d'étude de l'année scolaire 1926-1927 s'ouvre par une courte allocution de Monsieur le Supérieur, qui a bien voulu venir nous donner de sages avis et de pressantes exhortations.

Le Cercle d'Etudes, dit-il en substance, est une œuvre assez récente, mais qui a déjà fait ses preuves. Il existe dans la plupart de nos collèges catholiques. Son utilité n'est plus contestée et nombreux sont les témoignages d'anciens élèves qui attestent que le Cercle d'Etudes leur a fait beaucoup de bien. Il importe de continuer cette œuvre si justement appréciée, et de la rendre aussi vivante et aussi prospère que possible. Mais elle n'atteindra son but et ne donnera son plein rendement que s'il y a étroite collaboration du Directeur et des membres du Cercle. Le dévouement de M. Madec est connu ; sa tâche sera grandement facilitée si tous les membres du Cercle font preuve de docilité, de discipline, de travail et d'entraide efficace, si les rapporteurs s'appliquent à bien étudier les sujets qu'ils auront à traiter, si enfin la discussion reste toujours amicale et courtoise. Monseigneur l'Evêque a daigné bénir le Cercle d'Etudes ; forts de l'approbation et des encouragements du vénéré Pasteur du diocèse, que tous se mettent de bon cœur à l'ouvrage et que l'année 1926-1927 compte parmi les meilleures dans les annales du Cercle !

Tels sont les excellents conseils que nous donne Monsieur le Supérieur. Nous en prenons bonne note et n'aurons garde de les oublier.

#### II. — DISCOURS DE LOUIS SÉVÈRE SUR LA QUESTION SOCIALE

Après le départ de Monsieur le Supérieur, notre digne Président, *Louis Sévère*, gravit allègrement les marches de la tri-

bune. Nulle émotion sur son visage ; il est sûr de lui, car il connaît son sujet à fond. Son discours solidement construit et plein de doctrine, sa parole claire, ferme et nuancée, font impression sur tous et montrent qu'en l'élevant à la présidence, nous ne pouvions faire un meilleur choix.

La question sociale, nous dit-il, est une bien vieille question, s'il est vrai qu'elle a pour objet, d'une part de découvrir les manquements à la justice et à la charité dans les rapports des hommes entre eux, et, d'autre part, de rechercher les meilleurs moyens de les faire disparaître et de rétablir ainsi la paix et la concorde entre les hommes. Question vaste, on le voit, et complexe et délicate. Car, s'il est relativement aisé de signaler les désordres, les abus, les injustices de toute sorte dont l'humanité a souffert au cours des siècles et souffre encore de nos jours, il est, par contre, moins facile d'indiquer les remèdes destinés à les faire cesser. Actuellement, trois Ecoles principales sont en présence, qui se font fort de régler au mieux les conflits sociaux : l'Ecole libérale, l'Ecole socialiste et l'Ecole sociale catholique. Pour nous, notre choix est fait : nous adhérons à l'Ecole sociale catholique dont la doctrine s'appuie étroitement sur les enseignements des Souverains Pontifes et, en particulier, du grand Pape Léon XIII. L'Eglise, en effet, est maîtresse de vérité, aussi bien lorsqu'elle nous dicte nos devoirs envers le prochain que lorsqu'elle règle la manière dont nous devons prier et servir Dieu. Et l'Ecole sociale catholique, qui s'applique avec un zèle louable à faire passer dans les faits économiques et les institutions sociales les principes tirés de l'Evangile et mis en lumière par les Papes, mérite notre confiance et doit seule être suivie par nous.

En terminant, l'orateur nous exhorte chaleureusement à ne pas nous dérober au devoir social, mais à mettre toutes nos énergies au service de l'Eglise et de la société.

D'unanimes applaudissements accueillent cette noble exhortation, qui répond si bien à nos pensées et aux impatients desirs de notre jeunesse. Puis la discussion est ouverte. *François Thien*, qui nous a fait le plaisir de venir à notre première séance, se lève et veut, dit-il, préciser certains points que l'orateur n'a pas exposés avec assez de netteté. Il ne faut pas dire que notre tâche, à nous les jeunes, soit de rebâtir la société. La société existe et elle repose sur des bases solides : la famille, la profession, la cité et l'Eglise. Il ne peut s'agir pour nous que de faire cesser, en faisant appel aux lumières de l'Eglise, les abus qui se sont glissés dans la famille, la profession et la cité. A cela seulement doit se borner notre tâche. Elle est d'ailleurs assez belle et assez vaste pour que nous y consacrons tous nos efforts.

La discussion terminée, notre Directeur félicite l'orateur, nous donne quelques conseils pratiques et clôt la séance par la prière.

#### SEANCE DU 10 NOVEMBRE

##### LA FAMILLE

Monsieur Madec lit dans l'Evangile le récit de la prédication de Saint Jean-Baptiste sur les bords du Jourdain, et il nous invite, à l'exemple du Précurseur, à pratiquer les vertus de

pénitence et d'humilité, et à donner autour de nous de bons conseils et de pieux exemples pour faciliter le retour des âmes égarées au Christ-Jésus.

Après la lecture du compte rendu de la séance précédente, la parole est donnée à notre vice-président, *Yves Le Bihan*, qui va nous parler de la Famille. Sujet actuel, certes, et important, sujet que met au concours chaque année l'Association des Chefs de Famille de la région brestoise. Et il se trouve précisément que le candidat placé premier au dernier concours soit Y. Le Bihan. Il a donc qualité pour nous entretenir de la Famille. Il le fait, du reste, en termes choisis, délicats, élevés. Il nous dit d'abord l'origine de la Famille, fondée sur la loi naturelle et voulue par Dieu, puis son élévation par Jésus-Christ à la dignité de Sacrement. Ensuite, dans un large tableau d'histoire, il nous montre la famille dans la nation juive, dans le monde gréco-romain et chez les peuples modernes. Seule la conception chrétienne de la famille, avec son double caractère d'unité et d'indissolubilité, répond aux exigences de la nature, seule elle est conforme à la volonté de Dieu, seule aussi elle assure le bonheur et la prospérité des Etats. Il faut donc s'élever avec force contre toutes les entreprises qui visent à affaiblir et à ruiner la famille, et dénoncer avec vigueur la malversation du divorce. Le devoir et l'intérêt de l'Etat est de protéger la famille et de lui faciliter l'accomplissement de sa mission providentielle. Favorisons surtout les familles nombreuses, entourons-les de respect, décernons-leur des honneurs particuliers, et par des secours, des allocations et des dégrèvements de toute sorte, aidons-les à vivre et à se développer normalement. Il y va du salut de la Patrie.

Cette belle conférence, remarquable au dire de notre Directeur, est chaudement applaudie. Aucun contradicteur ne se lève, et pour cause ! La thèse soutenue par Le Bihan ne prête à aucune contestation, à aucune discussion. Quelques renseignements complémentaires sont seulement demandés par M. *Le Roux*, *Le Parc*, *Daniellou*, *Bellec* et *Guilcher*. Le conférencier les fournit avec sa bonne grâce coutumière. Puis M. Madec, avant de clore la séance, félicite l'orateur et nous engage à bien préparer le concours de l'année prochaine sur la Famille.

#### SEANCE DU 24 NOVEMBRE

##### LE CONTRAT DE TRAVAIL

M. Madec nous lit dans l'Evangile le récit du baptême de Notre-Seigneur dans les eaux du Jourdain. Il nous engage à contempler avec amour cette scène pleine de grandeur et fertile en leçons. Souvenons-nous que, par notre baptême, nous sommes devenus enfants de Dieu, frères de Jésus-Christ et membres de l'Eglise qu'il a fondée et dont la mission est de nous conduire au Ciel.

Après la lecture du compte rendu de la séance précédente, le Président donne la parole à *Paul Laviec*, Trésorier du Cercle. Laviec a pris pour sujet de sa conférence le Contrat de Travail. Il nous en donne d'abord la définition. Le contrat de travail, dit-il, est une convention par laquelle l'ouvrier s'en-



gage à fournir son travail à un patron, dans des conditions fixées d'avance et acceptées librement par les deux parties. Quelle est la nature du contrat de travail ? Est-ce un contrat de vente ? Non, assurément. — Un contrat de louage, alors ? Si l'on veut. Disons un contrat de louage d'une espèce particulière, car l'ouvrier qui met à la disposition de son patron l'activité de son intelligence et la force de ses bras, n'aliène pas pour autant sa nature d'homme, de chrétien, et les obligations qui en découlent. D'où proviennent les injustices touchant le contrat de travail ? Le contrat lui-même doit être exempt de fraude et de violence, tant de la part du patron que de l'ouvrier. De plus, les conditions stipulées doivent être fidèlement gardées. L'ouvrier doit fournir le genre et la quantité de travail convenu, ne pas détériorer le matériel qui lui est confié. En conséquence, la négligence dans le travail, le sabotage, la grève des bras croisés sont à réprimer. Le patron, de son côté, doit payer à l'ouvrier un salaire convenable, ne pas lui imposer des travaux qui compromettraient ou ruineraient sa santé, lui permettre enfin de remplir ses devoirs de chrétien et de chef de famille. Patrons et ouvriers sont également intéressés à la bonne marche et à la prospérité de l'entreprise. Il est donc désirable que l'harmonie et la concorde règnent dans leurs rapports réciproques.

Ce lumineux et substantiel exposé est écouté avec une attention soutenue par tous les membres du Cercle. La discussion qui suit permet à Lavie de préciser certains points de sa conférence, et il répond avec esprit et justesse aux questions que lui posent *Le Parc, Le Bihan, Miossec et Daniellou*. Puis notre Directeur nous dit sa satisfaction du beau travail de l'orateur et clôt la séance par la prière.

Les Secrétaires : CREN et CONGAR.

## 2° L'Œuvre Antialcoolique



### PRUDENCE ET GÉNÉROSITÉ

Conférence de M. l'abbé Francis Tanguy aux élèves de la Division des Grands et de la Division des Moyens les 2 et 6 Novembre.

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,  
MES CHERS AMIS,

L'an dernier, au Congrès de la Croix d'Or, Mgr Ariens expliquait en ces termes sa présence à Quimper : « La raison pour laquelle vous me voyez parmi vous est tout simplement que je n'osais pas rester chez moi. En effet, celui qui a entrevu les misères de l'alcoolisme d'un côté,

et, de l'autre, le bienfait immense d'une lutte antialcoolique bien organisée, a perdu sa liberté. Il doit prendre son bâton et sa valise, aussi souvent qu'on lui présente l'occasion de parler. »

Je remercie M. le Supérieur de vouloir bien m'offrir, chaque année, cette occasion ; j'ai pour vous adresser la parole un motif de plus que le prélat hollandais : j'obéis au désir explicite de mon Evêque qui, au cours de la dernière retraite ecclésiastique encore, conjurait tous les prêtres éducateurs de ne pas négliger l'excellent instrument de formation qu'est une ligue abstinente. Son souhait est de vous voir tous inscrits au moins dans la Croix Blanche ; n'a-t-il pas même ajouté, il y a deux ans : « Si, parmi vos meilleurs élèves, il s'en trouvait qui veuillent aller jusqu'à l'abstinence totale, ne les en détournes pas. Au contraire, encouragez-les positivement dans cette voie. L'œuvre de la Croix d'Or est très heureuse et très opportune. Je la crois destinée à faire le plus grand bien. Elle n'a pas le moindre caractère outrancier : elle dérive directement de l'esprit de N.-S. qui est un esprit de renoncement et de mortification. » Fort de cette haute approbation, je voudrais vous montrer que la voix de la prudence fait écho aux appels de la générosité pour vous convier à la lutte antialcoolique et qu'en combattant l'alcool vous ne ferez qu'exercer un droit de légitime défense.

Il arrive souvent qu'un apôtre de l'abstinence, après un vibrant réquisitoire contre l'alcoolisme, croit avoir persuadé son interlocuteur : il lui a prouvé abondamment que l'alcool est un poison dont les ravages s'étendent, à travers les individus, jusqu'aux familles, jusqu'à la nation ; il n'a pas eu de peine à lui faire partager son horreur pour cette honteuse passion de boire qui conduit tant de gens à échanger les joies de l'homme contre les plaisirs de la bête ; il l'a apitoyé sur la misère des enfants abandonnés, des femmes qui se tuent à la tâche pour procurer à leurs petits le morceau de pain que le père se refuse à leur donner ; il lui a même arraché cet aveu que *peut-être* il y aurait quelque chose à faire, mais, quand il a voulu pousser plus loin, quand il a parlé de Croix Blanche, de Croix d'Or, d'abandon du verre de liqueur exceptionnel ou du verre de vin quotidien, il s'est senti lâché. Il a vu se lever sur lui un regard surpris dont l'interro-

gation muette s'est bientôt précisée dans cette déclaration : « Je n'ai rien à voir avec ces Lignes : je ne suis pas un alcoolique, moi ». Et voilà pour quantité de gens l'idéal de la sagesse : je bois modérément, je ne commets aucun excès ; par conséquent, l'alcoolisme, ça ne me regarde pas. Une telle conclusion s'adapte trop bien avec le fond d'égoïsme, souvent inconscient, que nous a légué notre premier père pour qu'elle ne soit pas sujette à caution. Un peu de réflexion nous montrera si cette peur instinctive de l'effort, tombeau de tant de nobles entreprises, est vraiment bonne conseillère ou si plutôt, sous couleur de quiétude, elle ne mène pas aux abîmes.

★★

*L'alcool, ennemi perfide.* Je n'ai rien à craindre de l'alcool, dites-vous : je suis sûr de moi. D'ailleurs, en usant modérément de boissons spiritueuses, je ne fais que suivre l'exemple de beaucoup de gens dont on ne met pas en doute la tempérance.

Fort bien, mais il y en a d'autres qui ont été jeunes comme vous, aussi confiants que vous dans leur vigueur physique et morale, et qui, en suivant ce même chemin, ont abouti à la catastrophe, à l'alcoolisme chronique, souvent, aux manifestations les plus effrayantes de l'alcoolisme aigu, parfois. L'histoire a de ces leçons sur lesquelles il ne faut pas fermer les yeux, et toutes les théories du monde s'éclipsent devant ce fait que la majorité des alcooliques sont des ex-temperants qui ont pris goût à l'alcool.

Vous connaissez des hommes, — si on peut encore leur donner ce nom, — qui vendraient leur âme pour un verre d'eau-de-vie ; qui n'ont qu'un plaisir : boire ; qu'un espoir : boire encore. Reportez-vous par la pensée trente ans en arrière. Ces hommes étaient comme vous des jeunes gens, comme vous ils avaient une intelligence capable de connaître le vrai, une volonté faite pour aimer le bien. Peut-être leur a-t-on parlé de l'alcoolisme ; devant leur imagination, on a dressé le spectre repoussant de l'ivrognerie et ils se sont promis de ne jamais tomber dans de pareils excès. Mais ils ont goûté à la boisson fatale, par vanité, pour montrer qu'à quinze ans on n'est plus un bambin. Et ils se sont laissé prendre à l'amorce. Peu à peu, ils ont augmenté la dose, sans jamais s'enivrer, attribuant naïvement à un surcroît de force ce qui n'était que l'effet

d'une accoutumance funeste. Insensiblement, l'habitude s'est fortifiée, engendrant le désir, puis le besoin. Par moment, dans une échappée, la raison leur a montré le danger, mais, à vingt ans, les passions mal contenues grondent et quand les passions parlent, la raison est mal venue à présenter ses observations. D'ailleurs cette raison gênante sera bientôt noyée sous le flot des petits verres et l'on arrive ainsi au spectacle lamentable d'hommes établis rois de la création et devenus esclaves d'un vil produit qui les tue, — ils le savent, — mais qu'ils n'ont plus la force de repousser.

Mes chers Amis, ce que vous êtes, ils l'ont été ; si vous n'y prenez garde, vous pourriez devenir ce qu'ils sont. Les conditions favorables qui vous rendent maintenant la modération facile ne se retrouveront peut-être pas à chaque page de votre existence. On juge d'ordinaire par comparaison : que les circonstances vous amènent à fréquenter un milieu adonné à l'alcool, et, tout en conservant votre réputation de modéré, vous aurez franchi depuis longtemps les frontières de la tempérance. Ou bien un événement imprévu, un deuil, un revers peuvent provoquer en vous une dépression morale ; et si vous n'avez plus assez de force ni assez de foi pour tenir tête à l'adversité, ne serez-vous pas tentés d'aller mendier à l'alcool l'oubli de votre peine et de votre déchéance. Ah ! si chaque buveur nous racontait son histoire, nous verrions quelles fragiles barrières séparent souvent la tempérance de l'alcoolisme.

★★

*L'alcool, fauteur d'accidents.*

Mais supposons que l'alcool ne puisse vous atteindre directement : ne vous croyez pas pour autant à l'abri de ses coups. Nous ne sommes pas des anachorètes ; grâce au développement rapide des moyens de communication, la vie sociale devient de plus en plus complexe : elle constitue désormais un vaste engrenage où chacun a son rôle, dont il ne peut se départir sans compromettre le bon fonctionnement de l'ensemble.

Vous prenez le train : vous êtes à la merci de la conscience et de l'attention du mécanicien, des aiguilleurs, des ouvriers qui ont travaillé à la construction de la machine ou à l'établissement de la voie. Les « *Etudes* » ont publié dans le numéro du 20 Juin 1926 un article intitulé : les risques du voyage en chemin de fer, duquel il ressort

qu'à considérer uniquement les forces matérielles en jeu, aucun accident n'est à craindre ; à l'origine de toutes les catastrophes, il y a une défaillance intellectuelle ou morale. Quand on connaît l'influence de l'alcool, même pris à petite dose, sur le retard des transmissions nerveuses ; quand on sait quel secours puissant il fournit aux passions mauvaises, n'est-on pas amené à souhaiter qu'au moins tous ceux qui sont responsables de la sécurité des voyageurs pratiquent cette abstinence dont on ne veut pas pour soi-même. Les cheminots américains l'avaient compris, et, bien avant la Prohibition, avaient proscrit de leur régime toute boisson fermentée. En France, il y a également un groupe de cheminots abstinents, dont le président, M. Beauchamps, s'est fait entendre, l'an dernier, au Congrès de Quimper et, cette année, à celui de Rennes ; mais il est loin encore de réunir toutes les adhésions.

Un danger plus grand, peut-être, vous menace sur la route : les faits divers des journaux signalent chaque jour des accidents de bicyclettes, de motocyclettes, d'automobiles. Sans doute, l'alcool ne peut être incriminé dans tous les cas : cependant cet excès de vitesse, ce coup de volant trop brusque, cette réaction trop lente en présence de l'obstacle, ne trouveraient-ils pas souvent leur explication dans des libations trop copieuses ? Les publications de la Bonne Presse ne sont guère suspectes de tendresse exagérée pour la Prohibition. Cependant l'*Almanach du Pèlerin* de 1926 signale qu'aux Etats-Unis où il y a 17.500.000 automobiles (une par six habitants), les accidents dus à ces véhicules ont diminué dans la proportion de 24 pour 10.000 en 1915 à moins de 10 pour 10.000 en 1924 ; entre temps, il est vrai, s'est déroulé un petit événement qui a bien son importance : l'Amérique est devenue sèche. Et alors, si vous perdez la vie par l'imprudence ou la maladresse d'un conducteur alcoolique, vous aurez beau vous prévaloir de la plus stricte modération, vous n'en serez pas moins une victime de l'alcool.

★★

L'alcool, obstacle au bien de la société. Mais évadons-nous de ce point de vue trop égoïste : la guerre a montré que le Français n'était pas homme à reculer devant un danger pour se procurer un plaisir. Vous aspirez à jouer plus tard un rôle utile : le désir d'apporter un soulagement aux souffrances corporelles de

vos concitoyens vous introduira dans la carrière médicale ; l'ambition de communiquer à de jeunes intelligences les lumières qui illuminent la vôtre fera peut-être de vous des professeurs ; ou bien, soucieux de faire régner l'ordre et la paix dans la justice, vous allez entreprendre des études de Droit, à moins que le commerce ou l'industrie n'ouvrent à votre activité leurs larges horizons ou que l'irrésistible appel de la mer ou des camps n'ait déjà fixé votre choix. A dessein, je mets à part l'idéal supérieur que plusieurs d'entre vous entretiennent précieusement au fond de leur cœur : nous verrons plus loin l'antagonisme complet qui oppose l'alcoolisme et la fin du sacerdoce.

Mais vous aussi qui ne comptez pas franchir les degrés du sanctuaire, vous trouverez l'alcool dressé sur votre route. Médecins, vos soins les plus attentifs échoueront sur un organisme ruiné par la débauche ; chirurgien, il vous faudra renoncer à une opération élémentaire, parce que le corps de votre client est devenu un réservoir de spiritueux. Professeur, vous gémirez plus d'une fois sur l'inattention de leurs élèves et vous constaterez bientôt que ce n'est pas toujours la bonne volonté qui est en défaut : il y a chez plusieurs enfants, doués parfois d'une mémoire vive, une impuissance morbide de concentrer leur réflexion ; ce sont de bons perroquets, mais leur intelligence, incapable de se fixer, n'arrive jamais à épuiser une question (1). Si vous abordez la magistrature, vous serez vite renseignés sur l'action désastreuse de l'alcool. M. Barthou, ministre de la Justice, constatait que sur 1.823 crimes

(1) Ici encore, quand on connaît les rapports des médecins aliénistes sur l'extrême sensibilité de la matière cérébrale à l'action de l'alcool, une discrète enquête sur le régime des enfants ou des ascendants fournirait souvent la clef de cette déplorable nervosité. Et si vous désirez l'opinion de l'Académie de Médecine, voici : « L'alcool agit d'une façon spécialement nocive sur le système nerveux. Les observations nombreuses et concordantes démontrent que l'attention et le raisonnement sont rapidement altérés chez l'enfant sous l'influence de doses même minimes de ce toxique. En troublant les fonctions cérébrales supérieures, il affaiblit le pouvoir d'inhibition, fait naître une irritabilité spéciale et morbide, et occasionne chez l'enfant l'indiscipline permanente ou les crises périodiques d'indiscipline grave, qui troublent dès lors son comportement, son caractère et sa moralité. En somme, l'alcool est profondément nuisible à l'enfant, et il est hautement désirable qu'il puisse être proscrit complètement du régime de tout être de zéro à seize ans ».



contre les personnes, déferés aux Cours d'Assises en 1907, 263 ou 14 % ont été commis sous l'influence directe de ce perfide breuvage. Ingénieur ou patron, il vous sera loisible de constater si l'alcool facilite les rapports entre employés et employeurs : n'est-ce pas chez les habitués des tavernes que se recrutent surtout les mécontents et les saboteurs ? Officiers de terre ou de mer, vous pourrez juger la légende d'après laquelle c'est le vin qui a gagné la guerre : vous verrez si la discipline s'apprend à la cantine et si un soldat ou un marin ivres, fussent-ils Français, sont des échantillons dont nous ayons lieu d'être fiers.

(A suivre).

### 3° Conférences d'Education artistique

Nous donnerons dans notre prochain numéro le compte rendu des trois premières conférences du 1<sup>er</sup> trimestre 1926-1927 : *Architecture* (28 Octobre), *Peinture* (28 Novembre), *Musique d'église* (19 Décembre).

## Page Bretonne

### NOËL! (Minuit Chrétiens).

#### I

E Kreiz an noz, ebarz eur c'hraouik dister,  
War ar c'holo e ganet Hor Zalver,  
Evit prena an den Kwezet er pec'hed  
Ha diarben breac'h ho Dad kōunnaret.  
Ar bed dre oll a drid gant al levez,ez,  
En novez-ma ro deomp eur zalver.

#### DISKAN

O Kristenien, kanomp oll gant karantez,  
Noël! Noël! setu deùt ar Zalver!  
Noël! Noël! setu deùt ar Zalver!

#### II

Ra deui ar Feiz en hor' c'halon intanet  
D'hon ambrouk oll betek kavel Jezus.  
Evel gwechal ar stereden lugernuz  
Euz Sao-Heol hendchaz ar Romaned.  
Roue an Env a c'han en eur c'hraou dister,  
D'hor gounit oll dre nerz he vadelez.

#### III

Piou eta a zinac'ho he galoun,  
Ouz Mab Doue, ouz Mabik ar Verc'hez !  
Kinnig a ra d' ar bec'herien ar pardoun  
Ha d'an den mab peoc'h ha levez,ez.  
Didostait da boket d'he dreid santel  
Evel gwech-all messaerien Israël.  
O Kristenien kanomp oll gant an Elez :

Etc...

A. H.

## La Vie Sportive

### SAINT FRANÇOIS DE SALES ET LA CULTURE PHYSIQUE

Nous extrayons du beau livre de Monsieur l'abbé Francis Vincent « Saint François de Sales, Directeur d'Ames » (1) les lignes qui suivent, où l'on verra le cas que le saint Evêque de Genève fait de la culture du corps.

Nous les rangeons sous la rubrique « La Vie Sportive », car c'est bien évidemment aux sportifs qu'elles s'adressent, et, de nos jours, les sportifs sont nombreux.

« Chez Saint François de Sales, l'amour de Dieu n'est pas même l'ennemi du corps. Une sage culture physique est déjà pour lui la condition d'une bonne éducation (de la volonté). Il est encore tout moderne en cela. Contrairement à beaucoup d'ascètes anciens qui, dominés par certaines idées néo-platoniciennes, faisaient du corps un ennemi dont la déchéance devait être poursuivie, il pense que l'âme n'est saine que dans un corps sain... »

...Ne dédaignons pas de donner à notre corps, dans la mesure de l'utile, délassement, propreté, souplesse et même beauté, pour en faire un meilleur auxiliaire de l'âme et un meilleur instrument de conquête.

Il estime en conséquence que la récréation joyeuse, la promenade, le jeu, la chasse, et tous ces exercices physiques auxquels nous donnons le nom de sport sont favorables à la bonne hygiène de l'âme et du corps...

Il faut lire tout le chapitre de l'Introduction, où il traite

(1) Francis Vincent. « Saint François de Sales, Directeur d'Ames ». — Beauchesne, Paris.

« des passetemps et récréations » pour comprendre l'intelligente humanité de sa doctrine et sa conformité avec nos vues modernes en matière de culture physique. A chaque ligne, on y lit sa sympathie pour les exercices de force, vantés par Rabelais et Montaigne, qui affermissent la santé et détendent l'esprit : « Courses à la bague », jeu de paume, *jeu de ballon*, « paille-maille », escrime, chasse. Evêque en notre temps, Saint François de Sales eût encouragé les Sociétés sportives. Ce gentilhomme... eût aimé présider des concours athlétiques... En un temps où la culture physique était encore à peu près réservée aux gentilshommes, lui, il la recommande à tous... »

*Et François Vincent conclut son chapitre en ces termes :*

« On le voit donc, rien de ce qui est humain n'est étranger à Saint François de Sales. Ni la science, ni les arts, ni l'amour, ni l'amitié, ni le soin du corps ne sont « a priori » l'objet d'une prévention de sa part. Le dévot salésien ne poursuit point le chimérique idéal d'une vertu stoïcienne. Il est homme, il est « tant homme que rien plus ». Composé d'une âme et d'un corps, il donne à cette âme et à ce corps tous les soins compatibles avec l'amour divin, à plus forte raison tous les soins requis par le bon service de Dieu ! »

★★

Voici la composition de l'équipe première et de l'équipe deuxième pour la saison 1926-1927.

I

Guillerm  
Le Roux Dosser  
Laviéc Bernard Le Bihan  
Rolland F. Yvinec Morvan Dohér Miossec

II

Le Mer  
Galès Tran-Ba-Chi  
Corre A. Legendre Cazoulat  
Bellac Latzet (Rieu) Henry Rolland J.-M. Bodilis

LES EQUIPES 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> DU COLLEGE  
BATTENT LES EQUIPES 1<sup>re</sup> ET 2<sup>e</sup> DU « CERCLE »  
par 5 à 1 et par 6 à 1  
(7 Novembre)

◆◆◆

Tandis que les Collégiens, retirés dans leurs foyers, goûtaient la douceur des joies familiales, le « Parc de Létiez », abandonné de tous, se trouvait plongé dans la solitude.

Mais voici qu'aux premiers jours d'octobre, reviennent quelques-uns de ses anciens hôtes, heureux de rechausser les souliers à crampons et de s'adonner de nouveau à leur sport favori, celui du « ballon ». Quelle surprise pour eux de revoir le terrain

avec un aspect tout nouveau : l'herbe n'est plus desséchée, foulée, c'est un beau tapis de verdure qu'émaillent encore les dernières fleurettes de l'été.

« Quelques-uns de ses anciens hôtes!!!... » Létiez, en effet, ne revoit pas tous ces fins joueurs dont nous aimons encore à rappeler les exploits ? Où sont, en effet, le populaire *P'tit Louis* et son inséparable compagnon *Gut*, le fougueux *Job* et tous les autres ? Où est surtout le solide capitaine, le pilier de l'équipe que fut *Lintanf*, à la saison passée ? Le tourbillon de la vie les a emportés et les a dispersés aux quatre coins de la France, sinon du monde.

Aussi, la première équipe de cette année est-elle composée d'éléments tout nouveaux. Il n'y figure que trois anciens, dont l'excellent demi *P. Laviéc*, à qui revient l'honneur et la charge de diriger l'équipe. Celle-ci vaudra-t-elle celles qui l'ont précédée ? Qui saurait le dire ? Seuls les matches traditionnels pourraient résoudre ce problème. Mais, hélas ! ces heureuses traditions elles-mêmes vont s'éteindre, dit-on... au plus grand déplaisir des collégiens.

★★

Le Destin est plus favorable à la seconde équipe. Le 7 Novembre, en effet, elle rencontrait l'équipe première du Patronage de la ville, et la battait sur son propre terrain par 5 à 1. Ce match, favorisé par un temps superbe, se caractérisa par quelques phases de jeu, intéressantes à suivre. On put admirer la cohésion de notre ligne de demis, formée de *Corre A.*, *Legendre* et *Cazoulat*, et le jeu rapide et scientifique de la ligne d'avants, où brillèrent particulièrement *Riou* et *Rolland J.-M.* ; quant à la défense, elle s'acquitta à merveille de sa tâche qui, d'ailleurs, fut, en général, facile.

Cependant, ce match révéla aussi les grands progrès faits depuis l'an dernier par l'équipe du Patronage ; incapable auparavant de mener à bien aucune descente, elle fut cette fois parfois dangereuse. Il est vrai qu'elle se trouve renforcée de *Kerdilès*, un de nos anciens, qui, pas plus tard qu'à la dernière saison, jouait parmi les nôtres.

Le même jour, la troisième équipe du Collège battait la seconde du Patronage par 6 à 1. Ce match ne manqua pas d'intérêt et de pittoresque, d'autant plus que « *Louis* », notre brave domestique, tenait le sifflet de l'arbitre. Il était fier de remplir ce rôle, et, pour montrer qu'il était bien à la hauteur de sa tâche, il se dispensa de la précaution ordinaire des arbitres : celle de prendre une montre ; sa façon, disait-il, était bien plus simple ; les joueurs le remarquèrent très bien, car, quand ils furent fatigués, ils ne jouèrent plus...

Le rapporteur : Y LE B..., philo.

~~~~~

POUR VU QU'ON S'AMUSE !

Le foot-ball est un jeu parfois dangereux, mais si intéressant ! On s'y casse la figure, mais c'est là le plaisir, disent les Anglo-Saxons !

La saison du foot-ball vient de se clôturer aux Etats-Unis. Cet aimable jeu a causé la mort de neuf jeunes gens dans l'année écoulée.

Plus de deux cents joueurs ont été victimes de blessures graves, dont cinquante particulièrement sérieuses, puisque les blessés ont dû être amputés d'un bras ou d'une jambe.

L'année dernière, vingt joueurs furent tués.

Mais on s'est tout de même rudement amusé, là-bas !

« La Croix » du 2 Décembre.

ÉPHÉMÉRIDES



1^{er}-8 NOVEMBRE. — Durant plusieurs jours, les élèves ont tour à tour défilé devant le docteur, dans la petite infirmerie de Sœur Marie. L'état sanitaire est, Dieu merci, très satisfaisant ! Il y aurait peut-être quelques poitrines à « sortir », quelques épaules à redresser ! Le sergent s'en chargera, et l'air de Saint-Pol, surtout quand viendra l'été, fera dilater les poumons et épanouir sur les joues les plus belles couleurs !

MARDI 2 et SAMEDI 6. — Conférences de M. Francis Tanguy à l'étude des Grands et à l'étude des Moyens.

Nos lecteurs en trouveront plus haut le texte in-extenso.

DIMANCHE 7. — Match des 2^e et 3^e équipes du Collège contre les 1^{re} et 2^e équipes du Cercle Saint-Pol.

JEUDI 18. — Sortie du mois. 228 ont profité de la liberté. C'était la foire froide : beaucoup sont sortis en ville avec papa et maman, grands frères et grandes sœurs. Cela n'a pas retenu les Morlaisiens... ni les Landivisiens qui ont préféré leur chère « Torpille ». On dit que six d'entre eux l'ont « manquée » le soir, et ont dû prendre le train !!! Ils jurèrent — mais un peu tard — qu'on ne les y reprendrait plus...

DIMANCHE 21. — Les musiciens se sont réunis le matin pour fêter leur céleste patronne et offrir à leur cher professeur leurs souhaits les plus affectueux. Louis Fouillard, élève de seconde, a adressé à M. Saccadas un gracieux compliment, auquel M. Saccadas a répondu comme il convenait, en toute simplicité.

LUNDI 22 et MARDI 23. — Le 13 Octobre est jour de la *Saint Edouard*. C'est à peine si les élèves sont rentrés. Aussi la fête de M. le Supérieur est chaque année transférée aux derniers jours de Novembre. Cela permet de ménager une halte au cours du premier trimestre et de fournir, pour les amateurs, une sortie supplémentaire le premier jeudi de Décembre.

C'était donc grand jour que le 22. A 4 heures du soir, les élèves sont réunis au grand complet dans la Salle des Fêtes. La musique fait l'ouverture de la séance et François Quémenc'h adresse à M. le Supérieur le compliment que voici :

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

J'ai accepté avec un vif plaisir, mais non sans une certaine émotion, la délicate mission d'être près de vous l'interprète de mes condisciples et de vous offrir, en leur nom à tous, nos meilleurs vœux de fête.

Vous avez à cœur, Monsieur le Supérieur, de faire de nous des jeunes gens instruits et cultivés. Avec la collaboration dévouée de nos chers professeurs, vous vous efforcez d'inculquer à nos esprits l'amour du travail et la passion de l'étude. Hélas ! il faut bien l'avouer, nous n'avons pas toujours répondu comme il eût fallu à vos exhortations et à vos encouragements ; et, plus d'une fois, il nous est arrivé de négliger vos avis et de transgresser vos prescriptions, pourtant si douces. Vous avez dû alors user de sévérité et, par de justes punitions, nous faire rentrer dans le devoir. Vous nous pardonnerez, Monsieur le Supérieur, assuré qu'à l'avenir nous nous soumettrons allègrement à la loi commune du travail.

Faire aimer l'étude, combattre la légèreté et la paresse, ce n'est là qu'une partie de votre tâche. Vous nous enseignez aussi la politesse : vous voulez faire de nous des jeunes gens bien élevés, d'une grande délicatesse morale, et dont la tenue, les manières et le langage soient aussi distingués que possible. Et, pour affiner notre esprit, pour nous faire aimer et goûter le beau, vous avez eu l'heureuse idée, il y a trois ans, de fonder des « Conférences d'Education Artistique » qui, tout en nous fournissant de saines et agréables distractions, nous procurent les plus nobles et les plus belles jouissances de l'âme. Cette année encore, des conférenciers de talent, répondant à votre appel, vont nous révéler la belle poésie des cathédrales gothiques, la merveilleuse beauté des chefs-d'œuvre d'un Léonard de Vinci ou d'un Raphaël, l'austère et puissant attrait des chants liturgiques.

Vous faites plus encore, Monsieur le Supérieur, et vous avez le louable souci de nous dispenser autre chose qu'une culture intellectuelle et artistique, si appréciable soit-elle. Vous êtes prêtre en même temps qu'éducateur de la jeunesse. Aussi ne manquez-vous pas de faire briller à nos yeux le pur idéal qui doit guider les pas d'un jeune homme chrétien ; bien plus, vous vous plaisez à nous entretenir souvent de la sublime mission

du Sacerdoce. Vous voulez que nous ayons un caractère viril, une âme ardente et généreuse, éprise de dévouement et d'apostolat. Vous pensez aussi à notre avenir ; vous savez qu'au sortir de ce collège une vie nouvelle nous attend, qu'il nous faudra lutter pour défendre notre foi, et que nous aurons l'impérieux devoir de contribuer au relèvement de la Patrie, à cette époque troublée où les discordes civiles et les fluctuations de la politique arrêtent ses progrès et entravent son essor. Le « Cercle d'Etudes » que vous avez fondé en 1920 nous donnera les lumières nécessaires pour les luttes de demain, et le « Cours de Diction » que vous venez d'établir nous apprendra l'art de la parole. Ainsi préparés et formés, nous pourrons faire œuvre utile plus tard et compter parmi les serviteurs les plus dévoués de l'Eglise et de la société.

Devant tant de bienfaits et tant de dévouement, se pouvait-il que nos cœurs restent insensibles ? Monsieur le Supérieur, soyez assuré de notre filiale affection et de notre vive reconnaissance. Plus tard, dans la vie, si nous voyons nos rêves s'évanouir, nous nous souviendrons toujours des précieuses leçons que vous nous aurez données, et le souvenir de la flèche élançée de notre beau clocher ranimera nos esprits abattus, comme un « *Sursum corda* ». Soyez certain aussi, Monsieur le Supérieur, que demain à la Sainte Messe, nos prières s'élèveront pour vous vers la céleste Madone du Creisker. Que notre puissante Patronne vous soutienne aux heures difficiles, et que Saint Edouard, votre glorieux Patron, bénisse votre apostolat parmi nous et vous aide à mener à bien la belle et noble tâche que vous vous êtes assignée !

Les applaudissements qui marquent la fin de ce discours témoignent assez que tous s'associent aux vœux si délicats de leur camarade.

M. le Supérieur répond en laissant parler son cœur. Il n'a garde d'oublier que c'est aujourd'hui la Sainte Cécile et présentent à son tour ses souhaits de fête aux « chers musiciens » qui, chaque année, lui réservent la primeur de leurs savants morceaux. Il remercie tous et chacun des vœux qu'on forme pour lui, réclame le secours des prières. A la plus grande joie de tous — de ceux-là surtout qui ne sont pas punis, tant est grande la charité qui règne entre les élèves — M. le Supérieur annonce que les punitions sont levées et il souhaite que le fameux « cahier de chambre » reste longtemps vierge désormais. On bat des mains, tel professeur surtout... Il y aura sortie le jeudi 2 Décembre, et dès cette semaine les collégiens peuvent annoncer à leurs parents — ils le savaient peut-être déjà ! — que l'on s'en ira en vacances le jeudi 23 Décembre...

La Musique joue une « sortie » et chaque division regagne ses « études » respectives...

Le lendemain, c'est congé évidemment. Il y a deux promenades, et le soir, nous assistons dans la Salle des Fêtes à une magnifique *conférence avec projections* du R. P. DEPIERRE, des Missions Etrangères. Rarement, l'on jouit au Collège d'une séance aussi intéressante, et nous remercions M. le Supérieur d'avoir su, une fois de plus, nous ménager une si utile et si agréable récréation.

24 NOVEMBRE. — Nous possédons depuis quelques jours un sanctuaire un peu plus digne de notre Mère du Ciel. Nous devons en effet à M. le Maire de Saint-Pol d'avoir obtenu de l'Administration des Beaux-Arts la restauration des quatre grandes verrières du chœur de la chapelle du Creisker. Elles ont été entièrement remises à neuf et projettent désormais sur les dalles du temple et sur l'autel une claire lumière, un peu verdâtre peut-être, mais qui fait mieux ressortir la sobriété des lignes architecturales. Surtout l'on n'entend plus passer au travers des vitraux le sifflement du vent du Nord, et la pluie ne pénètre plus...

Que M. le Maire veuille bien trouver ici l'expression de notre respectueuse reconnaissance et que M. Deschamps, l'artisan habile de cette nouvelle restauration et qui fut pendant son séjour à Saint-Pol si aimable pour nous, agrée, lui aussi, pour sa part, l'assurance de notre sincère gratitude... Reste la question de la toiture. Mais ceci est une autre histoire.

JEUDI 25. — Grand match sur la cour des Grands. La bande des « Philos-Math » l'emporte par 3 à 0 sur les « Kerné », champions présumés de la cour. Ils sont heureux, les philosophes... Ils ne pouvaient pas ne pas l'être en ce jour de la Sainte Catherine, leur patronne, à qui, sans doute, ils sont redevables de leur victoire !

DIMANCHE 28 NOVEMBRE. — Conférence de M. Masseron sur « *L'Art Vénitien* ».

M. Golias essaie aujourd'hui sa nouvelle lanterne... Ça ne va d'ailleurs pas tout seul, les rouages (!) ne sont pas suffisamment graissés, mais ça viendra... avec du temps et de la patience... et on nous promet de magnifiques séances grâce à cette lanterne « modern-style » que le zèle et le savoir-faire de notre cher professeur de dessin ont obtenu de M. le Supérieur et... de M. l'Econome. Qui vivra, verra !.

SPECTATOR.

Christmas Day !



M. le Chanoine FRANCÈS nous a communiqué l'an dernier les vers anglais qui suivent et dont nous donnons la traduction. C'est une invitation à un match (spirituel) pour les amateurs de football. C'est dans le goût anglais, mais touchant de simplicité.

Calendar of year 1925.

Friday 25 December. The Nativity of our Lord.

A little boy of heavenly birth
But far from home, to-day,
Comes down to find His ball, the earth,
That sin has cast away.
O comrades, let us one and all
Join in to get Him back His ball !

F. BANISTER TABB.

TRADUCTION

Un petit enfant d'origine céleste
Mais aujourd'hui bien loin de la maison
Descend pour trouver sa balle, la terre,
Que le péché a lancée au loin.
O Camarades, que tous
nous nous joignons en une équipe
pour lui relancer sa balle !

Le Coin des Anciens

DEUILS

Nous recommandons aux prières de nos amis :

Sœur Marie-Louise Boussard, en religion Sœur Sainte-Barbe, religieuse Ursuline, décédée le 16 Novembre 1926, au monastère des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, à l'âge de 67 ans ;

Mme Renaot, mère de M. l'abbé Renaot, recteur de Plouézoc'h, enterrée à Saint-Marc, le 16 Novembre 1926.

M. Yves Grall, oncle de Jean Grall, élève de 4^e, décédé à Plouzévédé, le 18 Novembre.

Mme Quéguiner, née Marie Morvan, grand'mère de François Quéguiner, élève de 5^e, décédée à Cléder, le 29 Novembre.

Sœur Marie-Anne Tigréat, en religion Sœur Marie-Françoise, religieuse Ursuline, décédée le 29 Novembre 1926, au Monastère des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, à l'âge de 67 ans.

Mme Autret, mère de M. l'abbé Autret, professeur de 4^e, décédée le 30 Novembre, à Saint-Pol-de-Léon, à l'âge de 70 ans.

M. Zéphyrin Mazo, élève de l'Ecole apostolique, décédé en sa famille à Plovan, le 27 Novembre.

M. Jean Rannou (cours 1908), de Landivisiau, décédé le 2 Décembre.

NOMINATIONS

M. l'abbé Néa, vicaire à Plougar, a été nommé vicaire à La Forêt-Fouesnant.

ORDINATIONS

Sept de nos anciens ont reçu le *diaconat* à Quimper le samedi des Quatre-Temps de Décembre (18). Ce sont :

Maudez Kerrien, surveillant à l'école Saint-Yves, Quimper.

Armand Coulogner, surveillant à l'Institution N.-D. du Creisker.

Joseph Lagadec et Paul Pleiber, surveillants au Collège Bon-Secours, à Brest.

Robert Goulm, de Brest, surveillant à l'école Saint-Yves, de Quimper.

Yves Favé, de Cléder.

Joseph Moal, de Plougastel-Daoulas.

★★

Pierre Rolland a reçu ce même jour le sous-diaconat.

Nous ne les oublierons pas dans nos prières.

Correspondances et Nouvelles

Voici la suite de la lettre du P. Nicolas Moysan, missionnaire à la « Mission Catholique de Brazzaville », Congo français :

« Je me figurais qu'il faisait très chaud à l'Equateur; je me disais qu'on y suait sans cesse, jour et nuit, et je m'étais d'avance résigné à ce genre de sport. Déception ! Depuis Dakar, je n'ai pas mis ma soutane blanche; il fait ici beaucoup moins chaud qu'en Europe ! « Savez-vous ! » : j'ai grelotté de froid en plein midi, alors que nous venions de traverser l'Equateur. Vraiment, c'était à y perdre son latin et à renvoyer aux calendes grecques tout ce qu'on nous a raconté jusqu'ici. C'est dangereux de mentir aux enfants « savez-vous ! »

L'explication — car il y a explication, comme à tout — c'est que nous sommes en hiver ici, ou plutôt à une période de transition : ce sont les équinoxes : le soleil lui-même traverse l'Equateur à une vitesse vertigineuse. Je ne sais s'il veut se cacher ou non ; en tout cas, il ne se montre guère, il reste perdu dans les nuages; et depuis douze jours — nous sommes maintenant sur le Congo — nous n'avons pas vu sa face. Donc ne croyez plus ceux qui vous disent qu'il fait « toujours » chaud à l'Equateur, aux Tropiques, au Congo... Nous arrivons justement ce matin 16 Septembre, en ce beau pays de mes rêves, et je n'ai aucune envie de transpirer !..

... Une fête qui aurait pu nous amuser et être très intéressante, c'est le baptême de l'Equateur. Nous y arrivions le mardi 14 Septembre. Le baptême devait avoir lieu à 10 heures. Le programme avait été réduit. Autrefois, du moins d'après les anciens — *laudatores temporis acti* — c'était un jour vraiment solennel que le jour du baptême des « bleus » qui, pour la première fois, passaient la ligne. De grands baquets d'eau étaient préparés, avec des systèmes de trappes, de déclics plus ou moins ingénieux qui permettaient de réduire les plus récalcitrants. On était jugé en grande pompe devant un tribunal siégeant solennellement sous la haute présidence de Sa Majesté Neptune, roi des Mers. On pouvait se défendre, mais on était tou-

jours condamné : les femmes à être baptisées à l'eau de Cologne, les hommes à plonger dans le grand baquet. Il y avait des scènes épiques et cocasses qui finissaient souvent par le plongeon en commun du baptisé et des ministres. Evidemment, une telle mise en scène se prêtait à des abus, à des brutalités et à des grossièretés. Les Administrations recevaient sans cesse des plaintes, si bien qu'on a défendu aux officiers et à l'équipage de se prêter à pareille fête. Il n'y a donc plus de baptême, dans cette Compagnie, que sur l'initiative des passagers. C'était notre cas. Juste les derniers jours, ils se décidèrent à nous baptiser.

A 10 heures, appel au clairon. Les passagers se rassemblent sur le pont de première. Neptune fait son entrée : grande robe bleue, longue barbe rousse, trident. Le reste du tribunal n'est pas costumé.

Je ne m'étais pas présenté : les « gendarmes » vinrent me chercher, ainsi que mes deux confrères, et c'est dans ce cortège humiliant que nous fîmes notre comparution. La séance était déjà commencée : Neptune venait de prononcer son discours. A ce moment précis, l'accusateur public se levait : c'était le procureur du roi de Belgique au Congo. Il proclama que la principale vertu exigée pour entrer dans la grande famille coloniale était la joie : il lança donc une accusation générale contre ceux qui avaient péché contre la joie.

Le premier groupe d'accusés furent les enfants : « Ils n'ont pas encore péché, mais ils subiront les fautes de leurs parents. » Tous les enfants passèrent donc et furent baptisés à l'eau de Cologne ; il y eut des cris et des pleurs !

Puis vint le tour des femmes, dont toutes avaient péché contre la joie, par excès ou par défaut. Remède : eau de Cologne.

Quand ce fut fait, l'accusateur public se leva encore : « Il se trouve, dit-il, parmi nous trois individus apparentés aux femmes, puisqu'ils portent la robe ; nous sommes très heureux de les avoir parmi nous à bord ; ils ne chantent pas très juste — c'était pour moi ! — mais ils chantent de tout leur cœur ! Autrefois, quand j'étais dans l'Oubanghi, j'eus l'occasion de passer au chef-lieu de la Mission catholique ; je voulus saluer son chef. En arrivant, je vis un homme qui travaillait en petite culotte. « Peut-

on voir Mgr Calloc'h, un breton de Quimper », demandai-je ! — C'est moi, dit-il. » Il partit immédiatement revêtir sa soutane violette et me servit un bon verre de vin blanc ! En souvenir, je demande que les Pères ici présents soient condamnés à boire un whisky. »

Neptune nous condamna à en boire deux ! C'était trop. Pendant que notre supérieur — le plus ancien d'entre nous — essayait d'obtenir un adoucissement à la peine, mon autre confrère avait déjà pris les deux whisky. Il les lança par dessus la tête l'un après l'autre aux applaudissements de la foule et au grand ébahissement d'une bonne dame qui reçut le liquide dans les cheveux.

Après la séance, quelqu'un me demanda si c'était de l'eau claire qu'on nous avait présenté, car il ne pouvait concevoir qu'on pût ainsi gâter une si bonne marchandise. C'est bien aussi ce que je pensais !! Je bus un des deux verres qu'on m'offrait si généreusement... et je rendis l'autre.

Nous avions subi la terrible épreuve et nous en sortions honorablement avec armes et bagages. Nous avons reçu un certificat attestant la validité du rite. Il est ainsi conçu :

« A tous, présents et à venir, salut ! Nous, Neptune, Roi des Mers, déclarons que notre sujet bien-aimé, le R. P. Moysan a en ce jour subi avec calme et résignation le « Baptême de l'Equateur » par notre barbier Royal, en notre présence, sur le paquebot « Elizabethville », de la Compagnie Belge Maritime du Congo. En foi de quoi nous lui délivrons le présent certificat qui l'exonérera à l'avenir de toute épreuve similaire.

Donné le 14-9-1926.

Le Commandant :
NEPTUNE.

Après cela, vint le tour des hommes « proprement dits ». Et on vit tous les passagers défiler par rangées de cinq. Ils furent tous invariablement condamnés à boire, qui trois « demis » de bière, qui deux verres de Vitel, qui deux « schnicks » ou whisky, qui le tout à la fois. Quelquefois, les cinq devaient boire en même temps, parfois l'un après l'autre, au commandant du « barbier Royal ».

Tout alla bien au début : la nouveauté piquait la curiosité et intéressait. Mais vite le spectacle devint monotone et fade : vider des verres de bière est chose agréable pour

beaucoup de gens, surtout pour des Belges; mais regarder les autres se rincer la gorge n'est pas chose tellement amusante. Aussi, peu à peu, ceux qui « étaient servis » s'en allaient, si bien qu'à la fin il ne restait plus guère sur la scène que Neptune et son tribunal : la fête se termina dans l'indifférence générale et le combat cessa, faute de combattants. « Ainsi finit la comédie. »

Aujourd'hui, dimanche 19 Septembre, je suis au Congo Belge... A Boma, j'ai rencontré ma cousine, Religieuse Franciscaine de Marie, à l'Hôpital de la ville. Ce me fut un plaisir bien doux, car c'est chose si rare de se retrouver loin de son pays natal... Seules les montagnes, dit-on, ne se rencontrent pas. Le Bon Dieu aime à semer de ces petites joies sur notre route ! J'espère que j'aurai le bonheur de retrouver au Congo d'autres connaissances !...

J'ai bien hâte d'arriver à Brazzaville, hâte de recevoir mon héritage et le poste où je devrais travailler, hâte de faire quelque chose pour le Bon Dieu et les âmes ! Car je ne suis pas venu pour contempler l'Afrique, mais pour aider à la civiliser, à l'éclairer, à la faire chrétienne. Le Christ est l'unique lumière, et toute civilisation sera chrétienne ou elle ne sera pas. Prions donc pour que Dieu illumine les pauvres noirs et les fasse sortir de leurs ténèbres : « *O Oriens, veni et illumina sedentes in tenebris et umbra mortis !* »

Nous avons donc reçu au début de Novembre une lettre du P. MAZÉ, missionnaire apostolique à l'Evêché de Hung-Hoa (Tonkin). Elle est datée du 15 Septembre et intitulée : « La première tournée d'un jeune missionnaire ». Voici cette charmante épître :

« De retour d'une promenade qui fut bien pénible, le bon Père Procureur me dit : « Pouvez-vous vous rendre demain à Ha-Bi, comme il était entendu la semaine dernière, pour y donner la fête patronale ? »

— Mais comment donc !

— Si vous pouviez y faire vos premières armes, y donner le Jubilé, vous me rendriez grand service, ainsi qu'à ces braves nouveaux chrétiens. Ils sont plus libres à cette époque de l'année.

— Expliquez-moi les exercices à faire, donnez-moi un horaire pour la journée, et si vous me jugez capable de vous rendre ce service, je suis à vos ordres. »

Le mardi matin, je préparai tout le nécessaire : il s'agissait de ne rien oublier. Il fallait emporter tout un bazar : le nécessaire pour célébrer la Sainte Messe, puis pour enseigner les chrétiens ; des récompenses pour stimuler l'émulation. N'oublions pas le moustiquaire pour la nuit, les médicaments pour les malades : quinine, teinture d'iode, bicarbonate, etc... Plus on est monté, plus on soulage de malheureux...

Tout est prêt. A 13 heures, deux porteurs sont venus au-devant du Père : la charge est lourde, mais ils se remplacent. Je les mets en route, leur demandant d'annoncer mon arrivée pour la soirée. Le soir, je soupe de très bonne heure, puis j'enfourche ma bicyclette. Une petite halte en passant par la nouvelle chrétienté de La-Hao, puis, quelques minutes plus tard, j'arrive à Ha-Bi par une route qui se ressent encore de la récente inondation de la Rivière-Noire.

La grande partie des chrétiens est là pour saluer le Père, le remercier de bien vouloir présider leur fête patronale : la Nativité de la Sainte Vierge, et leur donner le Jubilé. Je leur réponds de mon mieux, les exhorte à bien se confesser tous, à communier chaque jour pendant mon séjour, à se montrer les dignes enfants de la Sainte Vierge, de vrais amants de Notre-Seigneur.

Puis les confessions commencent... Le lendemain matin, je confesse de nouveau, puis, quand tout est fini, je donne mon septième sermon annamite sur la fête du jour. Je célèbre la Sainte Messe, les chrétiens communient à peu près tous, et il en sera ainsi pendant les cinq jours du Jubilé.

Le programme est assez simple : à 9 heures, catéchisme des enfants ; à 10 heures, les prières prescrites pour gagner le Jubilé, puis la récitation de quelques autres prières, et une lecture sur les fins dernières. A 2 heures, chapelet, prières du Jubilé, lecture pieuse. A 8 heures du soir, catéchisme pour tout le monde, prières du Jubilé, prière du soir, lecture d'un examen particulier.

Pendant les heures libres du missionnaire, la maison de ce dernier est continuellement assiégée. Ce sont des malades qui viennent demander des soins ou qu'il faut aller voir chez eux, sur leur lit de misère ; des groupes de nouveaux chrétiens plus éloignés qu'il faut aller encourager à persévérer ; des maisons à bénir, et toujours les

enfants qui ne veulent pas quitter le missionnaire d'une semelle. Chaque jour, je leur distribue quelques friandises : chocolat, bananes, fruits du pays. Les enfants sont si pauvres que c'est là un véritable régal. Jamais ils ne sont ainsi gâtés. Le soir, à la nuit tombante, les parents arrivent, mais, seuls, les enfants peuvent entrer dans la case trop étroite du missionnaire. Les grandes personnes se tiennent aux deux portes et aux deux fenêtres. On cause de tout, beaucoup de la France, de la Bretagne, de l'Eglise, du catéchisme ; on raconte des histoires gaies...

Mais 8 heures sonnent. A grand regret, les grandes personnes se lèvent et vont à la chapelle, tandis que les petits restent : c'est le catéchisme, et j'enseigne les enfants, tandis que le catéchiste s'occupe des parents. C'est beaucoup plus compliqué que chez nous, car il n'y a pas de livres. Plusieurs parmi les enfants savent lire, mais deux ou trois d'entre eux seulement ont des livres, les autres sont trop pauvres : aussi faut-il répéter souvent demandes et réponses. Petit à petit, cependant, on retient, puis ceux qui apprennent le plus rapidement obtiennent des bons points qui leur vaudront des récompenses au dernier jour.

Quel spectacle que ce catéchisme des petits, et que je voudrais pouvoir vous l'offrir ! Ces jours furent vraiment des jours heureux pour tous, chrétiens et missionnaire. Mais tout a une fin ici-bas ! Le samedi soir vint, les enfants avaient déjà obtenu leurs prix : deux belles et grandes images de Sainte Thérèse de Lisieux, des chapelets noirs et en couleur, des médailles. Quelle joie dans ces petits cœurs ! A 8 heures du soir, la chrétienté vient remercier le Père, en lui offrant deux poulets. Les enfants me chantent leurs adieux très touchants, les parents me disent leurs regrets de voir la fin de ces jours de bonheur. Je remercie de mon mieux, j'encourage à la persévérance, je promets de toujours me souvenir de la chrétienté de Ha-Bi qui m'a causé tant de joie. Puis, je prépare mon sermon encore inachevé du lendemain ; j'entends quelques confessions, et je me couche, un peu fatigué.

Le jour suivant, il y eut une belle messe, un peu tardive, à cause du grand nombre de confessions, car les chrétientés avoisinantes étaient venues assister à la messe. Après déjeuner, je distribuai encore quelques médicaments ; je dus refuser médailles et chapelets, car le stock était

épuisé, mais je promis de satisfaire tout le monde à la fois suivante. A 11 heures, j'avais enfin fini de tout emballer et je pris la petite traverse qui mène au chemin du retour.

Ma surprise fut grande de trouver quelques enfants en larmes : peut-être n'avaient-ils pas obtenu la récompense désirée : une belle image, un chapelet ! « Qu'y a-t-il, Thérèse, pourquoi pleures-tu ? — Père, ne partez pas, restez avec nous pour nous enseigner ; nous sommes si heureux lorsque vous êtes là. » Cette enfant avait douze ans. Quelques instants après, tous ces enfants pleuraient à chaudes larmes. A un passage difficile, ils se groupèrent barrant le chemin, refusant de me laisser passer. Les parents durent gronder, et je passais tout de même.

Puis, j'arrivais sur le chemin. Mais impossible de partir. Petits garçons et petites filles s'accrochaient à ma bicyclette, pleurant, me demandant de rester. Plusieurs parents pleuraient également. J'eus ému, et dus laisser échapper quelques larmes. « Allons, mes chers petits, laissez le Père. Vous savez qu'il faut qu'il parte, mais le Père reviendra vous voir. — Non, Père, il faut rester. » Et leurs petites mains tenaient désespérément qui la roue, qui la selle, qui le porte-bagages, qui le bras du missionnaire. Cette fois, les parents durent arracher leurs enfants un à un. Je filai alors à toute vitesse, le cœur un peu gros, mais tout de même bien consolé.

Qu'il est beau le rôle du missionnaire, instrument de la grâce du bon Dieu ! Que de joie il répand dans ces pauvres cœurs que jamais personne n'a su aimer, et n'aimera comme le missionnaire !

Seigneur, envoyez des ouvriers dans vos champs lointains, car la moisson est belle et les ouvriers manquent. Amen ! »

Yves Péron, séminariste-soldat, précédemment détaché au 124^e R. I. à Laval, comme élève sous-officier — là se trouvait aussi Jean Rannou — nous écrit le 29 Octobre 1926 de Courbevoie (Seine) :

« Le peloton des E. S. O. n'ayant pas fourni les résultats attendus, tous les candidats au grade de sergent ont rejoint leurs régiments respectifs comme simples soldats. J'ai donc été réaffecté à Courbevoie dans la grande caserne Charraas édiflée par Vauban...

« Plusieurs de mes camarades séminaristes à qui la chance a souri, entre autres Jean Rannou, vont être dirigés vers les bureaux de la Pépinière. Moins favorisé, j'ai été reconnu apte à l'instruction des recrues ; je serai donc caporal-instructeur jusqu'en mai, c'est-à-dire jusqu'à « la classe ».

Eugène Le Ruë est venu nous voir dans les premiers jours de Novembre, au cours d'une permission de quinze jours. Il a rejoint Mayence, où il attend, comme Yves Péron, la « classe »...

Louis Le Guen, de Douarnenez, élève à l'Ecole des Officiers de la Marine marchande, 84, rue de la Comédie, Lorient, nous a envoyé de ses nouvelles. Il s'adonne aux calculs nautiques — il y en a 25 exigés à l'examen — et s'y plaît beaucoup. Il se rappelle au bon souvenir de ses anciens camarades. (29 Novembre).

Michel Ollivier (classe 1926) est soldat au 24^e R. I., 11^e compagnie, camp de Satory, Versailles (Seine-et-Oise). Il suit le peloton des élèves sous-officiers, et se trouve en compagnie de Bretons répartis dans les différents bataillons ou groupes qui occupent le camp.

L'abbé *Jean Morvan*, de Saint-Marc (cours 1916), précédemment instituteur à l'école libre de Quimperlé, est actuellement étudiant à la Faculté Catholique d'Angers, où il prépare une « licence ès-sciences-mathématiques ».

Louis Baron, de Lampaul-Guimiliau, vient d'entrer à l'école des vétérinaires d'Alfort (Seine).

Robert Goulm a été nommé surveillant à l'école Saint-Yves de Quimper, pour remplacer *Joseph Moal*, de Plougastel, qui avait dû quitter pour cause de maladie. Nous croyons savoir d'ailleurs que Joseph Moal est aujourd'hui à peu près remis.

Louis Plantec, de Plouvorn, est au Grand-Séminaire de Quimper.

Nous n'avons pu à cause du manque de place insérer en entier la lettre de *Joseph Queinnec*. Voici la fin de cette correspondance :

« A Hanoï, j'ai appris mon affectation à Lao-Kay, dans le Haut-Tonkin. J'ai eu la chance, au lieu de moisir dans quelque bureau de grande ville, d'être immédiatement désigné pour remplir les fonctions d'administrateur-adjoint. Je m'occupe surtout de la justice, dont le chef de la province se désintéresse à peu près complètement : travail d'ailleurs peu chargé !

« Mais que de bizarres surprises ! Peu après mon arrivée, un Annamite vient me déclarer qu'on lui a volé un buffle, et qu'il a tué le voleur : pour bien me prouver qu'il a purgé le pays d'un malfaiteur, il m'en apporte la tête dans un panier !

« Sur la rive gauche du Fleuve Rouge et faisant face à Lao-Kay, se trouve la ville chinoise d'Hokéon, province du Yunnan. Elle est gouvernée par un général chinois, d'ailleurs très pacifique : lors d'une récente insurrection dans sa province, il n'eut rien de plus pressé que de se retrancher à Lao-Kay derrière une fine bouteille. Je l'ai accompagné à Chapa, station d'altitude, où le résident de Lao-Kay séjourne à peu près continuellement à cause du climat qui rappelle beaucoup celui de France : quatre heures de tête à tête en auto avec un Chinois qui ne parle ni le français, ni l'anglais, ni même le breton, n'ont rien de très attrayant... »

Louis Berre suit les cours de P.C.N. à Rennes. Il loge chez Mme Yvon, 5 bis, rue Brizeux, dans un quartier retiré et bien tranquille, où l'on peut travailler à son aise. Il fréquente le Cercle Saint-Yves, où notre ami François Thien a laissé un si bon souvenir.

François Quéguiner, de Henvic, séminariste-soldat au 6^e génie, à Angers, jouit actuellement d'une convalescence de trois mois (jusqu'au 2 Mars) qu'il passe dans sa famille. La bonne « convalo » !.

Pierre Rolland a achevé son temps de service militaire. Après six mois passés à Brest, caserne du Château, où il exerçait le dur (!) métier de « scribouillard », il est rentré au Grand-Séminaire de Quimper. Il est sous-diacre depuis le 18 Décembre.

Quelques Adresses

Henri Guillermin, étudiant, 5, rue Dupetit-Thouars, Angers (Maine-et-Loire).

François Larhantec, sergent au Bureau de la Place de Beyrouth (Syrie), Secteur Postal 609.

Louis Coat, médecin aide-major au 9^e zouaves, Alger.

Claude Abgrall, 118^e R. I., 2^e Compagnie, Quimper.

Yves Péron, caporal à la C. M. 2 du 2^e Bataillon du 5^e R. I., Caserne Charras, Courbevoie (Seine).

GLOIRES ET MODELES

Le Père Etienne Monti

(1880-1915)



M. Alexandre Monti, Chef des Bureaux de la Direction des Contributions Indirectes de Loir-et-Cher, nous a communiqué la très intéressante et très édifiante notice nécrologique que l'on va lire. Nous lui en sommes bien reconnaissants. Nous regrettons seulement qu'il ne se fût pas trouvé jusqu'ici de plume amie pour retracer la vie de cet ancien élève du Collège de Léon, qui étudiait en 1899 à côté des Mesguen, Riou, Falhon, Guégan, Jacq, Tanguy, etc., et dont le souvenir leur reste encore bien cher.

Ces lignes sont extraites des « Relations de Chine » d'octobre 1917.



A l'âge de 34 ans, après quatorze années de vie religieuse, alors que s'achevait la longue période de formation, à la veille de commencer enfin l'apostolat direct près des âmes chinoises tant aimées, le Père Etienne Monti s'est éteint doucement, dans la paix et la joie, tout simplement, sans étonnement ni regret, parce que Dieu, le Maître, le voulait ainsi.

Etienne Monti était né à Mesores, en Saône-et-Loire, le 1^{er} février 1880 ; ses parents étant venus se fixer en Bretagne, il fit ses études à l'Institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol-de-Léon. Ce que furent ses années de collège, une lettre d'un professeur qui l'a suivi de près le fait entrevoir.

« J'enseigne depuis 22 ans au Collège de Saint-Pol, écrit l'abbé C. Rohan, et il m'a été donné de suivre les études du cher Etienne depuis sa sixième jusqu'à sa philosophie inclusivement. Sa piété exemplaire, son affabilité, son amour du travail et de la règle lui avaient attiré l'estime et l'amour de tous, maîtres et élèves. J'entretenais avec lui les meilleures relations, et j'ai eu bien souvent l'occasion d'admirer les rares qualités d'esprit et de cœur dont le bon Dieu l'avait doué au plus haut point : c'était vraiment une âme prédestinée... J'ai déjà prié pour celui que vous pleurez, dans la chapelle de N.-D. du Creisker, où, naguère, il priait et communiait avec tant de ferveur, et où il me semblait le revoir encore dans l'attitude profondément recueilli qui lui était familière dans le Lieu Saint. Je garde précieusement son souvenir et, demain, j'ai l'intention de célébrer la sainte Messe pour le repos de son âme ».

C'était une nature ardente et primesautière dont l'exubérance, — il le racontait lui-même plus tard, — lui valut dans son enfance plus d'une de ces salutaires corrections que conseille le livre des Proverbes. Mais le cœur était bon, et une précoce dévotion envers la Sainte Vierge l'épura peu à peu et le prépara à l'appel de Notre-Seigneur.

Très vite l'enfant rêva d'être missionnaire. Il lit la vie de Saint Louis de Gonzague ; un jour, il rencontre deux novices de la Compagnie en pèlerinage, et, le 8 septembre 1900, en la fête de la Nativité de Celle qu'il aimait, il entre au noviciat, à Laval, 1900-1901 : ce fut la seule année qu'il passa en France, comme Jésuite ; les autres années de sa vie religieuse, il les vécut d'abord en exil, à Jersey, puis en Chine, sa nouvelle patrie.

Il fut le novice par excellence, la simplicité même, d'une fraîcheur d'âme toute naïve et un peu enfantine. Chose étrange, il éprouva, au début, une grande peine à s'ouvrir et à sortir de lui-même : il lutta vaillamment, et ses efforts furent aidés du reste par des grâces sensibles : bien vite, une certaine gaucherie et toute

timidité disparurent. A voir le résultat obtenu, personne n'aurait soupçonné ce qu'il avait d'abord coûté.

Et déjà le Père Etienne paraissait ce qu'il resta toujours, immuablement joyeux et charitable, d'une complaisance et d'un dévouement inlassables. Le nombre des petites corvées qu'il fit, des postes sans gloire qu'il occupa, seuls les Anges le pourraient dire. On se rappelle les efforts prolongés et méritoires qu'il dut faire pour pouvoir être lecteur, lui aussi, à son tour, comme les autres novices ; la voix était terriblement voilée. Il lui fallut de nombreux exercices privés avant de pouvoir monter en chaire dans le grand réfectoire de communauté.

Mais, par exemple, il n'était guère recherché dans sa toilette. Il n'a peut-être pas eu de soutane plus verte et plus rapiécée qu'à l'époque où il avait l'importante charge d'habiller les novices ! Il racontait avec un bon sourire comment, un jour, étant en corvée de cuisine, il avait été appelé chez le Révérend Père Provincial ; par malheur, il se dispensa de passer par sa chambre et se présenta chez le Père avec la couche de poussière que comportait son emploi. Très paternellement, le Père lui tendit les bras, en lui disant : « Eh ! mon petit marmiton ! » et lui donna, tout en parlant de l'âme, un bon coup de brosse.

Cette âme s'épanouissait de plus en plus, et c'était un charme de l'entendre parler de la Sainte Vierge et de son désir des missions de Chine.

Un mot qu'il dit un jour en promenade le dépeint tout entier dans sa piété spontanée et son attrait pour la simplicité et l'humilité : « Je voudrais être Père novice le matin pour dire la sainte Messe, et puis redevenir Frère novice toute la journée ».

Le 8 septembre 1902, il prononça ses premiers vœux et entra au Juvénat. Deux années de travail consciencieux, que la mention « bien » à la licence vint couronner. Cette licence ne le troubla guère : « J'espère que je serai reçu, disait-il malignement, l'Université est une bonne Mère ! » De fait, il eut plein succès, et son mémoire sur Salvien lui attira les compliments, et sa dissertation latine obtint la meilleure note de la session.

C'est alors qu'il se risque à tenter la poésie : ces pièces de circonstance ne mériteraient pas de figurer dans quelque anthologie. Mais si le grand art n'y brillait pas, il y avait mieux : souvent une pointe de bonhomie malicieuse, toujours un effort de délicate charité.

Trois années de philosophie suivirent, pendant lesquelles l'esprit se mûrit, au point de manifester peu à peu de remarquables qualités d'historien. Il lisait beaucoup, avec méthode, et s'intéressait à tout. Il garde toujours l'âme jeune et admirative, voyant d'instinct le bien, le beau des choses et des personnes, confiant et incapable de soupçon. Sa droiture naturelle le portait même à supposer le reste du monde à son image, droit et simple. Il eut à veiller pour que son admiration et sa largeur d'esprit n'accueillissent pas trop généreusement ce qui n'avait que l'apparence du bien. Mais, quelques raisons qu'on eût d'être d'un avis contraire au sien, on était désarmé par son humilité. Un jour où son interlocuteur avait vainement tenté de le convaincre, il terminait ainsi la discussion, disant, un peu triste, avec un profond accent d'humilité : « Eh bien ! je vous remercie, priez pour moi ! »

Ses études philosophiques ne l'absorbaient pas au point que la charité et le dévouement n'eussent encore large part dans sa vie ; chaque dimanche, il passait des heures à jouer, — lui si malhabile au jeu, — avec des petits Jersiais, dans son Patronage ; les jours de promenade, il visitait des familles de pauvres : on dut se mettre à plusieurs pour lui succéder.

Et qui dira son apostolat en communauté ; il avait accaparé, pour ainsi dire, les étrangers, à qui il apprenait patiemment le français. C'est alors qu'il accepta le rôle ingrat et délicat d'écrire régulièrement aux missionnaires de Chine, et plus tard, devenu lui-même missionnaire, il rendra le même service à ses frères d'Europe. Les *Relations* ont donné plusieurs fois l'hospitalité à ses récits, toujours alertes et bien documentés.

Depuis longtemps le Père Monti avait demandé la mission de Chine. Une année d'attente lui fut encore imposée : il la passa au collège de N.-D. de Bon-Secours comme professeur de sixième. Les élèves, d'ordinaire si oublieux, se souvenaient encore du Père qui paraissait si jeune et qui était si bon, qui ne manquait aucune grand-messe ni même les Vêpres, et qui parlait avec tant d'amour de la Sainte Vierge.

Et puis le Père Monti était missionnaire. L'heure tant désirée sonna enfin, et, le 16 octobre 1906, il débarquait à Changhaï : son amour de la liturgie fut servi à souhait, il eut des offices, de longs offices, auxquels il put même

participer, à sa grande joie, comme sous-diacre. Il eut surtout ses chers Chinois, et, de suite, il se donna à eux tout entier, de tout cœur. Intelligent et actif comme il était, énergique et souple, il se plia aisément aux conditions de sa vie nouvelle : n'avait-il pas appris, du reste, depuis longtemps, à faire abstraction de ses goûts ! Il aura sa mission, il aura ses Chinois, sachant apprécier leurs qualités sans s'illusionner sur leurs défauts. Désormais, la Chine devint sa nouvelle patrie ; en historien, mais surtout en apôtre, il tressaillit aux secousses qui, ces dernières années, agiterent le grand empire ; il espérait, dans la générosité de son âme, que de ces révolutions sortirait une ère de prospérité pour le catholicisme et que, dans une liberté plus pleine, le bien se ferait plus large ; il accueillait avec joie la nouvelle des succès, d'où qu'ils vinssent, du Tché-Li, de San-Sciau ou du Kiang-Nau, s'intéressait à toutes les œuvres, à toutes les formes de l'apostolat, incapable de critiquer, toujours prêt à admirer.

Il se prépara vaillamment à travailler pour sa part à cette grande œuvre, et, tout d'abord, il se mit avec ardeur à apprendre les caractères et la langue. Il apporta à l'étude du chinois la patience inlassable qu'il apportait à tout ; une surdité assez notable était un grand obstacle ; plus difficilement que d'autres, il démêlait les nuances de la prononciation de sons assez voisins pour une oreille mal exercée ; de plus, la voix elle-même était assez rebelle. Il travailla avec persévérance, il parla sans respect humain et se fit comprendre.

Au bout de quelques mois, ses supérieurs l'envoyèrent à l'Aurore enseigner l'histoire et la géographie ; il y resta deux ans. Il fut le professeur consciencieux par excellence, préparait avec soin ses classes, dévoué et ne craignant pas sa peine pour rendre son enseignement clair, vivant. Il multipliait les plans, les résumés, les lectures, il illustrait le tout de cartes, de photographies... il se tenait très au courant de ce qui paraissait comme livre ou article de revue. « C'est le professeur idéal, disait son Supérieur d'alors, on peut tout lui demander, pourvu qu'il ait son livre ! »

Ses élèves surent l'apprécier ; ils lui surent gré surtout du tact et de la largeur d'esprit avec laquelle il traita certaines questions délicates, capables de froisser leur susceptibilité de Chinois. Le Père Monti prenait alors

loyalement le parti de la vérité, et cette franchise ne lui servit pas peu à mériter le respect, l'estime et même l'affection de ses auditeurs. A l'Aurore, son influence fut grande : lorsque le Père quitta l'enseignement pour redevenir élève, élève en théologie, on peut s'en rendre compte au nombre des visites qu'il recevait de ses anciens élèves.

En septembre 1911, le Père Monti se remit donc sur les bancs, aussi simple, aussi laborieux que s'il n'eût jamais occupé une chaire. Il était toujours le parleur le plus gai en récréation, le marcheur le plus endiablé dans les promenades, le frère le plus indulgent et le plus charitable qu'on pût rêver. Quand on le voyait partir en coup de vent, avec sa soutane très courte, le chapeau qui avait été noir jadis, en bataille, sa barbe qui n'avait jamais été taillée, on savait que c'était quelqu'un qui irait loin : les obstacles ne l'auraient pas arrêté !

Quel œil assez perspicace eût pu découvrir l'affreux mal qui venait ? Il eut fallu modérer cette énergie, cette activité, ce dévouement, ce besoin de rendre tous les services possibles, mais le mal était déjà inguérissable, et l'âme eut trop souffert, car cette vie toute dépensée pour les autres avait sa source dans la charité divine : le Père Monti était, on l'aura noté, ardemment pieux et dans une union très intime avec Dieu. Son vieux professeur de collège se le rappelle dans une attitude de prière, tel il restera au cœur de ceux qui eurent la joie de vivre avec lui ; sa tenue à la chapelle était impressionnante, énergique ; les mains jointes, il priait de longs moments, immobile. A mesure que s'approchait l'heure tant souhaitée du sacerdoce et de la première messe, le surnaturel transfusa davantage, plus pur, plus sanctifiant. C'est le 10 juin, dans la grande église de Zi-Ka-Wi, qu'il reçut des mains de Monseigneur Paris l'onction sacerdotale, et, le lendemain, dans cette même église, il eut la consolation de dire sa première messe et de distribuer la sainte communion à ses chers chrétiens chinois.

Hélas ! il ne devait pas monter souvent à l'autel ! Le Bon Dieu permit que l'énergie de l'âme usât la pauvre enveloppe. Jusqu'au bout, le Père se dépensa, sans prendre garde à cette toux qui inquiétait ses amis, sans se soucier des fatigues croissantes que force lui était d'avouer. La tuberculose minait ses poumons... Vers le milieu de juillet, on l'obligea exprès, par prudence, à voir le docteur, et l'on sut alors la vérité : toute guérison était im-

possible en Chine ; il restait un dernier espoir si le malade pouvait rentrer en Europe et faire une saison en Suisse. Le cher Père ignora tout, et lorsqu'on lui conseilla de ne plus réciter le bréviaire, lorsqu'on lui annonça qu'il allait rentrer en Europe, il se laissa faire, obéissant et simple.

Le 21 août, le Père s'embarqua à bord d'une malle japonaise : la traversée fut longue, mais heureusement assez douce. Le Père arriva vivant à Marseille, et ce fut un soulagement pour ses compagnons qui avaient pu craindre qu'il ne mourût en route.

Hélas ! un séjour en Suisse était devenu inutile : la maladie avait fait des progrès effrayants. Le Père fut transporté à Paris, et là, il fut ce qu'il avait été partout, humble et doux, facile à soigner, sans jamais une plainte, content de tout et de tous.

Invinciblement, jusqu'à la fin, ses yeux regardaient vers la Chine. La veille même de sa mort, toujours ignorant de son état, il se disait mieux : « Dans quelques mois, je vais achever ma théologie, je ferai mon troisième an, et puis je retournerai en Chine par transsibérien ou par mer ». Il n'osait choisir ! Seulement, une chose l'inquiétait, — oh ! sans lui enlever sa confiance et son calme tout surnaturel, — c'était son conseil de révision : il voulait bien être pris, mais tout de même, vrai ! il ne se sentait pas la force d'aller dans les tranchées !

Le Bon Dieu le voulait dans son Ciel : le Père Supérieur le lui annonça, et ce fut chose très simple : le Père Etienne fit à Dieu son sacrifice joyeusement, pour sa chère mission. Il reçut pieusement les derniers Sacrements et, le matin du 11 janvier 1915, comme le Frère infirmier l'habillait, il rendit le dernier soupir, sans angoisse, sans souffrance.

Il est parti directement, non pas en Chine, mais au Ciel, la vraie patrie, où son âme habitait dès longtemps, où il désirait conduire beaucoup de Chinois. C'est du Ciel qu'il les protégera, c'est du Ciel qu'il assistera ses frères d'apostolat.

(Relations de Chine. Octobre 1917).

BIBLIOGRAPHIE

Les Villes d'Art Célèbres ⁽¹⁾

Par ALEXANDRE MASSERON

ASSISE

Connaissez-vous Assise ? Voulez-vous y faire un pèlerinage pieux, instructif, agréable, pas trop onéreux pour votre bourse, inoffensif pour vos jarrets ? Demandez à votre libraire de vous procurer l'ouvrage dont M. Alexandre Masseron vient d'enrichir la collection *Les Villes d'Art Célèbres*. 170 pages : il n'y a pas là de quoi vous effrayer ; 115 gravures : c'est plus qu'il n'en faut pour vous séduire. Sans quitter votre bureau, tandis que la pluie tambourine sur vos vitres, vous allez accomplir un voyage radieux, en compagnie d'un guide compétent doublé d'un aimable compagnon.

Le temps de lire la courte préface, et vous voici sur les premières pentes du Subasio, au centre de la cité, devant le temple de Minerve. Arrêtez-vous quelques instants : admirez la sobriété du décor, l'harmonie des proportions, ce qui, je l'espère, ne vous empêchera pas, comme Goethe, de trouver quelque attrait à la basilique, vers laquelle, d'allègre allure, vous entraîne maintenant votre cicérone.

Avant que vous n'y soyez arrivé, il aura trouvé le moyen de vous remémorer l'histoire émouvante de Frère François, le « petit pauvre », dont l'influence a été si profonde sur les destinées de l'art, et qui, sans avoir jamais touché un pinceau, sans avoir jamais écrit d'autre poème que celui de sa vie, a été « le plus-artiste parmi les saints et le plus saint parmi les artistes ». Recueillez-vous : sous vos yeux se dresse le monument à double étage, bâti pour servir de tombeau à un mendiant, et devenu, par un contraste que la Providence se plaît à répéter pour abaisser notre orgueil, le berceau de l'art italien.

Pénétrez sous la voûte basse de la basilique inférieure. Après avoir, dans la crypte, rendu aux reliques du saint l'hommage de votre vénération, vous apprendrez, en parcourant la nef et les neuf chapelles, bien des détails intéressants. Parfois, devant une fresque à demi rongée par l'humidité, votre guide vous arrêtera, vous fera remarquer une ravissante figure d'ange, une majestueuse madone, et vous entendrez glisser de ses lèvres, avec une ferveur nuancée toutefois d'une parcelle de doute, le nom glorieux de Cimabue.

(1) H. Laurens, Editeur (6, rue de Tournon, Paris).

Mais quoi ! la visite est déjà terminée ? Toutes ces peintures, à peine entrevues ne méritent-elles donc qu'un regard distrait ? La déception doit se lire sur votre visage, car, en montant les marches qui conduisent à la basilique supérieure, Monsieur Masseron vous jette, avec un sourire amusé, cette parole d'espérance : « Nous reviendrons ».

Vous voici donc au haut de l'escalier : vous fermez les yeux, éblouis. C'est « un jaillissement de colonnes élancées et de voûtes légères, une inondation de clarté, et comme une atmosphère différente ». Ici les fresques sont mieux conservées, les couleurs plus vives. Vous défilez lentement, presque à regret, devant la galerie des chefs-d'œuvre : souvent le nom de Giotto frappe vos oreilles, enveloppé presque toujours d'un gros point d'interrogation pour lequel l'excellent avocat qu'est M. Masseron ne manque pas de plaider, avec beaucoup d'humour, les circonstances atténuantes.

Cependant l'heure s'écoule et il faut achever l'inventaire de l'église basse, contempler, au moins sommairement, l'œuvre un peu plus récente des artistes siennois. Une tradition toujours hésitante écrit au bas de plusieurs de ces peintures les noms de Simone di Martino et de Pietro Lorenzetti. Mais l'incertitude confine à l'ignorance lorsqu'il s'agit de fixer la paternité des beaux vitraux du XIII^e et du XIV^e siècle : après les érudits et décevants travaux du P. Egidio Maria Giusto, M. Masseron déclare le problème insoluble.

Voici la sacristie secrète : devant la notoriété de votre pilote, toutes les portes s'ouvrent et vous pouvez, sans danger, jeter un regard indiscret sur les magnificences du trésor. Puis, par la chapelle de Saint Antoine Abbé, vous pénétrez dans le petit cloître du Monastère, d'où, prestement, vous gagnez la rue et votre restaurant. Il doit être midi.

Assise est une ville pieuse : les édifices religieux y abondent. M. Masseron va vous y conduire, en prenant le chemin des écoliers. Vous visiterez la cathédrale « avec sa façade romane d'une belle simplicité de lignes et d'une remarquable richesse d'ornement, où le temps a posé sa plus délicate patine ». Hélas ! il en est des choses comme des gens : l'intérieur ne réalise pas toujours les promesses de l'extérieur. Vous ne vous arrêterez guère à Saint-Pierre ni à Sainte-Marie Majeure. A Sainte-Claire, vous verrez de curieux, mais peu esthétiques arcs-boutants et vous pourrez admirer, près du Crucifix dont Saint François reçut sa première mission de bâtisseur d'églises, quelques belles peintures de l'école de Giotto. Votre pèlerinage comporte une brève station à la Chiesa Nuova, église du XVII^e siècle édifée aux frais du roi d'Espagne sur l'emplacement de la maison de Pietro di Bernardone, le père de Saint François, et à San Francescuccio, petit oratoire qui remplace l'étable où, selon la légende, serait né le grand Saint. Vous réussirez encore, en parcourant les hôpitaux, chapelles et convents, à découvrir quelques jolies fresques, et vous n'oublierez pas de sitôt la fine et gracieuse figure de Saint Ansanus, due au pinceau de Pier Antonio Mezzastris.

Maintenant une petite récréation. Comme un vulgaire touriste, vous pourrez flâner à travers les rues de la ville, vous asseoir sans façon, après l'ascension d'une ruelle escarpée, sur un

muretin ou une marche de pierre, contempler béatement de vieilles maisons aux portes murées, vous désaltérer à l'eau limpide d'une joyeuse fontaine.

*Loué sois-tu, mon Seigneur, pour notre sœur l'eau
Qui est très utile, et humble, et chaste.*

Vous profiterez de votre passage devant le Musée pour compléter votre collection de souvenirs artistiques et religieux : vous y verrez quelques fresques intéressantes provenant de diverses églises aujourd'hui détruites.

Enfin, vous n'oublierez pas que Saint François fut un amant de la belle nature et qu'il a promené sa pauvreté, sa souffrance et son ineffable sourire dans toute la campagne de l'Ombrie. Donc, de bon matin, avant que le soleil ne darde ses rayons brûlants, vous franchissez la porte Sant' Antonio et vous grimpez aux Carceri, le rustique ermitage des tout premiers franciscains. En passant par le monastère de Sant' Angelo di Panso et l'abbaye de San Benedetto, vous arrivez ensuite à Saint-Damien où Saint François reçut sa double vocation de bâtisseur et d'apôtre, et qui servit plus tard de retraite à Sainte Claire et à ses moniales. Un dernier sanctuaire attend votre visite : Sainte-Marie des Anges, qui abrite sous son dôme la petite chapelle de la Portioncule. C'est là que Saint François rendit le dernier soupir ; c'est là que s'achève votre pèlerinage.

Connaissez-vous Assise ? Si la pluie continue à tambouriner sur vos vitres, relisez le livre de M. Masseron.

F. T.

Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie

SOMMAIRE DE SEPTEMBRE-OCTOBRE 1933

I. H. PERENNIS et J. M. ABERGILLO : <i>Notes sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Leon</i> (Lodivy (à suivre))	237
II. H. PERENNIS : <i>Les Eglises romanes du diocèse de Quimper appartenant à Rochefort et à l'île de Ré</i> (La paroisse de Rochefort de plusieurs eglises romanes du diocèse de Quimper en 1794 (à suivre))	240
III. Dom J.-L. MALDEN : <i>4 siècles d'un latinisme d'un paroissien, etc.</i> (Quelques mots sur le latin dans le Finistère pendant le 19 ^e siècle)	244
IV. Abbé SARRIN : <i>Un Curé constitutionnel, Emmanuel Pélissier, Curé de Landerneau (1793-1836)</i> (à suivre)	266
V. H. PERENNIS : <i>Quelques lettres de famille du Père Jean-Louis de Rozven</i> (à suivre)	310

LES ABONNEMENTS (2 FRANCS PAR AN)
PARTENT DE JANVIER

Le Directeur-Gérant : Chanoine PERRON,
Secrétaire Général de l'Evêché de Quimper
(C/G 3183, NANTES)

Tout la rédaction s'adresser à M. le Chanoine PERRON, au
moment de l'Hopital, Quimper.

POUR VOS ETRENNES

DEMANDEZ

L'Office Divin

NOUVEAU PAROISSIEN TRÈS COMPLET

avec le prêtre du diocèse de Quimper et de Leon
contenant les Offices de tous les jours de l'année
en français et en latin.

Reliure chagrin (à points) 30 frs.
Reliure toile chagrin (à points) 36 frs.

En vente chez Mlle Gocquin, libraire à Saint-Pol-de-Leon
ou dans toutes les librairies catholiques.